U d'/of OTTAWA
39003001364271

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/levieuxcordelier52desm

COLLECTION
DES MÉMOIRES
RELATIFS
A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CAMILLE DESMOULINS,
VILATE ET MÉDA.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

LE

VIEUX CORDELIER,

JOURNAL POLITIQUE, RÉDIGÉ EN L'AN II

PAR CAMILLE DESMOULINS,

DÉPUTÉ A LA CONVENTION NATIONALE.

CAUSES SECRÈTES

DE

LA JOURNÉE DU 9 AU 10 THERMIDOR AN II,

SUIVIES

DES MYSTÈRES DE LA MÈRE DE DIEU DÉVOILÉS,

PAR VILATE,

EX-JURÉ AU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

PRÉCIS HISTORIQUE INÉDIT

DES ÉVÉNEMENS

DE LA SOIRÉE DU 9 THERMIDOR AN II,

PAR C. A. MÉDA,

GENDARME,

CHARGÉ DE RÉDUIRE LA COMMUNE DE PARIS ET LES CONVENTIONNELS INSURGÉS;

AVEC UNE NOTICE SUR LA VIE DE L'AUTEUR,
Mort Général de brigade et Baron.

PARIS.

BAUDOUIN FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE DE VAUGIRARD, N°. 36.

BRUXELLES, MÊME MAISON.

1825.

Universitas
BIBLIOTHECA

DC
145
.B55
#52
1885

APERÇUS

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR

CAMILLE DESMOULINS.

Le 9 thermidor fut la conspiration de la peur contre la tyrannie. Les complices s'insurgèrent parce qu'ils ne voulaient pas être victimes. Camille Desmoulins attaqua la terreur même. Avait-il aussi le courage que donne quelquefois la crainte? Était-ce de sa part amour-propre, besoin d'être toujours en scène, amour de l'humanité? Il y avait de tout cela. L'ancien *Procureur de la Lanterne* (dénomination dont il s'était glorifié) avait à expier de grands torts : la puissance des pamphlets lui était connue, nul n'en avait usé plus largement. Pour triompher du mal qu'il avait contribué à créer, il ne demandait à mettre en lumière que dix numéros d'un nouveau journal; au septième, il fut sacrifié. *Les dieux ont soif*, telles furent les dernières paroles du *Vieux Cordelier*, faisant allusion aux divinités mexicaines. Une soif plus sanguinaire encore tourmentait Robespierre et Saint-Just. On n'en était pas aux temps où une

révolution pût se terminer par l'écritoire. Pour Camille écrire, attaquer, déclamer, c'était vivre; il devait mourir la plume à la main. Son existence étant, en quelque sorte, intimement liée à la révolution, les auteurs de biographies qui le retrouvent au milieu des principaux événemens et dans l'intimité des hommes les plus malheureusement célèbres, ont uniformément donné, non sans quelques erreurs notables, un aperçu rapide des actes qui lui sont attribués, ou dont il prend lui-même à tâche de fournir les détails. Notre tâche à nous serait trop facile si nous nous bornions à les répéter, nous éviterons même de nous astreindre à l'ordre rigoureux des temps : c'est l'ensemble qu'il faut voir; heureux, si en consultant les nombreux écrits de Camille et les témoignages les plus rapprochés de l'époque où il était en mouvement; si en réfutant quelques assertions peu d'accord avec la fidélité qu'exige l'histoire; si en ajoutant aux faits connus des particularités qui ne le sont pas, nous pouvons nous flatter de présenter des aperçus nouveaux et de répandre sur une vie aussi orageuse l'espèce d'intérêt dont elle nous a semblé susceptible!

Camille Desmoulins, fils du lieutenant du bailliage de Guise, était né en 1762. Il fut admis, en 1776, comme boursier au collége de Louis-le-Grand. Au concours de l'Université il eut, surtout dans les compositions latines, des succès qu'il dut à la vivacité de sa conception plus qu'à une application soutenue. Sa pétulance lui eût mérité, à bon

droit, cette note portée sur les registres d'un collége des jésuites, à l'article Crébillon : *Puer ingeniosus, sed insignis nebulo*, plein d'esprit, franc polisson. Robespierre, élève de Louis-le-Grand, comme Camille, était son aîné de trois ans et d'une autre classe : ils n'étaient donc ni rivaux ni amis ; mais, peu d'années après, ils se retrouvèrent dans la même carrière et au milieu des mêmes événemens ; c'en était plus qu'il n'en fallait pour invoquer les droits de l'amitié de collége. Toujours fidèle à ce sentiment, Camille s'était fait honneur de celui de la reconnaissance envers ses maîtres, auxquels il avait adressé des adieux en vers : *L'Année littéraire* (1784) les cite avec beaucoup d'éloges. Comme on y remarque le germe de ces idées dont l'exaltation devint plus tard si funeste, on nous pardonnera d'en donner nous-mêmes un extrait rapide ; il parle des jeunes camarades qu'il avait au collége :

« Là (dit-il), du patricien la hauteur est bannie,
Et la seule noblesse est celle du génie.
Tous cultivent les dons qu'en eux le ciel a mis ;
En comptant leurs rivaux, ils comptent leurs amis ;
Leurs talens nous sont chers, leurs succès sont les nôtres,
Et le laurier d'un seul couronne tous les autres.
Je vis avec ces Grecs et ces Romains fameux,
J'étudie une langue immortelle comme eux,
J'entends plaider encor dans le barreau d'Athènes,
Aujourd'hui c'est Eschine, et demain Démosthènes.
Combien de fois, avec Plancius et Milon,
Les yeux mouillés de pleurs, j'embrassai Cicéron! »

Le jeune poëte annonce qu'il va courir la carrière du barreau :

« . . . . J'oserai faire entendre une voix
Faible, mais qui, du moins, ne sera point vendue.
Désormais, ô ma lyre, à jamais détendue,
Tu ne charmeras plus mes maux et mon ennui !
Mais, cher à l'innocence, et du faible l'appui,
Je pourrai quelquefois goûter ce bien suprême :
Je ferai des heureux. Eh ! qui, dans ce séjour,
Élevé près de toi, n'en veut faire à son tour,
Bérardier ? Ce lieu même, où, sur les rives sombres,
Gresset, avant le temps, crut voir errer nos ombres,
Je l'ai vu sous tes lois, trop tard pour mon bonheur,
Retracer bien plus tôt le séjour enchanteur
Des bosquets d'Académe ou l'heureux Élysée.
Que dis-je ? Près de toi, doucement abusée,
L'enfance ici se croit sous le toit paternel.
O Bérardier, reçois cet adieu solennel ! »

Chaque année, à l'époque de la fête du principal, le respectable, mais trop indulgent abbé Bérardier, Camille éprouvait le besoin de venir renouveler son hommage. Néanmoins ce fut M. de Pancemont, curé de Saint-Sulpice, et non, comme le répètent plusieurs dictionnaires historiques, M. Bérardier, qui lui donna la bénédiction nuptiale.

Lorsque Camille Desmoulins se présenta au curé, il était accompagné d'un notaire. Voici le dialogue qui s'établit.

« Êtes-vous catholique ? » — « Pourquoi cette question ? »—« Parce que, si vous ne l'étiez pas, je ne pourrais vous conférer un sacrement de la reli-

gion catholique. » — « Eh bien! oui, je suis catholique. » — « Je ne puis croire celui qui a dit dans un de ses numéros que la religion de Mahomet était tout aussi évidente pour lui que celle de Jésus-Christ. »—« Vous lisez donc mes numéros?» — « Quelquefois. » — « Et vous ne voulez pas me marier, monsieur le curé? » — « Non, Monsieur; je ne le puis, à moins que vous ne fassiez une profession de foi publique de la religion catholique. » — « J'aurai recours au comité ecclésiastique. »

Cet entretien, écrit par le notaire, fut en effet porté au comité ecclésiastique. Mais Camille Desmoulins se présenta de nouveau au curé, muni d'une consultation de Mirabeau, où celui-ci établissait qu'on ne peut juger de la croyance que sur la profession de foi extérieure, et que le mariage ne devait pas, dès lors, être refusé au réclamant, puisqu'il se disait catholique. Nouveau dialogue : « Depuis quand Mirabeau est-il un père de l'église ? » — « Ah ! ah ! Mirabeau, père de l'église ! je le lui dirai ; cela le fera rire. » — « Mais, à ne vous juger que sur votre profession de foi extérieure, puisqu'elle est imprimée, la consultation même vous condamne. J'exige donc une rétractation avant de vous marier. » — « Je ne compte pas faire de nouveaux numéros avant mon mariage. » — « Ce sera donc après ? » — « Je le promets. » (Il n'en fit rien.) — « J'exige, de plus, que vous remplissiez tous les devoirs prescrits quand on se marie, et que vous vous confessiez. »

— « A vous-même, monsieur le curé. » Et il se confessa. Au nombre des témoins furent Péthion et Robespierre. Mirabeau ne s'y trouva pas, comme il l'avait promis. Le curé fit aux époux une touchante exhortation, et Camille de fondre en larmes. « Pleure donc, hypocrite, » lui dit l'un des témoins; c'était Robespierre (1). Ces détails sont extraits de *l'Examen critique des Dictionnaires historiques*, par M. Barbier, qui lui-même les aura extraits d'une brochure intitulée : *Histoire des événemens arrivés sur la paroisse Saint-Sulpice pendant la révolution.* Paris, imprimerie de Crapart, 1792, pages 23, 24 et 25.

Entre Mirabeau et Desmoulins, l'amitié ne pouvait guère être durable : il fallait à celui-ci du bruit, du scandale et des satires; le premier était insatiable de gloire, d'honneurs et d'éloges. « Mirabeau (*Lettre de Camille à Brissot*) m'avait fait habiter avec lui sous le même toit, à Versailles. Il me flattait par son estime; il me touchait par son amitié, il me maîtrisait par son génie et ses grandes qualités. Je l'aimais avec idolâtrie; ses amis savaient combien il redoutait ma censure, qui était lue de Marseille et qui le serait de la postérité. On sait que, plus d'une fois, il envoya son secrétaire à une campagne éloignée de deux lieues, me conjurer de retrancher une page, de faire ce sacri-

(1) Voir, aux Pièces justificatives, le récit tel qu'il est rapporté dans cette brochure.

fice à l'amitié, à ses grands services, à l'espérance de ceux qu'il pouvait rendre encore. Dites si je me suis vendu à Mirabeau. Je ne savais pas que des traîtres, à une distance si immense de lui pour les talens, bientôt nouveaux parvenus à la tribune, nous conduiraient avec plus de perfidie à la ruine de la liberté, et me réduiraient à demander pardon à sa grande ombre, et à regretter tous les jours ses ressources pour la France dans son génie, et pour la liberté dans son amour pour la gloire. » Celui qui traçait ces lignes était-il fait pour adoucir et pour préconiser le civisme révolutionnaire d'un Mirabeau monstrueux ! de Danton ! Mais, écoutons-le se plaindre, à son tour, des blesures de la liberté de la presse : c'est un poëte outragé qui parle. Lui qui, dans sa dernière lettre à sa femme, s'écrie, *J'étais né pour faire des vers*, pouvait-il prévoir que la Biographie universelle lui attribuerait, en le traitant justement de pitoyable, un recueil de poésies qu'il désavoue avec indignation ? « Il vient de paraître, dit-il, une brochure de 32 pages d'impression, intitulée : *Satires*, ou *Choix des meilleures pièces* ; ce sont du moins les plus cyniques et les plus dévergondées, quelques-unes sont même d'une grossièreté dégoûtante. L'éditeur, dans un Avertissement, promet d'honneur, de donner une suite à ce recueil, et de publier tous les jours un nouveau cahier, jusqu'à parfait épuisement du scandaleux portefeuille. Le libelliste a pris une épigraphe tirée de Voltaire.

L'épigraphe qui lui convient le mieux est le mot de Desfontaines. *Il faut bien que tout le monde vive.* Quand aurons-nous une bonne loi sur la liberté de la presse? Quelque indulgence que je professe pour la liberté, j'ai senti tout ce qu'elle avait de danger, en voyant mon nom jusqu'à trois fois au bas des pièces de cet infâme recueil. »

Si la nature avait fait un poëte de Camille, ce qui est douteux, il est certain, du moins, qu'elle lui avait refusé un des principaux moyens oratoires, la prononciation. On sait, malgré cet obstacle, quel rôle il joua au Palais-Royal, le dimanche, 12 juillet 1789. Ce rôle, dans lequel il se complaît, et qu'il rappelle souvent dans ses nombreux écrits, influa malheureusement sur sa vie entière; et ce sera encore un clubiste, un cordelier qui plaidera, avant de mourir, la cause de l'humanité. La *Biographie moderne* (Leipzig, 1807) assure qu'il ne pardonna jamais à son père de lui avoir dit qu'il visait à l'échafaud. Cette anecdote fait sans doute allusion à une lettre de ce dernier, insérée dans les *Révolutions de France et de Brabant.* Ce qu'il y a de certain, c'est que chaque fois que Camille parle de son père, le langage qu'il emploie est celui du respect et de l'affection. Voici la lettre :

« *Lettre de mon père.*

» 2 janvier 1790.

» Au milieu des ruines qui m'entourent, et que

l'Assemblée nationale semble avoir détachées de mon existence (mon office devenu précaire, mon syndicat qui m'échappe avant le terme), ce qui allége le mal de ma position, c'est l'espoir que mon fils, avec des principes plus modernes, et qui me paraissent pourtant bien hardis, sera un des premiers ouvriers de l'arche qui doit sauver ses frères et lui du naufrage de leur père commun. Je vous vois du petit nombre des élus qui, avec les imprimeurs et les libraires, restez debout au milieu d'une révolution qui met tout par terre. La tâche dont vous vous êtes chargé est immense. On me parle de vos succès, et je n'y suis pas insensible. Mais les dangers que vous courez m'affectent encore davantage, etc. »

La réponse de Camille à la lettre de son père ne contient pas moins de dix pages. Les citations de l'histoire grecque et romaine y sont en abondance ; et cette réponse, il pense que les souscripteurs lui pardonneront de l'adresser par la voie d'un journal qu'il écrit en présence du public. Nous nous bonerons à en extraire une particularité que l'événement rend assez remarquable : c'est du Luxembourg que Camille partit, peu d'années après, pour aller à la mort.

« Une femme du peuple, qui feignait d'être ivre m'a abordé ; elle a tiré de son sein un papier où était un nom qu'elle croyait pour moi fort redoutable, et, après quelques propos de halles, m'a

dit *de bien prendre garde au Luxembourg*. Mais je ne crains ni le Luxembourg, ni les Tuileries. » Ce sont de pareils rapprochemens, de semblables particularités qui rendent la lecture des écrits de Camille infiniment curieux : ils peignent l'esprit de l'homme et l'esprit du temps. Dans un de ces écrits La Lanterne adresse la parole aux Parisiens.

« Le Palais-Royal, dit-elle, est le foyer du patriotisme, le rendez-vous de l'élite des Français qui ont quitté leurs provinces, pour assister au magnifique spectacle de la révolution de 1789, et n'en être pas spectateurs oisifs. Pour les Parisiens même, il est plus court d'aller au Palais-Royal. On n'a pas besoin de demander la parole à un président, d'attendre son tour pendant deux heures. On propose sa motion : si elle trouve des partisans, on fait monter l'orateur sur une chaise. S'il est applaudi, il la dirige; s'il est sifflé, il s'en va. Ainsi faisaient les Romains dont le *Forum* ne ressemblait pas mal à notre Palais-Royal..... C'est ce Palais-Royal qui, depuis six mois, a inondé la France de ces brochures qui ont rendu tout le monde, et le soldat même, philosophe. » Il semble que des tableaux de ce genre figureraient assez bien dans les pages de l'histoire.

Bientôt Camille, effrayé lui-même de ses propres succès, condamne le dictateur de la lanterne et s'écrie à son tour. « On s'afflige de voir l'usage de la Lanterne devenir trop fréquent.... C'est un grand mal que le peuple se familiarise avec ces

jeux..... Les exécutions du peuple sont atroces alors qu'il envoie le cordon avec autant de facilité que le fait sa Hautesse à ceux qu'elle disgracie. » Puis il ajoute n°. 37 : « M. Marat, vous vous ferez de mauvaises affaires. Cinq à six cents têtes abattues ! Vous êtes le dramaturge des journalistes. *Les Danaïdes*, *les Barmécides* ne sont rien en comparaison de vos tragédies. Vous égorgeriez tous les personnages de la pièce et jusqu'au souffleur. Vous ignorez donc que le tragique outré devient froid. Pour moi, vous savez qu'il y a long-temps que j'ai donné ma démission de procureur-général de la Lanterne; je pense que cette grande charge, comme la dictature, ne doit durer qu'un jour, et quelquefois qu'une heure. Pardonnez si ma verte jeunesse donne des conseils ; mais vous compromettez véritablement vos amis, et vous les forcerez à rompre avec vous. » Que ne le fit-il ? Toutefois, ne trouve-t-on pas dans cette apostrophe le germe du *Vieux Cordelier*.

Comment parler de la part que prit Camille Desmoulins au plus déplorable attentat ? Bornons-nous à reproduire ici le récit qu'il avait fait du repas donné par les Gardes-du-corps au régiment de Flandre..... « Le vin échauffe, la musique attendrit, la Reine paraît (alors c'était encore la Reine) ; dans ses bras est le Dauphin, ce rejeton de de tant de rois ; cet enfant, dont la destinée dans l'avenir est couverte d'un voile impénétrable, est montré aux soldats, comme on montre le saint-

sacrement au peuple. A côté, et devant leurs yeux est Louis XVI, le plus honnête homme de son royaume, un Roi à qui sa cour ne peut reprocher que la faiblesse qui vient de la bonté, de la vertu, de la philosophie, et le peuple, que la faiblesse qui vient du rang, de l'éducation, de la naissance; un monarque qui avait ouvert les états-généraux avec tant de sécurité, et même de joie; qui s'était livré avec tant de confiance. Toutes ces images frappent les convives. Les idées mal déracinées d'honneur, de roi, de serment, de majesté, se confondent et reprennent leur empire. Il aurait fallu être un Brutus, un Le Cointre, un Robespierre, pour détourner les yeux de dessus cette longue suite de monarques, et ne regarder devant soi que les images de la patrie, de la liberté, de l'égalité... » Et cet honnête homme que Camille peignait si bien, ce Roi si bon, si vertueux !.... comment, lorsqu'il fallut prononcer sur son sort, le vote du député donna-t-il un démenti si formel aux sentimens du journaliste?

Affranchissons du moins sa mémoire d'une accusation dénuée de vraisemblance, celle d'avoir trempé dans le complot des assassinats du 2 septembre. La *Biographie universelle* a puisé cette accusation dans la *Biographie moderne*, et celle-ci n'indique point d'autre source qu'une compilation intitulée : *Histoire générale des crimes de la révolution*, compilation où les erreurs fourmillent, ajoutent ceux mêmes qui la citent.

Le n°. 19 des *Révolutions de France et de Brabant* explique assez bien le sujet d'une animosité qui aurait poursuivi leur auteur au delà du tombeau : il s'agissait d'une querelle d'abonnés entre journalistes, et, selon sa coutume, Camille s'était saisi de l'arme du ridicule. Toujours en dehors, franc jusqu'à la plus étrange indiscrétion, n'épargnant personne et s'épargant moins que tout autre, il ne cherchait pas de confident ; il parlait tout haut et se vantait du mal comme du bien. Ceux qui l'ont connu et qui vivent encore, savent combien l'effusion du sang le révoltait. Ses plaisanteries étaient cruelles, elles furent bien funestes ; mais son cœur valait mieux que ses écrits. L'auteur du *Tableau de Paris,* qui recueillait beaucoup et croyait devoir tout répéter, parle de Camille Desmoulins sans le ménager, mais sans l'accuser. Un grave historien, M. Lacretelle, lui rend justice. De quel droit l'homme qui aurait eu les mains encore teintes du sang des malheureux prisonniers aurait-il pu dire : « Voulez-vous que je reconnaisse la liberté, que je tombe à ses pieds, que je verse tout mon sang pour elle; ouvrez les prisons à ces deux cent mille citoyens que vous appelez suspects. » Aurait-il imprimé, lorsque parut la philippique de Philippeaux sur les massacres de la Vendée. « Depuis que j'ai lu cet écrit véritablement sauveur, je dis à tous les patriotes que je rencontre : *Avez-vous lu Philippeaux ?* » Robespierre ne se fût pas contenté (séance des Jacobins)

de lui reprocher une débauche d'esprit. *Avez-vous lu le Vieux Cordelier?* était la question de chacun. Deux camarades de collége de Desmoulins (l'un desquels lui devait un asile contre les poursuites révolutionnaires) vinrent, tout effrayés, le conjurer de ne pas se compromettre hors de saison et sans fruit. Mais son parti était pris irrévocablement; il développa ses moyens, nomma ses prétendus appuis, et s'échauffant par degrés : « S'il le faut, je soufflerai sur Robespierre; son orgueil intraitable m'est connu depuis long-temps; je renverserai son échafaudage de gloire et de postérité. » Madame Desmoulins, qui avait invité les condisciples de son mari à prendre un déjeûné modeste, se montra plus décidée encore. « Laissez-le remplir sa mission, disait-elle, avec toute l'impétuosité d'une colère naïve; il doit sauver son pays; ceux qui s'y opposent n'auront point de mon chocolat. »

Une lettre de Robespierre à Camille et la réponse de ce dernier (1), feront mieux apprécier que tout ce que nous pourrions dire, le caractère de ces deux tribuns du peuple. Il est bon seulement de remarquer la date de ces pièces et de se rappeler les bruits qui circulaient alors de tentatives attribuées à la cour pour s'attacher M. de Robespierre. Harmand de la Meuse est entré à ce sujet dans quelques détails. Quoi qu'il en soit, il est manifeste

(1) Voir les Pièces justificatives.

que l'un se montre dans cette correspondance aussi ardent zélateur de l'égalité, que l'autre paraît fier et avide de domination. Nous pourrions citer ici des articles du *Défenseur de la Constitution*, journal où Robespierre proteste de son éloignement pour la république, et déclare qu'il n'entend point *pactiser* avec les partis qui conspiraient contre la monarchie; mais revenons à Camille.

Doué d'une imagination ardente il idolâtrait les arts, la musique, les femmes d'esprit surtout. Il avait beaucoup vécu dans la société d'une femme auteur dont les travaux littéraires, sans compter des mémoires, s'élèvent aujourd'hui à plus de quatre-vingts volumes. Nous trouvons dans un numéro des *Révolutions*, une lettre de cette personne célèbre : *ce n'est qu'un fragment*, *un simple fragment de lettre*, mais de sa plume un fragment même a son prix; nous l'avons recueilli : le récit qui nous entraîne a besoin de diversion. Il s'agissait d'un portrait de cette dame, fort mal gravé, et placé à la tête de l'une de ses productions politiques : « Je trouve souverainement ridicule, dit-elle, d'offrir son portrait au public, à moins d'avoir la grande renommée de M. de Buffon, ou la brillante réputation de M. de Voltaire, et des droits si rares n'excuseraient pas même l'orgueil révoltant de présenter soi-même son portrait. Je me suis moquée dans tous mes ouvrages de cette manie des auteurs, de se faire graver par la main de Nanteuil, et je suis très-empressé de me justifier d'un tel ridicule. »

Camille, qui faisait des portraits d'un autre genre et trop souvent des caricatures, savait quelquefois aussi saisir la ressemblance avec autant de bonheur que de fidélité. « Ceux-ci, dit-il, dans un de ses numéros, qui me reprochent une fluctuation d'opinions, sans considérer que ce n'est point l'écrivain qui change, mais les personnages, vont se récrier bien davantage. Ma conscience m'oblige de défendre J.-F. Maury. On est forcé d'admirer la logique, le nerf et la précison de son discours. . . . On voit que la nature lui avait fait la tête, comme la poitrine et l'organe, pour le *Forum* et les discussions publiques; et l'on s'étonne qu'il n'ait pas compris que les circonstances l'appelaient au rôle de tribun du peuple, plutôt qu'à celui de prédicateur ordinaire du Roi. »

Le républicain Camille parle des anciennes républiques de la Grèce, avec une verve satirique qui ne le cède en rien à celle d'Aristophane. Raison et folie, tel serait le titre qui conviendrait à ses nombreux écrits, mais la folie, et quelle déplorable folie! y domine beaucoup trop. L'injure et le sarcasme y sont prodigués.

Desmoulins ne se piquait pourtant pas d'être brave hors de propos, et de fournir ses railleries à coups d'épée. Un démêlé qu'il eut avec Naudet et Désessarts, de la Comédie-Française, lui fournit l'occasion d'exposer publiquement avec éloquence sa profession de foi à ce sujet:

« On peut braver la mort pour la liberté, pour

la patrie, et je me sens la force de passer le cou hors de la litière, et, comme l'orateur romain, de tendre la gorge au glaive d'Antoine. Je me sens la force de mourir sur un échafaud avec un sentiment mêlé de plaisir. Voilà l'espèce de courage que j'ai reçu, non pas de la nature, qui frissonne toujours à cet aspect, mais de la philosophie. Être assassiné par le spadassin qui me provoque, c'est mourir piqué de la tarentule. Il me faudrait passer ma vie au bois de Boulogne, si j'étais obligé de rendre raison à tous ceux à qui ma franchise déplaît. Qu'on m'accuse de lâcheté, si l'on veut... Je crains bien que le temps ne soit pas loin (ce morceau est de 1790) où les occasions de périr plus glorieusement et plus utilement ne nous manqueront pas. Alors l'amour de la patrie me fera retrouver dans mon sein ce courage qui me fit monter sur une table au Palais-Royal, et prendre le premier la cocarde nationale. »

La loi de Merlin de Douai, sur les suspects, prenait chaque jour une activité nouvelle : les trente prisons de Paris s'encombraient, des rues entières étaient dépeuplées ; Bailly, Barnave, Duport-du-Tertre, Rabaut-Saint-Étienne, Girey-Dupré, et tant d'autres avaient succombé. A ce spectacle, un des plus ardens conjurés du 10 août, mais dont les mains ne furent point souillées du sang de septembre, Camille Desmoulins, doué d'une imagination ardente et d'un cœur sensible, essaya d'arrêter le torrent qu'il voyait prêt à fon-

dre sur tous les fondateurs de la révolution : il peignit avec des traits de feu la tyrannie des Tibère et des Phalaris de son siècle. Cette catilinaire indigna les comités de gouvernement. Barère parut à la tribune et combattit indirectement Desmoulins. « Dans le cours de notre révolution, dit-il, où sont les suspects à la république, à la liberté? Ils sont partout. Noble, suspect; prêtre, homme de cour, homme de loi, suspects; banquier, étranger, agioteur connu, citoyen déguisé d'état et de forme extérieure, suspects; homme plaintif de tout ce qui se fait en révolution, suspect; homme affligé de nos succès, suspect. Oh! la belle loi, qui eût déclaré suspects ceux qui, à la nouvelle de la prise de Toulon, n'ont pas senti leur cœur battre pour la patrie, et n'ont pas eu une joie prononcée! Que n'a-t-on pu pénétrer ce jour-là dans ces salons dorés, dans ce que la vanité appelle des hôtels, dans les clubs aristocratiques, dans les cafés anti-civiques, dans les groupes salariés, dans les confidences des complices du despotisme! C'est là que les comités de surveillance eussent frappé sans erreur, incarcéré sans remords. »

Honni, conspué par l'écrivain ingénieux qu'il s'était permis de réprimander, le rapporteur du comité de salut public médita dès lors la conspiration de la faction des indulgens, et bientôt Robespierre eut à se décider entre ces deux hommes. Mais le franc Camille n'était que l'ami importun du

tyran. Barère était son complaisant et son flatteur (1).

Philippeaux et Camille sont dénoncés aux Jacobins. Robespierre annonce que, s'il a précédemment pris la défense de Camille, l'amitié l'égarait. « Camille, observe-t-il, avait promis d'abjurer les hérésies politiques, les propositions erronées, mal sonnantes qui couvrent toutes les pages du *Vieux Cordelier;* enflé par le succès prodigieux de ses numéros, par les éloges perfides que les aristocrates lui prodiguent, Camille n'a pas abandonné le sentier que l'erreur lui a tracé. Ses écrits sont dangereux; ils alimentent l'espoir de nos ennemis, et favorisent la malignité publique. Je demande que ses numéros soient brûlés au sein de la société. » —

---

(1) Camille s'était fait, auprès de Robespierre, un autre ennemi non moins vindicatif et plus puissant encore. Dans une lettre au général Vilson qu'il avait fait imprimer et crier par les rues, on lisait : « Dans la démarche et le maintien de Saint-Just, on voit qu'il regarde sa tête comme la pierre angulaire de la république, et qu'il la porte sur ses épaules avec respect comme un saint-sacrement; mais, ce qui est assommant pour la vanité de celui-ci, c'est qu'il avait publié, il y a quelques années, un poëme épique en vingt-quatre chants, intitulé *Argant.* Or, Rivarol et Champcenetz, au microscope de qui il n'y a pas un seul vers, pas un hémistiche en France qui ait échappé, et qui n'aient fait coucher son auteur sur l'Almanach des grands hommes, avaient eu beau aller à la découverte, eux qui avaient trouvé sous les herbes

« Brûler n'est pas répondre, » s'écrie Camille. Le tyran se sent blessé. « Comment! réplique-t-il, oser encore vouloir justifier des ouvrages qui sont les délices de l'aristocratie ! Apprends, Camille, que si tu n'étais pas Camille, on ne pourrait avoir autant d'indulgence pour toi. Tu as de mauvaises intentions. Ta citation : brûler n'est pas répondre ! doit-elle trouver ici son application ? » *Camille.* « Tu me condamnes ici ; mais, n'ai-je pas été chez toi ? ne t'ai-je pas lu mes numéros, en te conjurant, au nom de l'amitié, de vouloir bien m'aider de tes conseils ? (Robespierre avait corrigé plusieurs feuilles de sa main). « Tu

---

jusqu'au plus petit ciron en littérature, n'avaient point vu le poëme épique en vingt-quatre chants de Saint-Just. Après une telle mésaventure, comment peut-on se montrer ? »

« *Je lui ferai porter sa tête d'une autre manière*, » avait dit Saint-Just lors de la publication de ce pamphlet ; et il lui tint parole, puisqu'il fut l'auteur du rapport qui envoya Camille Desmoulins à l'échafaud. Un de nos historiens change le mot de Saint-Just, auquel il prête cette réponse : « *Je lui ferai porter sa tête comme un saint Denis.* » C'est attribuer à Saint-Just un genre d'esprit qu'il n'avait pas, et que Camille n'avait que trop.

Saint-Just avait un visage à grands traits, d'une expression mélancolique ; un œil penétrant et fixe, des cheveux noirs, plats et longs : on l'appelait l'*Apocalyptique.* Il était facile de jeter du ridicule sur un pareil homme et plaisant d'exhumer son poëme épique ; mais Camille, poëte si susceptible lui-même, devait savoir qu'il n'y avait plus de pardon à espérer.

ne m'as pas montré tous tes numéros; je n'en ai vu qu'un ou deux, réplique Robespierre ; comme je n'épouse aucune querelle, je n'ai pas voulu entendre les autres : on aurait dit que je les avais dictés.... Au surplus, que les jacobins chassent ou non Camille, peu m'importe; ce n'est qu'un individu; mais, ce qui m'importe, c'est que la liberté triomphe et que la vérité soit reconnue... » C'en était fait du malheureux Camille; il n'avait plus affaire au Robespierre qui avait pris sa défense lorsque, de l'une des tribunes publiques de l'Assemblée nationale, il insulta cette Assemblée en interrompant, par une exclamation séditieuse, le rapport où M. Malouet demandait qu'il fût défére aux tribunaux.

Déjà Fabre d'Églantine est arrêté (1). Danton, qui ne peut se dissimuler que le coup ne soit dirigé contre lui, se réveille enfin de sa sombre léthargie ; il demande que le prévenu soit entendu à la barre de l'Assemblée. Vadier répond que Fabre est le premier pensionnaire de Pitt, et que, pour de pareils conspirateurs, la barre c'est l'échafaud.

---

(1) « On raconte, comme une preuve de la bonhomie de Fabre, que celui-ci, se trouvant chez Desmoulins au moment où il lisait l'écrit dans lequel il demande un comité de clémence pour l'aristocratie, et compare la Convention à la cour de Tibère, Fabre se mit à pleurer : le crocodile pleure aussi. »

(*Extrait de l'acte d'accusation, par Saint-Just.*)

Cependant, le *Vieux Cordelier* prenait chaque jour une faveur nouvelle ; les comités étaient assaillis de demandes de mise en liberté ; des femmes, des mères de détenus se présentaient en foule à l'Assemblée, pour réclamer la liberté de leurs maris, de leurs enfans. Saint-Just monta à la tribune, armé d'un volumineux rapport contre la faction des indulgens. En voici un échantillon : « Il y a dans l'Europe quatre millions de prisonniers dont vous n'entendez pas les cris, tandis que votre modération parricide laisse triompher tous les ennemis de votre gouvernement.... Par quelle illusion persuaderait-on que vous êtes inhumains ? Votre tribunal révolutionnaire a fait périr trois cents scélérats depuis un an ; quel est le tribunal d'Angleterre qui n'en ait fait autant ?... La monarchie, jalouse de son autorité, nageait dans le sang de trente générations. Et vous balanceriez à vous montrer sévères contre une poignée de coupables : la pitié que l'on fait paraître pour les détenus est un signe éclatant de trahison dans une république qui ne peut être assise que sur l'*insensibilité*. »

Hébert et Vincent sont arrêtés : on leur adjoint quatorze complices qui sont bientôt condamnés comme ayant ourdi le complot d'ouvrir les prisons, afin de livrer le peuple et la représentation nationale à la fureur des scélérats détenus, L'un des condamnés était ce Momoro qui, dans un déjeuner, paria qu'il forcerait les Français

à faire peindre sur la porte de leurs maisons : *Unité*, etc., *Fraternité*, ou *la Mort*. Et l'on sait qu'il gagna son pari.

La mort d'Hébert fut un jour d'allégresse, même pour les honnêtes gens. Les comités mirent à profit cet engouement éphémère ; et, dans la nuit du 10 au 11 germinal, Danton, Lacroix, Philippeaux et Camille Desmoulins furent arrêtés. Legendre seul, dans l'Assemblée, osa élever la voix en faveur de Danton. Robespierre paraît. Son geste semble signaler au bourreau les audacieux qui se permettraient de s'opposer à la volonté des comités. Il ne discute plus; il donne des ordres. Sylla ne parlait pas plus insolemment. « A ce trouble, depuis long-temps inconnu, qui règne dans cette Assemblée, aux agitations qu'ont produites les premières paroles de celui qui a parlé avant le dernier opinant, il est aisé de s'apercevoir en effet qu'il s'agit d'un grand intérêt, qu'il s'agit de savoir si quelques hommes aujourd'hui doivent l'emporter sur la patrie. Quel est donc ce changement qui paraît se manifester dans les principes des membres de cette Assemblée ; de ceux, surtout, qui siégent dans un côté qui s'honore d'avoir été l'asile des plus intrépides défenseurs de la liberté ? » Après ce terrible exorde, il parle une heure entière des vices de Danton, de ses propres vertus, du patriotisme et du dévouement de l'Assemblée; et, se tournant vers Legendre : « Que te reste-t-il à dire ? Il est

bon que nous connaissions ceux qui ont un intérêt commun avec les conspirateurs que nous avons fait arrêter. » Legendre ne trouva rien à dire : Danton cessa d'avoir un parti : L'acte d'accusation était préparé dès long-temps. Quoiqu'assez long pour remplir onze colonnes du *Moniteur*, il ne présentait aucun fait. C'était une pièce de théâtre, tout en apostrophes, où l'on ne s'inquiétait nullement de la vérité et fort peu de la vraisemblance. Le procès de Camille et de ses collègues fut conduit, par le tribunal révolutionnaire, avec les formes qu'eux-mêmes avaient imaginées contre les Girondins. On leur refuse de faire entendre des témoins à décharge ; ils crient à la tyrannie ; ils en appellent au peuple que la voix de Danton semble électriser un instant. Hermann et Fouquier en réfèrent aux comités. Ceux-ci ont bientôt pris leur parti ; ils annoncent à l'Assemblée que la révolte des coupables fait suspendre les débats. « Vous avez échappé, dit Saint-Just, au danger le plus grand qui ait encore menacé la liberté ; la révolte des criminels, aux pieds de la justice même. Les malheureux ! ils avouent leurs crimes en résistant aux lois ; *qu'ils soient mis hors des débats.* » Ce furent Vouland et Vadier qui se chargèrent de porter le décret au tribunal. On en fait lecture aux accusés ; ils résistent : on leur répond en les condamnant à mort. Ici se terminent les emprunts que nous avons faits à G. V. Vasselin.

En mourant, Danton et Lacroix montrèrent une funeste indifférence ; Philippeaux, de la fermeté ; Camille, de la faiblesse. Interrogé sur son âge au tribunal, il avait fait cette réponse apprêtée : J'ai trente-trois ans (il en avait trente-quatre) ; l'âge du sans-culotte Jésus, âge funeste aux révolutionnaires (1).

On verra que Camille prévoyait et semblait braver sa mort. M. Duf..., son ancien maître de conférences, le rencontra rue Saint-Honoré, quelques jours avant son arrestation : « Que portez-vous là, Camille ? »—« Des numéros de mon *Vieux Cordelier ;* en voulez-vous ? » — « Non, non, ça

(1) Nous ne reproduisons cette réponse qu'après tous les dictionnaires historiques. On lit, dans *le Nouveau Paris*, par Mercier : « Qui l'eût dit que Notre Seigneur Jésus-Christ s'appellerait le sans-culotte Jésus ; qu'il n'aurait pas d'autre surnom dans les journaux, dans les assemblées, dans les tribunaux; que ce serait là, non un sarcasme, mais un titre d'honneur qu'on prétendrait lui accorder ? » Nous avons donc laissé subsister cette insolente dénomination qu'on retrouvera dans *le Vieux Cordelier*. Un mot peint toute une époque ; mais, dans un des numéros de ce *Vieux Cordelier* que nous publions, et qui, nous l'espérons, présentera plus d'un genre d'intérêt au lecteur, nous n'avons pas cru devoir laisser subsister une demi-page trop grossièrement offensante pour la religion et pour ses ministres. Si une curiosité insatiable pouvait exciter des regrets à cet égard, nous ne connaissons, pour le lecteur, d'autre moyen de réparer une semblable perte, que de recourir, malgré sa rareté, à l'édition originale.

brûle. » — « Peureux! répond Desmoulins; avez-vous oublié ce passage de l'Écriture, *Edamus et bibamus*, *cras enim moriemur*. Buvons et mangeons, car nous mourrons demain. » Cependant, quand il vit la mort de près, toute sa philosophie ne put en rien lui en diminuer l'horreur. Son courage, comme écrivain, n'en est peut-être que plus remarquable. S'il ne fit point le 9 thermidor, il le prépara; il mit à nu l'âme du tyran en qui il se plaisait à ne voir qu'un ami donné par le collége. Sa véritable amie, son amie inséparable, puisque la mort devait bientôt les réunir, c'était sa femme. « Cette jeune femme (nous copions M. Lacrételle), à laquelle il devait son retour à la pitié, ne voulut point de celle des tyrans. Elle errait à toute heure autour de la prison de son mari; elle faisait de vaines tentatives; elle voulut exciter un soulèvement pour le délivrer. Bientôt son désespoir passa pour une conspiration. On lui donna pour complices le général Arthur-Dillon et la plupart des suspects enfermés à Paris. Un nouveau crime fut inventé; on l'appela la conspiration des prisons. La veuve courageuse de Camille Desmoulins fut condamnée. On l'associa sur la fatale charrette avec les ennemis de son époux, avec les plus vils restes du parti d'Hébert, tels que Chaumette, les deux Grammont, et le prêtre parjure Gobel. Elle mourut comme Charlotte Corday, comme madame Roland. »

En épousant Camille, qui n'avait rien que le revenu précaire de sa plume, mademoiselle Duplessis (c'est son nom de famille) lui apporta quatre mille livres de rentes. Leur union était parfaite et leur intérieur heureux ; mais, fière du talent de son mari pour écrire, madame Desmoulins excita encore une disposition habituelle et qui devait les entraîner dans une perte commune. La lettre touchante que Camille lui adressa avant d'aller à l'échafaud, prend place à la fin de cette notice. Il en existe deux expéditions de sa main qui ne présentent dans la rédaction que de légères différences. L'une a été remise à M. Paré ; un chef au ministère de l'intérieur possède l'autre.

Camille Desmoulins n'avait pu approfondir les auteurs qu'il cite le plus familièrement (1). Mais

---

(1) Il connaissait la Bible à peu près comme le frère *Gerundio* que met en scène le père *de la Isla*. Il en torturait le texte, selon le besoin de citations bouffonnes qu'il se plaisait à lui emprunter. On l'a vu transporté d'aise à la découverte d'un passage d'Ézéchiel où il assurait que la révolution était prédite mot pour mot.

Voici un des nombreux exemples de l'originalité cynique de son style : « On ne vous soupçonne pas, dit-il, d'être un royaliste outré. Je ne laisse pas d'excuser dans un grand nombre la superstition pour la royauté : il y a des gens si petits, que P.... aura beau leur crier dans tous ses numéros, Levons-nous ! ils ne se lèveront jamais ; ils aiment mieux rester le cul par terre. Pour moi, j'ai pitié de cette portion de l'espèce humaine. »

personne n'en a fait des applications plus originales, et quelquefois plus heureuses ; ce qui serait pédanterie chez un autre, est le plus souvent grâce chez lui. Il a quelque chose de la manière de Beaumarchais ; mais celui-ci calcule ses moyens et les effets qu'il peut produire. Desmoulins se laissant entraîner, il arrive que le goût lui manque ; et, chez les écrivains révolutionnaires le manque de goût devient du cynisme. Le sentiment des convenances lui est si étranger, que c'est dans un discours de *la Lanterne* aux Parisiens qu'il rend hommage à l'auteur des Études de la Nature : « Je voudrais, dit *la Lanterne*, voir la Commune de Paris représentée par des citoyens tels que Bernardin-de-Saint-Pierre. Comment se peut-il que les honneurs n'aillent pas chercher au fond de sa retraite cet homme de lettres si modeste, ce sage qui fait tant aimer la nature ? ô Vertu ! resteras-tu toujours sans honneurs ? » Si le peintre de l'Arcadie a eu connaissance, dans le temps, de cette invitation de *la Lanterne*, nous doutons qu'il l'ait trouvée assez séduisante pour abandonner sa retraite. Mais celui qu'une imagination fougueuse précipita dans le tourbillon révolutionnaire et qui pourtant, de son propre aveu, ne put jamais lire Paul et Virginie sans verser des larmes ; ce Camille Desmoulins, on croit pouvoir le dire, n'était pas un méchant.

LE

VIEUX CORDELIER,

JOURNAL RÉDIGÉ

PAR CAMILLE DESMOULINS,

DÉPUTÉ A LA CONVENTION, ET DOYEN DES JACOBINS.

VIVRE LIBRE, OU MOURIR.

N°. Ier.

Quintidi frimaire, 2e. décade, l'an II de la république une et indivisible.

Dès que ceux qui gouvernent seront haïs, leurs concurrens ne tarderont pas à être admirés.

(MACHIAVEL.)

O PITT (1)! je rends hommage à ton génie! Quels nouveaux débarqués de France en Angleterre t'ont donné de si bons conseils, et des moyens si sûrs de perdre ma patrie? Tu as vu que tu échouerais éternellement contre

---

(1) O Pitt! *Ab Jove principium*. C'était le langage obligé du temps. La Convention avait déclaré Pitt l'ennemi du genre humain.

Camille s'exprime un peu plus judicieusement quand il dit, n°. 7 : « Je me suis convaincu que les animosités, l'amour-propre et l'intempérance de langue avaient plus nui à la république que le mulet chargé d'or de Philippe. »

(*Note des éditeurs.*)

elle, si tu ne t'attachois à perdre, dans l'opinion publique, ceux qui, depuis cinq ans, ont déjoué tous tes projets. Tu as compris que ce sont ceux qui t'ont toujours vaincu qu'il fallait vaincre; qu'il fallait faire accuser de corruption précisément ceux que tu n'avais pu corrompre, et d'attiédissement ceux que tu n'avais pu attiédir. Avec quels succès, depuis la mort de Marat, tu as poussé les travaux du siége de leur réputation, contre ses amis, ses preux compagnons d'armes, et le navire Argo des vieux Cordeliers!

C'est hier surtout, à la séance des Jacobins, que j'ai vu tes progrès avec effroi, et que j'ai senti toute ta force, même au milieu de nous. J'ai vu, dans ce berceau de la liberté, un Hercule près d'être étouffé par tes serpens tricolores. Enfin, les bons citoyens, les vétérans de la révolution, ceux qui en ont fait les cinq campagnes, depuis 1789, ces vieux amis de la liberté, qui, depuis le 12 juillet, ont marché entre les poignards et les poisons des aristocrates et des tyrans, les fondateurs de la république, en un mot, ont vaincu. Mais que cette victoire même leur laisse de douleur, en pensant qu'elle a pu être disputée si long-temps dans les Jacobins! La victoire nous est restée, parce qu'au milieu de tant de ruines de réputations colossales de civisme, celle de Robespierre est debout; parce qu'il a donné la main à son émule de patriotisme, notre président perpétuel des anciens Cordeliers, notre Horatius Coclès qui, seul, avait soutenu sur le pont tout l'effort de Lafayette et de ses quatre mille Parisiens assiégeant Marat, et qui semblait maintenant terrassé par le parti de l'étranger. Déjà fort du terrain gagné pendant la maladie et l'absence de Danton, ce parti, dominateur insolent dans la société, au milieu

des endroits les plus touchans, les plus convaincans de sa justification, dans les tribunes, huait, et dans le sein de l'assemblée, secouait la tête, et souriait de pitié, comme au discours d'un homme condamné par tous les suffrages. Nous avons vaincu cependant, parce qu'après le discours foudroyant de Robespierre dont il semble que le talent grandisse avec les dangers de la république, et l'impression profonde qu'il avait laissée dans les âmes, il était impossible d'oser élever la voix contre Danton, sans donner, pour ainsi dire, une quittance publique des guinées de Pitt. Robespierre, les oisifs que la curiosité avait amenés hier à la séance des Jacobins, et qui ne cherchaient qu'un orateur et un spectacle, en sont sortis ne regrettant plus ces grands acteurs de la tribune, Barnave et Mirabeau, dont tu fais oublier souvent le talent de la parole. Mais la seule louange digne de ton cœur, est celle que t'ont donnée tous les vieux Cordeliers, ces glorieux confesseurs de la liberté, décrétés par le Châtelet et par le tribunal du sixième arrondissement, et fusillés au Champ-de-Mars. Dans tous les autres dangers dont tu as délivré la république, tu avais des compagnons de gloire; hier, tu l'as sauvée seul.

Le nocher, dans son art, s'instruit pendant l'orage.

Je me suis instruit hier; j'ai vu le nombre de nos ennemis; leur multitude m'arrache de l'hôtel des Invalides, et me ramène au combat. Il faut écrire; il faut quitter le crayon lent de l'histoire de la révolution, que je traçais au coin du feu, pour reprendre la plume rapide et haletante du journaliste, et suivre, à bride abattue le torrent révolutionnaire. Député consultant que personne ne consultait plus depuis le 3 juin, je sors de mon cabinet et de ma chaise à bras, où j'ai eu tout le loisir de

suivre, par le menu, le nouveau système de nos ennemis dont Robespierre ne vous a présenté que les masses, et que ses occupations au comité de salut public ne lui ont pas permis d'embrasser, comme moi, dans son entier. Je sens de nouveau ce que je disois, il y a un an, combien j'ai eu tort de quitter la plume périodique, et de laisser le temps à l'intrigue de frelater l'opinion des départemens, et de corrompre cette mer immense par une foule de journaux, comme par autant de fleuves qui y portoient sans cesse des eaux empoisonnées. Nous n'avons plus de journal qui dise la vérité, du moins toute la vérité. Je rentre dans l'arène avec toute la franchise et le courage qu'on me connaît.

Nous nous moquions, il y a un an, avec grande raison, de la prétendue liberté des Anglais, qui n'ont pas la liberté indéfinie de la presse; et cependant quel homme de bonne foi osera comparer aujourd'hui la France à l'Angleterre, pour la liberté de la presse! Voyez avec quelle hardiesse le *Morning Chronicle* attaque Pitt et les opérations de la guerre? Quel est le journaliste, en France, qui osât relever les bévues de nos comités, et des généraux, et des jacobins, et des ministres, et de la commune, comme l'opposition relève celle du ministère britannique? Et moi Français, moi Camille Desmoulins, je ne serai pas aussi libre qu'un journaliste anglais! je m'indigne à cette idée. Qu'on ne dise pas que nous sommes en révolution, et qu'il faut suspendre la liberté de la presse pendant la révolution. Est-ce que l'Angleterre, est-ce que toute l'Europe n'est pas aussi en état de révolution. Les principes de la liberté de la presse sont-ils moins sacrés à Paris qu'à Londres où Pitt doit avoir une si grande peur de la lumière! Je l'ai dit, il y a cinq

ans, ce sont les fripons qui craignent les réverbères. Est-ce que, lorsque, d'une part, la servitude et la vénalité tiendront la plume, et de l'autre, la liberté et la vertu, il peut y avoir le moindre danger que le peuple, juge dans ce combat, puisse passer du côté de l'esclavage? Quelle injure ce serait faire à la raison humaine, que de l'appréhender! Est-ce que la raison peut craindre le duel de la sottise? Je le répète, il n'y a que les contre-révolutionnaires, il n'y a que les traîtres, il n'y a que Pitt, qui puissent avoir intérêt à défendre, en France, la liberté même indéfinie de la presse; et la liberté, la vérité, ne peuvent jamais craindre l'écritoire de la servitude et du mensonge.

Je sais que, dans le maniement des grandes affaires, il est permis de s'écarter des règles austères de la morale; cela est triste, mais inévitable. Les besoins de l'État et la perversité du cœur humain rendent une telle conduite nécessaire, et ont fait de sa nécessité la première maxime de la politique. Si un homme en place s'avisait de dire tout ce qu'il pense, tout ce qu'il sait, il exposerait son pays à une perte certaine. Que les bons citoyens ne craignent donc point les écarts et l'intempérance de ma plume. J'ai la main pleine de vérités, et je me garderai bien de l'ouvrir en entier; mais j'en laisserai échapper assez pour sauver la France et la République, une et indivisible.

Mes collègues ont tous été si occupés et emportés par le tourbillon des affaires, les uns dans des comités, les autres dans des missions, que le temps leur a manqué pour lire, je dirai presque pour méditer. Moi qui n'ai été d'aucune mission, d'aucun comité où l'on eût quelque chose à faire; qui, au milieu de cette surcharge de

travaux de tous mes collègues montagnards, pour l'affermissement de la République, ai composé, presque à moi seul (qu'ils me passent l'expression), leur comité de lecteurs et de penseurs, me sera-t-il permis, au bout d'un an, de leur présenter le rapport de ce comité, de leur offrir les leçons de l'histoire, le seul maître, quoi qu'on en dise, de l'art de gouverner, et de leur donner les conseils que leur donneraient Tacite et Machiavel, les plus grands politiques qui aient jamais existé.

N°. II.

Décadi 20 frimaire, l'an II de la République, une et indivisible.

On me reprochait sans cesse mon silence, et peu s'en fallait qu'on ne m'en fît un crime. Mais si c'est mon opinion, et non des flagorneries qu'on me demande, à quoi eût-il servi de parler, pour dire à un si grand nombre de personnes. Vous êtes des insensés ou des contre-révolutionnaires, de me faire ainsi deux ennemis irréconciliables, l'amour-propre piqué, et la perfidie dévoilée, et de les déchaîner contre moi en pure perte, et sans profit pour la République; car les insensés ne m'auraient pas cru, et je n'aurais pas changé les traîtres? La vérité a son point de maturité, et elle était encore trop verte. Cependant je suis honteux d'être si long-temps poltron. Le silence de la circonspection peut commander aux autres citoyens, ses devoirs le défendent à un représentant. Soldat rangé en bataille, avec mes collègues, au-

tour de la tribune, pour dire, sans crainte, ce que je crois de plus utile au Peuple français, me taire serait déserter. Aussi bien ce que j'ai fait, ce que j'ai écrit, depuis cinq ans, pour la révolution; mon amour inné pour le gouvernement républicain, seule constitution qui convienne à quiconque n'est pas indigne du nom d'homme; deux frères, les seuls que j'avais, tués en combattant pour la liberté, l'un au siége de Maëstricht, et l'autre dans la Vendée, et ce dernier coupé en morceaux, par la haine que les royalistes et les prêtres portent à mon nom; tant de titres à la confiance des patriotes, écartent de moi tout soupçon; et quand je vais visiter les plaies de l'État, je ne crains point que l'on confonde avec le stylet de l'assassin la sonde du chirurgien.

Dès le premier mois de notre session, il y a plus d'un an, j'avais bien reconnu quel serait désormais le plus grand danger, disons mieux, le seul danger de la République, et je m'exprimais dans un discours distribué à la Convention, contre son décret du 27 octobre, rendu sur la motion de Gensonné, qui excluait les membres de toutes les fonctions publiques pendant six ans, piége grossier des Girondins. Il ne reste plus à nos ennemis d'autre ressource que celle dont usa le sénat de Rome, quand, voyant le peu de succès de toutes ses batteries contre les Gracques, il s'avisa, dit Saint-Réal, de cet expédient pour perdre les patriotes : ce fut d'engager un Tribun d'enchérir sur tout ce que proposerait Gracchus; et à mesure que celui-ci ferait quelque motion populaire, de tâcher d'en faire une bien plus populaire encore, et de tuer ainsi les principes et le patriotisme par les principes et le patriotisme poussés jusqu'à l'extravagance. Le jacobin Gracchus propo-

sait-il le repeuplement et le partage de deux ou trois villes conquises, le ci-devant feuillant Drusus proposait d'en partager douze. Gracchus mettait-il le pain à 16 sous, Drusus mettait à 8 le *maximum*. Ce qui lui réussit si bien, que, dans peu, le *forum* trouvant que Gracchus n'était plus à la hauteur, et que c'était Drusus qui allait au pas, se refroidirent pour leur véritable défenseur qui, une fois dépopularisé, fut assommé d'un coup de chaise par l'aristocrate Scipion Nasica, dans la première insurrection morale.

J'étais tellement convaincu que ce n'est que de ce côté qu'on pourrait entamer les patriotes et la république, qu'un jour me trouvant au comité de défense générale, au milieu de tous les docteurs Brissotins et Girondins, au moment de la plus grande déflagration de leur colère contre Marat, et feignant de croire à leur amour pour la liberté : « Vous direz tout ce qu'il vous plaira, interrompis-je ; Marat, contre qui vous demandez un décret d'accusation, est peut-être le seul homme qui puisse sauver la République, d'un côté dont personne ne se doute, et qui est cependant la seule brèche praticable pour la contre-révolution. » A ce mot de brèche praticable pour la contre-révolution, vous eussiez-vu Guadet, Brissot, Gensonné, qui d'ailleurs affectaient beaucoup de mépris pour mes opinions politiques, montrer, en croisant les bras tous à la fois, qu'ils renonçaient à la parole qu'auparavant ils s'étaient disputée, pour apprendre quel était ce côté faible de la place où Marat était notre seul retranchement, et me dire avec empressement de m'expliquer. Il était une heure ou deux. Le comité de défense générale était garni, en ce moment, d'un assez grand nombre de députés, et je ne doute pas

qu'il ne se trouve de mes collègues qui se rappellent très-bien cette conversation.

« Il n'y a qu'à rire de vos efforts, leur dis-je, contre la montagne, tant que vous nous attaquerez par le marais et le côté droit. On ne peut nous prendre que par les hauteurs, et en s'emparant du sommet comme d'une redoute ; c'est à dire en captant les suffrages d'une multitude imprudente, inconstante, par des motions plus populaires encore que celles des vieux cordeliers, en suscitant des patriotes plus chauds que nous, et de plus grands prophètes que Marat. Pitt commence à s'en douter, et je le soupçonne de nous avoir envoyé à la barre ces deux députations qui vinrent dernièrement avec des pétitions, telles que nous-mêmes, de la cime de la montagne, paraissions tous des modérés, en comparaison. Ces pétitions, l'une, je crois, des boulangers, et l'autre de je ne me souviens pas quelle section, avaient d'abord été extrêmement applaudies des tribunes. Heureusement nous avons Marat qui, par sa vie souterraine et ses travaux infatigables, est regardé comme le maximum du patriotisme, et a cette possession d'état si bien établie, qu'il semblera toujours au peuple, qu'au delà de ce que propose Marat, il ne peut y avoir que délire et extravagances, et qu'au delà de ses motions il faut écrire comme les géographes de l'antiquité, à l'extrémité de leurs cartes : Là, il n'y a plus de cités, plus d'habitations; il n'y a que des déserts et des sauvages, des glaces ou des volcans. Aussi, dans ces deux occasions, Marat, qui ne manque point de génie en politique, et qui a vu d'abord où tendaient ces pétitions, s'est-il empressé de les combattre ; et il n'a eu besoin que de quelques mots, et presque d'un signe de tête, pour faire retirer aux tri-

bunes leurs applaudissemens. Voilà, concluais-je, le service immense que lui seul, peut-être, est en mesure de rendre à la République. Il empêchera toujours que la contre-révolution ne se fasse en bonnets rouges, et c'est la seule manière possible de la faire. »

Aussi, depuis la mort de ce patriote éclairé et à grand caractère, que j'osais appeler, il a trois ans, le *divin* Marat, c'est la seule marche que tiennent les ennemis de la République; et j'en atteste soixante de mes collègues! Combien de fois j'ai gémi, dans leur sein, des funestes succès de cette marche! Combien de fois, depuis trois mois, je les ai entretenus, en particulier, de mes frayeurs qu'ils traitaient de ridicules, quoique depuis la révolution sept à huit volumes déposent en ma faveur que si je n'ai pas toujours bien connu les personnes, j'ai toujours bien jugé les événemens! Enfin, Robespierre, dans un premier discours dont la Convention a décrété l'envoi à toute l'Europe, a soulevé le voile. Il convenait à son courage et à sa popularité d'y glisser adroitement, comme il a fait, le grand mot, le mot salutaire, que Pitt a changé de batteries; qu'*il a entrepris de faire, par l'exagération, ce qu'il n'avait pu faire par le modérantisme, et qu'il* y avait des hommes, *patriotiquement contre-révolutionnaires*, qui travaillaient à former, comme Rolland, l'esprit public et à pousser l'opinion en sens contraire, mais à un autre extrême, également fatal à la liberté. Depuis, dans deux discours non moins éloquens, aux Jacobins, il s'est prononcé, avec plus de véhémence encore, contre les intrigans qui, par des louanges perfides et exclusives, se flattaient de le détacher de tous ses vieux compagnons d'armes, et du bataillon sacré des Cordeliers, avec lequel il avait tant de

fois battu l'armée royale. A la honte des prêtres, il a défendu le Dieu qu'ils abandonnaient lâchement. En rendant justice à ceux qui, comme le curé Meslier, abjuraient leur métier par philosophie, il a mis à leur place ces hypocrites de religion qui, s'étant faits prêtres pour faire bonne chère, ne rougissaient pas de publier eux-mêmes leur ignominie, en s'accusant d'avoir été si long-temps de vils charlatans, et venaient nous dire à la barre :

Citoyens, j'ai menti soixante ans pour mon ventre.

Quand on a trompé si long-temps les hommes, on abjure. Fort bien. Mais on cache sa honte; on ne vient pas s'en parer, et on demande pardon à Dieu et à la Nation.

Il a mis à leur place ces hypocrites de patriotisme, qui, aristocrates dans l'assemblée constituante, et évêques connus par leur fanatisme, tout à coup éclairés par la raison, montaient les premiers à l'assaut de l'église Saint-Roch, et par des farces indécentes et indignes de la majesté de la Convention, s'efforçaient de heurter tous les préjugés, et de nous présenter à l'Europe, comme un peuple d'athées, qui, sans constitution, comme sans principes, abandonnés à l'impulsion du patriote du jour, et du jacobin à la mode, proscrivaient et persécutaient tous les cultes, dans le même temps qu'ils en juraient la liberté. A la tête de ces hommes, qui, plus patriotes que Robespierre, plus philosophes que Voltaire, se moquaient de cette maxime si vraie,

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer,

on distinguait Anacharsis Cloots, l'orateur du genre hu-

main. Cloots est Prussien ; il est cousin germain de ce Proly, tant dénoncé. Il a travaillé à la *Gazette Universelle* où il a fait la guerre aux patriotes, je crois, dans le temps du Champ-de-Mars. C'est Guadet et Vergniaud qui ont été ses parrains, et l'ont fait naturaliser citoyen français, par décret de l'assemblée législative. Par reconnaissance, il a *voté*, dans les journaux, *la régence au vertueux Rolland*. Après ce vote fameux, comment peut-il prendre tous les jours effrontément place à la cime de la montagne? Le patriote Cloots, dans la grande question de la guerre, a offert 12 mille francs à la barre, en don patriotique, pour les frais de l'ouverture de la campagne, afin de faire prévaloir l'opinion de Brissot qui, comme Cloots, voulait faire la guerre au genre humain, et le municipaliser. Quoiqu'il ait des entrailles de père pour tous les hommes, Cloots semble en avoir moins pour les nègres ; car, dans le temps, il combattait pour Barnave contre Brissot, dans l'affaire des colonies ; ce qui montre une flexibilité de principes, et une prédilection pour les blancs, peu digne de l'ambassadeur du genre humain. En revanche, on ne peut donner trop d'éloges à son zèle infatigable à prêcher la République une et indivisible des quatre parties du monde, à sa ferveur de missionnaire jacobin, à vouloir guillotiner les tyrans de la Chine et du Monomotapa. Il n'a jamais manqué de dater ses lettres, depuis cinq ans, de *Paris, chef-lieu du globe* ; et ce n'est pas sa faute, si les rois de Danemarck, de Suède gardent la neutralité, et ne s'indignent pas que Paris se dise orgueilleusement la métropole de Stockholm et de Copenhague. Eh bien, c'est ce bon montagnard qui, l'autre jour, après souper, dans un accès de dévotion à la raison, et de ce qu'il ap-

pelle son *zèle pour la maison du seigneur genre humain*, courut, à onze heures du soir, éveiller, dans son premier somme, l'évêque Gobel, pour lui offrir ce qu'il appelait une couronne civique, et l'engager à se déprêtriser solennellement le lendemain à la barre de la Convention. Ce qui fut fait, et voilà comme notre Prussien Cloots (1) donnait à la France ce signal de subversion et l'exemple de courir sus à tous les sacristains.

Certes je ne suis pas un cagot, et le champion des prêtres. Tous ont gagné leurs grands revenus, en apportant aux hommes un mal qui comprend tous les autres, celui d'une servitude générale, en prêchant cette maxime de Saint-Paul, *obéissez aux tyrans*; en répondant comme l'évêque O' Neal à Jacques Ier., qui lui demandait s'il pouvait puiser dans la bourse de ses sujets, « A Dieu ne plaise que vous ne le puissiez; *vous êtes le souffle de nos narines* »; ou comme le Tellier à Louis XIV : *Vous êtes trop bon roi; tous les biens de vos sujets sont les vôtres*. On a terminé le chapitre des prêtres et de tous les cultes qui se ressemblent, et sont tous également ridicules, quand on a dit que les Tartares mangent les excrémens du grand Lama, comme des friandises sanctifiées. Il n'y a si vile tête d'ognon qui n'ait été révérée à l'égal de Jupiter. Dans le Mogol, il y a encore une vache qui reçoit plus de génuflexions que le bœuf Apis qui a sa crèche garnie de diamans,

---

(1) Le Prussien Cloots! On voit dans plusieurs numéros des *Révolutions de France et de Brabant* que Camille a été quelque temps dupe de ce charlatan qu'en ce moment il perce des traits du ridicule.

Mais l'auteur du *Vieux Cordelier* vient de nous dire qu'il n'a pas toujours bien connu les personnes.

(*Note des éditeurs.*)

et son étable voûtée des plus belles pierreries de l'Orient, ce qui doit rendre Voltaire et Rousseau moins fiers de leurs honneurs du Panthéon ; et Marc Polo nous fait voir les habitans du pays de Cardandan adorant chacun le plus vieux de la famille, et se donnant, par ce moyen, la commodité d'avoir un Dieu dans la maison et sous la main. Du moins ceux-ci ont nos principes d'égalité, et chacun est Dieu à son tour (1).

Aussi ce qui m'inquiète, c'est de ne pas m'apercevoir assez des progrès de la raison humaine parmi nous. Ce qui m'inquiète, c'est que nos médecins, politiques eux-mêmes, ne comptent pas assez sur la raison des Français, pour croire qu'elle puisse être dégagée de tout culte. Il faut à l'esprit humain malade, pour le bercer, le lit, plein de songes, de la superstition ; et à voir les processions, les fêtes qu'on institue, les autels et les saints sépulcres qui se lèvent, il me semble qu'on ne fait que changer de lit le malade, seulement on lui retire l'oreiller de l'espérance d'une autre vie. Comment le savant Cloots a-t-il pu ignorer qu'il faut que la raison et la philosophie soient devenues plus communes encore, plus populaires qu'elles ne le sont dans les départemens, pour que les malheureux, le vieillard, les femmes puissent renoncer à leurs vieux autels, et à l'espérance qui les y attache ? Comment

---

(1) Ici se trouve, en vingt lignes, un passage que notre profond respect pour la religion nous a fait un devoir de supprimer. Au milieu des misérables sarcasmes que Desmoulins a lancés contre les prêtres, il est aisé de voir que l'apostasie de Gobel l'indignait. Peut-être même ne s'abandonne-t-il ainsi contre eux à son humeur impie et satirique, que pour se faire pardonner la sévérité des reproches qu'il adresse soit à Cloots, soit à Chaumette.

(*Note des nouv. édit.*)

peut-il ignorer que la politique a besoin de ce ressort; que Trajan n'eut tant de peines à subjuguer les Daces, que parce que, disent les historiens, à l'intrépidité des barbares ils joignaient une persuasion plus intime de l'existence du palais d'Odin, où ils recevraient, à table, le prix de leur valeur. Comment peut-il ignorer que la liberté elle-même ne saurait se passer de cette idée d'un Dieu rémunérateur, et qu'aux Thermopyles, le célèbre Léonidas exhortoit ses trois cents Spartiates, en leur promettant le brouet noir, la salade et le fromage chez Pluton, *apud inferos cœnaturi*! Comment peut-il ignorer que la terreur de l'armée victorieuse de Gabinius ne fut pas assez forte pour contenir le peuple d'Alexandrie, qui faillit exterminer ses légions, à la vue d'un chat tué par un soldat romain! Et dans le fameux soulèvement des paysans de Suède contre Gustave Ericson, toute leur pétition se réduisait à ce point :« Qu'on nous rende nos cloches (1)». Ces exemples prouvent avec quelle circonspection on doit toucher au culte. Pour moi, je l'ai dit, le jour même où je vis Gobel venir à la barre avec sa double croix, qu'on portait en triomphe devant le philosophe Anaxagoras, si ce n'était pas un crime de lèse-montagne de soupçonner un président des Jacobins et un procureur de la Commune, tels que Cloots et Chaumette, je serais tenté de croire, qu'à la nouvelle de Barrère du 21 septembre, *la Vendée n'existe plus*,

---

(1) *Qu'on nous rende nos cloches.* Un autre Camille, le vertueux *Camille* Jordan plaida aussi la cause de la religion; peu s'en fallut qu'il ne portât sa tête sur l'échafaud. Il ne fut que proscrit. Il est curieux de rapprocher les hommes et les époques. (*Note des nouv. éditeurs.*)

le roi de Prusse s'est écrié douloureusement, « Tous nos efforts échoueront donc contre la République, puisque le noyau de la Vendée est détruit », et que l'adroit Lucchesini, pour le consoler, lui aura dit : « Héros invincible, j'imagine une ressource ; laissez-moi faire. Je paierai quelques prêtres pour se dire charlatans ; j'enflammerai le patriotisme des autres, pour faire une pareille déclaration. Il y a, à Paris, deux fameux patriotes qui seront très-propres, par leurs talens, leur exagération, et leur système religieux bien connu, à nous seconder, et à recevoir nos impressions. Il n'est question que de faire agir nos amis, en France, auprès des deux grands philosophes, Anacharsis et Anaxagoras, de mettre en mouvement leur bile, et d'éblouir leur civisme par la riche conquête des sacristies. » J'espère que Chaumette ne se plaindra pas de ce numéro, et le marquis de Lucchesini ne peut parler de lui en termes plus honorables. « Anacharsis et Anaxagoras croiront pousser à la roue de la raison, tandis que ce sera à celle de la contre-révolution ; et bientôt, au lieu de laisser mourir en France, de vieillesse et d'inanition, le Papisme, prêt à rendre le dernier soupir, sans procurer à nos ennemis aucun avantage, puisque le trésor des sacristies ne pouvait échapper à Cambon, par la persécution et l'intolérance contre ceux qui voudraient messer et être messés, je vous réponds de faire passer force recrues constitutionnelles à Lescure et à la Roche-Jacquelin. »

N°. III.

Quintidi frimaire, 3e. décade, l'an II de la république, une et indivisible.

Une différence entre la monarchie et la république, qui suffirait seule pour faire repousser avec horreur, par les gens de bien, le gouvernement monarchique, et lui faire préférer la république, quoi qu'il en coûte pour l'établir, c'est que si, dans la démocratie, le peuple peut être trompé, du moins c'est la vertu qu'il aime, c'est le mérite qu'il croit élever aux places, au lieu que les coquins sont l'essence de la monarchie. Les vices, les pirateries et les crimes qui sont la maladie des républiques, sont la santé des monarchies. Le cardinal de Richelieu l'avoue dans son testament politique, où il pose en principe, que le *roi doit éviter de se servir des gens de bien*. Avant lui, Salluste avait dit (1) : *Les rois ne sauraient se passer des fripons, et, au contraire, ils doivent avoir peur et se méfier de la probité*. Ce n'est donc que dans la démocratie que le bon citoyen peut raisonnablement espérer de voir cesser le triomphe de l'intrigue et du crime ; et pour cela le peuple n'a besoin que d'être éclairé : c'est pourquoi, afin que le règne d'Astrée revienne, je reprends la plume,

---

(1) *Salluste*. Personne n'ignore l'exclamation que place cet historien dans la bouche de Jugurtha en s'adressant aux fiers républicains de Rome : *Urbem venalem, si emptorem inveniat !* ville qui pour se vendre n'attend qu'un acheteur.

(*Note des éditeurs.*)

et je veux aider le père Duchesne à éclairer mes concitoyens, et à répandre les semences du bonheur public.

Il y a encore cette différence entre la monarchie et la république, que les règnes des plus méchans empereurs, Tibère, Claude, Néron, Caligula, Domitien, eurent d'heureux commencemens. Tous les règnes ont la *joyeuse entrée*.

C'est par ces réflexions que le patriote répond d'abord au royaliste, riant sous cape de l'état présent de la France, comme si cet état violent et terrible devait durer : Je vous entends, messieurs les royalistes, narguer tout bas les fondateurs de la république, et comparer le temps de la Bastille. Vous comptez sur la franchise de ma plume, et vous vous faites un plaisir malin de la suivre, esquissant fidèlement le tableau de ce dernier semestre. Mais je saurai tempérer votre joie, et animer les citoyens d'un nouveau courage. Avant de mener le lecteur aux Breteaux, et sur la place de la Révolution, et de les lui montrer inondés du sang qui coula, pendant ces six mois, pour l'éternel affranchissement d'un peuple de vingt-cinq millions d'hommes, et non encore lavés par la liberté et le bonheur public, je vais commencer par reporter les yeux de mes concitoyens sur les règnes des Césars, et sur ce fleuve de sang, sur cet égoût de corruption et d'immondices coulant perpétuellement sous la monarchie.

Muni de ce numéro préliminaire, le souscripteur, fût-il doué de la plus grande sensibilité, se soutiendra facilement, pendant la traversée qu'il entreprend avec moi de ce période de la révolution. Dans le combat à mort que se livrent, au milieu de nous, la république et la monarchie, et dans la nécessité que l'une ou l'autre remportât

une victoire sanglante, qui pourra gémir du triomphe de la république, après avoir vu la description que l'histoire nous a laissée du triomphe de la monarchie; après avoir jeté un coup d'œil sur la copie ébauchée et grossière des tableaux de Tacite, que je vais présenter à l'honorable cercle de mes abonnés?

« Après le siége de Pérouse, disent les historiens, malgré la capitulation, la réponse d'Auguste fut : « Il vous faut tous périr. » Trois cents des principaux citoyens furent conduits à l'hôtel de Jules César, et là, égorgés le jour des ides de mars; après quoi le reste des habitans fut passé pêle-mêle au fil de l'épée, et la ville, une des plus belles de l'Italie, réduite en cendres, et autant effacée qu'Herculanum de la surface de la terre. *Il y avait anciennement à Rome*, dit Tacite, *une loi qui spécifiait les crimes d'état et de lèse-majesté, et portait peine capitale. Ces crimes de lèse-majesté, sous la république, se réduisaient à quatre sortes : si une armée avait été abandonnée dans un pays ennemi; si l'on avait excité des séditions; si les membres des corps constitués avaient mal administré les affaires et les deniers publics; si la majesté du peuple romain avait été avilie. Les empereurs n'eurent besoin que de quelques articles additionnels à cette loi pour envelopper et les citoyens et les cités entières dans la proscription. Auguste fut le premier extendeur de cette loi de lèse-majesté, dans laquelle il comprit les écrits qu'il appelait contre-révolutionnaires* (1). Sous ses successeurs, et bientôt les

(1) Je préviens que ce numéro n'est, d'un bout à l'autre, qu'une traduction littérale des historiens. J'ai cru inutile de le surcharger des citations. Toutefois, au risque de passer pour pédant, je citerai, parfois, le texte, afin d'ôter tout prétexte à la malignité d'empoisonner

extensions n'eurent plus de bornes. Dès que des propos furent devenus des crimes d'État, de là il n'y eut qu'un pas pour changer en crimes les simples regards, la tristesse, la compassion, les soupirs, le silence même.

» Bientôt ce fut un crime de lèse-majesté ou de contre-révolution à la ville de Nursia, d'avoir élevé un monument à ses habitans, morts au siége de Modène, en combattant cependant sous Auguste lui-même, mais parce qu'alors Auguste combattait avec Brutus, et Nursia eut le sort de Pérouse.

» Crime de contre-révolution à Libon Drusus d'avoir demandé aux diseurs de bonne aventure, s'il ne posséderait pas un jour de grandes richesses. Crime de contre-révolution au journaliste Cremutius Cordus, d'avoir appelé Brutus et Cassius les derniers des Romains. Crime de contre-révolution à un des descendans de Cassius,

---

mes phrases, et de prétendre ainsi que ma traduction d'un auteur mort il y a quinze cents ans est un crime de contre-révolution. Voici le passage. Tacit. Annales, liv. 1, ch. 72. *Nam legem majestatis reduxerat, cui nomen apud veteres idem, sed alia in judicium veniebant : si quis proditione exercitum, aut plebem seditionibus, denique malè gestâ Respublicâ, majestatem Populi Romani minuisset. Facta arguebantur, dicta impunè erant. Primus Augustus cognitionem de famosis libellis specie legis ejus tractavit.*

J'ajoute que Marat, dont l'autorité est presque sacrée, d'après les honneurs divins qu'on rend à sa mémoire, pensait absolument comme Tacite sur cette matière. Voici comme s'exprimait Marat, à la tribune de la Convention, dans la séance du 7 janvier, à l'occasion d'un réquisitoire d'Anaxagoras Chaumette, contre je ne sais quel article de feu Charles Villette, inséré dans la Chronique: *Toute citation devant un tribunal pour une opinion est une injustice. On ne peut citer, en ce cas, un citoyen, que devant le public. Et quand cette citation s'adresse à un représentant du peuple, c'est une infâme violation. Je demande que le procureur de la Commune soit traduit à la barre, pour avoir attenté à la liberté de la presse, etc.*

d'avoir chez lui un portrait de son bisaïeul. Crime de contre-révolution à Mamercus Scaurus, d'avoir fait une tragédie où il y avait tel vers à qui l'on pouvait donner deux sens. Crime de contre-révolution à Torquatus Silanus, de faire de la dépense. Crime de contre-révolution à Petreïus, d'avoir eu un songe sur Claude. Crime de contre-révolution à Appius Silanus, de ce que la femme de Claude avait eu un songe sur lui. Crime de contre-révolution à Pomponius, parce qu'un ami de Séjan était venu chercher un asile dans une de ses maisons de campagne. Crime de contre-révolution d'être allé à la garde-robe sans avoir vidé ses poches, et en conservant dans son gilet un jeton à face royale, ce qui était un manque de respect à la figure sacrée des tyrans. Crime de contre-révolution, de se plaindre des malheurs du temps, car c'était faire le procès du gouvernement. Crime de contre-révolution de ne pas invoquer le génie divin de Caligula. Pour y avoir manqué, grand nombre de citoyens furent déchirés de coups, condamnés aux mines ou aux bêtes, quelques-uns même sciés par le milieu du corps. Crime de contre-révolution à la mère du consul Fusius Geminus, d'avoir pleuré la mort funeste de son fils.

» Il fallait montrer de la joie de la mort de son ami, de son parent, si l'on ne voulait s'exposer à périr soi-même. Sous Néron, plusieurs dont il avait fait mourir les proches allaient en rendre grâces aux dieux ; ils illuminaient. Du moins il fallait avoir un air de contentement, un air ouvert et calme. On avait peur que la peur même ne rendît coupable.

» Tout donnait de l'ombrage au tyran. Un citoyen avait-il de la popularité ; c'était un rival du prince, qui pouvait

susciter une guerre civile. *Studia civium in se verteret et si multi idem audeant, bellum esse.* Suspect (1).

» Fuyait-on au contraire la popularité, et se tenait-on au coin de son feu ; cette vie retirée vous avait fait remarquer, vous avait donné de la considération. *Quantò metu occultior, tantò famæ adeptus.* Suspect.

---

(1) *Suspect.* Voici la nomenclature des suspects, d'après Anaxagoras Chaumette.

« Sont suspects, et il faut arrêter comme tels : 1°. ceux qui, dans les assemblées du peuple, arrêtent son énergie par des discours artificieux, des cris turbulens, des murmures ; 2°. ceux qui, plus prudens, parlent mystérieustment des malheurs de la république, s'apitoient sur le sort du peuple et sont toujours à répandre de mauvaises nouvelles avec une douleur affectée ; 3°. ceux qui ont changé de conduite et de langage suivant les événemens, qui, muets sur les crimes des royalistes, des fédéralistes, déclament avec emphase contre les fautes légères des patriotes, et affectent, pour paraître républicains, cette sévérité, cette austérité étudiées, qui se démentent dès qu'il s'agit d'un modéré ou d'un aristocrate ; 4°. ceux qui plaignent les fermiers ou marchands avides contre lesquels la loi est obligée de prendre des mesures; 5°. ceux qui, ayant toujours les mots de liberté, république et patrie sur les lèvres, fréquentent les ci-devant nobles, les prêtres contre-révolutionnaires, les aristocrates, les Feuillans, les modérés, et s'intéressent à leur sort ; 6°. ceux qui n'ont pris aucune part active dans tout ce qui intéresse la révolution, et qui, pour s'en disculper, font valoir le payement des contributions, leurs dons patriotiques, leur service dans la garde nationale, par remplacement ou autrement ; 7°. ceux qui ont reçu avec indifférence la constitution républicaine, et ont fait part de fausses craintes sur son établissement et sa durée ; 8°. ceux qui n'ayant rien fait contre la liberté, n'ont rien fait pour elle ; 9°. ceux qui ne fréquentent pas leurs sections, et qui donnent pour excuse qu'ils ne savent pas parler et que leurs affaires les en empêchent ; 10°. ceux qui parlent avec mépris des autorités constituées, des signes de la loi, des sociétés populaires et des défenseurs de la liberté ; 11°. ceux qui ont signé des pétitions contre-révolutionnaires, ou fréquenté des sociétés ou clubs anti-civiques, etc., etc.

(*Note des éditeurs.*)

» Étiez-vous riche; il y avait un péril imminent que le peuple ne fût corrompu par vos largesses. *Auri vim atque opes Plauti principi infensas.* Suspect.

» Étiez-vous pauvre; comment donc! invincible empereur, il faut surveiller de plus près cet homme. Il n'y a personne d'entreprenant comme celui qui n'a rien. *Syllam inopem, undè præcipuam audaciam.* Suspect.

» Étiez-vous d'un caractère sombre, mélancolique, ou mis en négligé; ce qui vous affligeait, c'est que les affaires publiques allaient bien. *Hominem bonis publicis mœstum.* Suspect.

» Si, au contraire, un citoyen se donnait du bon temps et des indigestions, il ne se divertissait que parce que l'empereur avait eu cette attaque de goutte qui heureusement ne serait rien; il fallait lui faire sentir que sa majesté était encore dans la vigueur de l'âge. *Reddendam pro intempestivâ licentiâ mœstam et funebrem noctem quâ sentiat vivere Vitellium et imperare.* Suspect.

» Était-il vertueux et austère dans ses mœurs; bon! nouveau Brutus, qui prétendait par sa pâleur et sa perruque de jacobin, faire la censure d'une cour aimable et bien frisée. *Gliscere æmulos Brutorum vultûs rigidi et tristis quo tibi lasciviam exprobrent.* Suspect.

» Était-ce un philosophe, un orateur ou un poëte; il lui convenait bien d'avoir plus de renommée que ceux qui gouvernaient! Pouvait-on souffrir qu'on fît plus d'attention à l'auteur, aux quatrièmes, qu'à l'empereur dans sa loge grillée? *Virginium et Rufum claritudo nominis.* Suspect.

» Enfin, s'était-on acquis de la réputation à la guerre; on n'en était que plus dangereux par son talent. Il y a de la ressource avec un général inepte. S'il est traître, il ne peut pas si bien livrer une armée à l'ennemi, qu'il n'en

revienne quelqu'un. Mais un officier du mérite de Corbulon ou d'Agricola, s'il trahissait, il ne s'en sauverait pas un seul. Le mieux était de s'en défaire : Au moins, Seigneur, ne pouvez-vous vous dispenser de l'éloigner promptement de l'armée. *Multa militari famâ metum fecerat.* Suspect.

» On peut croire que c'était bien pis, si on était petit-fils ou allié d'Auguste : on pouvait avoir un jour des prétentions au trône. *Nobilem et quod tunc spectaretur è Cæsarum posteris!* Suspect.

» Et tous ces suspects, sous les empereurs, n'en étaient pas quittes, comme chez nous, pour aller aux Madelonnettes, aux Irlandais, ou à Sainte-Pélagie. Le prince leur envoyait l'ordre de faire venir leur médecin ou leur apothicaire, et de choisir, dans les vingt-quatre heures, le genre de mort qui leur plairait le plus. *Missus centurio qui maturaret eum.* »

C'est ainsi qu'il n'était pas possible d'avoir aucune qualité, à moins qu'on n'en eût fait un instrument de la tyrannie, sans éveiller la jalousie du despote, et sans s'exposer à une perte certaine. C'était un crime d'avoir une grande place, ou d'en donner sa démission ; mais le plus grand de tous les crimes était d'être incorruptible. Néron avait tellement détruit tout ce qu'il y avait de gens de bien, qu'après s'être défait de Thrasea et de Soranus il se vantait d'avoir aboli jusqu'au nom de la vertu sur la terre. Quand le sénat les avait condamnés, l'empereur lui écrivait une lettre de remercîment de ce qu'il avait fait périr *un ennemi de la république*; de même qu'on avait vu le tribun Clodius élever un *autel à la liberté* sur l'emplacement de la maison rasée de Cicéron, et le peuple crier : *Vive la liberté!*

L'un était frappé à cause de son nom ou de celui de ses ancêtres; un autre, à cause de sa belle maison d'Albe;

Valerius Asiaticus, à cause que ses jardins avaient plu à l'impératrice ; Statilius, à cause que son visage lui avait déplu ; et une multitude, sans qu'on en pût deviner la cause. Toranius, le tuteur, le vieux ami d'Auguste, était proscrit par son pupille, sans qu'on sût pourquoi, sinon qu'il était homme de probité, et qu'il aimait sa patrie. Ni la préture, ni son innocence ne purent garantir Quintus Gellius des mains sanglantes de l'exécuteur ; et cet Auguste, dont on a tant vanté la clémence, lui arrachait les yeux de ses propres mains. On était trahi et poignardé par ses esclaves, ses ennemis ; et si on n'avait point d'ennemi, on trouvait pour assassin un hôte, un ami, un fils. En un mot, sous ces règnes, la mort naturelle d'un homme célèbre, ou seulement en place, était si rare, que cela était mis dans les gazettes comme un événement, et transmis par l'historien à la mémoire des siècles. « Sous ce consulat, dit » notre annaliste, il y eut un pontife, Pison, qui mourut » dans son lit, ce qui parut tenir du prodige. »

La mort de tant de citoyens innocens et recommandables semblait une moindre calamité que l'insolence et la fortune scandaleuse de leurs meurtriers et de leurs dénonciateurs. Chaque jour, le délateur sacré et inviolable faisait son entrée triomphale dans le palais des morts, en recueillait quelque riche succession. Tous ces dénonciateurs se paraient des plus beaux noms, se faisaient appeler Cotta, Scipion, Régulus, Cassius, Severus. La délation était le seul moyen de parvenir, et Régulus fut fait trois fois consul pour ses dénonciations. Aussi tout le monde se jetait-il dans une carrière des dignités si large et si facile, et pour se signaler par un début illustre, et faire ses caravanes de délateur, le marquis Serenus intentait une accusation de contre-révolution contre son vieux père, déjà

exilé ; après quoi, il se faisait appeler fièrement Brutus.

Tels accusateurs, tels juges. Les tribunaux, protecteurs de la vie et des propriétés, étaient devenus des boucheries où ce qui portait le nom de supplice et de confiscation n'était que vol et assassinat.

S'il n'y avait pas moyen d'envoyer un homme au tribunal, on avait recours à l'assassinat et au poison. Celer, Œlius, la fameuse Locuste, le médecin Anicet, étaient des empoisonneurs de profession, patentés, voyageant à la suite de la cour, et une espèce de grands officiers de la couronne. Quand ces demi-mesures ne suffisaient pas, le tyran recourait à une proscription générale. C'est ainsi que Caracalla, après avoir tué de ses mains son frère Géta, déclarait ennemis de la république tous ses amis et partisans, au nombre de vingt mille ; et Tibère, ennemis de la république, tous les amis et partisans de Séjan, au nombre de trente mille. C'est ainsi que Sylla, dans un seul jour, avait interdit le feu et l'eau à soixante-dix mille Romains. Si un lion empereur avait eu une cour et une garde prétorienne de tigres et de panthères, ils n'eussent pas mis plus de personnes en pièces que les délateurs, les affranchis, les empoisonneurs et les coupe-jarrets des Césars ; car la cruauté causée par la faim cesse avec la faim, au lieu que celle causée par la crainte, la cupidité et les soupçons des tyrans, n'a point de bornes. Jusqu'à quel degré d'avilissement et de bassesse, l'espèce humaine ne peut-elle donc pas descendre, quand on pense que Rome a souffert le gouvernement d'un monstre qui se plaignait que son règne ne fût point signalé par quelque calamité, peste, famine, tremblement de terre ; qui enviait à Auguste le bonheur d'avoir eu, sous son empire, une

armée taillée en pièces ; et au règne de Tibère, les désastres de l'amphithéâtre de Fidènes, où il avait péri cinquante mille personnes ; et, pour tout dire en un mot, qui souhaitait que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, pour le mettre en masse à la fenêtre !

Que les royalistes ne viennent pas me dire que cette description ne conclut rien, que le règne de Louis XVI ne ressemblait point à celui des Césars. S'il n'y ressemblait point, c'est que chez nous, la tyrannie, endormie depuis long-temps au sein des plaisirs, et se reposant sur la solidité des chaînes que nos pères portaient depuis quinze cents ans, croyait n'avoir plus besoin de la terreur, seul instrument des despotes, dit Machiavel, et instrument tout-puissant sur des âmes basses, timides, et faites pour l'esclavage. Mais aujourd'hui que le peuple s'est réveillé, et que l'épée de la République a été tirée contre les monarchies, laissez la royauté remettre le pied en France ; c'est alors que ces médailles de la tyrannie, si bien frappées par Tacite, et que je viens de mettre sous les yeux de mes concitoyens, seront la vivante image de ce qu'ils auront à souffrir de maux pendant cinquante ans. Et faut-il chercher des exemples si loin ? Les massacres du Champ-de-Mars et de Nancy ; ce que Robespierre racontait l'autre jour aux Jacobins, des horreurs que les Autrichiens ont commises aux frontières, les Anglais à Gênes, et les royalistes à Fougères et dans la Vendée, et la violence seule des partis, montrent assez que le despotisme, rentré furieux dans ses possessions détruites, ne pourrait s'y affermir qu'en régnant comme les Octave et les Néron. Dans ce duel entre la liberté et la servitude, et dans la cruelle alternative d'une défaite mille fois plus sanglante que notre

victoire, *outrer la révolution avait donc moins de péril, et valait encore mieux que de rester en deçà*, comme l'a dit Danton, et il a fallu, avant tout, que la République s'assurât du champ de bataille.

D'ailleurs tout le monde conviendra d'une vérité. Quoique Pitt sentant cette nécessité où nous étions réduits, de ne pouvoir vaincre sans une grande effusion de sang, ait changé tout à coup de batteries, et, profitant habilement de notre situation, ait fait tous ses efforts pour donner à notre liberté l'attitude de la tyrannie, et tourner ainsi contre nous la raison et l'humanité du dix-huitième siècle, c'est-à-dire, les armes mêmes avec lesquelles nous avions vaincu le despotisme; quoique Pitt, depuis la grande victoire de la Montagne, le 20 janvier, se sentant trop faible pour empêcher la liberté de s'établir en France, en la combattant de front, ait compris que le seul moyen de la diffamer et de la détruire était d'en prendre lui-même le costume et le langage; quoiqu'en conséquence de ce plan il ait donné à tous ses agens, à tous les aristocrates, l'instruction secrète de s'affubler d'un bonnet rouge, de changer la culotte étroite contre le pantalon, et de se faire des patriotes énergumènes; quoique le patriote Pitt, devenu jacobin, dans son ordre à l'armée invisible qu'il solde parmi nous, l'ait conjurée de demander, comme le marquis de Montaut, *cinq cents têtes dans la Convention*, et que *l'armée du Rhin fusillât la garnison de Mayence;* de demander, comme une certaine pétition, *qu'on fît tomber neuf cent mille têtes;* comme un certain réquisitoire, *qu'on embastillât la moitié du peuple français, comme suspect;* et comme une certaine motion, *qu'on mît des barils de poudre sous ces prisons innom-*

brables, et à côté une mèche permanente; quoique le sans-culotte Pitt ait demandé qu'au moins, par amendement, on traitât tous ces prisonniers avec la dernière rigueur ; qu'on leur refusât toutes les commodités de la vie, et jusqu'à la vue de leurs pères, de leurs femmes et de leurs enfans, pour les livrer eux et leur famille à la terreur et au désespoir ; quoique cet habile ennemi ait suscité partout une nuée de rivaux à la Convention, et qu'il n'y ait aujourd'hui, en France, que les douze cent mille soldats de nos armées, qui, fort heureusement, ne fassent pas de lois ; car les commissaires de la Convention font des lois ; les départemens, les districts, les municipalités, les sections, les comités révolutionnaires font des lois ; et, Dieu me pardonne, je crois que les sociétés fraternelles en font aussi : malgré, dis-je, tous les efforts que Pitt a faits pour rendre notre république odieuse à l'Europe ; pour donner des armes au parti ministériel contre le parti de l'opposition, à la rentrée du parlement ; en un mot, pour réfuter le manifeste sublime de Robespierre (1). Malgré tant de guinées, qu'on me cite, disait Danton, un seul homme, fortement prononcé dans la révolution, et en faveur de la république, qui ait été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire? Le tribunal révolutionnaire, de Paris du moins, quand il a vu des faux témoins se glisser dans son sein, et mettre l'innocent en péril,

(1) C'est avec de tels écrits qu'on vengerait l'honneur de la république, et qu'on débaucherait leurs peuples et leurs armées, aux despotes, bientôt réduits à la garde des nobles et des prêtres, leurs satellites naturels, si les *ultra-révolutionnaires* et les bonnets rouges de Brissot et de Dumouriez ne gâtaient une si belle cause et ne fournissaient malheureusement à Pitt des faits pour répondre à ces belles paroles de Robespierre.

s'est empressé de leur faire subir la peine du talion. A la vérité, il a condamné pour des paroles et des écrits. Mais, d'abord, peut-on regarder comme de simples paroles le cri de *vive le Roi*, ce cri provocateur de sédition, et qui, par conséquent, même dans l'ancienne loi de la république romaine, que j'ai citée, eût été puni de mort? Ensuite c'est dans la mêlée d'une révolution que ce tribunal a à juger des crimes politiques; et ceux même qui croient qu'il n'est pas exempt d'erreurs lui doivent cette justice, qu'en matière d'écrits il est plus attaché à l'intention qu'au corps du délit; et lorsqu'il n'a pas été convaincu que l'intention était contre-révolutionnaire, il n'a jamais manqué de mettre en liberté, non-seulement celui qui avait tenu les propos ou publié les écrits, mais même celui qui avait émigré.

Ceux qui jugent si sévèrement les fondateurs de la république ne se mettent pas assez à leur place. Voyez entre quels précipices nous marchons. D'un côté est l'exagération en moustaches, à qui il ne tient pas que, par ses mesures ultra-révolutionnaires, nous ne devenions l'horreur et la risée de l'Europe; d'un autre côté est le modérantisme en deuil, qui voyant les vieux Cordeliers ramer vers le bon sens, et tâcher d'éviter le courant de l'exagération, faisait hier, avec une armée de femmes, le siége du comité de sûreté générale, et, me prenant au collet, comme j'y entrais par hasard, prétendait que, dans le jour, la Convention ouvrît toutes les prisons, pour nous lâcher aux jambes, avec un certain nombre, il est vrai, de bons citoyens, une multitude de contre-révolutionnaires, enragés de leur détention. Enfin, il y a une troisième conspiration, qui n'est pas la moins dangereuse; c'est celle que Marat aurait appelée

la conspiration des dindons : je veux parler de ces hommes qui, avec les intentions du monde les meilleures, étrangers à toutes les idées politiques, et, si je puis m'exprimer ainsi, scélérats de bétise et d'orgueil, parce qu'ils sont de tel comité, ou qu'ils occupent telle place éminente, souffrent à peine qu'on leur parle; montagnards *d'industrie*, comme les appelle si bien d'Églantine, tout au moins montagnards de recrues, de la troisième ou quatrième réquisition, et dont la morgue ose traiter de mauvais citoyens, des vétérans blanchis dans les armées de la République, s'ils ne fléchissent pas le genou devant leur opinion, et dont l'ignorance patriote nous fait encore plus de mal que l'habileté contre-révolutionnaire des Lafayette et des Dumouriez. Voilà les trois écueils dont les Jacobins éclairés voient que leur route est semée sans interruption : mais ceux qui ont posé la première pierre de la République doivent être déterminés à élever jusqu'au faîte ce nouveau capitole, ou à s'ensevelir sous ses fondemens.

Pour moi, j'ai repris tout mon courage; et tant que j'aurai vécu, je n'aurai pas laissé déshonorer mon écritoire véridique et républicaine. Après ce numéro 3 du vieux Cordelier, que Pitt vienne dire maintenant que je n'ai pas la liberté d'exprimer mon opinion autant que le *Morning Chronicle!* qu'il vienne dire que la liberté de la presse n'existe plus en France, même pour les députés à la Convention, après la lettre pleine d'affreuses vérités que vient de publier le courageux Philippeaux (1),

---

(1) *Philippeaux*. Chez Camille et chez Philippeaux, ce sont mêmes erreurs et même enthousiasme; ils eurent même repentir et même destinée. Celui-ci, dont la raison était plus éclairée, ne voyait dans

quoiqu'on puisse lui reprocher d'y avoir trop méconnu les grands services du comité de salut public. Depuis que j'ai lu cet écrit véritablement sauveur, je dis à tous les patriotes que je rencontre : *Avez-vous lu Philippeaux ?* Et je le dis avec autant d'enthousiasme que La Fontaine demandait : *Avez-vous lu Baruch ?*

Oui, j'espère que la liberté de la presse va renaître toute entière. On a étrangement trompé les meilleurs esprits de la Convention sur les prétendus dangers de cette liberté. On veut que la terreur soit à l'ordre du jour, c'est-à-dire, la terreur des mauvais citoyens : qu'on y mette donc la liberté de la presse ; car elle est la terreur des fripons et des contre-révolutionnaires.

Loustalot, qu'on a trop oublié, et à qui il n'a man-

Marat qu'une bête féroce, tandis que Desmoulins, encore sous le prestige, divinise cette sanglante idole des démagogues. Comme il peut être curieux de connaître ce qu'un homme qui ne manquait pas d'esprit peut dire à froid d'un Marat, on trouvera au nombre des pièces justificatives le portrait de Marat par Fabre d'Églantine. Il y vante *son cœur* et sa *sensibilité*.

Il n'est peut-être pas moins curieux de lire le passage suivant de la dénonciation de Robespierre contre Philippeaux.

« Quelques savans patriotes ont ouvert les registres de l'Académie des Inscriptions, ils y ont trouvé que la famille de Philippeaux, actuellement au Mans, tirait son origine de Delphes, qu'elle descend directement de cette famille grecque dont le chef Érostrate, ne pouvant s'illustrer par les talens et les vertus, brûla le temple de Delphes, pour acquérir l'immortalité. Celui-ci, à l'imitation d'un de ses aïeux, a voulu se faire connaître : n'en pouvant venir autrement à bout, il s'est avisé de brûler le temple de la Concorde et de la Raison... »

Le descendant d'Érostrate avait dans le caractère une fermeté qui ne l'abandonna ni au tribunal, ni sur l'échafaud, ni dans les dernières lettres qu'il adressa à sa femme. « C'est, dit la Biographie universelle, l'épanchement d'une âme qui se résigne sans effort, satisfaite de succomber pour avoir rempli ce qu'elle croit un devoir. »

(*Note des éditeurs.*)

qué, pour partager les honneurs divins de Marat, que d'être assassiné deux ans plus tard, ne cessait de répéter cette maxime d'un écrivain anglais : *Si la liberté de la presse existait dans un pays où le despotisme le plus absolu réunît dans une seule main tous les pouvoirs, elle suffirait seule pour faire contre-poids.* L'expérience de notre révolution a démontré la vérité de cette maxime. Quoique la constitution de 89 eût environné le tyran de tous les moyens de corruption; quoique la majorité des deux premières assemblées nationales, corrompue par ses vingt-cinq millions et par les supplémens de liste civile, conspirât avec Louis XVI, et avec tous les cabinets de l'Europe, pour étouffer notre liberté naissante; il a suffi d'une poignée d'écrivains courageux pour mettre en fuite des milliers de plumes vénales, déjouer tous les complots, et amener la journée du 10 août et la république, presque sans effusion de sang, en comparaison de ce qu'il en a coulé depuis (1). Tant que la liberté indéfinie de la presse a existé, il nous a été facile de tout prévoir, de tout prévenir. La liberté, la vérité, le bon sens ont battu l'esclavage, la sottise et le mensonge, partout où ils les ont rencontrés. Mais est venu le *vertueux* Roland qui, en faisant de la poste des filets de Saint-Cloud que le ministre seul avait droit de lever, et ne laissant passer que les écrits brissotins, a attenté le premier à la circulation des lumières, et a amoncelé sur le Midi ces ténè-

(1) On retrouve ici tout le fanatisme de l'esprit révolutionnaire en délire : la nation entière a déjà fait justice de ces accusations exagérées ou mensongères d'hommes dont un bien petit nombre ne se sont point rendus coupables d'une tyrannie au moins égale à celle des monstres qui ont dévasté l'empire romain.

(*Note des éditeurs.*)

bres et ces nuages d'où il est sorti tant de tempêtes. On interceptait les écrits de Robespierre, de Billaud Varennes, etc., etc. Grâces à la guerre qu'on fit déclarer, soi-disant pour achever la révolution, il nous en coûte déjà le sang d'un million d'hommes, selon le compte du *Père Duchesne*, dans un de ses derniers numéros, tandis que je mourrai avec cette opinion, que, pour rendre la France républicaine, heureuse et florissante, il eût suffi d'un peu d'encre, et d'une seule guillotine.

On ne répondra jamais à mes raisonnemens en faveur de la liberté de la presse; et qu'on ne dise pas, par exemple, que dans ce numéro 3, et dans ma traduction de Tacite, la malignité trouvera des rapprochemens entre ces temps déplorables et le nôtre. Je le sais bien, et c'est pour faire cesser ces rapprochemens, c'est pour que la liberté ne ressemble point au despotisme, que je me suis armé de ma plume. Mais, pour empêcher que les royalistes ne tirent de là un argument contre la république, ne suffit-il pas de représenter, comme j'ai fait tout à l'heure, notre situation et l'alternative cruelle où se sont trouvés réduits les amis de la liberté, dans le combat à mort entre la république et la monarchie?

Sans doute, la maxime des républiques est, *qu'il vaut mieux ne pas punir plusieurs coupables que de frapper un seul innocent.* Mais n'est-il pas vrai que, dans un temps de révolution, cette maxime pleine de raison et d'humanité sert à encourager les traîtres à la patrie, parce que la clarté des preuves qu'exige la loi favorable à l'innocence fait que le coupable rusé se dérobe au supplice? Tel est l'encouragement qu'un peuple libre donne contre lui-même. C'est une maladie des républiques, qui vient, comme on voit, de la bonté du tempé-

rament. La maxime au contraire du despotisme est, *qu'il vaut mieux que plusieurs innocens périssent que si un seul coupable échappait.* C'est cette maxime, dit *Gordon sur Tacite*, qui fait la force et la sûreté des rois. Le comité de salut public l'a bien senti; et il a cru que, pour établir la république, il avait besoin un moment de la jurisprudence des despotes. Il a pensé, avec *Machiavel*, que dans les cas de conscience politique, le plus grand bien effaçait le mal plus petit. Il a donc voilé pendant quelque temps la statue de la liberté. Mais confondra-t-on ce voile de gaze et transparent, avec la doublure des Cloots, des Coupé, des Montaut, et ce drap mortuaire sous lequel on ne pouvait reconnaître les principes au cercueil? Confondra-t-on la constitution, fille de la montagne, avec les superfétations de Pitt; les erreurs du patriotisme, avec les crimes du parti de l'étranger; le réquisitoire du procureur de la commune sur *les certificats de civisme*, sur *la fermeture des églises*, et sa définition des gens *suspects*, avec les décrets tutélaires de la Convention, qui ont maintenu la liberté du culte et les principes.

Je n'ai point prétendu faire d'application à personne, dans ce numéro. Ce ne serait pas ma faute, si M. Vincent, le Pitt de Georges Bouchotte, jugeait à propos de s'y reconnaître à certains traits. Mon cher et brave collègue Philippeaux n'a pas pris tant de détours pour lui adresser des vérités bien plus dures. C'est à ceux qui, en lisant ces vives peintures de la tyrannie, y trouveraient quelque malheureuse ressemblance avec leur conduite, à s'empresser de la corriger; car on ne se persuadera jamais que le portrait d'un tyran, tracé de la main du plus grand peintre de l'antiquité, et par l'histo-

rien des philosophes, puisse être devenu le portrait, d'après nature, de Caton et de Brutus, et que ce que Tacite appelait le despotisme et le pire des gouvernemens, il y a douze siècles, puisse s'appeler aujourd'hui la liberté, et le meilleur des mondes possibles.

N°. IV.

Décadi 30 frimaire, l'an II de la république une et indivisible.

> Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit.
>
> (J.-J. Rousseau, *Contrat Social.*)

Quelques personnes ont improuvé mon numéro 3, où je me suis plu, disent-elles, à faire des rapprochemens qui tendent à jeter de la défaveur sur la révolution et les patriotes : elles devraient dire sur les excès de la révolution, et les patriotes d'industrie. Elles croient le numéro réfuté, et tout le monde justifié par ce seul mot : *On sait bien que l'état présent n'est pas celui de la liberté; mais patience, vous serez libres un jour.*

Ceux-là pensent apparemment que la liberté, comme l'enfance, a besoin de passer par les cris et les pleurs, pour arriver à l'âge mûr. Il est au contraire de la nature de la liberté, que, pour en jouir, il suffit de la désirer. Un peuple est libre du moment qu'il veut l'être (on se rappelle que c'est un mot de Lafayette); il rentre dans la plénitude de tous ses droits, dès le 14 juillet. La liberté n'a ni vieillesse, ni enfance. Elle n'a qu'un âge, celui de la force et de la vigueur. Autrement ceux qui se font tuer pour la république seraient donc aussi

stupides que ces fanatiques de la Vendée, qui se font tuer pour des délices de paradis dont ils ne jouiront point. Quand nous aurons péri dans le combat, ressusciterons-nous aussi dans trois jours, comme le croient ces paysans stupides? Non, cette liberté que j'adore n'est point le Dieu inconnu. Nous combattons pour défendre des biens dont elle met sur-le-champ en possession ceux qui l'invoquent. Ces biens sont la déclaration des droits, la douceur des maximes républicaines, la fraternité, la sainte égalité, l'inviolabilité des principes. Voilà les traces des pas de la déesse; voilà à quels traits je distingue les peuples au milieu de qui elle habite.

Et à quel autre signe veut-on que je reconnaisse cette liberté divine? Cette liberté, ne serait-ce qu'un vain nom? n'est-ce qu'une actrice de l'Opéra, la Candeille ou la Maillard, promenées avec un bonnet rouge, ou bien cette statue de 46 pieds de haut que propose David? (1) Si par la liberté vous n'entendez pas, comme moi, les principes, mais seulement un morceau de

---

(1) Despaze, dans ses Satires, dit à ce sujet, en parlant de la sculpture:

« Dans la place publique, aux yeux de tout Paris,
Elle éleva naguère un colosse sinistre
Qui, d'un sanglant autel effroyable ministre,
Semble de noirs projets sans cesse s'occuper,
Ou tendre ses deux bras pour saisir et frapper;
Et lorsque, sous sa main, à son art étrangère,
Le bloc immense eut pris tous les traits de Mégère,
On l'entendit crier d'une burlesque voix:
Oui c'est la Liberté, croyez-m'en sur parole;
Prosternez-vous, passans, et fêtez votre idole. »

(*Note des éditeurs.*)

pierre, il n'y eut jamais d'idolâtrie plus stupide et si coûteuse que la nôtre.

O mes chers concitoyens! serions-nous donc avilis à ce point, que de nous prosterner devant de telles divinités? Non, la liberté, cette liberté descendue du ciel, ce n'est point une nymphe de l'Opéra, ce n'est point un bonnet rouge, une chemise sale ou des haillons. La liberté, c'est le bonheur, c'est la raison, c'est l'égalité, c'est la justice, c'est la déclaration des droits, c'est votre sublime constitution! Voulez-vous que je la reconnaisse, que je tombe à ses pieds, que je verse tout mon sang pour elle? ouvrez les prisons (1) à ces deux cent mille citoyens que vous appelez suspects; car, dans la déclaration des droits, il n'y a point de maison de suspicion; il n'y a que des maisons d'arrêt. Le soupçon n'a point de prisons, mais l'accusateur public; il n'y a point de gens suspects, il n'y a que des prévenus de délits fixés par la loi. Et ne croyez pas que cette mesure serait funeste à la république. Ce serait la mesure la plus révolutionnaire que vous eussiez jamais prise. Vous voulez exterminer tous vos ennemis par la guillotine! Mais y eût-il jamais plus grande folie? Pouvez-vous en faire périr un seul à l'échafaud, sans vous faire dix ennemis

---

(1) Que messieurs les modérés ne se fassent pas une autorité de ce passage; qu'ils n'isolent pas cette ligne du reste du numéro quatre; car c'est de l'ensemble que se compose mon opinion. Je ne veux point, *pygmée*, avoir une querelle avec le *géant*, et je déclare que mon sentiment n'est pas qu'on ouvre les deux battans des maisons de suspicion, mais seulement un guichet, et que les quatre ou six examinateurs secrets, décrétés par la Convention, décadi 30 frimaire, interrogent les suspects un à un, et leur rendent la liberté, si leur élargissement ne met point la république en péril.

de sa famille ou de ses amis ? Croyez-vous que ce soient ces femmes, ces vieillards, ces cacochymes, ces égoïstes, ces traînards de la révolution, que vous enfermez, qui sont dangereux ? De vos ennemis, il n'est resté parmi vous que les lâches et les malades. Les braves et les forts ont émigré. Ils ont péri à Lyon ou dans la Vendée ; tout le reste ne mérite pas votre colère. Cette multitude de feuillans, de rentiers, de boutiquiers, que vous incarcérez dans le duel entre la monarchie et la république, n'a ressemblé qu'à ce peuple de Rome, dont Tacite peint ainsi l'indifférence, dans le combat entre Vitellius et Vespasien.

« Tant que dura l'action, les Romains s'assemblaient, comme des spectateurs curieux, autour des combattans ; et, comme à un spectacle, ils favorisaient tantôt ceux-ci et tantôt ceux-là par des battemens de mains et des acclamations, se déclarant toujours pour les vainqueurs, et lorsqu'un des deux partis venait à lâcher pied, voulant qu'on tirât des maisons et qu'on livrât à l'ennemi ceux qui s'y sauvaient. D'un côté, l'on voyait des morts et des blessés ; de l'autre, des comédies et des restaurateurs remplis de monde. » N'est-ce pas l'image de nos modérés, de nos chapelains, de nos signataires de la fameuse pétition des huit mille et des vingt mille, et de cette multitude immobile entre les jacobins et Coblentz, selon le succès, criant : Vive La Fayette et son cheval blanc ! ou portant en triomphe le buste de Marat, et le nichant dévotement à la place de la Notre-Dame du coin, et entre les deux chandelles ? On voit que les bourgeois de Paris, l'an 2 de la république, ne ressemblent pas mal encore à ceux de Rome, du temps de Vitellius, comme ceux de Rome ressemblaient à ceux d'Athènes,

du temps de Platon, dont ce philosophe disait, dans sa république imaginaire, qu'il n'avait rien prescrit pour eux, cette classe étant faite pour suivre aveuglément l'impulsion du gouvernement et des plus forts. On se battait au Carrousel et au Champ-de-Mars, et le Palais-Royal étalait ses bergères et son Arcadie. A côté du tranchant de la guillotine sous lequel tombaient les têtes couronnées, et sur la même place, et dans le même temps, on guillotinait aussi Polichinelle qui partageait l'attention. Ce n'était pas l'amour de la république qui attirait tous les jours tant de monde sur la place de la révolution, mais la curiosité, et la pièce nouvelle qui ne pouvait avoir qu'une seule représentation. Je suis sûr que la plupart des habitués de ce spectacle se moquaient, au fond de l'âme, des abonnés de l'opéra et de la tragédie, qui ne voyaient qu'un poignard de carton, et des comédiens qui faisaient le mort. Telle était, dit Tacite, l'insensibilité de la ville de Rome, sa sécurité dénaturée et son indifférence parfaite pour tous les partis. Mais Vespasien, vainqueur, ne fit point embastiller toute cette multitude.

De même croyez-moi, dignes représentans, aujourd'hui que la Convention vient de rejeter sur les intrigans, les patriotes *tarés* et les ultra-révolutionnaires en moustaches et en bonnet rouge, l'immense poids de terreur qui pesait sur elle; aujourd'hui qu'elle a repris, sur son piédestal, l'attitude qui lui convenait dans la religion du peuple, et que le comité de salut public veut un gouvernement provisoire, respecté et assez fort pour contenir également les modérés et les exagérés, laissons aussi végéter au coin de leur feu, au moins ces paisibles casaniers qui n'étaient pas républicains sous Louis XV

et même sous Louis XVI et les états-généraux, mais qui, dès le 14 juillet, et au premier coup de fusil, ont jeté leurs armes et l'écusson des lis, et ont demandé en grâce à la nation de leur laisser faire leurs quatre repas par jour. Laissez-les, comme Vespasien, suivre aujourd'hui le char du triomphateur, en s'égosillant à crier : vive la république!

Que de bénédictions s'élèveraient alors de toutes parts! Je pense bien différemment de ceux qui vous disent qu'il faut laisser la terreur à l'ordre du jour. Je suis certain, au contraire, que la liberté serait consolidée, et l'Europe vaincue, si vous aviez un comité de clémence. C'est ce comité qui finirait la révolution; car la clémence est aussi une mesure révolutionnaire, et la plus efficace de toutes, quand elle est distribuée avec sagesse. Que les imbéciles et les fripons m'appellent modéré, s'ils le veulent. Je ne rougis point de n'être pas plus enragé que M. Brutus; or, voici ce que Brutus écrivait : *Vous feriez mieux, mon cher Cicéron, de mettre de la vigueur à couper cours aux guerres civiles, qu'à exercer de la colère, et poursuivre vos ressentimens contre des vaincus* (1). On sait que Thrasybule, après s'être emparé d'Athènes, à la tête des bannis, et avoir condamné à mort ceux des trente tyrans qui n'avaient point péri les armes à la main, usa d'une indulgence extrême à l'égard du reste des citoyens, et même fit proclamer une amnistie générale. Dira-t-on que Thrasybule et Brutus étaient des feuillans, des brissotins? je consens à passer pour modéré, comme ces grands hommes. La politique

(1) *Acrius prohibenda civilia bella quàm in superatos iracundia exercenda.*

leur avait appris la maxime que Machiavel a professée depuis, que, *lorsque tant de monde a trempé dans une conjuration, on l'étouffe plus sûrement, en feignant de l'ignorer, qu'en cherchant tous les complices.* C'est cette politique, autant que sa bonté, son humanité, qui inspira à Antonin ces belles paroles aux magistrats qui le pressaient de poursuivre et de punir tous les citoyens qui avaient eu part à la conjuration d'Attilius : *Je ne suis pas bien aise qu'on voie qu'il y a tant de personnes qui ne m'aiment pas.*

Je ne puis m'empêcher de transcrire ici le passage que l'*anti-fédéraliste* a cité de Montesquieu, et qui est si bien à l'ordre du jour. On verra que le génie de César ne travaillait pas mieux que la sottise de nos *ultra-révolutionnaires* à faire détester la république, et à frayer le chemin à la monarchie.

« Tous les gens qui avaient eu des projets ambitieux, avaient conspiré à metre le désordre dans la république. Pompée, Crassus et César y réussirent à merveille ; et comme *les bons législateurs* cherchent à rendre leurs concitoyens meilleurs, ceux-ci cherchaient à les rendre pires. Ces premiers hommes de la république *cherchaient à dégoûter le peuple de son pouvoir, et à devenir nécessaires en rendant extrêmes les inconvéniens du gouvernement républicain.* Mais lorsqu'Auguste fut devenu le maître, il travailla à rétablir l'ordre pour faire sentir le bonheur du gouvernement d'un seul. »

C'est alors qu'Octave sut rejeter habilement sur Antoine et Lépide l'odieux des proscriptions passées ; et comme sa clémence présente appartenait à lui seul, ce fut cette clémence, dont il avait appris l'artifice de Jules-César, qui opéra la révolution, et décida, bien plus

que Pharsale et Actium, de l'asservissement de l'Univers pour dix-huit siècles. On était las de voir couler le sang dans le Forum et autour de la tribune aux harangues, depuis les Gracques.

Tant d'exemples prouvent ce que je disais tout à l'heure, que la clémence, distribuée avec sagesse, est la mesure la plus révolutionnaire, la plus efficace, au lieu que la terreur n'est que le *Mentor d'un jour*, comme l'appelle si bien Cicéron : *Timor non diuturnus magister officii.* Ceux qui ont lu l'histoire savent que c'est la terreur seule du tribunal de *Jeffreys* et de l'armée révolutionnaire que le major Kirch traînait à sa suite, qui amena la révolution de 1689. Jacques II appelait en riant la *campagne de Jeffreys* cette sanglante tournée de son tribunal ambulant. Il ne prévoyait pas que son détrônement terminerait la fin de cette campagne. Si on consulte la liste des morts, on verra que ce chancelier d'Angleterre, qui a laissé un nom si abominable, était un petit compagnon en comparaison du *général ministre* Ronsin, qu'on peut appeler, d'après son affiche, l'*Alexandre des bourreaux* (1).

---

(1) On sait que, dans la Vendée, Ronsin, comme le cardinal de Richelieu, se faisait appeler *général ministre*. Que sa fortune militaire ait tourné la tête à ce point à un général inconnu aux soldats, qui ne pouvait devoir les épaulettes étoilées qu'à son talent dramatique, et dont ce talent dramatique était si mince, que pas un de ses courtisans n'eût osé le comparer même à Pradon, sans s'avouer un flagorneur, la chose se conçoit ; la vanité et la bouffissure des prétentions étant presque toujours en raison inverse du mérite. Mais ce qui est inexplicable, c'est que celui qui, dans une affiche, dit qu'à Lyon (dont la population est de 140 mille âmes) 1500 seulement ne sont pas complices de la rébellion, et ESPÈRE *qu'avant la fin de frimaire, tous les complices*, et partant 138,500 personnes *auront péri, et que*

Citoyens collègues, il semble qu'un montagnard n'aurait point à rougir de proposer les mêmes moyens de salut public que Brutus et Thrasybule, surtout si on considère qu'Athènes se préserva de la guerre civile pour avoir suivi le conseil de Thrasybule, et que Rome perdit sa liberté pour avoir rejeté celui de Brutus. Cependant je me garde bien de vous présenter une semblable mesure. Arrière la motion d'une amnistie! Une indulgence aveugle et générale serait contre-révolutionnaire. Du moins elle serait du plus grand danger et d'une impoliti-

---

le Rhône aura roulé leurs cadavres ensanglantés jusqu'à Toulon, sans doute afin d'animer les Toulonnais à se battre en désespérés, et à se faire tuer jusqu'au dernier, sur des monceaux de nos volontaires, plutôt que d'ouvrir leurs portes à un Ronsin : ce qui est inconcevable, dis-je, c'est que cet exterminateur soit un d'Arnaud en moustaches, qui faisait des pièces sentimentales, et qui avait pris Louis XII et même La Fayette pour son héros. Voilà ce qu'on ne pourrait pas croire, si on ne savait pas qu'Alexandre de Phères, un des *tape-durs* de l'antiquité qui ait le plus fait pendre et brûler de gens, sanglotait à la représentation d'Iphigénie, et que les deux plus grands septembriseurs de l'histoire moderne, Henri VIII et Charles IX, ont été deux faiseurs de livres. Avant de condamner le courageux Bourdon de l'Oise, qui a osé le premier dénoncer Georges Bonchotte, je demande que les Jacobins se fassent lire la lettre que Philippeaux a distribuée à la Convention, et celui-là ne pourra être qu'un patriote d'industrie, un patriote d'argent, un patriote contre-révolutionnaire, à qui cette lecture ne fera pas dresser les cheveux à la tête. Voici un des portraits que Philippeaux a burinés:

Qu'a fait Ronsin, s'écrie-t-il, *pour être général de l'armée révolutionnaire? Beaucoup intrigué beaucoup volé, beaucoup menti. Sa seule expédition est celle du 18 septembre, où il fit accabler 45 mille patriotes par trois mille brigands; cette journée fatale de Coron où après avoir disposé notre artillerie dans une gorge, à la tête d'une colonne de six lieues de flanc, il se tint caché dans une étable, comme un lâche coquin, à deux lieues du champ de bataille où nos infortunés camarades étaient foudroyés par leurs propres canons.*

que évidente, non par la raison qu'en donne Machiavel, parce que « le prince doit verser sur les peuples le mal » tout à la fois, et le bien goutte à goutte, » mais parce qu'un si grand mouvement imprimé à la machine du gouvernement, en sens contraire à sa première impulsion, pourrait en briser les ressorts. Mais autant il y aurait de danger et d'impolitique à ouvrir la maison de suspicion aux détenus, autant l'établissement d'un *comité de clémence* me paraît une idée grande et digne du peuple français, effaçant de sa mémoire bien des fautes, puisqu'il en a effacé le temps même où elles furent commises, et qu'il a créé une nouvelle ère de laquelle seule il date sa naissance et ses souvenirs. A ce mot de comité de clémence, quel patriote ne sent pas ses entrailles émues? car le patriotisme est la plénitude de toutes les vertus, et ne peut pas conséquemment exister là où il n'y a ni humanité, ni philanthropie, mais une âme aride et desséchée par l'égoïsme. O! mon cher Robespierre! c'est à toi que j'adresse ici la parole; car j'ai vu le moment où Pitt n'avait plus que toi à vaincre, où, sans toi, le navire Argo périssait, la république entrait dans le chaos, et la société des Jacobins et la montagne devenaient une tour de Babel. O mon vieux camarade de collége, toi dont la postérité relira les discours éloquens! souviens-toi de ces leçons de l'histoire et de la philosophie : que l'amour est plus fort, plus durable que la crainte; que l'admiration et la religion naquirent des bienfaits; que les actes de clémence sont l'échelle du mensonge, comme nous disait Tertullien, par lesquels les membres des comités de salut public se sont élevés jusqu'au ciel, et qu'on n'y monta jamais sur des marches ensanglantées. Déjà tu viens de t'approcher beaucoup de cette idée, dans la mesure

que tu as fait décréter aujourd'hui, dans la séance du décadi 30 frimaire. Il est vrai que c'est plutôt *un comité de justice* qui a été proposé. Cependant pourquoi la clémence serait-elle devenue un crime dans la république? Prétendons-nous être plus libres que les Athéniens, le peuple le plus démocrate qui ait jamais existé, et qui avait élevé cet *autel à la miséricorde*, devant lequel le philosophe Demonax, plus de mille ans après, faisait encore prosterner les tyrans? Je crois avoir bien avancé la démonstration que la saine politique commande une semblable institution. Et notre grand professeur Machiavel, que je ne me lasse point de citer, regarde cet établissement comme le plus important et de première nécessité pour tout gouvernement, le souverain devant plutôt abandonner les fonctions de comité de sûreté générale, que celles de comité de secours. *C'est à lui seul surtout*, recommande-t-il, *que le dépositaire de la souveraineté doit réserver la distribution des grâces, et tout ce qui concilie la faveur, laissant aux magistrats la disposition des peines, et tout ce qui est sujet aux ressentimens.*

Depuis que j'ai commencé mon cours de politique, dans le Vieux Cordelier, un si grand nombre de mes collègues m'a encouragé par des abonnemens, et m'a fait l'honneur d'assister à mes leçons, que, me trouvant au milieu de tant de députés, je me suis cru cette fois à la tribune même du peuple français. Fort des exemples de l'histoire et des autorités de Thrasybule, Brutus et Machiavel, j'ai transporté au journaliste la liberté d'opinion qui appartient au représentant du peuple à la Convention. J'ai exprimé par écrit mes sentimens sur le meilleur mode de révolutionner, et ce que la faiblesse de mon organe et mon peu de moyens oratoires ne me

permet pas de développer si bien. Si ce mot de jubilé, que j'ai risqué pour ne pas être plus impitoyable que Moïse, qui cependant était un fier exterminateur, et une machine infernale du calibre de Ronsin; si, dis-je, mon comité de clémence paraît à quelques-uns de mes collègues mal sonnant, et sentant le modérantisme; à ceux qui me reprocheront d'être modéré dans ce numéro 4, je puis répondre, par le temps qui court, comme faisait Marat, quand, dans un temps bien différent, nous lui reprochions d'avoir été exagéré dans sa feuille : *Vous n'y entendez rien; eh! mon Dieu! laissez-moi dire : on n'en rabattra que trop.*

N°. V.

Quintidi nivose, 1re. décade, l'an II de la république une et indivisible.

Grand Discours justificatif de Camille Desmoulins aux Jacobins.

> Patriotes, vous n'y entendez rien. Eh! mon Dieu, laissez moi dire : on n'en rabattra que trop.
>
> (*Mot de Marat.*)

FRÈRES ET AMIS,

Saint Louis n'était pas prophète, lorsqu'il se prenait d'une belle passion pour les Jacobins et les Cordeliers, deux ordres que l'histoire nous apprend qu'il chérissait d'une tendresse de père. Le bon sire ne prévoyait pas qu'ils donneraient leur nom à deux ordres un peu différens, qui détrôneraient sa race, et seraient les fondateurs

de la république française une et indivisible. Après cet exorde insinuant et cet éloge qui n'est pas flatteur, et auquel vous avez tous part, j'espère qu'il me sera permis, dans le cours de cet écrit apologétique, de vous adresser quelques vérités qui seront moins agréables à certains membres.

Le vaisseau de la république vogue, comme j'ai dit, entre deux écueils, le modérantisme et l'exagération. J'ai commencé mon Journal par une profession de foi politique qui aurait dû désarmer la calomnie : j'ai dit, avec Danton, qu'*outrer la révolution avait moins de péril et valait mieux encore que de rester en deçà ;* que, dans la route que tenait le vaisseau, il fallait encore plutôt s'approcher du rocher de l'exagération, que du banc de sable du modérantisme. Mais voyant que le Père Duchesne, et presque toutes les sentinelles patriotes, se tenaient sur le tillac, avec leur lunette, occupés uniquement à crier : Gare ! vous touchez au modérantisme ! il a bien fallu que moi, vieux Cordelier et doyen des Jacobins, je me chargeasse de la faction difficile, et dont aucun des jeunes gens ne voulait, crainte de se dépopulariser, celle de crier : Gare ! vous allez toucher à l'exagération ! et voilà l'obligation que doivent m'avoir tous mes collègues de la Convention, celle d'avoir sacrifié ma popularité même pour sauver le navire où ma cargaison n'était pas plus forte que la leur.

Pardon, frères et amis, si j'ose prendre encore le titre de *Vieux Cordelier*, après l'arrêté du *club* qui me défend de me parer de ce nom. Mais, en vérité, c'est une insolence si inouïe que celle de petits-fils se révoltant contre leur grand-père, et lui défendant de porter son nom, que je veux plaider cette cause contre ces fils in-

grats. Je veux savoir à qui le nom doit rester, ou au grand-papa, ou à des enfans qu'on lui a faits, dont il n'a jamais ni reconnu, ni même connu la dixième partie, et qui prétendent le chasser du paternel logis. O dieux hospitaliers! je quitterai le nom de *Vieux Cordelier*, quand nos pères profès du *district* et non du *club* me le défendront; quant à vous, messieurs les novices, qui me rayez sans m'entendre :

Sifflez-moi librement; je vous le rends, mes frères.

Lorsque Robespierre a dit : *Quelle différence y a-t-il entre Le Pelletier et moi que la mort?* il y avait de sa part bien de la modestie. Je ne suis pas Robespierre; mais la mort, en défigurant les traits de l'homme, n'embellit pas son ombre à mes yeux, et ne rehausse pas l'éclat de son patriotisme à ce point de me faire croire que je n'aie pas mieux servi la république, même étant rayé des Cordeliers, que Le Pelletier dans le Panthéon; et puisque je suis réduit à parler de moi, non-seulement pour donner du poids à mes opinions politiques, mais même pour me défendre, bientôt j'aurai mis le dénoncé et les dénonciateurs chacun à leur véritable place, malgré les *grandes colères* du père Duchesne, qui prétend, dit Danton, que *sa pipe ressemble à la trompette de Jéricho, et que, lorsqu'il a fumé trois fois autour d'une réputation, elle doit tomber d'elle-même.*

Il me sera facile de prouver que j'ai dû crier aux pilotes du vaisseau de l'État : Prenez garde; nous allons toucher à l'exagération. Déjà Robespierre et même Billaud-Varennes avaient reconnu ce danger. Il restait au journaliste à préparer l'opinion, à bien montrer l'écueil : c'est ce que j'ai fait dans les quatre premiers numéros.

Ce n'est pas sur une ligne détachée qu'il fallait me juger. Il y a vingt phrases dans l'Évangile, dit Rousseau, tout en appelant son auteur *sublime et divin*, sur lesquelles M. le lieutenant de police *l'aurait fait pendre, en les prenant isolément et détachées de ce qui précède et de ce qui suit.* Ce n'est pas même sur un numéro, mais sur l'ensemble de mes numéros, qu'il faudrait me juger.

Je lis dans la Feuille du Salut-Public, à l'article de la séance des Jacobins, primidi nivôse : « Camille Desmou-
» lins, dit Nicolas, frise depuis long-temps la guillo-
» tine; et, pour vous en donner la preuve, il ne faut
» que vous raconter les démarches qu'il a faites au co-
» mité révolutionnaire de ma section, pour sauver un
» mauvais citoyen que nous avions arrêté par ordre du
» comité de sûreté générale, comme prévenu de corres-
» pondance intime avec des conspirateurs, et pour avoir
» donné asile chez lui au traître Nantouillet. »

Vous allez juger, frères et amis, quel était ce scélérat que j'ai voulu sauver. Le citoyen Vaillant était accusé, de quoi? vous ne le devineriez jamais : d'avoir *donné à dîner*, dans sa campagne, à deux lieues de Péronne, à un citoyen résidant dans cette ville depuis quinze mois, y montant sa garde, y touchant ses rentes; en un mot, ayant une possession d'état, et *de l'avoir invité à coucher chez lui.* N'est-ce pas là le crime ridicule dont parle Tacite? *Crime de contre-révolution de ce que votre fermier avait donné à coucher à un ami de Séjan.* Que dis-je? les amis de Séjan ayant été mis hors la loi, Tacite pouvait avoir tort de se récrier. Mais ici c'est bien pis! Vaillant avait donné, il y avait plus d'un an, l'hospitalité, deux jours seulement, à un citoyen alors actif, à un citoyen qui, dans ce temps-là, n'était pas sur la liste des gens

suspects. Il est vrai que ce citoyen s'appelle Nantouillet; il est vrai que ce Nantouillet étant venu voir, en 1791 ou 1792, ce Vaillant qui, par parenthèse, est un mien cousin, celui-ci ne l'a point mis à la porte, quoiqu'il fût un ci-devant. Mais, bon Dieu! sera-t-on un scélérat, un conspirateur, pour n'avoir pas chassé de sa maison un ci-devant noble, il y a deux ans? Si ce sont là des crimes, monsieur Nicolas, je plains ceux que vous jugez. J'ai vu André Dumont, qui n'est pourtant pas suspect de modérantisme, hausser les épaules de pitié de cette arrestation, et il a rendu la liberté au citoyen Vaillant. Si moi, pour avoir demandé la liberté de mon parent emprisonné pour une telle peccadille, je *frise la guillotine*, que ferez-vous donc à André Dumont, qui l'a accordée? Et sied-il à un juré du tribunal révolutionnaire d'envoyer si légèrement à la guillotine?

Je ne puis retenir ma langue, et quelque danger qu'il y ait à avoir une rixe avec un juré du tribunal révolutionnaire, dénonciation pour dénonciation. En janvier dernier, j'ai vu encore M. Nicolas dîner avec une pomme cuite, et ceci n'est point un reproche. (Plût à Dieu que, dans une cabane, et ignoré au fond de quelque département, je fisse avec ma femme de semblables repas!) Voici ce qu'était alors le citoyen Nicolas. Dans les premières années de la révolution, comme Robespierre courait plus de dangers qu'aucun de nous, à cause que son talent et sa popularité étaient plus dangereux aux contre-révolutionnaires, les patriotes ne le laissaient pas sortir seul; c'était Nicolas qui l'accompagnait toute l'année, et qui grand et fort, armé d'un simple bâton, valait à lui seul une compagnie de muscadins. Comme tous les patriotes aiment Robespierre; comme, dans le fond, Nicolas est un pa-

triote, et qu'il n'y a que la séduction du pouvoir, et l'éblouissante nouveauté d'une si grande puissance, entre ses mains, que celle de vie et de mort, qui peut lui avoir tourné la tête, nous l'avons nommé juré du tribunal révolutionnaire dont il est en même temps imprimeur. Or, et c'est par où je voulais conclure, sans me permettre aucune réflexion, croirait-on qu'à ce *sans-culotte* qui vivait si sobrement, en janvier, il est dû, en nivôse, plus de 150 mille francs, pour impressions, par le tribunal révolutionnaire, tandis que moi, qu'il accuse, je n'ai pas accru mon pécule d'un denier. C'est ainsi que moi, je suis un *aristocrate qui frise* la guillotine, et que Nicolas est un *sans-culotte* qui frise la fortune.

Défiez-vous, monsieur Nicolas, de l'intérêt personnel qui se glisse même dans les meilleures intentions. Parce que vous êtes l'imprimeur de Bouchotte, est-ce une raison pour que je ne puisse l'appeler *Georges* sans friser la guillotine? J'ai bien appelé Louis XVI *mon gros benêt de roi*, en 1787, sans être embastillé pour cela. Bouchotte serait-il un plus grand seigneur? Vous, Nicolas, qui avez aux Jacobins l'influence d'un compagnon, d'un ami de Robespierre; vous qui savez que mes *intentions ne sont pas contre-révolutionnaires*, comment avez-vous cru les propos qu'on tient dans certains bureaux? comment les avez-vous crus plutôt que les discours de Robespierre, qui m'a suivi presque depuis l'enfance, et qui, quelques jours auparavant, m'avait rendu ce témoignage que j'oppose à la calomnie : *qu'il ne connoissait pas un meilleur républicain que moi; que je l'étais par instinct, par sentiment plutôt que par choix, et qu'il m'était même impossible d'être autre chose.* Citez-moi quelqu'un dont on ait fait un plus bel éloge?

Cependant les *tape-durs* ont cru Nicolas plutôt que Robespierre ; et déjà, dans les groupes, on m'appelle un conspirateur. Cela est vrai, citoyens, voilà cinq ans que je conspire pour rendre la France républicaine, heureuse et florissante.

J'ai conspiré pour votre liberté, bien avant le 12 juillet. Robespierre vous a parlé de cette tirade énergique de vers, avant-coureurs de la révolution. Je conspirais, le 12 juillet, quand, le pistolet à la main, j'appelais la nation aux armes et à la liberté, et que j'ai pris, le premier, cette cocarde nationale que vous ne pouvez pas attacher à votre chapeau, sans vous souvenir de moi. Mes ennemis, ou plutôt les ennemis de la liberté, car je ne puis en avoir d'autres, me permettent-ils de lire cette pièce justificative ?

« Alors parut Camille Desmoulins ; il faut l'écouter lui-même : Il était deux heures et demie ; je venais sonder le peuple. Ma colère contre les despotes était tournée en désespoir. Je ne voyais pas les groupes, quoique vivement émus ou consternés, assez disposés au soulèvement. Trois jeunes gens me parurent agités d'un plus véhément courage ; ils se tenaient par la main. Je vis qu'ils étaient venus au Palais-Royal dans le même dessein que moi ; quelques citoyens passifs les suivaient : « Messieurs, leur dis-je, voici un commencement d'attroupement civique ; il faut qu'un de nous se dévoue, et monte sur une table pour haranguer le peuple » — « Montez-y. » — « J'y consens. » — « Aussitôt je fus plutôt porté sur la table que je n'y montai. A peine y étais-je, que je me vis entouré d'une foule immense. Voici ma courte harangue, que je n'oublierai jamais :

« Citoyens ! il n'y a pas un moment à perdre. J'ar-

rive de Versailles ; M. Necker est renvoyé : ce renvoi est le tocsin d'une Saint-Barthélemi de patriotes : ce soir tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ-de-Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes, et de prendre des cocardes pour nous reconnaître. »

»J'avais les larmes aux yeux, et je parlais avec une action que je ne pourrais ni retrouver, ni peindre. Ma motion fut reçue avec des applaudissemens infinis. Je continuai : — Quelles couleurs voulez-vous ? — Quelqu'un s'écria : — Choisissez. — Voulez-vous le vert, couleur de l'espérance, ou le bleu de Cincinnatus, couleur de la liberté d'Amérique et de la démocratie ? » Des voix s'élevèrent : — Le vert, couleur de l'espérance ! — Alors je m'écriai : — Amis ! le signal est donné : voici les espions et les satellites de la police qui me regardent en face. Je ne tomberai pas du moins vivant entre leurs mains. Puis, tirant deux pistolets de ma poche, je dis : Que tous les citoyens m'imitent ! Je descendis étouffé d'embrassemens ; les uns me serraient contre leurs cœurs ; d'autres me baignaient de leurs larmes : un citoyen de Toulouse, craignant pour mes jours, ne voulut jamais m'abandonner. Cependant on m'avait apporté un ruban vert. J'en mis le premier à mon chapeau, et j'en distribuai à ceux qui m'environnaient. »

Depuis, je n'ai cessé de conspirer, avec Danton et Robespierre, contre les tyrans. J'ai conspiré dans *la France libre*, dans le discours de *la Lanterne aux Parisiens*, dans les *Révolutions de France et de Brabant*, dans *la Tribune des Patriotes*. Mes huit volumes in-8°. attestent toutes mes conspirations contre les aristocrates de toute espèce, les royalistes, les feuillans, les brisso-

tins, les fédéralistes. Qu'on mette les scellés chez moi, et on verra quelle multitude de suffrages, les plus honorables qu'un homme puisse recevoir, m'est venue des quatre parties du monde.

Qu'on parcoure mes écrits, mes opinions, mes appels nominaux, je défie qu'on me cite une seule phrase, dans ces huit volumes, où j'aie varié dans les principes républicains, et dévié de la ligne de la *Déclaration des droits*. Depuis Necker et le système des deux chambres, jusqu'à Brissot et au fédéralisme, qu'on me cite un seul conspirateur dont je n'aie levé le masque, bien avant qu'il ne fût tombé. J'ai toujours eu six mois, et même dix-huit mois d'avance sur l'opinion publique. Je les ai encore ces six mois d'avance; et j'ajourne à un temps moins éloigné votre changement d'opinion sur mon compte. Où avez-vous pris vos actes d'accusation contre Bailly, La Fayette, Malouet, Mirabeau, les Lameth, Pétion, d'Orléans, Sillery, Brissot, Dumouriez, sinon dans ce que j'avais conjecturé, long-temps auparavant, dans mes écrits que le temps a confirmés depuis? Et je vous l'ai déjà dit, ce à quoi personne ne fait attention en ce moment, mais qui, bien plus que mes ouvrages, m'honorera auprès des républicains dans la postérité, c'est que j'avais été lié avec la plupart de ces hommes que j'ai dénoncés, et que je n'ai cessé de poursuivre, du moment qu'ils ont changé de parti; c'est que j'ai été plus fidèle à la patrie qu'à l'amitié: c'est que l'amour de la république a triomphé de mes affections personnelles; et il a fallu qu'ils fussent condamnés pour que je leur tendisse la main, comme à Barnave.

Il est bien facile aux pàtriotes du 10 août, aux patriotes de la troisième ou quatrième, je ne dis pas requi-

sition, mais perquisition, aujourd'hui que l'argent et les places éminentes sont presque une calamité, de se parer de leur incorruptibilité d'un jour. Necker, à l'apogée de sa gloire, et après son deuxième rappel, a-t-il cherché à les séduire, comme moi, dans l'affaire des boulangers? La Fayette, dans les plus beaux jours de sa fortune, les a-t-il fait applaudir par ses aides-de-camp, quand ils sortaient de chez lui, et traversaient son antichambre? Ont-ils été environnés, à Bellechasse, de piéges glissans et presque inévitables? A-t-on tenté leurs yeux par les charmes les plus séduisans, leurs mains par l'appât d'une riche dot; leur ambition par la perspective du ministère; leur paresse par celle d'une maison délicieuse dans les Pyrénées? Les a-t-on mis à une épreuve plus difficile, celle de renoncer à l'amitié de Barnave et des Lameth, et de s'arracher à celle de Mirabeau que j'aimais à l'idolâtrie, et comme une maîtresse? A tous ces avantages ont-ils préféré la fuite et les décrets de prise de corps? Ont-ils été obligés de condamner tant de leurs amis avec qui ils avaient commencé la révolution.

O peuple! apprends à connaître tes vieux amis, et demande aux nouveaux qui m'accusent, s'il se trouve un seul parmi eux qui puisse produire tant de titres à ta confiance?

Mon véritable crime, je n'en doute pas, c'est qu'on sait que j'ai dit, qu'avant dix numéros, j'aurais démasqué encore une fois tous les traîtres, les nouveaux conspirateurs, et la cabale de Pitt qui craint les révélations de mon journal. On n'ose se mesurer avec le vieux Cordelier qui a repris sa plume polémique signalée par tant de victoires sur tous les conspirateurs passés, et on a pris

le parti plus court de me faire des querelles d'allemand, et de reproduire des dénonciations usées, et que Robespierre vous a fait mettre sous les pieds. Mais voyons quels sont les prétextes de cet acharnement contre moi.

Des hommes, mes ennemis à découvert, et en secret ceux de la république, ne savent que me reprocher éternellement, depuis cinq mois, d'avoir défendu Dillon. Mais si Dillon était si coupable, que ne le faisiez-vous donc juger?

Pourquoi ne veut-on voir qu'un général que j'ai défendu, et ne regarde-t-on pas cette foule de généraux que j'ai accusés? Si c'était un traître que j'eusse voulu défendre, pourquoi aurais-je accusé ses complices?

Si l'on veut que je sois criminel pour avoir défendu Dillon, il n'y a pas de raison pour que Robespierre ne soit pas criminel aussi pour avoir pris la défense de Camille Desmoulins, qui avait pris la défense de Dillon. Depuis quand est-ce un crime d'avoir défendu quelqu'un? Depuis quand l'homme est-il infaillible et exempt d'erreurs?

Collot d'Herbois lui-même qui, sans me nommer, est tombé sur moi avec une si lourde raideur, à la dernière séance des jacobins, et qui, à propos du suicide de Gaillard, s'est mis en scène, et a fait une vraie tragédie, pour exciter contre moi les passions des tribunes où l'on avait payé, ce jour-là, des places jusqu'à 25 livres, tant M. Pitt mettait d'importance à l'expulsion de la société des quatre membres dénoncés, Fabre d'Églantine, Bourdon de l'Oise, Philippeaux et moi; Collot d'Herbois ne s'était-il pas trompé lui-même sur un général qui a livré Toulon? sur *Brunet*. N'a-t-il pas défendu *Proly*? Si je voulais user de représailles contre Collot, je n'aurais qu'à laisser courir ma plume, armée

de faits plus forts que sa dénonciation. Mais j'immole à la patrie mes ressentimens de la violente sortie de Collot contre moi : nous ne sommes pas trop forts, tous les vrais patriotes ensemble, et serrés les uns contre les autres, pour faire tête à l'aristocratie, canonnant et livrant des batailles autour des frontières, et au faux patriotisme, ou plutôt à la même aristocratie, plus lâche, cabalant et intrigaillant dans l'intérieur. J'ai eu le tort, et on m'a fait le reproche juste, d'avoir trop écouté l'amour-propre blessé, et d'avoir pincé trop au vif un excellent patriote, notre cher Legendre : je veux montrer que je ne suis pas incorrigible, en renonçant aujourd'hui à des représailles bien légitimes. J'avertis seulement Collot d'être en garde contre les louanges *perfides* et *exclusives*, et de rejeter avec mépris, comme a fait Robespierre, celles de ce Père Duchesne, des lèvres de qui tout Paris a remarqué qu'il ne découlait que du sucre et du miel, qui n'avait que *des joies*, dont les juremens même étaient flûtés et doucereux, depuis le retour de Danton, et qui, tout à coup, à l'arrivée de Collot d'Herbois, reprend ses moustaches, ses *colères*, et ses grandes dénonciations contre les vieux cordeliers et ne craint pas de s'écrier indiscrètement : *le géant est arrivé, il va terrasser les pygmées.* La publicité de ce mot qui ne pourrait point dépopulariser, mais seulement ridiculiser celui qui en est l'objet, s'il n'avait pas désavoué cette flagornerie d'Hébert qui cherche à se retirer sous le canon de Collot ; cette publicité sera la seule petite piqûre d'amour-propre à amour-propre, que je me permettrai de faire à mon collègue. Je saurai toujours distinguer entre le Père Duchesne et le bon Père Gérard, entre Collot Châteauvieux et Hébert *Contre-marque.*

Voilà, à propos de Dillon, une bien longue parenthèse, tandis que, pour ma justification, j'avais seulement à observer que les meilleurs patriotes n'étaient pas exempts de prévention; que Collot d'Herbois lui-même avait défendu des gens plus suspects que Dillon; bien plus, je pose en fait, qu'il n'est pas un député à la montagne, à qui on ne puisse reprocher quelque erreur et son Dillon.

Pardon, mes chers souscripteurs, mais croiriez-vous que je ne suis pas encore bien convaincu que ce général, qu'on ne cesse de me jeter aux jambes, soit un traître? Voilà six mois que je m'abstiens de parler de lui ni en bien, ni en mal. Je me suis contenté de communiquer à Robespierre, il y a trois mois, la note qu'il m'avait fait passer sur Carteaux. Eh bien, la trahison de Carteaux vient de justifier cette note.

Ici, remarquez, qu'il y a quatre semaines, Hébert a présenté aux Jacobins un soldat qui est venu faire le plus pompeux éloge de *Carteaux*, et décrier nos deux cordeliers, *Lapoype* et ce *Fréron* qui est venu pourtant à bout de prendre Toulon, en dépit de l'envie, et malgré les calomnies; car Hébert appelait Fréron comme il m'appelle, un *ci-devant patriote*, un *muscadin*, un *Sardanapale*, un *viédase*. Remarquez, citoyens, que depuis deux mois, le *patriote* Hébert n'a cessé de diffamer Barras et Fréron, de demander leur rappel au comité de salut public, et de prôner Carteaux, sans qui Lapoype aurait peut-être repris Toulon, il y a six semaines, lorsque ce général s'était déjà emparé du fort Pharon. Remarquez que c'est lorsque Hébert a vu qu'il ne pouvait venir à bout d'en imposer à Robespierre sur le compte de Fréron, parce que Robespierre connaît

les vieux cordeliers, parce qu'il connaît Fréron, comme il me connaît; remarquez que c'est alors qu'est venue au comité de salut public, on ne sait d'où, cette fausse lettre signée *Fréron* et *Barras;* cette lettre qui ressemble si fort à celle qu'on a fait parvenir, il y a deux jours, à la section des Quinze-Vingts, par laquelle il semblait que d'Églantine, Bourdon de l'Oise, Philippeaux et moi voulions soulever les sections. Oh! mon cher Fréron, c'est par ces artifices grossiers que les patriotes du 10 août minent les piliers de l'*ancien district* des Cordeliers. Tu écrivais, il y a dix jours, à ma femme : *Je ne rêve qu'à Toulon, ou j'y périrai ou je le rendrai à la république; je pars. La canonnade commencera aussitôt mon arrivée; nous allons gagner un laurier ou un saule: préparez-moi l'un ou l'autre.* Oh! mon brave Fréron, nous avons pleuré de joie tous les deux en apprenant ce matin la victoire de la république, et que c'était avec des lauriers que nous irions au-devant de toi, et non pas avec des saules au-devant de ta cendre. C'est en montant le premier à l'assaut avec Salicetti et le digne frère de Robespierre, que tu as répondu aux calomnies d'Hébert. C'est donc à Paris comme à Marseille! Je vais citer tes paroles, parce que celles d'un triomphateur auront plus de poids que les miennes : Tu nous écris dans cette même lettre : *Je ne sais pas si Camille voit comme moi, mais il me semble qu'on veut pousser la société populaire au delà du but, et leur faire faire, sans s'en douter, la contre-révolution par des mesures ultra-révolutionnaires. La discorde secoue ses torches parmi les patriotes. Des hommes ambitieux, qui veulent s'emparer du gouvernement, font tous leurs efforts pour noircir les hommes les plus purs, les hommes à moyens et à caractère, les patriotes de la première four-*

née : ce qui vient de se passer à Marseille en est une preuve. Eh quoi ! mon pauvre Martin, tu étais donc poursuivi à la fois par les Pères Duchesnes de Paris et des Bouches-du-Rhône ! et sans le savoir, par cet instinct qui n'égare jamais les vrais républicains, à deux cents lieues l'un de l'autre, moi avec mon écritoire, toi avec ta voix sonore, nous faisions la guerre aux mêmes ennemis ! Mais il faut rompre avec toi ce colloque, et revenir à ma justification.

Il faut que je le répète pour la centième fois, puisqu'on m'en a absous inutilement quatre-vingt-dix-neuf ; il n'est pas vrai de dire que j'ai défendu Dillon ; j'ai demandé qu'on le jugeât ; et n'est-il pas évident que si on pouvait accuser quelqu'un de le défendre, ce serait plutôt ceux qui n'ont pas demandé, comme moi, qu'il fût jugé. Ainsi tombe d'abord l'éternelle dénonciation contre Camille Desmoulins. Quel doit être, dans le sac de mon adversaire, le déficit des pièces contre moi, puisqu'ils sont réduits à me reprocher éternellement d'avoir défendu un général à qui on ne peut contester de grands services à la côte de Biesme !

La plus courte justification ennuie. Pour soutenir l'attention, je tâche de mêler la mienne de traits de satire, qui ne fassent qu'effleurer le patriote, et percent de part en part le contre-révolutionnaire déguisé sous le rouge bonnet que ma main jette à bas. Au sortir de la Convention je retourne au *Vieux Cordelier* ; et, selon que je suis affecté de la séance, une teinte de gaieté ou de tristesse se répand sur la page que j'écris, et sur ma correspondance avec mes abonnés. Barère aujourd'hui a rembruni mes idées, et mon travail de ce soir se sentira de ma mélancolie.

Est-il donc possible qu'on ait dirigé contre moi un

rapport dont le décret présentait absolument mes conclusions? C'était tellement mes conclusions, que Robespierre a fait passer à l'ordre du jour sur ce projet de décret, comme ressemblant trop à mon comité de clémence. Convenez, mes chers collègnes, que j'ai eu du moins le courage d'ouvrir là une discussion grande et que l'honneur de l'assemblée nationale demandait qu'elle abordât. J'aurai eu le mérite d'avoir fait luire le premier un rayon d'espoir aux *patriotes* détenus. Les maisons de suspicion ne ressembleront plus jusqu'à la paix à l'enfer de Dante où *il n'y a point d'espérance*. N'eussé-je fait que ce bien, je méritais de Barère plus de ménagemens, et qu'il ne frappât point si fort. Au demeurant, le plus grand honneur qu'on pût faire à mon journal, était assurément cette censure du comité de salut public, et le décret qui en ordonne l'insertion au bulletin. C'est donner à ma plume une grande importance. Un jour la postérité jugera entre les *suspects* de Barère et les *suspects* de Tacite. Provisoirement les patriotes vont être contens de moi; car, après cette censure solennelle du comité du salut public, j'ai fait, comme Fénelon, montant en chaire pour publier le bref du pape, qui condamnait *les Maximes des Saints*, et les lacérant lui-même, je suis prêt à brûler mon numéro 3; et déjà j'ai défendu à Desenne de le réimprimer, au moins sans le cartonner.

Comme le comité de salut public n'a pas dédaigné de réfuter mon numéro 4, pour éclairer tout-à-fait sa religion, je lui dois le rétablissement d'un fait, sur lequel son rapporteur a altéré Thucydide : j'en demande pardon à Barère.

Mais assurément Athènes ne jouissait pas *d'une paix profonde*, quand Thrasybule fit prononcer dans l'assem-

blée générale du peuple que personne ne serait inquiété ni poursuivi, hors les trente tyrans. Ces trente tyrans étaient à peu près à la population d'Athènes, qui ne se composait guère que de vingt mille citoyens, comme nos aristocrates prononcés sont à notre population de vingt-cinq millions d'hommes. L'histoire dit positivement que ce sage décret mit fin aux dissensions civiles, réunit tous les esprits, et valut à Thrasybule le surnom de *restaurateur de la paix.*

Au reste, Barère a terminé une critique amère de l'ouvrage par un hommage public au patriotisme de l'auteur. Mais dans sa nomenclature des gens suspects, et à l'occasion de sa remarque judicieuse que ceux-là l'étaient véritablement qui, au lieu de ressentir de la joie de la prise de Toulon, présentaient une mine allongée, Barère pouvait me rendre un autre témoignage. Il aurait pu dire que, ce jour-là même, me trouvant à dîner avec lui, je lui avais dit : *Voilà les hommes vraiment suspects ; voilà ceux à l'arrestation desquels je serais le premier à applaudir, ceux que cette conquête de Toulon a attristés ou seulement laissés tout de glace, et non pas, comme je l'ai lu dans une certaine dénonciation, M. tel,* PARCE QU'IL EST LOGÉ LUXURIEUSEMENT.

Que pensera le lecteur impartial de voir Barère, je ne dis pas s'emparer de mon idée, et s'en faire honneur à la tribune de la Convention, mais à ce plagiat joindre la petite malice de publier à la tribune que je n'admettais point de gens suspects. Si Barère m'avait cité, si au moins il avait dit que je partageais son opinion, les républicains les plus soupçonneux auraient vu que moi aussi je voulais des maisons de suspicion, et que je ne différais d'opinion que sur le signalement des suspects. Mais je le vois, Ba-

rère a craint la grande colère du Père Duchesne, et la dénonciation itérative de M. *de Vieux-Sac*, et dans son rapport, il a ouvert la main toute entière pour la satire, et le petit doigt seulement pour l'éloge.

Où les diviseurs de la montagne veulent-ils nous mener, par les calomnies qu'ils chuchotent aux oreilles des patriotes? Quelle est cette perfidie de s'accrocher à une phrase de mon numéro 4, de la détacher de l'amendement et de la note qui y est jointe. Y a-t-il une mauvaise foi plus coupable? Déjà on ne se reconnaît plus à la montagne. Si c'était un vieux cordelier comme moi, un patriote *rectiligne*, Billaud-Varennes, par exemple, qui m'eût gourmandé si durement, *sustinuissem utique*, j'aurais dit : C'est le soufflet du bouillant Saint-Paul au bon Saint-Pierre qui avait péché! Mais toi, mon cher Barère! toi, l'heureux *tuteur de Paméla!* toi le *président des Feuillans!* qui as *proposé le comités de douze*, toi qui, le 2 *juin*, *mettait en délibération dans le comité de salut public, si l'on n'arrêterait pas Danton!* toi, dont je pourrais relever bien d'autres fautes, si je voulais fouiller le *Vieux-sac*, que tu deviennes tout à coup un *passe-Robespierre*, et que je sois par toi colaphisé si sec! J'avoue que ce soufflet m'a fait voir trente-six chandelles, et que je me frotte encore les yeux. Quoi! c'est toi qui m'accuse de modérantisme! quoi! c'est toi, camarade montagnard du 3 juin, qui donne à Camille Desmoulins un brevet de civisme! Sans ce certificat, j'allais passer pour un modéré. Que vois-je? Je parle de moi, et déjà dans les groupes, c'est Robespierre même qu'on ose soupçonner de modérantisme. Oh! la belle chose que de n'avoir point de principes, que de savoir prendre le vent, et qu'on est heureux d'être une girouette!

Citoyens, remarquez bien tous ceux qui m'accusent de peccadilles, et je gage que, dans leur vie, vous trouverez de semblables erreurs, de ces erreurs lourdes que je ne leur ai pourtant jamais reprochées, par amour de la concorde et de l'union, moi qu'on accuse de noircir les patriotes. Je vous rends aussi justice, Barère; j'aime votre talent, vos services, et je proclame aussi votre patriotisme; quant à vos torts, Robespierre vous en a donné l'absolution, et je ne suis point appelant, comme M. Nicolas, du jugement de Robespierre. Mais quel est le reptile si rampant, qui, lorsqu'on lui marche dessus, ne se relève et ne morde? Et la république ne peut pas exiger de moi de tendre l'autre joue.

Tout cela n'est qu'une querelle de ménage avec mes amis les patriotes Collot et Barère; mais je vais être à mon tour b..... en colère contre le Père Duchesne qui m'appelle *un misérable intrigailleur*, *un viédase à mener à la guillotine*, *un conspirateur qui veut qu'on ouvre toutes les prisons pour en faire une nouvelle Vendée*; *un endormeur payé par Pitt*, *un bourriquet à longues oreilles*. ATTENDS-MOI, HÉBERT; JE SUIS A TOI DANS UN MOMENT. Ici ce n'est pas avec de injures grossières et des mots que je vais t'attaquer; c'est avec des faits. Je vais te démasquer comme j'ai démasqué Brissot, et faire la société juge entre toi et moi.

Le rayon d'espérance que j'ai fait luire au fond des prisons aux patriotes détenus, l'image du bonheur à venir de la république française, que j'ai présenté à l'avance et par anticipation à mes lecteurs, et le seul nom de *comité de clémence* que j'ai prononcé, à tort si l'on veut, pour le moment, ce mot seul, a-t-il fait sur toi, Hébert, l'effet du fouet des furies? n'as-tu donc pu supporter

l'idée que la nation fût un jour heureuse et un peuple de frères? Puisqu'à ce mot de clémence, que j'avais pourtant si fort amendé, en ajoutant : *Arrière la pensée d'une amnistie*, *arrière l'ouverture des prisons*, te voilà *à te manger le sang*, *à entrer dans une colère de bougre*, à tomber en syncope, et à en perdre la raison, au point de me dénoncer si ridiculement aux Jacobins, pour *avoir épousé*, dis-tu, *une femme riche*.

Je ne dirai qu'un mot de ma femme. J'avais toujours cru à l'immortalité de l'âme. Après tant de sacrifices d'intérêts personnels que j'avais faits à la liberté et au bonheur du peuple, je me disais, au fort de la persécution : « Il faut que les récompenses attendent la vertu ailleurs. » Mais mon mariage est si heureux, mon bonheur domestique si grand, que j'ai craint d'avoir reçu ma récompense sur la terre, et j'avais perdu ma démonstration de l'immortalité. Maintenant tes persécutions, ton déchaînement contre moi, et tes lâches calomnies, me rendent toute mon espérance.

Quant à la fortune de ma femme, elle m'a apporté quatre mille livres de rentes, ce qui est tout ce que je possède. Dans cette révolution où, je puis le dire, j'ai joué un assez grand rôle, où j'ai été un écrivain polémique, recherché tour à tour par tous les partis qui m'ont trouvé incorruptible, où, quelque temps avant le dix août, on a marchandé jusqu'à mon silence, et fort chèrement; eh bien! dans cette révolution où depuis j'ai été successivement secrétaire général du département de la justice, et représentant du peuple à la Convention, ma fortune ne s'est pas accrue d'un sou. Hébert pourrait-il en dire autant?

Est-ce toi qui oses parler de ma fortune, toi que tout

Paris a vu, il y a deux ans, reveveur des contre-marques, à la porte des Variétés dont tu as été *rayé*, pour cause dont tu ne peux pas avoir perdu le souvenir? Est-ce toi qui oses parler de mes quatre mille livres de rentes, toi qui, sans-culotte, et sous une méchante perruque de crin, dans ta feuille hypocrite, dans ta maison loge aussi *luxurieusement qu'un homme suspect*, reçois *cent vingt mille livres* de traitement du ministre Bouchotte, pour soutenir les motions des Cloots, des Proly, de ton journal officiellement contre-révolutionnaire, comme je le prouverai.

Cent vingt mille livres à ce pauvre sans-culotte Hébert, pour calomnier Danton, Lindet, Cambon, Thuriot, Lacroix, Philippeaux, Bourdon de l'Oise, Barras, d'Eglantine, Fréron, Legendre, Camille Desmoulins, et presque tous les commissaires de la Convention! pour inonder la France de ses écrits, si propres à former l'esprit et le cœur! cent vingt mille francs!.... de Bouchotte!.. S'étonnera-t-on, après cela, de cette exclamation filiale d'Hébert, à la séance des Jacobins : *Oser attaquer Bouchotte!* (oser l'appeler *Georges!*) *Bouchotte à qui on ne peut reprocher la plus légère faute! Bouchotte qui a mis à la tête des armées des généraux sans-culottes, Bouchotte le patriote le plus pur*! Je suis surpris que dans le transport de sa reconnaissance, Le Père Duchesne ne se soit pas écrié : *Bouchotte qui m'a donné cent vingt mille livres depuis le mois de juin!*

Quel sera le mépris des citoyens pour cet impudent Père Duchesne, quand, à la fin de ce numéro 5, ils apprendront par une note, levée sur les registres de la trésorerie, que le cafard qui me reproche de distribuer *gratis* un journal que tout Paris court acheter, a reçu,

en un seul jour d'octobre dernier, soixante mille francs de *Mecenas* Bouchotte pour six cent mille numéros, et que, par une addition facile, le lecteur verra que le *fripon* d'Hébert *a volé*, ce jour-là seul, quarante mille francs à la nation.

Déjà quelle a dû être l'indignation de tout patriote qui a eu peu de mémoire, et qui réfléchit, quand parce que j'ai, dans mon journal, réclamé *la liberté de la presse* pour les écrivains, *la liberté des opinions* pour les députés, c'est-à-dire, les premiers principes de *la Déclaration des droits*, il a vu Hébert jeter les hauts cris contre moi, lui, cet effronté ambitieux, qui au moment où un enchaînement de victoires ne ralentissait pas le mouvement révolutionnaire, au moment où la nécessité des mesures révolutionnaires était sentie de tous les patriotes il y a deux mois, a osé, dans sa feuille, *réclamer la constitution*, et demander *qu'on organisât le conseil exécutif, aux termes de l'acte constitutionnel*, parce qu'il lui semblait qu'il ne pouvait manquer que d'être un des vingt-quatre membres !

Que tu aies reçu de Bouchotte, en un seul jour, au mois d'octobre, soixante mille francs pour crier dans ta feuille aux quatre coins de la France : *Psaphon est un Dieu*, et pour calomnier Danton, c'est la moindre de tes infamies. Tes numéros, et tes contradictions à la main, je suis prêt à prouver que tu es un *avilisseur du peuple français et de la Convention*, et un *scélérat*, déjà aux yeux des patriotes et des clairvoyans, non moins démasqué que Brissot dont les agens de Pitt t'avaient fait le continuateur, et entrepreneur de contre-révolution par un autre extrême, lorsque Pitt, Calonne et Luchésini, voyant les Girondins usés, ont voulu essayer s'ils ne pourraient pas

faire, par la sottise et l'ignorance, cette contre-révolution qu'ils n'avaient pu faire avec tant de gens d'esprit, depuis Malouet jusqu'à Gensonné.

Je n'ai pas besoin de me jeter dans ces recherches. Toi qui me parles de mes sociétés, crois-tu que j'ignore que tes sociétés, c'est une femme *Rochechouart*, agente des émigrés, c'est le banquier Kocke, chez qui toi et ta Jacqueline, vous passez à la campagne les beaux jours de l'été? Penses-tu que j'ignore, que c'est avec l'intime de Dumouriez, le banquier hollandais Kocke, que le grand patriote Hébert, après avoir calomnié dans sa feuille les hommes les plus purs de la république, allait, dans sa grande joie, lui et sa Jacqueline, boire le vin de Pitt, et porter des toasts à la ruine des réputations des fondateurs de la liberté? Crois-tu que je n'aie pas remarqué qu'en effet, tu n'as jamais sonné le mot de tel député, lorsque tu tombais à bras raccourcis sur Chabot et Basire? Crois-tu que je n'aie pas deviné que tu n'as jeté les hauts cris contre ces deux députés, que parce que, après avoir été attirés, sans s'en douter, peut-être, dans la conspiration de tes ultra-révolutionnaires, bientôt, à la vue des maux qui allaient déchirer la patrie, ayant reculé d'horreur, ayant paru chanceler, ayant combattu même quelques projets de décret, qui n'étaient pourtant que les précurseurs éloignés des motions liberticides que tu préparais toi et tes complices, tu t'es empressé de prévenir Basire et Chabot, et de les perdre, avant que tu ne fusses perdu par eux? Crois-tu qu'on ne m'a pas raconté qu'en 1790 *et* 1791, *tu as persécuté Marat.* Tu as écrit pour les aristocrates; tu ne le pourras nier, tu serais confondu par les témoins? Crois-tu enfin que je ne sache pas positivement que tu as trafiqué de la liberté des citoyens, et

que je ne me souvienne pas de ce qu'un de mes collègues a dit à moi et à plus de vingt députés, que tu avais reçu une forte somme pour l'élargissement, je ne sais pas bien si c'était d'un émigré ou d'un prisonnier, et que depuis, une personne, témoin de ta vénalité, t'avait menacé de la révéler, si tu t'avisais de maltraiter encore Chabot dans tes feuilles, fait que le représentant du peuple Chaudron Rousseau nous a même assuré qu'il allait déposer au comité de surveillance? Ce sont là des faits autrement graves que ceux que tu m'imputes.

Regarde ta vie, depuis le temps où tu étais un respectable frater à qui un médecin de notre connaissane faisait faire des saignées pour douze sous, jusqu'à ce moment où, devenu notre médecin politique, et le docteur *Sangrado* du peuple français, tu lui ordonnes des saignées si copieuses, moyennant 120 mille livres de traitement que te donne Bouchotte : regarde ta vie entière, et ose dire à quel titre tu te fais ainsi l'arbitre des réputations aux Jacobins?

Est-ce à titre de tes anciens services? Mais quand Danton, d'Églantine et Paré, nos trois anciens présidens permanens des Cordeliers (*du district* s'entend), soutenaient un siége pour Marat; quand Thuriot assiégeait la Bastille; quand Fréron faisait l'*Orateur du Peuple;* quand moi, sans craindre les assassins de Loustalot, et les sentences de Talon, j'osais, il y a trois ans, défendre, presque seul, l'*ami du peuple*, et le proclamer le divin Marat; quand tous ces vétérans que tu calomnies aujourd'hui, se signalaient pour la cause populaire, où étais-tu alors, Hébert? Tu distribuais tes contre-marques, et on m'assure que les directeurs se plaignaient de la recette (1).

(1) On disait un jour à un des acteurs du théâtre de la République,

On m'assure que tu t'étais même opposé, aux Cordeliers, à l'insurrection du 10 août. On m'assure....., ce qui est certain, ce que tu ne pourras nier, car il y a des témoins, c'est qu'en 1790 et 1791, tu *dénigrais*, tu *poursuivais Marat ;* que tu as prétendu, après sa mort, qu'il t'avait laissé son manteau, dont tu t'es fait tout-à-coup le disciple Élisée, et le légataire universel. Ce qui est certain, c'est qu'avant de t'efforcer de voler ainsi la succession de popularité de Marat, tu avais dérobé une autre succession, celle d'un Père Duchesne, qui n'était pas Hébert; car ce n'est pas toi qui faisais, il y a deux ans, le Père Duchesne; je ne dis pas *la Trompette du Père Duchesne*, mais le *véritable Père Duchesne*, le *memento Maury*. C'était un autre que toi, dont tu as pris les noms, armes et juremens, et dont tu t'es emparé de toute la gloire, selon ta coutume. Ce qui est certain, c'est que tu n'étais pas avec nous, en 1789, dans le cheval de bois; c'est qu'on ne t'a point vu parmi les guerriers des premières campagnes de la révolution; c'est que, comme les goujats, tu ne t'es fait remarquer qu'après la victoire où tu t'es signalé en dénigrant les vainqueurs, comme Thersite, en emportant la plus forte part du butin, et en faisant chauffer ta cuisine et tes fourneaux de calomnies avec les 120 mille francs et la *braise* de Bouchotte (1).

---

que le Père Duchesne était près d'entrer en colère contre eux : « J'ai peine à le croire, répondit celui-ci : *nous avons la preuve dans nos registres, qu'il nous a volés avant qu'il fût procureur de la commune.* Il faut faire supprimer ces registres, Père Duchesne; il faut faire ta cour au théâtre de la République, et je ne m'étonne plus de ta grande colère contre la Montansier, dans un de tes derniers numéros, et que tu nous aies fait un éloge si pompeux, si exclusif du théâtre où tu as fait tes premières armes.

(1) « *On me calomnie*, » disait l'autre jour Bouchotte au comité de

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

Serait-ce à titre d'écrivain et de bel-esprit, que tu prétends, Hébert, peser dans ta balance nos réputations? Est-ce à titre de journaliste que tu prétendrais être le dictateur de l'opinion aux Jacobins? Mais y a-t-il rien de plus dégoûtant, de plus ordurier que la plupart de tes feuilles? Ne sais-tu donc pas, Hébert, que quand les tyrans d'Europe veulent avilir la république; quand ils veulent faire croire à leurs esclaves que la France est couverte des ténèbres de la barbarie, que Paris, cette ville si vantée par son atticisme et son goût, est peuplée de Vandales; ne sais-tu pas, malheureux, que ce sont des lambeaux de tes feuilles qu'ils insèrent dans leurs gazettes, comme si le peuple était aussi bête, aussi ignorant que tu voudrais le faire croire à M. Pitt; comme si on ne pouvait lui parler qu'un langage aussi grossier; comme si c'était là le langage de la Convention et du comité de salut public; comme si tes saletés étaient celles de la nation; comme si un égoût de Paris était la Seine.

Enfin, serait-ce à titre de sage, de grand politique, d'homme à qui il est donné de gouverner les empires, que tu t'arroges de nous asservir à tes *ultra-révolutionnaires*, sans que même les représentans du peuple aient le droit d'énoncer leur opinion, à peine d'être chassés de la société? Mais, pour ne citer qu'un seul exemple, ne sont-ce pas les trois ou quatre numéros qu'Hébert a publiés à la suite de la mascarade de la déprêtrisation

---

salut public.» *Du moins*, lui répondit Danton, ce n'est pas la république qui paie 120 mille francs, depuis le mois de juin, pour vous calomnier; du moins ce n'est pas le ministère qui s'est fait le colporteur des *calomnies* contre Bouchotte. La repartie était sans réplique. Cent vingt mille francs à Hébert pour louer Bouchotte! Pas si Georges, M. Bouchotte! Il n'est ma foi pas si Georges!

de Gobel, qui sont, par leur impolitique stupide, la cause principale de tant de séditions religieuses, et de meurtres, à Amiens, à Coulommiers, dans le Morbihan, l'Aisne, l'Ille-et-Vilaine ? N'est-ce pas le *Père Duchesne*, ce politique profond qui, par ses derniers écrits, est la cause évidente que, dans la Vendée, où les notifications officielles du 21 septembre annonçaient qu'il n'y avait plus qué huit à dix mille brigands à exterminer, il a déjà fallu tuer plus de cent mille imbéciles de nouvelles recrues qu'Hébert a faites à Charrette et aux royalistes.

Et c'est ce vil flagorneur, aux gages de 120,000 livres, qui me reprochera les 4,000 liv. de rente de ma femme ! C'est cet ami intime des Kocke, des Rochechouart, et d'une multitude d'escrocs, qui me reproche mes sociétés ! Ce politique sans vue, et le plus insensé des patriotes, s'il n'est pas le plus rusé des aristocrates, me reprochera mes écrits *aristocratiques*, dit-il, lui dont je démontrerai que les feuilles sont les délices de Coblentz et le seul espoir de Pitt !

Ce patriote nouveau sera le diffamateur éternel des vétérans ! Cet homme, rayé de la liste des garçons de théâtre, pour vols, fera rayer de la liste des jacobins, pour leur opinion, des députés, fondateurs immortels de la république ! Cet écrivain des charniers sera le législateur de l'opinion, le mentor du peuple français ! Un représentant du peuple ne pourra être d'un autre sentiment que ce grand personnage, sans être traité de *viédase* et de *conspirateur payé par Pitt* ! O temps ! ô mœurs ! ô liberté de la presse, le dernier retranchement de la liberté des peuples, qu'êtes-vous devenue ? ô liberté des opinions, sans laquelle il n'existerait plus

de Convention, plus de représentation nationale, qu'allez-vous devenir?

La société est maintenant en état de juger entre moi et mes dénonciateurs. Mes amis savent que je suis toujours le même qu'en 1789; que je n'ai pas eu, depuis, une pensée qui ne fût pour l'affermissement de la liberté, pour la prospérité, le bonheur du peuple français, le maintien de la république une et indivisible. Eh! de quel autre intérêt pourrais-je être animé dans le journal que j'ai entrepris, que du zèle du bien public? pourquoi aurais-je attiré contre moi tant de haines toutes-puissantes, et appelé sur ma tête des ressentimens implacables? Que m'ont fait à moi Hébert et tous ceux contre qui j'ai écrit? Ai-je reçu aussi 120,000 francs du trésor national pour calomnier? ou, pense-t-on que je veuille ranimer les cendres de l'aristocratie? « Les modérés, les aristocrates, dit Barère, ne se rencontrent plus sans se demander: «Avez-vous lu le *Vieux Cordelier?* « Moi, le patron des aristocrates! des modérés! Que le vaisseau de la république, qui court entre les deux écueils dont j'ai parlé, s'approche trop de celui du *modérantisme*, on verra si j'aiderai la manœuvre; on verra si je suis un modéré! J'ai été révolutionnaire avant vous tous. J'ai été plus; j'étais un brigand, et je m'en fais gloire, lorsque, dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, moi et le général Danican nous faisions ouvrir les boutiques d'arquebusiers, pour armer les premiers bataillons des sans-culottes. Alors, j'avais l'audace de la révolution. Aujourd'hui, député à l'Assemblée nationale, l'audace qui me convient est celle de la raison, celle de dire mon opinion avec franchise. Je la conserverai jusqu'à la mort cette audace républicaine contre tous les despotes; et,

quoique je n'ignore pas la maxime de Machiavel, qu'il *n'y a point de tyrannie plus effrénée que celle des petits tyrans.*

Qu'on désespère de m'intimider par les terreurs et les bruits de mon arrestation qu'on sème autour de moi ! Nous savons que des scélérats méditent un 31 mai contre les hommes les plus énergiques de la montagne. Déjà Robespierre en a témoigné ses pressentimens aux jacobins ; mais, comme il l'a observé, on verrait quelle différence il y a entre les brissotins et la montagne. Les acclamations que la Convention a recueillies partout sur son passage, le jour de la fête des Victoires, montrent l'opinion du peuple, et qu'il ne s'en prend point à ses représentans des taches que des étrangers se sont efforcés d'imprimer à la nation. C'est dans la Convention, dans le comité de salut public, et non dans Georges et les Géorgiens, que le peuple français espère. Mais toutes les fois que, dans une république, un citoyen aura, comme Bouchotte, 300 millions par mois, cinquante mille places à sa disposition, tous les intrigans, tous les oiseaux de proie s'assembleront nécessairement autour de lui. C'est là le siége du mal, et on sent bien que la peste elle-même, avec une liste civile si forte, se ferait mettre au Panthéon. C'est à la Convention à ne pas souffrir qu'on élève autel contre autel. Mais, ô mes collègues ! je vous dirai comme Brutus à Cicéron : *Nous craignons trop la mort et l'exil, et la pauvreté. Nimiùm timemus mortem et exilium et paupertatem.* Cette vie mérite-t-elle donc qu'un représentant la prolonge aux dépens de l'honneur ? Il n'est aucun de nous qui ne soit parvenu au sommet de la montagne de la vie. Il ne nous reste plus qu'à la descendre à travers mille précipices,

inévitables même pour l'homme le plus obscur. Cette descente ne nous offrira aucuns paysages, aucuns sites qui ne se soient offerts mille fois plus délicieux à ce Salomon qui disait, au milieu de ses sept cents femmes, et en foulant tout ce mobilier de bonheur : *J'ai trouvé que les morts sont plus heureux que les vivans, et que le plus heureux est celui qui n'est jamais né.*

Eh quoi ! lorsque tous les jours les douze cent mille soldats du peuple français affrontent les redoutes hérissées des batteries les plus meurtrières, et volent de victoires en victoires, nous, députés à la Convention ; nous, qui ne pouvons jamais tomber, comme le soldat, dans l'obscurité de la nuit, fusillé dans les ténèbres, et sans témoins de sa valeur ; nous, dont la mort soufferte pour la liberté, ne peut être que glorieuse, solennelle, et en présence de la nation entière, de l'Europe et de la postérité, serions-nous plus lâches que nos soldats ? craindrons-nous de nous exposer, de regarder Bouchotte en face ? n'oserons-nous braver la grande colère du Père Duchesne, pour remporter aussi la victoire que le peuple français attend de nous ; la victoire sur les ultra-révolutionnaires comme sur les contre-révolutionnaires ; la victoire sur tous les intrigans, tous les fripons, tous les ambitieux, tous les ennemis du bien public ?

Malgré les diviseurs, que la montagne reste une et indivisible comme la république ! ne laissons point avilir, dans sa troisième session, la représentation nationale. *La liberté des opinions ou la mort !* Occupons-nous, mes collègues, non pas à défendre notre vie comme des malades, mais à défendre la liberté et les principes, comme des républicains ! Et quand même, ce qui est impossible, la calomnie et le crime pour-

raient avoir sur la vertu un moment de triomphe, croit-on que, même sur l'échafaud, soutenu de ce sentiment intime que j'ai aimé avec passion ma patrie et la république, soutenu de ce témoignage éternel des siècles, environné de l'estime et des regrets de tous les vrais républicains, je voulusse changer mon supplice contre la fortune de ce misérable Hébert qui, dans sa feuille, pousse au désespoir vingt classes de citoyens, et plus de trois millions de Français, auxquels il dit anathème, et qu'il enveloppe en masse dans une proscription commune; qui, pour s'étourdir sur ses remords et ses calomnies, a besoin de se procurer une ivresse plus forte que celle du vin, et de lécher sans cesse le sang au pied de la guillotine? Qu'est-ce donc que l'échafaud pour un patriote, sinon le piédestal des Sydney et des Jean de Witt? Qu'est-ce, dans un moment de guerre, où j'ai eu mes deux frères mutilés et hachés pour la liberté, qu'est-ce que la guillotine, sinon un coup de sabre, et le plus glorieux de tous, pour un député victime de son courage et de son républicanisme?

J'ai accepté, j'ai souhaité même la députation, parce que je me disais : Est-il une plus favorable occasion de gloire que la régénération d'un état prêt à périr par la corruption et les vices qui y règnent? Quoi de plus glorieux que d'y introduire de sages institutions, d'y faire régner la vertu et la justice; de conserver l'honneur des magistrats, aussi bien que la liberté, la vie et la propriété des citoyens, et de rendre sa patrie florissante? Quoi de plus heureux que de rendre tant d'hommes heureux? Maintenant, je le demande aux vrais patriotes, aux patriotes éclairés : étions-nous aussi heureux que nous pouvons l'être, même en révolution?

J'ai pu me tromper ; mais quand même je serais dans l'erreur, est-ce une raison pour qu'Hébert se permette d'appeler un représentant du peuple *un conspirateur à guillotiner pour son opinion.* J'ai vu Danton et les meilleurs esprits de la Convention, indignés de ce numéro d'Hébert, s'écrier : « Ce n'est pas toi qui es » attaqué ici, c'est la représentation nationale, c'est » la liberté d'opinion ! et je ne me serais pas embar- » rassé de prouver que, sur ce seul numéro, Hébert » a mérité la mort. Car, enfin, quand tu te serais » trompé, tu n'as pas formé à toi seul une conspiration ; » et les brissotins n'ont point péri pour une opinion ; ils » ont été condamnés pour une conspiration. »

La passion ne me fera point dévier des principes, et je ne saurais être de cet avis qu'Hébert a mérité le décret d'accusation sur un numéro. Je persiste dans mon sentiment, que, non-seulement la liberté des opinions doit être indéfinie pour le député, mais même la liberté de la presse pour le journaliste. Permis à Hébert d'être le Zoïle de tous les vieux patriotes, et un calomniateur à gages ! Mais, au lieu de blasphémer contre la liberté de la presse, qu'il rende grâce à cette liberté indéfinie, à laquelle seule il doit de ne point aller au tribunal révolutionnaire, et de n'être mené qu'à la guillotine de l'opinion.

Pour moi, je ne puis *friser* cette guillotine-là même, au jugement des républicains éclairés. Sans doute j'ai pu me tromper :

Eh ! quel auteur, grand Dieu ! ne va jamais trop loin !

Il y a plus ; dès que le comité de salut public a improuvé mon numéro III, je ne serai point un ambitieux

hérésiarque, et je me soumets à sa décision, comme Fénélon à celle de l'église. Mais l'avouerai-je, mes chers collègues? je relis le chapitre IX de Sénèque, les paroles mémorables d'Auguste, et cette réflexion du philosophe que je ne veux pas traduire, pour n'être pas encore une fois une pierre d'achoppement aux faibles; et *à ce fait sans réplique:* « *Post hæc nullis ampliùs insidiis ab ullo petitus;* » *à ce fait*, malgré le rapport de Barère, je sens m'échapper toute ma persuasion que mon idée d'un comité de clémence fût mauvaise. Car remarquez bien que je n'ai jamais parlé de la clémence du modérantisme, de la clémence pour les chefs, mais de cette clémence politique, de cette clémence révolutionnaire, qui distingue ceux qui n'ont été qu'égarés. *A ce fait*, disais-je, *sans réplique*, j'ai toutes les peines du monde à souscrire à la censure de Barère, et à ne pas m'écrier comme Galilée, condamné par le sacré collége: « Je sens pourtant qu'elle tourne! »

Certes, le procureur général de la Lanterne, en 1789, est aussi révolutionnaire qu'Hébert qui, à cette époque, ouvrait des loges aux ci-devant, avec des salutations jusqu'à terre. Mais dès lors, quand j'ai vu l'assassinat *ultra-révolutionnaire* du boulanger *François*, fidèle à mon caractère, ne me suis-je pas écrié, que c'était la cour elle-même, Lafayette, et les Hébert de ce temps-là, les *patriotiquement aristocrates* qui avaient fait ce meurtre, pour rendre la Lanterne odieuse? Celui-là encore aujourd'hui est révolutionnaire qui a dit, avant Barère, qu'il fallait arrêter comme suspects tous ceux qui ne se réjouissaient pas de la prise de Toulon. Celui-là est un révolutionnaire qui a dit, comme Robespierre, et en termes non moins forts: « S'il fallait choisir entre l'*exa-*

génération du patriotisme et le marasme du modérantisme, il n'y aurait pas à balancer. Celui-là est un révolutionnaire qui a avancé comme une des premières maximes de la politique, que, *dans le maniement des grandes affaires, il était triste, mais inévitable de s'écarter des règles austères de la morale.* N°. 1. Celui-là est révolutionnaire qui *est allé aussi loin que Marat en révolution, mais qui a dit qu'au-delà de ses motions, et des bornes qu'il a posées, il fallait écrire comme les géographes de l'antiquité, à l'extrémité de leurs cartes : au-delà, il n'y a plus de cités, plus d'habitations; il n'y a que des déserts ou des sauvages, des glaces ou des volcans.* N°. 2. Celui-là est révolutionnaire qui a dit que *le comité de salut public avait eu besoin de se servir, pour un moment, de la jurisprudence des despotes, et de jeter sur la Déclaration des Droits un voile de gaze, il est vrai, et transparent.* Celui-là est révolutionnaire, enfin, qui a écrit les premières et les dernières pages du numéro III; mais il est fâcheux que les journalistes, parmi lesquels j'ai reconnu pourtant de la bienveillance dans quelques-uns, n'aient cité aucun de ces passages. Quand *la plupart* auraient pris le mot d'ordre du *Père Duchesne* de n'extraire de mes numéros que ce qui prêtait aux commentaires, à la malignité et à la sottise, ils ne se seraient pas interdit plus scrupuleusement toute citation qui tendit à me justifier dans l'esprit des patriotes; et c'est vraiment un miracle que, sur le rapport d'Hébert, et sur des citations si infidèles et si malignes de plusieurs de mes chers confrères en journaux, les jacobins restés à la société, à dix heures du soir, ne se soient pas écriés, comme le vice-président Brochet : *Quel besoin avons-nous d'autres témoins;* et que le juré d'opinion n'ait pas déclaré qu'il

était suffisamment instruit, et que, dans son âme et conscience, j'étais convaincu de modérantisme, de feuillantisme et de brissotisme.

Et cependant quel tort avais-je, sinon d'être las d'en avoir eu, d'être las d'avoir été poltron, et d'avoir manqué du courage de dire mon opinion, fût-elle fause. Je ne crains pas que la société me blâme d'avoir fait mon devoir. Mais si la cabale était plus forte, je le dis avec un sentiment de fierté qui me convient; si j'étais rayé, ce serait tant pis pour les jacobins! Quoi! vous m'avez commandé de dire à la tribune ce que je crois de plus utile pour le salut de la république! ce que je n'ai pas les moyens physiques de dire à la tribune, je l'ai dit dans mes numéros, et vous m'en feriez un crime! Pourquoi m'avez-vous arraché à mes livres, à la nature, aux frontières où je serais allé me faire tuer comme mes deux frères qui sont morts pour la liberté? pourquoi m'avez-vous nommé votre représentant? pourquoi ne m'avez-vous pas donné des cahiers? Y aurait-il une perfidie, une barbarie semblable à celle de m'envoyer à la Convention, de me demander ainsi ce que je pense de la république, de me forcer de le dire, et de me condamner ensuite, parce que je n'aurais pas pu vous dire des choses aussi agréables que je l'eusse souhaité? Si l'on veut que je dise la vérité, c'est-à-dire, la vérité relative, et ce que je pense, quel reproche a-t-on pu me faire, quand même je serais dans l'erreur? Est-ce ma faute si mes yeux sont malades, et si j'ai vu tout en noir à travers le crêpe que les feuilles du *Père Duchesne* avaient mis devant mon imagination?

Suis-je si coupable de n'avoir pas cru que Tacite, qui avait passé jusqu'alors pour le plus patriote des écrivains,

le plus sage et le plus grand politique des historiens, fût un aristocrate et un radoteur? Que dis-je, Tacite? ce Brutus même dont vous avez l'image, il faut qu'Hébert le fasse chasser comme moi de la société; car si j'ai été un songe-creux, un vieux rêveur, je l'ai été non-seulement avec Tacite et Machiavel, mais avec Loustalot et Marat, avec Thrasybule et Brutus.

Est-ce ma faute s'il m'a semblé que, lorsque le département de Seine-et-Marne, si tranquille jusqu'à ce jour, était si dangereusement agité, depuis qu'on n'y messait plus; lorsque des pères et mères, dans la simplicité de l'ignorance, versaient des larmes, parce qu'il venait de leur naître un enfant qu'ils ne pouvaient pas faire baptiser; bientôt les catholiques allaient, comme les calvinistes, du temps de Henri II, se renfermer pour dire des psaumes, et s'allumer le cerveau par la prière; qu'on dirait la messe dans des caves, quand on ne pourrait plus la dire sur les toits; de là des attroupemens et des Saint-Barthélemi; et que nous allions avoir l'obligation, principalement aux feuilles b... patriotiques du *Père Duchesne*, colportées par Georges Bouchotte, d'avoir jeté sur toute la France ces semences si fécondes de séditions et de meurtres?

Est-ce ma faute, enfin, s'il m'a semblé que des pouvoirs subalternes sortaient de leurs limites, et se débordaient; qu'une commune, au lieu de se renfermer dans l'exécution des lois, usurpait la puissance législative, en rendant de véritables décrets sur la fermeture des églises, sur les certificats de civisme, etc. Les aristocrates, les feuillans, les modérés, les brissotins ont déshonoré un mot de la langue française, par l'usage contre-révolutionnaire qu'ils en ont fait. Il est mal aisé aujourd'hui de

se servir de ce mot. Cependant, frères et amis, croyez-vous avoir plus de bon sens que tous les historiens, et tous les politiques, être plus républicains que Caton et Brutus, qui tous se sont servis de ce mot? Tous ont répété cette maxime : *L'anarchie, en rendant tous les hommes maîtres, les réduit bientôt à n'avoir qu'un seul maître.* C'est ce seul maître que j'ai craint; c'est cet anéantissement de la république ou du moins ce démembrement. Le comité de salut public, *ce comité* SAUVEUR, y a porté remède; mais je n'ai pas moins le mérite d'avoir le premier appelé ses regards sur ceux de nos ennemis les plus dangereux, et assez habiles pour avoir pris la seule route possible de la contre-révolution. Ferez-vous un crime, frères et amis, à un écrivain, à un député de s'être effrayé de ce désordre, de cette confusion, de cette décomposition du corps politique, où nous allions avec la rapidité d'un torrent qui nous entraînait nous et les principes déracinés; si, *dans son dernier discours sur le gouvernement révolutionnaire*, Robespierre, tout en me remettant au pas, n'eût jeté l'ancre lui-même aux maximes fondamentales de notre révolution, et sur lesquelles seules la liberté peut être affermie, et braver les efforts des tyrans et du temps?

Extrait des registres de la Trésorerie nationale, du 2 juin.

Donné au Père Duchesne. . . . . 135,000 liv.

Les 2 juin! tandis que tout Paris avait la main à l'épée pour défendre la Convention nationale, à la même heure, Hébert va mettre la main dans le sac.

Plus, du mois d'août, au Père Duchesne. . . . . 10,000 liv.

Plus, du 4 octobre, au Père Duchesne. . 60,000 liv.

Calculons ce dernier coup de filet.

Calcul de la valeur des 600,000 *exemplaires de la feuille du* Père Duchesne, *payées par Bouchotte* 60,000 *liv.*

Le premier mille.	Composition.	16 liv.
	Tirage.	8
	Papier bien mauvais. .	20
	TOTAL. . . .	44 liv.
Chacun des autres, 599,000.	Tirage.	8 liv.
	Papier.	20
	TOTAL. . . .	28 liv.
En conséquence,	Premier mille.	44 liv.
	599,000, à 28 liv., ci. .	16,772
	Total du vrai prix des 600,000 exemplaires	16,816 liv.
	Qui de. . . . . comptées par Bouchotte à Hébert, le 4 octobre 1793, et que celui-ci, avec une impudence cynique, dans son dernier numéro, appelle *la braise nécessaire pour chauffer son fourneau*, ôte. .	60,000 liv. 16,816 liv.
	reste volé à la nation, le 4 octobre 1793.	43,184 liv.

N°. VI.

Décadi 10 nivose, l'an II de la république une et indivisible.

Peregrinatus est, animus ejus in nequitiâ non habitavit.
(VALÈRE MAXIME.)

Camille Desmoulins a fait une débauche d'esprit avec les aristocrates; mais il est toujours bon républicain, et il lui est impossible d'être autre chose.
(*Attestation de Collot d'Herbois et de Robespierre, séance des Jacobins.*)

ENCORE que je n'aie point fait rendre de décret, loin d'en avoir fabriqué, comme on en accuse l'auteur immortel de *Philinthe* (1), sur lequel on me permettra de suspendre mon jugement définitif jusqu'au rapport; encore que j'aie pensé que le meilleur canot pour se sauver du naufrage était, pour un député, le coffre vide de Bias, ou le coffre *vidé* de mon beau-père (*V. infrà*); et si la calomnie, compulsant mon grand livre, au sortir de la Convention, et trouvant sur les feuillets zéro, comme le 21 septembre 1792, était forcée de me rendre cette justice :

Jean s'en alla comme il était venu.

toutefois cejourd'hui 24 nivose, considérant que Fabre d'Églantine, l'inventeur du nouveau calendrier, vient d'être envoyé au Luxembourg, avant d'avoir vu le quatrième mois de son annuaire républicain; considérant l'instabilité de l'opinion, et voulant profiter du moment où j'ai encore de l'encre, des plumes et du papier, et

---

(1) Fabre d'Églantine.

les deux pieds sur les chenets, pour mettre ordre à ma réputation, et fermer la bouche à tous les calomniateurs, passés, présens et à venir, je vais publier ma *profession de foi politique*, et les articles de la religion dans laquelle j'ai vécu et je mourrai, soit d'un boulet, soit d'un stylet, soit dans mon lit, soit *de la mort des philosophes*, comme dit le compère Mathieu.

On a prétendu que ma plus douce étude était de charmer les soucis des aristocrates, au coin de leur feu, dans les longues soirés d'hiver, et que c'était pour verser sur leurs plaies l'huile du Samaritain, que j'avais entrepris ce journal aux frais de Pitt. La meilleure réponse, c'est de publier le *credo* politique du *Vieux Cordelier*, et je fais juge tout lecteur honnête, si M. Pitt et les aristocrates peuvent s'accommoder de mon *credo*, et si je suis de leur église.

Je *crois* encore aujourd'hui, comme je le croyais au mois de juillet 1789, comme j'osais alors l'imprimer en toutes lettres dans ma *France libre*, pag. 57, « que le gouvernement populaire et la démocratie est la seule constitution qui convienne à la France, et à tous ceux qui ne sont pas indignes du nom d'hommes. »

On peut être partagé d'opinion, comme l'étaient Cicéron et Brutus, sur les meilleures mesures révolutionnaires, et sur le moyen le plus efficace de sauver la république, sans que Cicéron conclût de ce seul dissentiment que Brutus recevait des guinées de Photin, le premier ministre de Ptolémée. Je pense donc encore comme dans le temps où je faisais cette réponse à Marat, au mois d'avril 1791, pendant le voyage de Saint-Cloud, lorsqu'il m'envoyait l'épreuve de son fameux numéro, Aux

ARMES ! OU C'EN EST FAIT DE NOUS, avec les apostilles et changemens de sa main, que je conserve, et qu'il me consultait sur cette épreuve : « Imprime toujours, mon cher Marat ; je défendrai dans ta personne le patriotisme et la liberté de la presse jusqu'à la mort. » Mais je crois que, pour établir la liberté, il suffirait, si on voulait, de la liberté de la presse et d'une guillotine économique, qui frappât tous les chefs et tranchât les complots, sans tomber sur les erreurs.

Je *crois* qu'un représentant n'est pas plus infaillible qu'inviolable. Quand même le salut du peuple devrait, dans un moment de révolution, restreindre aux citoyens la liberté de la presse, je crois que jamais on ne peut ôter à un député le droit de manifester son opinion ; je crois qu'il doit lui être permis de *se tromper* ; que c'est en considération de ses erreurs que le peuple français a un si grand nombre de représentans, afin que celles des uns puissent être redressées par les autres. Je crois que, sans cette liberté d'opinion indéfinie, il n'existe plus d'assemblées nationales ; je crois que le titre de député ne serait plus qu'un canonicat, et nos séances des matines bien longues, si nous n'étions obligés de méditer, dans le silence du cabinet, ce qu'il y a de plus utile à la république, et, après que notre jugement a pris son parti sur une question, d'avoir le courage de dire notre sentiment à la tribune, au risque de nous faire une foule d'ennemis. Il est écrit : *Que celui qui résiste à l'église soit pour vous comme un païen et un publicain.* Mais le *sans-culotte Jésus* n'a point dit dans son livre : Que celui qui *se trompe* soit pour vous comme un païen et un publicain. Je crois que l'anathème ne peut commencer de même pour le député, non lorsqu'il se trompe, mais

lorsque son opinion ayant été condamnée par la Convention et le Concile, il ne laisserait pas d'y persister, et se ferait un hérésiarque. Ainsi, par exemple, dans mon numéro IV, quoique la note, et la parenthèse ouverte aussitôt, montre que c'est un *comité de justice* que je voulais dire, lorsque j'ai dit un *comité de clémence;* puisque ce mot nouveau a fait le scandale des patriotes; puisque, jacobins, cordeliers et toute la montagne l'ont censuré, et que mes amis, Fréron et A. Ricord fils, n'ont pu s'empêcher eux-mêmes de m'écrire de Marseille que j'avais péché; je deviendrais coupable, si je ne me hâtais de supprimer moi-même mon comité, et d'en dire ma coulpe, ce que je fais avec une contrition parfaite.

D'ailleurs, Fréron et Ricord parlent bien à leur aise. On sent que la clémence serait hors de saison au port de la montagne, et dans tel pays d'où j'entendais dénoncer, l'autre jour, au comité de sûreté générale, que la nouvelle de la prise de Toulon y avait été reçue comme une calamité, et que, huit jours avant, la plupart avaient déjà mis bas la cocarde. Certes, si là j'avais été envoyé commissaire de la Convention, et moi aussi j'aurais été un André Dumont et un Laplanche. Mais les lois révolutionnaires, comme toutes les lois en général, sont des remèdes nécessairement subordonnés au climat et au tempérament du malade; et les meilleures, administrées hors de saison, peuvent le faire crever. Prends donc garde, Fréron, que je n'écrivais pas mon numéro IV à Toulon, mais ici, où je t'assure que tout le monde est au pas, et qu'il n'est pas besoin de l'éperon du *Père Duchesne*, mais plutôt de la bride du *Vieux Cordelier;* et je te vais le prouver, sans sortir de chez moi, et par un exemple domestique.

Tu connais mon beau-père, le citoyen Duplessis, bon roturier, et fils d'un paysan, maréchal ferrant du village. Eh bien! avant-hier, deux commissaires de la section de Mutius Scœvola (la section de Vincent, ce sera te dire tout) montent chez lui; ils trouvent dans la bibliothéque des livres de droit; et nonobstant le décret qui porte qu'on ne touchera point à Domat, ni à Charles Dumoulin, bien qu'ils traitent des matières féodales, ils font main basse sur la moitié de la bibliothéque, et chargent deux crocheteurs des livres paternels. Ils trouvent une pendule dont la pointe de l'aiguille était, comme la plupart des pointes d'aiguilles, terminée en trèfle; il leur semble que cette pointe a quelque chose d'approchant d'une fleur de lis; et nonobstant le décret qui ordonne de respecter les monumens des arts, ils confisquent la pendule. Notez bien qu'il y avait à côté une malle, sur laquelle était l'adresse fleurdelisée du marchand. Ici, il n'y avait pas moyen de nier que ce fût une belle et bonne fleur de lis; mais, comme la malle ne valait pas un *corset*, les commissaires se contentent de rayer les lis, au lieu que la malheureuse pendule, qui vaut bien 1200 livres, est, malgré son trèfle, emportée par eux-mêmes qui ne se fiaient pas aux crocheteurs d'un poids si précieux; et ce, en vertu du droit que Barère a appelé si heureusement le droit de *préhension*, quoique le décret s'opposât, dans l'espèce, à l'application de ce droit. Enfin, notre duumvirat sectionnaire, qui se mettrait ainsi au-dessus des décrets, trouve le brevet de pension de mon beau-père, qui, comme tous les brevets de pension, n'étant pas de nature à être porté sur le grand livre de la République, était demeuré dans le portefeuille, et qui, comme tous les brevets de pension possibles, commençait par ce

protocole *Louis*, etc. Ciel! s'écrient les commissaires, *le nom du tyran!*... Et après avoir retrouvé leur haleine, suffoquée d'abord par l'indignation, ils mettent en poche le brevet de pension, c'est-à-dire, 1000 livres de rente, et emportent la marmite. Autre crime. Le citoyen Duplessis, qui était premier commis des finances sous Clugny, avait conservé, comme c'était l'usage, le cachet du contrôle général d'alors. Un vieux portefeuille de commis, qui était au rebut, oublié au-dessus d'une armoire, dans un tas de poussière, et auquel il n'avait pas touché ni même pensé, depuis dix ans peut-être, et sur lequel on parvint à découvrir l'empreinte de quelques fleurs de lis, sous deux doigts de crasse, acheva de compléter la preuve que le citoyen Duplessis était suspect; et le voilà, lui, enfermé jusqu'à la paix, et le scellé mis sur toutes les portes de cette campagne où tu te souviens, mon cher Fréron, que décrétés tous deux de prise de corps, après le massacre du Champ-de-Mars, nous trouvions un asile que le tyran n'osait violer.

Le plaisant de l'histoire, c'est que ce suspect était devenu le sexagénaire le plus *ultrà* que j'aie encore vu. C'était le père Duchesne de la maison. A l'entendre, on ne coffrait que des conspirateurs, tout au moins des aristocrates, et la guillotine chômait encore trop souvent. Je crois que s'il n'avait été un peu plus content de mon numéro V, il m'aurait fermé la porte du logis. Aussi la première fois que j'allai le voir aux Carmes, la piété filiale fut moins forte en moi que le comique de la situation; et il me fut impossible de ne pas rire aux éclats de ce compliment qui venait si naturellement, et avec lequel je le saluai : « Eh bien! cher père, trouvez-vous encore qu'il n'y a que les contre-révolutionnaires qui

siffient la linotte? » Cette anecdote répond à tout, et j'espère que Xavier Audouin ne fera plus, à la séance des Jacobins, cette question : *Hommes lâches, qui prétendez arrêter le torrent de la révolution, que signifient ces nouvelles dénominations, d'extrà, d'ultrà-révolutionnaires?* Je viens d'en donner, je pense, un échantillon. Car enfin, il n'est dit nulle part, dans les instructions sur le gouvernement révolutionnaire, que M. *Brigandeau*, ci-devant en bonnet carré au châtelet, maintenant en bonnet rouge à la section, pourra mettre sous son bras une pendule, parce que la pointe de l'aiguille se termine en trèfle, et dans sa poche mon brevet de pension, parce que ce brevet commençait, comme tous les brevets de pension des quatre-vingt-six départemens, par ce mot, *Louis*, *roi*, qui se trouve aussi dans tous les livres. Et nous n'avons pas fait la révolution, seulement pour que M. Brigandeau changeât de bonnet.

Je reviens à mon *credo*.

Mirabeau nous disait : « Vous ne savez pas que la liberté est une garce qui aime à être couchée (il se servait d'une expression plus énergique) sur des matelas de cadavres; » mais quand Mirabeau nous tenait ce propos, au coin de la rue du Mont-Blanc, je soupçonne qu'il ne parlait pas ainsi de la liberté dans le dessein de nous la faire aimer, mais bien pour nous en faire peur; je persiste à croire que notre liberté, c'est l'inviolabilité des principes de la *Déclaration des Droits*; c'est la fraternité, la sainte égalité, le rappel sur la terre, ou du moins en France, de toutes les vertus patriarchales, c'est la douceur des maximes républicaines, c'est ce *res sacra miser*, ce respect pour le malheur, que commande notre sublime constitution; je crois que la liberté, en un mot,

c'est le bonheur ; et certes, on ne persuadera à aucun patriote, qui réfléchit tant soit peu, que faire dans mes numéros un portrait enchanteur de la liberté, ce soit conspirer contre la liberté.

Je crois en même temps, comme je l'ai professé, que, dans un moment de révolution, une politique saine a dû forcer le comité de salut public à jeter un voile sur la statue de la liberté, à ne pas verser tout à la fois sur nous cette corne d'abondance que la déesse tient dans sa main, mais à suspendre l'émission d'une partie de ses bienfaits, afin de nous assurer plus tard la jouissance de tous. Je crois qu'il a été bon de mettre la terreur à l'ordre du jour, et d'user de la recette de l'esprit saint, que *la crainte du seigneur est le commencement de la sagesse*; *de la recette du bon* sans-culotte Jésus, qui disait : *Moitié gré, moitié force, convertissez-les toujours, compelle eos intrare.* Personne n'a prouvé la nécessité des mesures révolutionnaires par des argumens plus forts que je n'ai fait, même dans mon *Vieux Cordelier* qu'on n'a pas voulu entendre.

Je crois que la liberté n'est pas la misère (1) ; qu'elle ne consiste pas à avoir des habits râpés et percés aux coudes, comme je me rappelle d'avoir vu Roland et Guadet affec-

---

(1) *Je crois que la liberté n'est pas la misère...* Tous les écrits politiques de Camille respirent cette doctrine remarquable à une époque où l'on affectait le *sans-culotisme* et l'incorruptibilité.

Toutefois l'épître que l'auteur adressait, en 1784, aux administrateurs du collége de Louis-le-Grand, contient un éloge pompeux de la pauvreté.

« Utile pauvreté, toi seule, de tout temps,
Ainsi que des vertus fus mère des talens, etc.

(*Note des éditeurs.*)

ter d'en porter, ni à marcher avec des sabots; je crois, au contraire, qu'une des choses qui distingue le plus les peuples libres des peuples esclaves, c'est qu'il n'y a point de misère, point de haillons, là où existe la liberté. Je crois encore, comme je le disais dans les trois dernières lignes de mon histoire des Brissotins, que vous avez tant fêtoyée : *Qu'il n'y a que la République qui puisse tenir à la France la promesse que la Monarchie lui avait faite en vain, depuis deux cents ans* : LA POULE AU POT POUR TOUT LE MONDE. (1) Loin de penser que la liberté soit une égalité de disette, je crois au contraire qu'il n'est rien tel que le gouvernement républicain pour amener la richesse des nations. C'est ce que ne cessent de répéter les publicistes depuis le seizième siècle : Comparez, écrivait *Gordon*, en se moquant de nos grands-pères, il y a quarante ans, *comparez l'Angleterre avec la France, les sept Provinces-Unies, sous le gouvernement des États, avec le même peuple, sous la domination de l'Espagne*. Avant Gordon, le chevalier Temple observait que « le commerce ne fleurit jamais dans un gouvernement despotique, parce que personne n'est assuré de jouir long-temps de ce qu'il possède, tandis que la liberté ne peut manquer d'éveiller l'industrie, et de porter les nations au plus haut degré

---

(1) *La poule au pot...* Voici au sujet de ce mot imprimé, dans le *Vieux Cordelier*, en gros caractères, un impromptu que fit Camille peu d'années auparavant :

Calonne fait la chattemite
Et nous promet la poule au pot;
Mais il demande double impôt.
Or comment profiter d'un présent hypocrite,
Quand chacun, pour payer, a vendu sa marmite.

(*Note des éditeurs.*)

de prospérité et de fortune publique où leur population leur permet d'atteindre; témoins Tyr, Carthage, Athènes, Syracuse, Rhodes, Londres, Amsterdam. » Et comme la théorie de la liberté, plus parfaite chez nous que chez ces différens peuples, présage à Pitt, pour la France, le dernier degré de prospérité nationale, et montre dans l'avenir au fils de Chatam notre patrie que son père avait si fort en horreur, faisant, par son commerce, ses arts et sa splendeur future, le désespoir des autres nations, c'est par cette seule raison, n'en doutons pas, que la jalouse Angleterre nous fait cette guerre atroce. Qu'importerait à Pitt, en effet, que la France fût libre, si sa liberté ne servait qu'à nous ramener à l'ignorance des vieux Gaulois, à leurs *sayes*, leurs *brayes*, leur gui de chêne et leurs maisons qui n'étaient que des échoppes en terre glaise?

Loin d'en gémir, il me semble que Pitt donnerait bien des guinées pour qu'une telle liberté s'établît chez nous. Mais ce qui rendrait furieux le gouvernement anglais, c'est si l'on disait de la France ce que disait Dicéarque de l'Attique : « Nulle part au monde on ne peut vivre plus agréablement qu'à Athènes, soit qu'on ait de l'argent, soit qu'on n'en ait point. Ceux qui se sont mis à l'aise, par le commerce ou leur industrie, peuvent s'y procurer tous les agrémens imaginables; et quant à ceux qui cherchent à le devenir, il y a tant d'ateliers où ils gagnent de quoi se divertir aux *Antestheries* (1), et mettre encore quelque chose de côté, qu'il n'y a pas moyen de se plain-

(1) On appelait ainsi les fêtes consacrées à Bacchus, c'étaient les *Sans-Culottides* d'Athènes; leur institution était moins morale, moins belle. Elles ne duraient que trois jours; savoir, la fête des Tonneaux, et celles des Coupes et des Marmites.

dre de sa pauvreté sans se faire à soi-même un reproche de sa paresse. » Je crois donc que la liberté ne consiste point dans une égalité de privations, et que le plus bel éloge de la Convention serait, si elle pouvait se rendre ce témoignage : « J'ai trouvé la nation sans culottes, et je la laisse culottée. »

Ceux qui, par un reste de bienveillance pour moi, et ce vieil intérêt qu'ils conservent au procureur-général de la Lanterne, expliquent ce qu'ils appellent mon apostasie, en prétendant que j'ai été *influencé*, et en mettant les iniquités de mes numéros III et IV sur le dos de Fabre d'Églantines et Philippeaux, qui ont bien assez de leur responsabilité personnelle, je les remercie de ce que cette excuse a d'obligeant; mais ceux-là montrent bien qu'ils ne connaissent point l'indépendance indomptée de ma plume qui n'appartient qu'à la république, et peut-être un peu à mon imagination et à ses écarts, si l'on veut, mais non à l'ascendant et à l'influence de qui que ce soit. Ceux qui condamnent le *Vieux Cordelier*, n'ont donc pas lu les *Révolutions de France et de Brabant*. Ils se souviendraient que ce sont ces mêmes *rêves de ma philanthropie*, qu'on me reproche, qui ont puissamment servi la révolution, dans mes numéros de 89, 90 et 91. Ils verraient que je n'ai point varié; que ce sont les patriotes eux-mêmes qui ont enraciné dans ma tête ces erreurs par leurs applaudisssemens, et que ce système de républicanisme dont on veut que je proscrive l'ensemble, n'est point en moi apostasie, mais impénitence finale.

On ne se souvient donc plus de ma grande colère contre Brissot, il y a au moins trois ans, à propos d'un numéro du *Patriote Français* où il s'avisait de me rappeler à l'ordre, et de me traiter de *républicain muscadin*,

précisément à cause que j'avais énoncé les mêmes opinions que je viens de professer tout à l'heure. « Qu'appelez-vous, lui répondis-je quelque part (dans mon second tome, je crois); que voulez-vous dire avec votre brouet noir, et votre liberté de Lacédémone? Le beau législateur que ce Lycurgue dont la science n'a consisté qu'à imposer des privations à ses concitoyens; qui les a rendus égaux comme la tempête rend égaux tous ceux qui ont fait naufrage; comme Omar rendait tous les Musulmans égaux, et aussi savans les uns que les autres, en brûlant toutes les bibliothèques! Ce n'est point là l'égalité que nous envions; ce n'est point là ma république. *L'amour de soi-même*, dit J.-J. Rousseau, *est le plus puissant, et même, selon moi, le seul motif qui fasse agir les hommes.* Si nous voulons faire aimer la république, il faut donc, M. Brissot de Warville, la peindre telle, que l'aimer, ce soit s'aimer soi-même. »

On ne se souvient donc plus de mon discours de la Lanterne dans lequel, quinze mois auparavant, je jetais une clameur si haute, au sujet d'un certain pamphlet intitulé, *le Triomphe des Parisiens*, où l'auteur voulait nous faire croire que, dans peu, Paris deviendrait aussi désert que l'ancienne Ninive; que, dans six mois, l'herbe cacherait le pavé de la rue Saint-Denis et de la place Maubert; que nous aurions des couches de melons sur la terrasse des Tuileries, et des carrés d'ognons dans le Palais-Royal. « Adieu, disait-il, les tailleurs, les tapissiers, les selliers, les épiciers, les doreurs, les enlumineurs, les bijoutiers, les orfévres, les marchandes de modes et les prêtresses de l'Opéra, les théâtres et les restaurateurs. » L'auteur aristocrate ne faisait pas grâce aux boulangers, et se persuadait que nous allions brouter l'herbe, et devenir un

peuple de Lazaronis et de philosophes, avec le bâton et la besace. Qu'on lise, dans *ma Lanterne aux Parisiens*, comme je relançais ce prophète de malheurs qui défigurait ma république, et quelle prophétie bien différente j'opposai à ce Mathan de l'aristocratie. « Comment! m'écriais-je, plus de Palais-Royal! plus d'Opéra! plus de Méot! c'est là l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel; c'est une véritable contre-révolution! »

Et je m'étudiais au contraire à offrir des peintures riantes de la révolution, et à en faire attendre à la France bien d'autres effets dont je me faisais presque caution. Et les Jacobins et les Cordeliers m'applaudissaient. Et c'est par ces tableaux que, missionnaire de la révolution et de la république, je m'insinuais dans l'esprit de mes auditeurs, que je partageais les égoïstes, c'est-à-dire, tous les hommes, d'après la maxime incontestable de J.-J. Rousseau, que j'ai soulignée tout à l'heure, que j'en baptisais un grand nombre, et que je les ramenais au giron de l'église des Jacobins. Non, il ne peut y avoir que les trois cents commis de Bouchotte, qui, pensant qu'il était de leur honneur de venger la petite piqûre que j'avais faite à l'amour-propre du ministre de la guerre, au lieu de se récuser, comme la délicatesse le demandait, se soient levés pour m'excommunier et me faire rayer des Jacobins. Quoique cet arrêté ait été rapporté dans la séance, après une oraison de Robespierre, qui a duré une heure et demie, il est impossible que la société, même à l'ouverture de la séance, m'eût rayé, pour avoir professé, dans le *Vieux Cordelier*, le même corps de doctrine qu'elle a applaudi tant de fois dans mes *Révolutions de Brabant*, et pour lequel elle m'avait nommé procureur-général de la Lanterne, quatre ans

avant que ma charge fût passée au Père Duchesne. On voit que ce qu'on appelle aujourd'hui dans mes feuilles, *du modérantisme*, est mon vieux système d'*utopie*. On voit que tout mon tort est d'être resté à ma hauteur du 12 juillet 1789, et de n'avoir pas grandi d'un pouce non plus qu'Adam; tout mon tort est d'avoir conservé les vieilles erreurs de la *France libre*, de la *Lanterne*, des *Révolutions de Brabant*, de la *Tribune des Patriotes*, et de ne pouvoir renoncer aux charmes de ma République de Cocagne.

Je suis obligé de renvoyer à un autre jour la suite de mon *credo* politique, ne voulant plus souffrir qu'on vende encore vingt sous un de mes numéros, comme il est arrivé de mon cinquième, ce qui a donné lieu aux calomnies. Vous savez bien, citoyen Desenne, que loin de vendre mon journal à la république, je ne le vends pas même à mon libraire, de peur qu'on ne dise que je suis un marchand de patriotisme, et que je ne dois pas faire sonner si haut mes écrits révolutionnaires, puisque c'est mon commerce. Mais, à votre tour, citoyen Desenne, je vous prie de soigner la popularité de l'auteur. Oui, c'est vous qui m'avez perdu. Le prix exorbitant du numéro V est cause qu'aucun sans-culotte n'a pu le lire; et Hébert a eu sur moi un triomphe complet. Encore si la société des Jacobins s'était fait donner lecture de ce numéro V, et avait voulu entendre mon défenseur officieux, comme elle en avait pris l'arrêté! L'attention et le silence que les tribunes avaient prêté à mes numéros IV et III (ce qui prouve que les oreilles du peuple ne sont pas si hébertistes qu'on le dit, et qu'il aime qu'on lui parle un autre langage et qu'on lui fasse l'honneur de croire qu'il entend le français), la défaveur très-peu sensible avec laquelle les tribu-

nes avaient écouté ces deux numéros, annonçaient que la lecture du cinquième numéro me vaudrait une absolution générale : mais apparemment les commis de la guerre n'ont jamais voulu consentir à cette lecture, en sorte que si la société n'avait pas rapporté ma radiation, le déni de justice était des plus crians. Et c'est vous, citoyen Desenne, qui êtes cause que ma popularité a perdu contre Hébert cette fameuse bataille de Jemmappes, ou plutôt c'est ma faute d'avoir fait une si longue apologie. Mes numéros seront plus courts désormais. Je veux surtout être lu des sans-culottes, et être jugé par mes pairs; et j'exige de vous, quand vous devriez employer un papier bien mauvais, que vous ne vendiez pas mes numéros, dans la rue, plus cher que le Père Duchesne ne vend les siens à Bouchotte, c'est-à-dire, 2 sous, à raison de huit pages, et 120 mille francs pour 1200 mille exemplaires.

P. S. Miracle! grande conversion du Père Duchesne! « Je l'ai déjà dit cent fois, écrit-il dans un de ses derniers numéros, et je le dirai toujours, que l'on imite le sans-culotte *Jésus!* que l'on suive à la lettre son Évangile, et tous les hommes vivront en paix... Quand une troupe égarée et furieuse poursuivit la femme adultère, il écrivit sur le sable ces mots : *Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre.* Quand *Pierre* coupa l'oreille de certain *Philippotin*, il ordonna à *Pierre* de rengaîner son épée, en lui disant : *Quiconque frappe du glaive, du glaive sera frappé.* »

Qu'Hébert parle ainsi, je serai le premier à m'écrier : La trésorerie nationale ne peut acheter trop cher de tels numéros! Poursuis, Hébert; le divin sans-culotte que tu cites a dit : *Il y aura plus de joie dans le ciel pour un*

Père Duchesne qui se convertit, que pour quatre-vingt-dix-neuf Vieux Cordeliers qui n'ont pas besoin de pénitence. Mais tu devrais te souvenir d'avoir lu dans le même livre : *Tu ne diras point à ton frère*, *Raca*, c'est-à-dire, *viédase. Tu ne mentiras point.* Or, comment as-tu pu dire à nos frères les sans-culottes, en parlant de mon numéro V : *Voyez le bout d'oreille aristocratique. Camille me reproche d'avoir été un* PAUVRE *frater, qui faisait des saignées à* 12 *sous. Vous voyez comme il méprise la sans-culotterie.* Cela est très-adroit de ta part, Père Duchesne, pour faire crier *tolle* sur le *Vieux Cordelier.* Mais où est ta probité et ta bonne foi? et comment peux-tu tromper ainsi les sans-culottes? Je ne t'ai point dit que tu étais un PAUVRE frater, mais un RESPECTABLE frater, ce qui emporte l'idée toute contraire de celle que tu me prêtes. Qui ne voit que, loin de mépriser ta véritable sans-culotterie d'alors, comparée à ta fortune présente, c'est comme si je t'avais dit : « Alors tu étais *estimable;* alors tu étais *respectable.* « Avoue, Père Duchesne, que si Danton ne s'était pas opposé hier au décret contre la calomnie, tu serais ici bien pris sur le fait. Mais je me réjouis que l'heureuse diversion *sur les crimes du gouvernement anglais* ait terminé tous nos combats; c'est un des plus grands services qu'aura rendus à la patrie celui qui a ouvert cette discussion, à laquelle je compte payer aussi mon contingent. En attendant, je n'ai pu me défendre de parer ici ton coup de jarnac.

N°. VII.

Quintidi pluviôse, 2e. décade, l'an II de la république une et indivisible.

LE POUR ET LE CONTRE,

OU

CONVERSATION DE DEUX VIEUX CORDELIERS.

« *Qui aut tempus quod postulat non videt, aut plura loquitur, aut se ostentat, aut eorum quibuscum est, rationem non habet, is ineptus esse dicitur. Cato, optimo animo utens, nocet interdum reipublicæ, dicit enim tanquam in Platonis politeiâ non tanquam in Romuli ferre sententiam.* »

CAMILLE DESMOULINS.

« Si tu ne vois pas, dit Cicéron, ce que les temps exigent; si tu parles inconsidérément; si tu te mets en évidence; si tu ne fais aucune attention à ceux qui t'environnent, je te refuse le nom de sage. L'âme vertueuse de Caton répugnait à cette maxime : aussi, en poussant le jansénisme de républicain plus loin que les temps ne le permettaient, ne contribua-t-il pas peu à accélérer le renversement de la liberté; comme lorsqu'en réprimant les exactions des chevaliers, il tourna les espérances de leur cupidité du côté de César. Mais Caton avait la manie d'agir plutôt en stoïcien dans la république de Platon, qu'en sénateur qui avait affaire aux plus fripons des enfans de Romulus. »

Que de réflexions présente cette épigraphe! C'est Cicéron qui, en composant avec les vices de son siècle,

croit retarder la chute de la république, et c'est l'austérité de Caton qui hâte le retour de la monarchie. Solon avait dit, en d'autres termes, la même chose : « Le législateur qui travaille sur une matière rebelle, doit donner à son pays, non pas les meilleures lois en théorie, mais les meilleures dont il puisse supporter l'exécution. » Et J.-J. Rousseau a dit après : « Je ne viens point traiter des maladies incurables. » On a beau dire que mon numéro VI manque d'intérêt, parce qu'il manque de personnalités; que ceux qui ne chercheraient dans ce journal qu'à repaître de satire leur malignité, et leur pessimisme de vérités intempestives, retirent leurs abonnemens. Je crois avoir bien mérité de la patrie, en tirant la plume contre les ultrà-révolutionnaires, dans *le Vieux Cordelier*, malgré ses erreurs.

Quelque ivraie d'erreurs n'étouffe point une moisson de vérités. Mais je reconnais que mes numéros auraient été plus utiles, si je n'avais pas mêlé aux choses les noms des personnes. Dès que mon vœu, le vœu de Coligny, le vœu de Mézerai est enfin accompli, et que la France est devenue une république, il faut s'attendre à des partis, ou plutôt à des coteries et à des intrigues sans cesse renaissantes. La liberté ne va point sans cette suite de cabales, surtout dans notre pays où le génie national et le caractère indigène ont été, de toute antiquité, factieux et turbulens, puisque J. César dit, en propres termes, dans ses commentaires : « *Dans les Gaules on ne trouve que des factions et des cabales, non-seulement dans tous lesdépartemens, districts et cantons, mais même dans les vics ou villages* (1). Il faut donc s'attendre à des partis,

(1) *In Galliâ factiones sunt, non solùm in omnibus civitatibus, atque pagis, partibusque, sed in vicis, etc.*

ou, pour mieux dire, à des compérages qui haïront plutôt la fortune que les principes de ceux qui sont dans la coterie ou le parti contraire, et qui ne manqueront pas d'appeler amour de la liberté et patriotisme l'ambition et les intérêts personnels qui les animent les uns contre les autres. Mais tous ces partis, tous ces petits cercles, seront toujours contenus dans le grand cercle des bons citoyens qui ne souffriront jamais le retour de la tyrannie; et comme c'est dans ce grand rond seul que je veux entrer; comme je pense, avec Gordon, qu'il n'y eut jamais de secte, de société, d'église, de club, de loge, d'assemblée quelconque, de parti, en un mot, *tout composé de gens d'une exacte probité, ou entièrement mauvais*, je crois qu'il faut user d'indulgence pour les *ultrà* comme pour les *citrà*, tant qu'ils ne dérangent pas les *intrà* et le grand rond des amis de la république une et indivisible. Robespierre dit, dans un fort bon discours sur les principes du gouvernement révolutionnaire : *Si l'on admet que des patriotes de bonne foi sont tombés dans le modérantisme, sans le savoir, pourquoi n'y aurait-il pas des patriotes, également de bonne foi, qu'un sentiment louable a emportés quelquefois* ULTRA? » C'est ainsi que parle la raison; et voilà pourquoi j'ai enrayé ma plume qui se précipite sur la pente de la satire. Étranger à tous les partis, je n'en veux servir aucun, mais seulement la république qu'on ne sert jamais mieux que par des sacrifices d'amour-propre : mon journal sera beaucoup plus utile, si, dans chaque numéro, par exemple, je me borne à traiter en général, et abstraction faite des personnes, quelque question, quelque article de ma profession de foi et de mon testament politique. Parlons aujourd'hui du gouvernement anglais, le grand ordre du jour.

UN VIEUX CORDELIER (1).

Qu'est-ce que tout ce verbiage? Depuis 1789 jusqu'à ce moment, depuis Mounier jusqu'à Brissot, de quoi a-t-il été question, sinon d'établir en France les deux chambres et le gouvernement anglais? Tout ce que nous avons dit; tout ce que toi, en particulier, tu as écrit depuis cinq ans, qu'est-ce autre chose que la critique de la constitution aristocratique de la Grande-Bretagne? Enfin, la journée du 10 août a terminé ces débats et la plaidoirie, et la démocratie a été proclamée le 21 septembre. Maintenant la démocratie en France, l'aristocratie en Angleterre, fixent en Europe tous les regards tournés vers la politique. Ce ne sont plus des discours, ce sont les faits qui décideront, devant le jury de l'Univers pensant, quelle est la meilleure de ces deux constitutions. Maintenant la plus forte, la seule satire à faire du gouvernement anglais, c'est le bonheur du peuple; c'est la gloire, c'est la fortune de la république française. N'allons pas, ridicules athlètes, au lieu de nous exercer et de nous frotter d'huile, panser les plaies de notre antagoniste. C'est nous-mêmes qu'il faut guérir, et pour cela il faut connaître nos maux; il faut avoir le courage de les dire. Sais-tu que tout ce préambule de ton numéro VII, ces circonlocutions, ces précautions oratoires, tout cela est fort peu jacobin? A quoi reconnaît-on le vrai républicain, je te prie, le véritable Cordelier? C'est à sa vertueuse indignation contre les traîtres et les coquins, c'est à l'âpreté de sa cen-

(1) Vieux rêtre de l'ancien district des Cordeliers, qui entre chez moi, et vient voir si je fais parler dignement le chapitre dans mon numéro VII, et si je ne fais pas reculer la bannière.

sure. Ce qui caractérise le républicain, ce n'est point le siècle, le gouvernement dans lequel il vit, c'est la franchise du langage. Montausier était un républicain dans l'œil-de-Bœuf. Molière, dans le Misanthrope, a peint en traits sublimes les caractères du républicain et du royaliste. Alceste est un jacobin, Philinte, un feuillant achevé. Ce qui m'indigne, c'est que, dans la république, je ne vois presque pas de républicains. Est-ce donc le nom qu'on donne au gouvernement qui en constitue la nature? En ce cas, la Hollande, Venise, sont aussi des *républiques*; l'Angleterre fut aussi une république, pendant tout le protectorat de Cromwel qui régissait sa *république* aussi despotiquement que Henri VIII son royaume. Rome fut aussi une république sous Auguste, Tibère et Claude, qui l'appelaient, dans leur consulat, comme Cicéron dans le sien, la *république romaine*. Pourquoi cependant ne se souvient-on de cet âge du monde que comme celui de l'époque de l'extrême servitude de l'espèce humaine? C'est parce que la franchise était bannie de la société et du commerce de la vie; c'est parce que, comme dit Tacite, *on n'osait parler*, *on n'osait même entendre. Omisso omni*, *non solùm loquendi*, *imò audiendi*, *commercio.*

Qu'est-ce qui distingue la république de la monarchie? Une seule chose : la liberté de parler et d'écrire. Ayez la liberté de la presse à Moscou, et demain Moscou sera une république. C'est ainsi que, malgré lui, Louis XVI et les deux côtés droits, et le gouvernement tout entier, conspirateur et royaliste, la liberté de la presse seule nous a menés, comme par la main, jusqu'au 10 août, et a renversé une monarchie de quinze siècles, presque sans effusion de sang.

Quel est le meilleur retranchement des peuples libres contre les invasions du despotisme? C'est la liberté de la presse. Et ensuite, le meilleur? C'est la liberté de la presse. Et après, le meilleur? C'est encore la liberté de la presse.

Nous savions tout cela dès le 14 juillet; c'est l'alphabet de l'enfance des républiques; et Bailly lui-même, tout aristocrate qu'il fût, était, sur ce point, plus républicain que nous. On a retenu sa maxime : *La publicité est la sauvegarde du peuple.* Cette comparaison devrait nous faire honte. Qui ne voit que la liberté d'écrire est la plus grande terreur des fripons, des ambitieux et des despotes, mais qu'elle n'entraîne avec soi aucun inconvénient pour le salut du peuple? Dire que cette liberté est dangereuse à la république, cela est aussi stupide que si on disait que la beauté peut craindre de se mettre devant une glace. On a tort, ou on a raison; on est juste, vertueux, patriote, en un mot, ou on ne l'est pas. Si on a des torts, il faut les redresser, et pour cela il est nécessaire qu'un journal vous les montre; mais si vous êtes vertueux, que craignez-vous de numéros contre l'injustice, les vices et la tyrannie? Ce n'est point là votre miroir.

Avant Bailly, Montesquieu, un président à mortier avait professé le même principe qu'il ne peut y avoir de république sans la liberté de parler et d'écrire. « Dès que les décemvirs, dit-il, dans les lois qu'ils avaient apportées de la Grèce, en eurent glissé une contre la calomnie et les auteurs, leur projet d'anéantir la liberté et de se perpétuer dans le décemvirat, fut à découvert. » De même, le jour qu'Octave, quatre cents ans après, fit revivre cette loi des décemvirs contre les écrits et les

paroles, et en fit un article additionnel à la loi Julia sur les crimes de lèse-majesté, on put dire que la liberté romaine rendit le dernier soupir. En un mot, l'âme des républiques, leur pouls, leur respiration, si l'on peut parler ainsi, le souffle auquel on reconnaît que la liberté vit encore, c'est la franchise du discours. Vois, à Rome, quelle écluse d'invectives Cicéron lâche pour noyer dans leur infamie Verrès, Catilina, Clodius, Pison et Antoine ! Quelle cataracte d'injures tombe sur ces scélérats du haut de la tribune !

Aujourd'hui, en Angleterre même, où la liberté est décrépite, et gisant *in extremis*, dans son agonie, et lorsqu'il ne lui reste plus qu'un souffle, vois comme elle s'exprime sur la guerre, et sur les ministres, et sur la nation française !

« En France, dit Stanhope, dans la chambre haute, les ministres parlent, écrivent, agissent toujours en présence de la guillotine. Il serait à souhaiter que nos ministres eussent cette crainte salutaire, ils ne nous tromperaient pas si grossièrement.

» On nous dit que les troupes françaises sont sans habits, et ce sont les mieux habillées de l'Europe.

» On nous dit que le manque de numéraire empêchera nos ennemis de soutenir la guerre, et on peut hasarder qu'il y a en France plus d'or, d'argent et de billon, provenant des sacristies et de l'emprunt forcé, que dans toutes les contrées de l'Europe ensemble.

» A l'égard des assignats, ils ont gagné, depuis six mois, plus de 70 pour cent, et gagneront sans doute encore plus dans six autres mois.

» On nous disait que les troupes françaises ne pourraient tenir devant les troupes autrichiennes, prussiennes et anglaises, les mieux disciplinées de l'Europe ; le con-

traire est assez prouvé par un grand nombre de combats. Des généraux autrichiens ont avoué que les Français, par leur discipline et leur bravoure, au milieu du carnage, étaient devenus la terreur des alliés.

» Enfin, on nous disait, que les Français devaient manquer de blé. C'était déjà une idée bien horrible que celle de ving-cinq millions d'hommes, dont la presque universalité ne nous avait jamais offensés, éprouvant les horreurs de la famine, parce que la forme de leur gouvernement déplaisait à quelques despotes. Mais ce plan infernal n'a servi qu'à produire chez ce peuple un enthousiasme qui a surpassé tout ce qu'on rapporte des anciennes républiques. »

Stanhope justifie ensuite le peuple français du reproche d'athéisme. Il distingue sa constitution des excès inséparables d'une révolution; il ajoute que la nation a renoncé, par des décrets solennels, à se mêler du gouvernement des autres états; il défie tous les philosophes de ne pas sanctionner notre *Déclaration des Droits*, et finit par présenter, comme la base et la pierre angulaire de notre république, cette maxime sublime : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse.*

L'opposition, dans la chambre des communes, n'y parle pas de nous avec moins de respect et d'éloges. « Nous sommes vaincus partout, dit M. Courtenay, tandis que les Français déploient une énergie et un courage digne des Grecs et des Romains. A la bouche du canon, ils chantent leurs hymnes républicains. L'empereur et le roi de Prusse, avec tous leurs fameux généraux, et leurs troupes si bien aguerries, n'ont pu battre le général Hoche qui n'était pourtant qu'un simple sergent, peu de temps avant d'avoir pris le commandement. »

Si la louange qui plaît le plus est celle d'un ennemi, ces discours ont de quoi flatter nos oreilles. C'est ainsi que des hommes, que quelques républicains d'outre-mer, font en plein parlement la satire de leur nation et l'éloge de ceux qui lui font la guerre; et nous, au fort de la liberté et de la démocratie, nous n'osons censurer dans un numéro ce qui manque à la perfection de notre gouvernement; nous n'osons louer chez les Anglais ce qu'il y a de moins mauvais, comme la liberté des opinions, l'*habeas corpus*, et le proposer pour exemple à nos concitoyens, de peur qu'ils ne deviennent pires.

Nous nous moquons de la liberté de parler de l'Angleterre, et cependant, dans le procès de Bennet, convaincu d'avoir dit publiquement qu'il *souhaitait un plein succès à la république française, et la destruction du gouvernement d'Angleterre*, après une longue délibération, leur jury vient de prononcer, il y a quinze jours, que Bennet n'était point coupable, et que les opinions étaient libres.

Nous nous moquons de la liberté d'écrire des Anglais; cependant il faut convenir que le parti ministériel n'y demande point la tête de Shéridan ou de Fox, pour avoir parlé des généraux, de Brunswick, de Wurmser, Hoode, Moyra, et même du duc d'Yorck, avec autant d'irrévérence au moins que Philippeaux et Bourdon de l'Oise ont parlé des généraux Ronsin et Rossignol.

Étrange bizarrerie! En Angleterre c'est tout ce qu'il y a d'aristocrates, de gens corrompus, d'esclaves, d'âmes vénales, c'est Pitt, en un mot, qui demande à grands cris la continuation de la guerre; et c'est tout ce qu'il y a de patriotes, de républicains et de révolutionnaires, qui vote pour la paix, qui n'espère que de la paix

un changement dans leur constitution. En France, tout au rebours : ici ce sont les patriotes et les révolutionnaires qui veulent la guerre; et il n'y a que les modérantins, les feuillans, si l'on en croit Barère, il n'y a que les contre-révolutionnaires et les amis de Pitt qui osent parler de paix. C'est ainsi que les amis de la liberté, dont les intérêts semblent pourtant devoir être communs, veulent la paix à Londres, et la guerre à Paris, et que le même homme se trouve patriote en-deçà de la Manche, et aristocrate au-delà; montagnard dans la Convention, et ministériel dans le parlement. Mais au moins, dans le parlement d'Angleterre, on n'a jamais fait l'incroyable motion, que celui qui ne se déciderait pas d'abord pour la guerre, par assis et levé, fût réputé *suspect*, pour son opinion, dans une question de cette importance et si délicate; qu'on ne pouvait être de l'avis de Barère sans être en même temps de l'avis de Pitt.

Il faut avouer au moins que la tribune de la Convention ne jouit pas de l'inviolabilité d'opinion de la tribune anglaise, et qu'il ne serait pas sûr de parler de nos échecs, comme Shéridan parle de leur défaite de Noirmoutier, de Dunkerque, de Toulon. Combien nous sommes plus loin encore de cette âpreté de critique, de cette rudesse sauvage des harangues et des mœurs, qui existe encore moins, il est vrai, en Angleterre, et qui ne convient point aux très-humbles et fidèles sujets de Georges, mais à laquelle on reconnaît une âme républicaine dans J.-J. Rousseau, comme dans le paysan du Danube; dans un Scythe, comme dans Marat! On trouvera parmi nous cette *effroyable haine* d'Alceste,

Ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Hébert dénonce Legendre, dans sa feuille, comme un mauvais citoyen et un mandataire infidèle; Legendre dénonce Hébert aux Jacobins, comme un calomniateur à gages; Hébert est terrassé, et ne sait que répondre. « Allons, dit Momoro qui vient au secours de son embarras, embrassez-vous tous deux, et touchez là. » Est-ce là le langage d'un Romain, ou celui de Mascarille dans la comédie :

C'est un fripon, n'importe;
On tire un grand parti des gens de cette sorte.

J'aime mieux encore qu'on dénonce à tort et à travers, j'ai presque dit qu'on calomnie même, comme le Père Duchesne, mais avec cette énergie qui caractérise les âmes fortes et d'une trempe républicaine, que de voir que nous avons retenu cette politesse bourgeoise, cette civilité puérile et honnête, ces ménagemens pusillanimes de la monarchie, cette circonspection, ce visage de caméléon et de l'antichambre, ce b.....e, en un mot, pour les plus forts hommes en crédit ou en place, ministres ou généraux, représentans du peuple ou membres influens des Jacobins, tandis qu'on fond avec une lourde raideur sur le patriotisme en défaveur et disgracié. Ce caractère presque général sautait aux yeux, et Robespierre en fit lui-même l'objet du dernier scrutin épuratoire de la société :

Au dire de chacun, étaient de petits saints.

Mieux vaudrait l'intempérance de la langue de la démocratie, le pessimisme de ces détracteurs éternels du présent, dont la bile s'épanche sur tout ce qui les environne, que ce froid poison de la crainte, qui fige la pensée jusqu'au fond de l'âme, et l'empêche de jaillir à la tribune, ou dans des écrits! Mieux vaudrait la misan-

thropie de Timon qui ne trouve rien de beau à Athènes, que cette terreur générale et comme des montagnes de glace, qui, d'un bout de la France à l'autre, couvrent la mer de l'opinion, et en obstaclent le flux et reflux! La devise des républiques, ce sont les vents qui soufflent sur les flots de la mer, avec cette légende : *Tollunt, sed attollunt*. Ils les agitent, mais il les élèvent. Autrement, je ne vois plus dans la république que le calme plat du despotisme, et la surface unie des eaux croupissantes d'un marais; je n'y vois qu'une égalité de peur, le nivellement des courages, et les âmes les plus généreuses aussi basses que les plus vulgaires. Toi-même, par exemple, je dirai seulement, pour ne pas te flatter, toi qui as eu, en ne te donnant qu'un mérite de calcul; toi qui as eu le tact et le bon esprit d'être aussi incorruptible, de ne pas plus varier, pas plus déménager que Robespierre; toi qui, dans la révolution, as eu le bonheur que toutes ses phases n'en ont amené aucune dans ta condition et ta fortune; le bonheur de n'avoir été ni ministre, ni membre du comité de gouvernement, ni commissaire dans la Belgique; de n'avoir pas étalé aux yeux de la jalousie, sœur de la calomnie, ni le panache, ni le ruban tricolores, allant de l'épaule au côté, ni les épaulettes à étoiles, ni aucun de ces signes du pouvoir, qui, par le temps qui court surtout, semblent vous donner des ailes, comme à la fourmi, pour vous perdre, et vous jettent dans l'envie même des dieux; mais qui, député honoraire, et resté journaliste, comme en 1789, pries tous les jours le ciel de laisser le simple manteau de la philosophie sur tes épaules dégagées de responsabilité; non pas, il est vrai, le manteau sale et déchiré de Diogène, mais le manteau de Platon, vergeté et de drap d'écarlate; toi qui n'es ni à Paul, ni à

Céphas, mais à la *Déclaration des Droits*, et étranger à tous les partis, les a tous combattus tour à tour ; toi qu'on sait bien n'être pas exempt d'erreurs, mais dont il n'est pas un homme de bonne foi, parmi ceux qui t'ont suivi, qui ne soit persuadé que toutes tes pensées n'ont jamais eu pour objet, comme tu l'as répété jusqu'au dégoût, que la liberté politique et individuelle des citoyens, une constitution utopienne, la république une et indivisible, la splendeur et la prospérité de la patrie, et non une égalité impossible de biens, mais une égalité de droits et de bonheur ; toi qui, muni de tous ces certificats authentiques, ayant reçu plaies et bosses pour la cause du peuple, et, par toutes ces considérations, au-dessus d'un rapport malévole et des propos de table de Barère, devrais montrer moins de poltronnerie et avoir le droit de dire librement ta pensée, sauf meilleur avis, oserais-tu tourner en ridicule les bévues politiques de tel ou tel membre du comité de salut public, comme l'opposition lâche, toute dégénérée et nulle qu'elle est, persifle les rapports de Pitt, de Greenville et de Dundas ?

CAMILLE DESMOULINS.

Si j'osais !... et pourquoi non, si ce sont des faits ? Comment peux-tu dire que la Convention défend la vérité, quand tout à l'heure, par un décret notable rendu sur la motion de Danton, elle vient de permettre du moins de tolérer le mensonge et le *calomniateur ?* La liberté de la presse n'est restreinte, par le gouvernement révolutionnaire, qu'au royaliste et à l'aristocrate ; elle est entière pour le patriote prononcé. Apprends que Barère lui-même est partisan si déclaré de la liberté d'écrire, qu'il la veut indéfinie, constitutionnellement pour

tout le monde, révolutionnairement pour les citoyens dont on ne peut suspecter le patriotisme et les intentions. Depuis que Barère m'a fait cette profession de foi, je m'en veux presque de la légère égratignure de mon numéro V; car il est impossible, à mon sens, qu'un homme d'esprit veuille la liberté de la presse, qu'il la veuille illimitée, même contre lui, et qu'il ne soit pas un excellent républicain. Tout à l'heure, ta déclamation finie, j'aurai la parole à mon tour, et je démontrerai la sagesse et la nécessité de sa distinction révolutionnaire sur le *maximum* de la liberté de la presse pour les patriotes, et le minimum pour les aristocrates. Comme je pardonne à ta colère, en faveur de ce que son principe a de vertueux et de républicain; comme elle te suffoquerait, si un torrent de paroles, et comme la fumée de ce feu, dans la Convention, ne s'exhalait au dehors; comme tu n'es point à la tribune des Cordeliers, ni en présence de David ou Lavicomterie, mais en présence de mes pénates tolérans et qui ne refusent pas à un vieux patriote la liberté qu'on donnait aux voleurs dans les Saturnales, donne de l'air, mon ami, à ton cœur étouffé, ouvre un passage à cette fumée dont tu es suffoqué au dedans et qui te noircit au dehors, faute d'une cheminée; parle, dissipe cette vapeur mélancolique : en passant, voici ma réponse provisoire et, en un mot, à tous tes griefs. La révolution est si belle en masse, que je dirai toujours d'elle, comme Bolingbrocke dit un jour de Marlborough, *c'était un si grand homme, que j'ai oublié ses vices*. Maintenant poursuis ta tirade.

LE VIEUX CORDELIER.

Et moi, je te pardonne ton amour aveugle et paternel

pour la révolution et la république. Tu as eu tant de part à sa naissance! Mais je ne gronde point ton enfant; je ne suis point en colère; je lui demande seulement, à la république naissante, s'il n'est pas permis de lui faire les très-humbles remontrances que souffrait quelquefois la monarchie. Tu prétends que Barère aime la liberté de la presse, on ne lui en demande pas tant; qu'il aime seulement la liberté des opinions dans l'assemblée nationale. Mais oserais-tu dire cette vérité qui est pourtant incontestable, que Barère, par son fameux rapport sur la destruction de Londres, a véritablement fait le miracle de ressusciter Pitt que tout le monde jugeait mort depuis la prise de Toulon; et qu'il devait arriver immanquablement, qu'à son arrivée à Londres ce beau rapport ferait remonter le ministre aux nues, et lui ouvrirait toutes les bourses des Carthaginois? Que Xavier Audouin et quelques patriotes à vue courte aient déclamé aux Jacobins le *delenda Carthago*, cela était sans conséquence, et pouvait passer pour l'effet de l'indignation du patriotisme dans ses foyers, *tel fiert qui ne tue pas*; mais qu'à la tribune de la Convention, un membre du comité de salut public ait dit qu'il fallait aller détruire le gouvernement anglais et raser Carthage; qu'il ait dit publiquement qu'il fallait exterminer le peuple anglais de l'Europe, à moins qu'il ne se démocratisât; en vérité, voilà ce qui est inconcevable. Quoi! dans le même temps que Shéridan s'écriait dans la chambre des Communes : *La conduite des Français manifeste qu'ils n'avaient pas à cœur la guerre avec le peuple anglais; ils ont détruit le parti de Brissot qui avait voulu cette guerre : je pense qu'ils seraient disposés à conclure avec nous la paix dans des termes honorables et avantageux à la république. J'appuie mon*

raisonnement sur la foi des décrets de la Convention, qui déclarent que la république a renoncé à la pensée de répandre ses districts au dehors, et que son seul but est d'établir un gouvernement intérieur, tel qu'il a été adopté par le Peuple français. Quoi! c'est dans le même temps que Stanhope s'écriait dans la chambre haute : *Nulle Puissance n'a le droit de s'ingérer dans le gouvernement intérieur d'un État indépendant d'elle; le Peuple français a proclamé ce principe, d'après le vœu de sa constitution, art.* 118 *et* 119, *et ne veut point s'ingérer dans le gouvernement de notre nation.* Quoi! c'est dans le même temps que Barère, sans s'en apercevoir, se charge de l'apostolat de Cloots de municipaliser la grande Bretagne, et d'un rôle de Brissot de nationaliser la guerre avec le peuple anglais! car enfin, tout peuple, en ce cas, et surtout une nation fière comme les Anglais, veut être le maître chez soi. Et quels que soient les vices de sa constitution, si c'est un peuple rival qui prétend les redresser et les démocratiser de gré ou de force, il dit comme la femme de Sganarelle à M. Robert : « De quoi vous mêlez-vous? et moi je veux être battue. » Pitt a dû bien rire en voyant Barère, qui l'appelle, lui Pitt, un imbécile, faire lui-même cette lourde école, d'enraciner Pitt plus que jamais dans le ministère; en voyant Barère le dispenser de réfuter le parti de l'opposition, et donner ainsi un pied de nez à Shéridan et à Stanhope, avec leurs beaux discours sur la neutralité constitutionnelle de la république, à l'égard du gouvernement des autres peuples. Qui ne voit que la réception de ce fameux discours de Barère a dû charmer Pitt plus que la nouvelle de Pondichéry, et que les Anglais n'auront pas manqué de se dire : « Puisque Londres est Carthage, ayons le courage des Carthaginois, faisons

plutôt, comme eux, des cordages et des arcs avec nos cheveux, et donnons à Pitt jusqu'au dernier schelling, et levons-nous aussi en masse. Mais oserais-tu dire ces vérités à Barère? Oserais-tu dire que cet Hébert, par exemple, ce Momoro...

CAMILLE DESMOULINS.

Oui, si l'on sauvait la république. Mais quel bien lui reviendrait-il, quand j'aurais voué à l'infamie tous ces noms obscurs? La clémence de tous ces amours-propres blessés parviendrait peut-être à me mettre hors d'état de remédier aux maux de la patrie. Aussi trouve-t-on que je jette en son, sans pitié, ces six grandes pages de mes causticités. La satire est extrêmement piquante, elle me vengerait, elle ferait courir tout Paris chez Desenne, moins encore par la vérité des choses, que par la témérité de les dire; car un ouvrage qui expose son auteur a toujours bien plus de vogue. Mais, en méditant sur la naissance, les progrès et la chute de la république, je me suis convaincu que les animosités, l'amour-propre et l'intempérance de langue, leur avaient plus nui que le mulet chargé d'or de Philippe. Cicéron blâme Caton d'écouter sa vertu intempestive qui nuit, dit-il, à la liberté, et lui-même lui nuit cent fois davantage, en écoutant trop son amour-propre, et en publiant la seconde Philippique qui rend M. Antoine irréconciliable. Cicéron oublie ce qu'il avait dit lui-même, qu'il y a des coquins, tels que Sylla, dont un patriote doit taire le mal, et respecter jusqu'à la mémoire, après leur mort, de peur que si on venait à casser leurs actes, l'État ne soit bouleversé. Le républicain qui ne sait pas sacrifier sa vanité, ses ressentimens et même la vérité à l'amour du bien public, est aussi coupable que celui qui ne sait pas lui faire le

sacrifice de son intérêt personnel. L'avarice n'a point fait plus de mal à la patrie que d'autres passions dont le nom est moins odieux. Par exemple, la jalousie du pouvoir et la rivalité, l'amour de la popularité et des applaudissemens. Le patriote incorruptible est celui qui ne considère que le bien de la patrie, et dont l'oreille est aussi fermée et inaccessible aux applaudissemens des tribunes ou aux éloges de ses souscripteurs, que ses moyens le sont aux guinées de Pitt.

LE VIEUX CORDELIER.

Je réponds, en un mot : dans les temps de Sylla et de Marc-Antoine, dont tu parles, si toute vérité n'était plus bonne à dire, c'est que déjà il n'y avait plus de république. Les ménagemens, les détours, la politesse, la circonspection, tout cela est de la monarchie. Le caractère de la république, c'est de ne rien dissimuler, de marcher droit au but, à découvert, et d'appeler les hommes et les choses par leurs noms. La monarchie fait tout dans le cabinet, dans des comités et par le seul secret ; la république, tout à la tribune, en présence du peuple et par la publicité, par ce que Marat appelait faire un grand scandale. Dans les monarchies, le bon gouvernement est le mensonge, tromper est tout le secret de l'État ; la politique des républiques, c'est la vérité. Tu prétends, dans ton journal, faire la guerre aux vices, sans noter les personnes : dès lors tu n'es plus un républicain à la tribune des Jacobins, mais un prédicateur et un jésuite dans la chaire de Versailles, qui parle à des oreilles royales, de manière qu'elles ne puissent s'effaroucher, et qu'il soit bien évident que ces patriotes sont de fantaisie, et ne ressemblent à personne. Au lieu de supprimer chrétiennement dans ton journal ces six grandes pages

de faits, si tu en publiais seulement une ou deux en véritable républicain, c'est alors que le public retirerait quelque fruit de la lecture du *Vieux Cordelier*. Après lui avoir mis sous les yeux deux ou trois exemples, tu lui dirais : « Peuple, fais ton profit de la leçon; je ne veux point faire le procès à tant de monde, je veux ouvrir une porte au repentir, je veux ménager les patriotes, et même ceux qui en font le malheur ; mais apprends par-là que tous ces grands tapageurs des sociétés populaires, qui, comme ceux que je viens de nommer, n'ont à la bouche que le mot de guillotine, qui t'appellent chaque jour à leur aide, font de toi un instrument de leurs passions, et, pour venger leur amour-propre de la plus légère piqûre, crient sans cesse, que le peuple soit debout : de même que les Dominicains, quand ils font brûler en Espagne un malheureux hérétique, ne manquent jamais de chanter l'*Exurgat Deus*, que Dieu le père soit debout; prends-y garde, et tu verras que tous ces tartuffes de patriotisme, tous ces pharisiens, tous ces crucifuges, tous ces gens, qui disant : « Il n'y a que nous de purs, » nous ne resterions pas vingt montagnards à la Convention, si on les passait de même en revue, et qu'on les épurât, non pas dans le club, mais dans mon journal véridique; parmi ces républicains si fervens, il ne s'en trouverait pas un seul qui ne fût un novice du 10 août ; pas un qui n'eût été naguère, ou brissotin, ou feuillantin, ou même un royaliste mieux prononcé. »

Mais conviens que tu n'oserais citer un seul de ces exemples : crois-moi, conserve en main ta réputation de franchise; avoue que tu n'as pas assez de courage, ou plutôt ce ne serait point avouer ta poltronnerie. Le courage n'est point la démence, et il y aurait de la dé-

mence à ne point suivre le conseil de Pollion, *je n'écris point contre qui peut proscrire.* Ce serait avouer que nous ne sommes pas républicains, et tu ne peux te résoudre à faire cet aveu.

Comment se faire illusion à ce point! Pour moi, je ne conçois pas comment on peut reconnaître une république là où la liberté de la presse n'existe point. Sais-tu ce que c'est qu'un peuple républicain, un peuple démocrate? Je n'en connais qu'un parmi les anciens. Ce n'étaient point les Romains : à Rome, le peuple ne parlait guère avec liberté que par insurrection, dans la chaleur des factions, au milieu des coups de poings, de chaises et de bâtons, qui tombaient comme grêle autour des tribunes. Mais de véritables républicains, des démocrates permanens, par principes et par instinct, c'étaient les Athéniens.

Non-seulement le peuple d'Athènes permettait de parler et d'écrire, mais je vois, par ce qui nous reste de son théâtre, qu'il n'avait pas de plus grand divertissement que de voir jouer sur la scène ses généraux, ses ministres, ses philosophes, ses comités; et, ce qui est bien plus fort, de s'y voir jouer lui-même. Lis Aristophane qui faisait des comédies il y a trois mille ans, et tu seras étonné de l'étrange ressemblance d'Athènes et de la France démocrate. Tu y trouveras un *Père Duchesne* comme à Paris, les bonnets rouges, les ci-devants, les orateurs, les magistrats, les motions et les séances absolument comme les nôtres; tu y trouveras les principaux personnages du jour; en un mot, une antiquité de mille ans dont nous sommes contemporains. La seule ressemblance qui manque, c'est que, quand ses poëtes le représentaient ainsi à son opéra, et à sa barbe, tantôt

sous le costume d'un vieillard, et tantôt sous celui d'un jeune homme dont l'auteur ne prenait pas même la peine de déguiser le nom, et qu'il appelait *le peuple*, le peuple d'Athènes, loin de se fâcher, proclamait Aristophane le vainqueur des jeux, et encourageait, par tant de bravos et de couronnes à faire rire à ses dépens, que l'histoire atteste, qu'à l'approche des Bacchanales, les juges des pièces de théâtre et le jury des arts étaient plus occupés que tout le sénat et l'aréopage ensemble, à cause du grand nombre de comédies qui étaient envoyées au concours. Notez que ces comédies étaient si caustiques, contre les ultra-révolutionnaires, et les tenans de la tribune de ce temps-là, qu'il en est telle, jouée sous l'archonte Strétocles, quatre-cent trente ans avant J.-C., que si on traduisait aujourd'hui *Leque*, Hébert soutiendrait aux Cordeliers, que la pièce ne peut être que d'hier, de l'invention de Fabre d'Eglantine, contre lui et Ronsin, et que c'est le traducteur qui est la cause de la disette des subsistances (1); et il jurerait de le poursuivre jusqu'à la guillotine. Les Athéniens étaient plus indulgens et non moins chansonniers que les Français : loin d'envoyer à Sainte-Pélagie, encore moins à la place de la révolution, l'auteur qui, d'un bout de la pièce à l'autre, décochait les traits les plus sanglans contre Périclès, Cléon, Lamor...., Alcibiade, contre les comités et présidens des sections, et contre les sections en masse, les sans-culottes applaudissaient à tout rompre, et il n'y avait personne de mort que ceux des specta-

(1) A une des séances des Cordeliers, Hébert ne vient-il pas de dire que Philippeaux, d'Églantine et moi, nous étions d'intelligence avec la disette, et la cause qu'il ne venait point de beurre au marché?

teurs qui crevaient à force de rire d'eux-mêmes.

Qu'on ne dise pas que cette liberté de la presse et du théâtre coûta la vie à un grand homme, et que Socrate but la ciguë. Il n'y a rien de commun entre les *Nuées* d'Aristophane et la mort de Socrate, qui arriva vingt-trois ans après la première représentation, et plus de vingt ans après la dernière. Les poëtes et les philosophes étaient depuis long-temps en guerre ; Aristophane mit Socrate sur la scène, comme Socrate l'avait mis dans ses sermons : le théâtre se vengea de l'école. C'est ainsi que Saint-Just et Barère te mettent dans leurs rapports du comité de salut public, parce que tu les a mis dans ton journal ; mais ce qui a fait périr Socrate, ce ne sont point les plaisanteries d'Aristophane, qui ne tuaient personne, ce sont les calomnies d'Anitus et de Mélitus qui soutenaient que Socrate était l'auteur de la disette, parce qu'ayant parlé des dieux avec irrévérence dans ses dialogues, Minerve et Cérès ne faisaient plus venir de beurre et d'œufs au marché. N'imputons donc pas le crime de deux prêtres, de deux hypocrites, et de deux faux témoins, à la liberté de la presse, qui ne peut jamais nuire et qui est bonne à tout. Charmante démocratie que celle d'Athènes ! Solon n'y passa point pour un muscadin ; il n'en fut pas moins regardé comme le modèle des législateurs, et proclamé par l'oracle le premier des sept sages, quoiqu'il ne fît aucune difficulté de confesser son penchant pour le vin, les femmes et la musique ; et il a une possession de sagesse si bien établie, qu'aujourd'hui encore on ne prononce son nom dans la Convention et aux Jacobins, que comme celui du plus grand législateur. Combien cependant ont parmi nous une réputation d'Aristocrates et de Sardanapales,

qui n'ont pas publié une semblable profession de foi !

Et ce divin Socrate, un jour rencontrant Alcibiade sombre et rêveur, apparemment parce qu'il était piqué d'une lettre d'Aspasie : « Qu'avez-vous, lui dit le plus grave des Mentors? Auriez-vous perdu votre bouclier à la bataille? avez-vous été vaincu dans le camp à la course ou à la salle d'armes ! quelqu'un a-t-il mieux chanté ou mieux joué de la lyre que vous à la table du général ! » Ce trait peint les mœurs. Quels républicains aimables!

Pour ne parler que de leur liberté de la presse, la grande renommée des écoles d'Athènes ne vient que de leur liberté de parler et d'écrire, de l'indépendance du lycée de la juridiction de police. On lit dans l'histoire que le démagogue Sophocle ayant voulu soumettre les jardins ou les écoles de philosophie à l'inspection du sénat, les professeurs fermèrent la classe; il n'y eut plus de maîtres ni d'écoliers, et les Athéniens condamnèrent l'orateur Sophocle à une amende de 24000 drachmes, pour sa motion inconsidérée. On ignorait dans les écoles jusqu'au nom de police. C'est cette indépendance qui valut à l'école d'Athènes sa supériorité sur celle de Rhodes, de Milet, de Marseille, de Pergame et d'Alexandrie. O temps de la démocratie ! ô mœurs républicaines ! où êtes-vous?

Toi-même, aujourd'hui que tu as pourtant l'honneur d'être représentant du peuple, et un peu plus qu'un honorable membre du parlement d'Angleterre; encore qu'il soit évident que jamais ni toi, ni personne, n'eût accepté les fonctions de député, à la charge d'être infaillible et de ne jamais te tromper dans tes opinions, t'est-il permis de te tromper, même dans une seule expression; et si un mot vient à t'échapper pour un autre, le mot

de clémence pour celui de justice, quoiqu'au fond tu n'aies demandé autre chose que Saint-Just, justice pour les patriotes détenus, que la Convention vient de décréter, ne voilà-t-il pas qu'aussitôt d'un coup de baguette, Hébert transforme ce mot de clémence en l'oriflamme d'une nouvelle faction, plus puissante, plus dangereuse, et dont tu es le porte-étendard !

Et comment oserais-tu écrire et être auteur, quand la plupart n'osent être lecteurs; que les trois quarts de tes abonnés, à la nouvelle fausse que tu étais rayé des Jacobins, et au moindre bruit, courent, comme des lièvres et éperdus, chez Desenne effacer leurs noms, de peur d'être suspects *d'avoir lu*.

Aujourd'hui que tu es membre de la Convention nationale, sois de bonne foi : oserais-tu apostropher aujourd'hui tel adjoint du ministre de la guerre, le grand personnage Vincent, par exemple, aussi courageusement que tu faisais, il y a quatre ans, Necker et Bailly, Mirabeau, les Lameth et Lafayette, quand tu n'étais que simple citoyen !

Passe encore que, suivant le conseil de Pollion, *tu n'écrives point contre qui peut proscrire*; mais oserais-tu seulement parler de quiconque est en crédit aux Cordeliers! et, pour n'en prendre qu'un exemple, oserais-tu dire que ce Momoro, qui se donne pour un patriote sans tache, et avant le déluge, ce hardi président qui, partout où il occupa le fauteuil, au club et à sa section, jette d'une main téméraire un voile sur les droits de l'homme, et met les citoyens debout pour jeter par terre la Convention et la République; comme quoi ce même Momoro, le libraire en 1789, à qui tu t'es adressé pour ta *France libre*, retarda tant qu'il put l'émission de cet écrit, qu'il avait sans doute

communiqué à la police, ayant bien prévu la prodigieuse influence qu'il allait avoir; comme quoi Momoro, qui s'intitule *Premier Imprimeur de la Liberté*, s'obstinait à retenir prisonnier dans sa boutique, comme suspect, cet écrit révolutionnaire dont l'impression était achevée dès le mois d'août; comme quoi, la Bastille prise, Momoro refusait encore de le publier; comme quoi le 14 juillet, à onze heures du soir, tu fus obligé de faire charivari à la porte de ce grand patriote, et de le menacer de la lanterne le lendemain, s'il ne te rendait ton ouvrage que la police avait consigné chez lui; comme quoi, Momoro brava ta grande dénonciation, à l'ouverture des districts et des sociétés, et que pour ravoir ton ouvrage, il te fallut un *laissez-passer* par écrit de La Fayette qui venait d'être nommé commandant-général, et dont cet ordre fut un des premiers actes d'autorité! Cet enfouisseur d'écrits patriotiques est aujourd'hui un des plus *ultrà* patriotes, et l'arbitre de nos destinées aux Cordeliers d'où il te fait chasser, toi et Dufourny, aux acclamations.

Encore si la loi était commune et égale pour tout le le monde; si la liberté de la presse avait les mêmes bornes pour tous les citoyens! Toi, quand tu as dit qu'Hébert avait reçu 120 mille livres de Bouchotte, tu as produit ses quittances. Mais à Hébert, non-seulement il est permis de dire que tu es vendu à Pitt et à Cobourg; que tu es d'intelligence avec la disette, et que c'est toi qui es la cause qu'il ne vient point de bœufs de la Vendée; mais il lui est même permis, à lui, à Vincent, à Momoro, de demander ouvertement et à la tribune une insurrection, et de crier aux armes contre la Convention. Certes, si Philippeaux, Bourdon de l'Oise, ou toi, aviez demandé une insurrection contre Bouchotte ou Vincent, vous eus-

siez été guillotinés, dans les vingt-quatre heures. Où est donc ce niveau de la loi qui, dans une république, se promène également sur toutes les têtes?

CAMILLE DESMOULINS.

Je conviens que ceux qui crient si haut contre la clémence doivent se trouver fort heureux que, dans cette occasion, la Convention ait usé de clémence à leur égard. Beaucoup sont morts, entre les Tuileries et les Champs-Élysées, qui n'avaient pas parlé si audacieusement que certaines personnes à cette dernière séance des Cordeliers, qui fera époque dans les annales de l'anarchie. Y a-t-il rien de criminel et d'attentatoire à la liberté, comme ce drap mortuaire que Momoro, dans sa présidence à la section et aux Cordeliers, fait jeter sur la *Déclaration des droits;* ce voile noir, le drapeau rouge du club contre la Convention, et le signal du tocsin? Ou plutôt, quand c'est sur les dénonciations extravagantes d'Hébert que Paré est un second Roland; que moi, je suis vendu à Pitt et à Cobourg; que Robespierre est un homme égaré, ou que Philippeaux est cause qu'il ne vient point de poulardes du Mans; quand c'est sur un pareil rapport que ce voile noir est descendu religieusement sur la statue de la liberté par les mains pures des Momoro, des Hébert, des Ronsin, des Brochet, Brichet, Ducroquet, ces vestales en révolution? Y a-t-il rien de si ridicule, et les médecins sont-il aussi comiques avec leurs seringues dans la scène de Molière, que les Cordeliers avec leurs crêpes dans la dernière séance?

Mais pour nous renfermer dans la question de la liberté de la presse, sans doute elle doit être illimitée; sans doute les républiques ont pour base et fondement la liberté

de la presse, non pas cette autre base que leur a donnée Montesquieu. Je penserai toujours, et je ne me lasse point de répéter, comme Loustalot, que *si la liberté de la presse existait dans un pays où le despotisme le plus absolu aurait mis dans la même main tous les pouvoirs, elle seule suffirait pour faire contre-poids;* je suis même persuadé que, chez un peuple lecteur, la liberté illimitée d'écrire, dans aucun cas, même en temps de révolution, ne pourrait être funeste; par cette seule sentinelle, la république serait suffisamment gardée contre tous les vices, toutes les fripponneries, toutes les intrigues, toutes les ambitions; en un mot, je suis si fort de ton sentiment sur les bienfaits de cette liberté, que j'adopte tous tes principes en cette matière, comme la suite de ma profession de foi.

Mais le peuple français en masse n'est pas encore assez grand lecteur de journaux, surtout assez éclairé et instruit par les écoles primaires qui ne sont encore décrétées qu'en principe, pour discerner juste au premier coup d'œil entre Brissot et Robespierre. Ensuite, je ne sais si la nature humaine comporte cette perfection que supposerait la liberté indéfinie de parler et d'écrire (1). Je doute qu'en aucun pays, dans les républiques, aussi bien que dans les monarchies, ceux qui gouvernent aient jamais pu supposer cette liberté indé-

(1) *De parler et d'écrire.* Nous avons vu Camille indisposé contre la licence de la presse, dans une occasion où les intérêts de son amour-propre, comme poëte, lui paraissaient compromis; mais, depuis lors, c'est à son dernier numéro, ou plutôt à son dernier soupir, qu'il reconnaît le péril d'une liberté illimitée. Il n'est plus temps; il faut périr par le glaive dont il s'est servi lui-même pour faire tant de blessures : *les dieux avaient soif.*

(*Note des éditeurs.*)

finie. Aristophane a mis sur la scène Cléon et Alcibiade, mais je soupçonne que c'est dans le temps qu'Alcibiade était dépopularisé, et qu'il avait fait un 31 mai contre Cléon, et cela ne prouve pas plus la supériorité de la démocratie grecque, et la liberté indéfinie du théâtre d'Athènes, que celle de notre théâtre serait prouvée aujourd'hui, par une comédie contre les constituans ou contre la municipalité de Bailly. Les Archontes d'Athènes étaient pétris de la même pâte que nos magistrats et nos administrateurs de police, et n'étaient pas plus d'humeur à souffrir la comédie d'Aristophane, qu'aujourd'hui celle de Fabre d'Églantine. La loi d'Antimachus à Athènes, contre les personnalités, de même que la loi des décemvirs contre les écrits, prouve que ceux qui ont eu l'autorité à Rome ou à Athènes, n'étaient pas plus endurans que le Père Duchesne et Ronsin, et qu'on n'entend pas plus raillerie dans les monarchies que dans les républiques. Je sais que les commentateurs ont dit qu'Aristophane, dans la guerre du Péloponèse, joua un principal rôle dans la république, par ses comédies; qu'il était moins regardé comme un auteur propre à amuser la nation, que comme le censeur du gouvernement; et le citoyen Dacier l'appelle l'arbitre de la patrie. Mais ce beau temps des auteurs dura peu. L'écrivailleur Antimachus, aux dépens de qui Aristophane avait fait rire toute la ville d'Athènes, profitant de la peur qu'avaient les trente tyrans d'une censure si libre et si mordante, réussit enfin à faire passer, sous eux, la loi contre les plaisanteries à laquelle Périclès s'était constamment opposé, quoique Aristophane ne l'eût pas épargné lui-même. Il parvint même à donner à sa loi un effet rétroactif, et notre vieux et goutteux auteur fût très-heureux d'en être quitte pour une amende. Les

triumvirs eussent pu permettre à Cicéron, sexagénaire, de composer des traités de philosophie à Tusculum, et comme quelques sénateurs, amis de la république, plutôt que républicains, et qui n'avaient pas le courage de se percer de leur épée, comme Caton et Brutus, de regretter la liberté, de chercher des ossemens des vieux Romains, et de faire graver sur son cachet un chien sur la proue d'un vaisseau, cherchant son maître; mais encore Antoine ne put lui pardonner sa fameuse Philippique et son numéro II du *Vieux Cordélier*. Tant ils étaient rares, même à Rome et à Athènes, les hommes qui, comme Périclès, assailli d'injures, au sortir de la section, et reconduit chez lui par un Père Duchesne qui ne cessait de lui crier, que c'était un viédase, un homme vendu aux Lacédémoniens, soient assez maîtres d'eux-mêmes et assez tranquilles pour dire froidement à ses domestiques : « Prenez un flambeau et reconduisez le citoyen jusque chez lui. »

Quand la liberté indéfinie de la presse ne trouverait pas des bornes presque insurmontables dans la vanité des gens en place ou en crédit, la saine politique seule commanderait au bon citoyen qui veut, non satisfaire ses ressentimens, mais sauver la patrie, de se limiter à lui-même cette liberté d'écrire, et de ne point faire de trop larges piqûres à l'amour propre, ce ballon gonflé de vent, dit Voltaire, dont sont sorties la plupart des tempêtes qui ont bouleversé les empires, et changé la forme des gouvernemens. Cicéron, qui reproche à Caton d'avoir fait tant de mal à la république par sa probité intempestive, lui en fit bien davantage par son éloquence encore plus à contre-temps, et par sa divine Philippique. On voit, par les historiens, que, dans la corrup-

tion générale et dans le deuil de Rome qui avait perdu, dans les guerres civiles, presque tout ce qui lui était resté d'hommes vertueux, si l'on eût ménagé Marc-Antoine, plutôt altéré de volupté que de puissance, la république pouvait prolonger quelques années son existence, et traîner encore bien loin la maladie de sa décrépitude. Antoine avait aboli le nom de dictateur, après la mort de César; il avait fait la paix avec les tyrannicides. Tandis que le lâche Octave, qui s'était caché derrière les charrois pendant tout le temps de la bataille, vainqueur par le courage sublime d'Antoine, insultait lâchement au cadavre de Brutus qui s'était percé de son épée, Antoine répandait des larmes sur le dernier des Romains, et le couvrait de son armure : aussi les prisonniers, en abordant Antoine, le saluaient du nom d'*imperator*, au lieu qu'ils n'avaient que des injures et du mépris pour ce lâche et cruel Octave. Mais le vieillard Cicéron avait fait d'Antoine, par sa harangue, un ennemi irréconciliable de la république et d'un gouvernement qui, par sa nature, était une si vive peinture de ses vices, et de cette liberté illimitée d'écrire. Cicéron, sentant bien qu'il avait aliéné Antoine sans retour, et comme tous les hommes, excepté les Caton, si rares dans l'espèce humaine, qu'il avait sacrifié tout sans politique à son salut, plutôt qu'à celui de la patrie, se vit obligé de caresser Octave, pour l'opposer à Antoine, et de se faire ainsi un bouclier pire que l'épée. La popularité et l'éloquence de Cicéron furent le pont sur lequel Octave passa au commandement des armées, et, y étant arrivé, il rompit le pont. C'est ainsi que l'intempérance de la langue de Cicéron, et la liberté de la presse ruina les affaires de la république autant que la vertu

de Caton. A la vérité, mon vieux cordelier, et pour finir par un mot qui nous réconcilie un peu ensemble, et qui te prouve que si tu es un pessimiste, je ne suis pas un optimiste, j'avoue que, quand la vertu et la liberté de la presse deviennent intempestives, funestes à la liberté, la république, gardée par des vices, est comme une jeune fille dont l'honneur n'est défendu que par l'ambition et par l'intrigue, on a bientôt corrompu la sentinelle.

Non, mon vieux profès, je n'ai point changé de principes ; je pense encore comme je l'écrivais dans un de mes premiers numéros ; le grand remède de la licence de la presse est dans la liberté de la presse ; c'est cette lance d'Achille qui guérit les plaies qu'elle a faites. La liberté politique n'a point de meilleur arsenal que la presse. Il y a cette différence à l'avantage de cette espèce d'artillerie, que les mortiers de d'Alton vomissent la mort aussi bien que ceux de Vandermersch. Il n'en est pas de même dans la guerre de l'écriture ; il n'y a que l'artillerie de la bonne cause qui renverse tout ce qui se présente devant elle. Soudoyez chèrement tous les meilleurs artilleurs pour soutenir la mauvaise cause ; promettez l'hermine et la fourrure de sénateur à Mounier, à Lally, à Bergasse ; donnez huit cents fermes à J. F. Maury ; faites Rivarol capitaine des gardes ; opposez-leur le plus mince écrivain, avec le bon droit, l'homme de bien en fera plus que le plus grand vaurien. On a inondé la France de brochures contre tous ceux qui la soutenaient ; le marquis de Favras, colportait dans les casernes les pamphlets royalistes ; qu'est-ce que tout cela a produit ? Au contraire, Marat se vante d'avoir fait marcher les Parisiens à Versailles, et je crois bien qu'il

a une grande part à cette célèbre journée. Ne nous lassons point de le répéter, à l'honneur de l'imprimerie, ce ne sont point les meilleurs généraux, mais la meilleure cause qui triomphe dans les batailles qu'on livre aux ennemis de la liberté et de la patrie. Mais, quelque incontestables que soient ces principes, la liberté de parler et d'écrire n'est pas un article de la *Déclaration des Droits* plus sacré que les autres qui, tous, sont subordonnés à la plus impérieuse, la première des lois, *le salut du peuple;* la liberté d'aller et de venir est aussi un des articles de cette déclaration des droits; dira-t-on que les émigrés ont le droit d'aller et de venir, de sortir de la république et d'y rentrer? La *Déclaration des Droits* dit aussi que tous les hommes naissent et meurent égaux; en conclura-t-on que la république ne doit point reconnaître de ci-devant, et ne les pas traiter de suspects; que tous les citoyens sont égaux devant les comités de sûreté générale; cela serait absurde; il le serait également, si le gouvernement révolutionnaire n'était pas le droit de restreindre la liberté des biens, de l'opinion et de la presse, la liberté de crier: *vive le roi* ou *aux armes, et l'insurrection* contre la Convention et la République. J'ai surtout douté de la théorie de mon numéro IV sur la liberté indéfinie de la presse, même dans un temps de révolution, quand j'ai vu Platon, cette tête si bien organisée, si pleine de politique, de législation et de connaissances des mesures, exiger pour première condition (en son traité des lois, livre 4) que, dans la ville pour laquelle il se propose de faire des lois, il y ait un tyran (ce qui est bien autre chose qu'un comité de salut public et de sûreté de générale), et qu'il *faut aux citoyens un gouvernement préliminaire pour parvenir à les rendre heureux et libres.*

Mais, quand même le gouvernement révolutionnaire, par sa nature, circonscrirait aux citoyens la liberté de la presse, la saine politique suffirait pour déterminer un patriote à se limiter à lui-même cette liberté. Je n'avais pas besoin de chercher si loin l'exemple de Cicéron, que je citais il n'y a qu'un moment. Quelle preuve plus forte de la nécessité de s'interdire quelquefois la vérité et d'ajourner la liberté de la presse, que celle qu'offre en ce moment notre situation politique!

Il y a tantôt trois mois que Robespierre a dit qu'il y avait des hommes patriotiquement contre-révolutionnaires, de même tous nos vétérans jacobins, vénérables par leurs médaillons et leurs cicatrices, tous les meilleurs citoyens Boucher, Sauveur, Raffron, Rhull, Julien de la Drôme, Jean Bon Saint-André, Robert Lindet, Charlier, Bréard, Danton, Legendre, Thuriot, Guffroy, Duquesnoy, Milhaud, Bourdon de l'Oise, Fréron, Drouet, Dubois-Crancé, Simon, Le Cointre de Versailles, Merlin de Thionville, Ysabeau, Tallien, Poulletier, Rovère, Perrin, Calès, Musset, les deux Lacroix, et même Billaud-Varennes, Barère, Jay de Sainte-Foix, Saint-Just, C. Duval, Collot d'Herbois, quoique ceux-ci aient été les derniers à en convenir; j'aurais à nommer presque toute la sainte montagne, si je voulais faire un appel général : tous, et cela me serait facile à montrer, les journaux à la main, tous ont dit, soit aux Jacobins, soit à la Convention, la même chose en d'autres termes que Maure, il y a trois mois, *qu'il s'était élevé des sociétés populaires de patriotes crus comme des champignons, dont le système ultrà-révolutionnaire était très-propre à faire reculer la révolution.*

Charmé de voir tant de mes collègues recommandables,

rencontrer l'idée qui s'était fourrée dans ma tête depuis plus d'un an, que si l'espoir de la contre-révolution n'était pas une chimère et une manie, ce ne serait que par l'exagération que Pitt et Cobourg pourraient faire ce qu'ils avaient si vainement tenté depuis quatre ans par le modérantisme, à la première levée de boucliers, il y a trois mois. En voyant quelques-uns de mes collègues, que j'estime le plus, des patriotes illustres se remettre en bataille contre l'armée royale du dedans, et aller au-devant de sa seconde ligue des *ultrà*, qui venait au secours de la première ligue des feuillans ou des modérés, comme j'avais toujours été sur le même plan, et de toutes les parties, je voulus être encore d'une si belle expédition.

Je voyais que cette révolution que Pitt n'avait pu faire depuis quatre ans, avec tant de gens d'esprit, il l'entreprenait aujourd'hui par l'ignorance, avec les Bouchotte, les Vincent et les Hébert.

Je voyais un système suivi de diffamation contre tous les vieux patriotes, tous les républicains les plus éprouvés; pas un commissaire de la Convention, presque pas un montagnard, qui ne fût calomnié dans les feuilles du *Père Duchesne*. L'imagination des nouveaux conspirateurs ne s'était pas mise en frais pour inventer un plan de contre-révolution; au premier jour Ronsin serait venu à la Convention, comme Cromwel au parlement, à la tête d'une poignée de ses fiers rouges; et, répétant les propos du *Père Duchesne*, nous aurait débité absolument le même discours que le protecteur : « Vous êtes des j...-f....., des viédases, des gourgandines, des sardanapales, des fripons qui buvez le sang du pauvre peuple, qui avez des gens à gages, pendant que le pauvre peuple est affamé, etc., etc. »

Je voyais que les Hébertistes étaient évidemment en coalition au moins indirecte avec Pitt, puisque Pitt tirait sa principale force des feuilles du journal d'Hébert, et n'avait besoin que de faire faire certaines motions insensées, et de réimprimer les feuilles du *Père Duchesne*, pour terrasser le parti de l'opposition, et former le peuple à tous ceux qui, dans les trois royaumes, faisaient des vœux pour une révolution, en montrant le délire de ces feuilles, en répétant ce discours aux Anglais : « Seriez-vous maintenant jaloux de cette liberté des Français ; aimeriez-vous cette déesse altérée de sang, dont le grand-prêtre Hébert, Momoro et leurs pareils, osent demander que le temple se construise, comme celui du Mexique, des ossemens de trois millions de citoyens, et disent sans cesse aux Jacobins, à la commune, aux Cordeliers, ce que disaient les prêtres espagnols à Montézume ? *Les dieux ont soif*..... »

FIN DU VIEUX CORDELIER.

ÉCLAIRCISSEMENS.

Récit concernant le mariage de Camille Desmoulins.

L'AUTEUR trop fameux des *Révolutions de Brabant* se présente à M. de Pancemont, curé de Saint-Sulpice, pour être marié. Il était accompagné d'un notaire, chargé d'écrire toutes les questions et toutes les difficultés qui lui seraient faites. M. le curé demanda au sieur Desmoulins s'il était catholique. Pourquoi, monsieur, me faites-vous cette question? — Je vous fais cette question parce que, si vous n'étiez pas catholique, je ne pourrais vous conférer un sacrement de la religion catholique. — Eh bien! oui, je suis catholique. — Non, monsieur, vous ne l'êtes pas, puisque vous avez dit, dans un de vos numéros, *que la religion de Mahomet était tout aussi évidente à vos yeux que celle de Jésus-Christ.* — Vous lisez donc mes numéros? — Quelquefois. — Vous ne voulez donc pas absolument, M. le curé, me marier? — Non, monsieur, jusqu'à ce que vous fassiez une profession de foi de la religion catholique. — Je m'adresserai au comité ecclésiastique pour savoir si ce que j'ai écrit suffit pour que vous mettiez obstacle à mon mariage.

Le notaire venu avec le sieur Camille avait écrit toutes les réponses de M. le curé. Elles sont portées au comité ecclésiastique, et Mirabeau remet à son ami Desmoulins une décision par laquelle il établit qu'on ne peut juger la croyance que sur la profession de foi extérieure; que le sieur Desmoulins, se disant catholique, doit être reconnu pour tel, et que M. le curé de Saint-Sulpice est tenu de le marier sans retard.

Le sieur Desmoulins apporte la consultation de Mirabeau à M. le curé, qui lui dit : « Depuis quand M. de Mirabeau est-il un père de l'Église? — Ah! ah! Mirabeau un père de l'Église; je lui dirai cela, cela le fera rire. — Je ne puis, monsieur, déférer à une consultation qui d'ailleurs vous condamne; car je ne prétends vous juger que sur votre profession de foi extérieure, sur ce que vous

avez imprimé. J'exige donc qu'avant de vous marier vous rétractiez les impiétés que vous avez dites dans vos numéros. — Je ne compte pas faire de nouveau numéro avant mon mariage. — Ce sera donc après. — Je le promets. — J'exige de plus que vous remplissiez tous les devoirs prescrits quand on se marie, et que vous vous confessiez. — Volontiers, M. le curé, et ce sera à vous-même.

A ces conditions le sieur Camille fut marié, ayant pour témoins Pétion, Robespierre, et M. de Montesquiou, ci-devant *premier écuyer de Monsieur.* Mirabeau ne put s'y trouver, ainsi qu'il l'avait promis. M. le curé fit aux époux une courte exhortation, pendant laquelle le sieur Desmoulins fondait en larmes. Robespierre lui dit : « Ne pleure donc pas, hypocrite. » Ces pleurs n'étaient pas, en effet, bien sincères. Le sieur Desmoulins ne se rétracta pas dans un de ses numéros, comme il en avait donné sa parole, et continua ses licences contre la religion. Au reste, M. le curé n'en avait pas moins rempli son devoir avec cette fermeté que l'on doit opposer aux contempteurs de la religion, jusqu'à ce qu'ils inclinent devant elle leur tête altière et lui aient rendu l'hommage que lui doit tout mortel.

(Extrait de la brochure intitulée : *Histoire des Evénemens arrivés sur la paroisse Saint-Sulpice pendant la révolution.*)

Lettre à l'auteur.

Paris, le 7 juin 1790.

MONSIEUR,

J'ai lu, dans votre numéro XXVI des *Révolutions de France et de Brabant* où vous parlez du décret porté, le 22 mai, sur le droit de paix et de guerre, le passage suivant :

« Le samedi 22 mai, le petit Dauphin applaudissait au décret Mirabeau avec un bon sens fort au-dessus de son âge. Le peuple applaudissait aussi de son côté; il reconduisit en triomphe Barnave, Pétion, Lameth, d'Aiguillon, Duport, et tous les jacobins illustres. Il s'imaginait avoir remporté une grande victoire, et ces députés avaient la faiblesse de l'entretenir dans une erreur dont ils jouissaient. Robespierre fut plus franc; il dit à la multitude qui l'entourait et l'étourdissait de ses battemens : « Eh! messieurs, de quoi vous

» félicitez-vous? Le décret est détestable, du dernier détestable.
» Laissez ce marmot battre des mains à la fenêtre; il sait mieux que
» nous ce qu'il fait. »

Je dois, monsieur, relever l'erreur où vous avez été induit sur le fait qui me concerne dans ce passage.

J'ai dit, à l'assemblée nationale, mon opinion sur les principes et sur les conséquences du décret qui règle l'exercice du droit de paix et de guerre; mais je me suis borné là. Je n'ai point tenu, dans le jardin des Tuileries, le propos que vous citez; je n'ai pas même parlé à la foule des citoyens qui se sont assemblés sur mon passage au moment où je le traversais. Je crois devoir désavouer ce fait, 1°. parce qu'il n'est pas vrai; 2°. parce que, quelque disposé que je sois à déployer toujours, dans l'assemblée nationale, le caractère de franchise qui doit distinguer les représentans de la nation, je n'ignore pas qu'ailleurs il est une certaine réserve qui leur convient. J'espère, monsieur, que vous voudrez bien rendre ma déclaration publique par la voie de votre journal, d'autant plus que votre zèle magnanime pour la cause de la liberté vous fera une loi de ne pas laisser aux mauvais citoyens le plus léger prétexte de calomnier l'énergie des défenseurs du peuple.

DE ROBESPIERRE.

Si j'insère cet errata, mon cher Robespierre, c'est seulement pour montrer ta signature à mes confrères les journalistes, et leur apprendre à ne plus estropier un nom que le patriotisme a illustré. Il y a dans ta lettre une dignité, une gravité sénatoriale qui blesse l'amitié de collége. Tu es fier, à bon droit, du laticlave de député à l'assemblée nationale. Ce noble orgueil me plaît, et, ce qui me fâche bien davantage, c'est que tous ne sentent pas, ainsi que toi, leur dignité. Mais tu devais saluer au moins un ancien camarade d'une légère inclination de tête. Je ne t'en aime pas moins, parce que tu es fidèle aux principes, si tu ne l'es pas autant à l'amitié. Cependant, pourquoi exiger de moi cette rétractation? Quand j'aurais légèrement altéré la vérité dans l'anecdote que j'ai contée, puisque ce fait est honorable pour toi, puisque j'ai dit sans doute ta pensée, si ce ne sont tes paroles expresses, au lieu de désavouer le journaliste si sèchement, tu devais te contenter de dire comme la cousine, dans la charmante comédie du *Mort supposé :*

Ah! monsieur, vous brodez.

Tu n'es pas de ces hommes faibles dont parle J.-J. Rousseau, qui ne veulent pas qu'on puisse répéter ce qu'ils pensent, et qui ne disent la vérité qu'en déshabillé ou en robe de chambre, et non point dans l'assemblée nationale ou dans les Tuileries.

De la prison du Luxembourg, duodi, germinal, 5 heures du matin.

Le sommeil bienfaisant a suspendu mes maux. On est libre quand on dort; on n'a point le sentiment de sa captivité : le ciel a eu pitié de moi. Il n'y a qu'un moment, je te voyais en songe, je vous embrassais tour à tour, toi, Horace et Durousse qui était à la maison; mais notre petit avait perdu un œil par une humeur qui venait de se jeter dessus, et la douleur de cet accident m'a réveillé. Je me suis retrouvé dans mon cachot. Il faisait un peu de jour. Ne pouvant plus te voir et entendre tes réponses, car toi et ta mère vous me parliez, je me suis levé au moins pour te parler et t'écrire. Mais, ouvrant mes fenêtres, la pensée de ma solitude, les affreux barreaux, lès verrous qui me séparent de toi, ont vaincu toute ma fermeté d'âme. J'ai fondu en larmes, ou plutôt j'ai sangloté en criant dans mon tombeau : Lucile! Lucile! ô ma chère Lucile, où es-tu? (*Ici on remarque la trace d'une larme.*) Hier au soir j'ai eu un pareil moment, et mon cœur s'est également fendu quand j'ai aperçu, dans le jardin, ta mère. Un mouvement machinal m'a jeté à genoux contre les barreaux; j'ai joint les mains comme implorant sa pitié, elle qui gémit, j'en suis bien sûr, dans ton sein. J'ai vu hier sa douleur (*ici encore une trace de larmes*), à son mouchoir et à son voile qu'elle a baissé, ne pouvant tenir à ce spectacle. Quand vous viendrez, qu'elle s'asseye un peu plus près avec toi, afin que je vous voie mieux. Il n'y a pas de danger, à ce qu'il me semble. Ma lunette n'est pas bien bonne; je voudrais que tu m'achetasses de ces lunettes comme j'en avais une paire il y a six mois, non pas d'argent, mais d'acier, qui ont deux branches qui s'attachent à la tête. Tu demanderais du numéro 15 : le marchand sait ce que cela veut dire; mais surtout, je t'en conjure, Lolotte, par mes amours éternelles, envoie-moi ton portrait; que ton peintre ait compassion de moi qui ne souffre que pour avoir eu trop compassion des autres; qu'il te donne deux séances par jour. Dans l'horreur de ma prison, ce sera pour moi une fête,

un jour d'ivresse et de ravissement celui où je recevrai ce portrait. En attendant, envoie-moi de tes cheveux; que je les mette contre mon cœur. Ma chère Lucile! me voilà revenu au temps de nos premières amours, où quelqu'un m'intéressait par cela seul qu'il sortait de chez toi. Hier, quand le citoyen qui t'a porté ma lettre fut revenu : « Eh bien! vous l'avez vue?» lui dis-je, comme je le disais autrefois à cet abbé Landreville, et je me surprenais à le regarder comme s'il fût resté sur ses habits, sur toute sa personne, quelque chose de ta présence, quelque chose de toi. C'est une âme charitable, puisqu'il t'a remis ma lettre sans retard. Je le verrai, à ce qu'il me paraît, deux fois par jour, le matin et le soir. Ce messager de nos douleurs me devient aussi cher que l'aurait été autrefois le messager de nos plaisirs. J'ai découvert une fente dans mon appartement; j'ai appliqué mon oreille, j'ai entendu gémir; j'ai hasardé quelques paroles, j'ai entendu la voix d'un malade qui souffrait. Il m'a demandé mon nom, je le lui ai dit. « O mon Dieu! » s'est-il écrié, à ce nom, en retombant sur son lit, d'où il s'était levé; et j'ai reconnu distinctement la voix de Fabre d'Églantine. « Oui, je suis Fabre, m'a-t-il dit; mais toi ici! la contre-révolution est donc faite? » Nous n'osons cependant nous parler, de peur que la haine ne nous envie cette faible consolation, et que, si on venait à nous entendre, nous ne fussions séparés et resserrés plus étroitement; car il a une chambre à feu, et la mienne serait assez belle si un cachot pouvait l'être. Mais, chère amie! tu n'imagines pas ce que c'est que d'être au secret sans savoir pour quelle raison, sans avoir été interrogé, sans recevoir un seul journal! c'est vivre et être mort tout ensemble! c'est n'exister que pour sentir qu'on est dans un cercueil! On dit que l'innocence est calme, courageuse. Ah! ma chère Lucile! ma bien-aimée! bien souvent mon innocence est faible comme celle d'un mari, celle d'un père, celle d'un fils! Si c'était Pitt ou Cobourg qui me traitassent si durement; mais mes collègues! mais Robespierre qui a signé l'ordre de mon cachot! mais la République, après tout ce que j'ai fait pour elle! C'est là le prix que je reçois de tant de vertus et de sacrifices! En entrant ici, j'ai vu Hérault-Séchelles, Simon, Ferroux, Chaumette, Antonelle; ils sont moins malheureux : aucun n'est au secret. C'est moi qui me suis dévoué depuis cinq ans à tant de haine et de périls pour la République, moi qui ai conservé ma pureté au milieu de la révolution, moi qui n'ai de pardon à demander

qu'à toi seule au monde, ma chère Lolotte, et à qui tu l'as accordé, parce que tu sais que mon cœur, malgré ses faiblesses, n'est pas indigne de toi; c'est moi que des hommes qui se disaient mes amis, qui se disent républicains, jettent dans un cachot, au secret, comme un conspirateur! Socrate but la ciguë; mais au moins il voyait dans sa prison ses amis et sa femme. Combien il est plus dur d'être séparé de toi! Le plus grand criminel serait trop puni s'il était arraché à une Lucile autrement que par la mort, qui ne fait sentir au moins qu'un moment la douleur d'une telle séparation; mais un coupable n'aurait point été ton époux, et tu ne m'as aimé que parce que je ne respirais que pour le bonheur de mes concitoyens.... On m'appelle..... Dans ce moment les commissaires du tribunal révolutionnaire viennent de m'interroger. Il ne me fut fait que cette question : Si j'avais conspiré contre la république. Quelle dérision! et peut-on insulter ainsi au républicanisme le plus pur! Je vois le sort qui m'attend. Adieu, ma Lucile, ma chère Lolotte, mon bon loup; dis adieu à mon père. Tu vois en moi un exemple de la barbarie et de l'ingratitude des hommes. Mes derniers momens ne te déshonoreront pas. Tu vois que ma crainte était fondée, que nos pressentimens furent toujours vrais. J'ai épousé une femme céleste par ses vertus; j'ai été bon mari, bon fils; j'aurais été bon père. J'emporte l'estime et les regrets de tous les vrais républicains, de tous les hommes, la vertu et la liberté. Je meurs à trente-quatre ans; mais c'est un phénomène que j'aie passé, depuis cinq ans, tant de précipices de la révolution sans y tomber, et que j'existe encore et j'appuie encore ma tête avec calme sur l'oreiller de mes écrits trop nombreux, mais qui respirent tous la même philanthropie, le même désir de rendre mes concitoyens heureux et libres, et que la hache des tyrans ne frappera pas. Je vois bien que la puissance enivre presque tous les hommes, que tous disent comme Denis de Syracuse : « La tyrannie est une belle épitaphe. » Mais, console-toi, veuve désolée! l'épitaphe de ton pauvre Camille est plus glorieuse : c'est celle des Brutus et des Caton, les tyrannicides. O ma chère Lucile! j'étais né pour faire des vers, pour défendre les malheureux, pour te rendre heureuse, pour composer, avec ta mère et mon père, et quelques personnes selon notre cœur, un Otaïti. J'avais rêvé une république que tout le monde eût adorée. Je n'ai pu croire que les hommes fussent si féroces et si injustes. Comment penser que quelques plaisanteries, dans mes

écrits, contre des collègues qui m'avaient provoqué, effaceraient le souvenir de mes services! Je ne me dissimule point que je meurs victime de ma plaisanterie et de mon amitié pour Danton. Je remercie mes assassins de me faire mourir avec lui et Philippeaux; et puisque nos collègues sont assez lâches pour nous abandonner et pour prêter l'oreille à des calomnies que je ne connais pas, mais, à coup sûr, les plus grossières, je vois que nous mourrons victimes de notre courage à dénoncer des traîtres, de notre amour pour la vérité. Nous pouvons bien emporter avec nous ce témoignage, que nous périssons les derniers des républicains. Pardon, chère amie, ma véritable vie, que j'ai perdue du moment qu'on nous a séparés, je m'occupe de ma mémoire. Je devrais bien plutôt m'occuper de te la faire oublier, ma Lucile! mon bon loulou! ma poule! Je t'en conjure, ne reste point sur la branche, ne m'appelle point par tes cris; ils me déchireraient au fond du tombeau : vis pour mon Horace, parle-lui de moi. Tu lui diras ce qu'il ne peut point entendre. Que je l'aurais bien aimé! Malgré mon supplice, je crois qu'il y a un Dieu. Mon sang effacera mes fautes, les faiblesses de l'humanité; et ce que j'ai eu de bon, mes vertus, mon amour de la liberté, Dieu le récompensera. Je te reverrai un jour, ô Lucile! ô Anette! Sensible comme je l'étais, la mort, qui me délivre de la vue de tant de crimes, est-elle un si grand malheur? Adieu, Loulou; adieu, ma vie, mon âme, ma divinité sur la terre! Je te laisse de bons amis, tout ce qu'il y a d'hommes vertueux et sensibles. Adieu, Lucile, ma chère Lucile! adieu, Horace, Anette! adieu, mon père! Je sens fuir devant moi le rivage de la vie. Je vois encore Lucile! je la vois! mes bras croisés te serrent! mes mains liées t'embrassent, et ma tête séparée repose sur toi. Je vais mourir!...

Note relative à cette lettre.

Cette lettre ne fut point envoyée du Luxembourg : Camille, ayant été transféré à la Conciergerie, la remit au citoyen Grossé Beauregard, alors détenu dans cette prison, et que Camille avait connu chez le ministre de l'intérieur Paré. La femme de Camille ayant été sacrifiée, la lettre fut remise au citoyen Paré qui en est demeuré possesseur.

FIN DES ÉCLAIRCISSEMENS.

CAUSES SECRÈTES

DE

LA RÉVOLUTION

DU 9 AU 10 THERMIDOR,

PAR VILATE,

EX-JURÉ AU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS,
DÉTENU A LA FORCE.

La censure des écrits et la tyrannie de l'opinion furent, dans tous les temps, les symptômes qui annoncèrent la perte de la liberté; et le droit indéfini de penser, d'écrire et de croire ce qu'on veut, est le signe auquel on va reconnaître qu'il existe une représentation populaire.

(*Discours de Barère.*)

AVERTISSEMENT.

Voila l'ouvrage annoncé dans ma lettre à Tallien. Je n'ai pu le donner plus tôt au public, à cause d'une maladie. J'ai dit la vérité. Je m'attends à toutes les persécutions; n'importe : j'ai fait mon devoir. Les âmes honnêtes ne me feront pas le reproche d'abuser de la confiance en révélant des choses utiles. J'ai été arrêté par les hommes à qui j'ai arraché le dernier lambeau du masque imposteur. J'ai dû me défendre.

CAUSES SECRÈTES

DE

LA RÉVOLUTION

DU 9 AU 10 THERMIDOR.

Je dois au peuple ma justification ; elle dérive des causes secrètes des 9 et 10 thermidor.

J'ai été juré au tribunal révolutionnaire de Paris, et je suis entré dans l'intimité des hommes qui, depuis le 31 mai 1793, ont joué les premiers rôles sur le théâtre sanglant de la révolution.

L'enthousiasme du beau et de la vertu, aliment ordinaire d'un cœur neuf et sensible, enflammé par l'espoir de la régénération d'un grand peuple, annoncée et promise avec tout l'éclat, tout le prestige de l'amour de l'humanité, m'avait lancé dans la carrière révolutionnaire, et porté à figurer, sans m'en apercevoir, dans ces scènes tragiques décorées des noms de vertu, de patriotisme. Hélas! je serais devenu un nouveau *Séide*, si la connaissance des intrigues et des passions ne m'eût dessillé les yeux, et n'eût fait disparaître mes illusions. J'ai eu le courage d'inspirer des défiances ; les *Mahomet*, les *Omar* redoutant ma langue véridique et babillarde, m'ont précipité, quelques jours avant leur chute inattendue, dans une des mille et mille bastilles, dont ils avaient couvert chaque point de la République.

La vérité, grâce à la liberté de la presse, va sortir des tombeaux des vivans. Je croirais violer les droits sacrés de la patrie, si je ne disais pas ce que je sais, ce qu'ignorerait peut-être le monde. Mon intérêt n'est rien. Si mon innocence résulte des choses cachées que je vais divulguer, le danger imminent auquel je me dévoue me conseillerait le silence : j'ai la satisfaction de préparer des matériaux à l'histoire.

Mon âge est de 26 ans ; je suis né à Ahun, département de la Creuse, petite ville où la pureté des habitudes et l'innocence des mœurs éloignent à peine ses habitans de la simplicité touchante de la nature. Mon enfance y a recueilli le désir de la liberté, et puisé le sentiment de l'égalité. Les années de ma jeunesse ont été employées aux études.

L'histoire des nations qui ont paru sur la terre, et qui n'existent plus que dans ses pages immortelles, m'a de bonne heure appris la cause de la naissance et de la décadence des empires. Parmi les peuples innombrables, perdus pour nous dans l'immensité des temps, mon imagination s'était portée de préférence sur ces antiques Égyptiens, inventeurs des plus hautes sciences. Elle s'était passionnée pour ces Grecs, si vantés par leur amour de la liberté, mais qu'ils ont forcée à fuir de leur sein par les inquiétudes de cet amour même ; elle s'est étonnée à l'aspect de cette Rome

Veuve d'un peuple roi et reine encor du monde.

Partout j'ai vu les peuples sous le joug de la tyrannie, et toujours la proie d'un petit nombre d'ambitieux et d'hypocrites, teints du sang des hommes, et spoliateurs des richesses de la terre. O! comme mon tendre cœur

palpitait de joie à l'apparition de la révolution française qui semblait devoir procurer le bonheur au peuple le plus généreux de l'Europe, et donner à l'Univers l'initiative de l'insurrection contre tous ses oppresseurs. O! comme mon tendre cœur tressaillait à l'idée de cette tribune nationale où la vérité, à jamais fixée, devait citer et accuser tous les abus, tous les vices, tous les crimes! Elle est reculée de mille siècles, disais-je, l'époque où les voyageurs du nouveau monde viendront dans l'ancien méditer sur les révolutions, foulant sous leurs pieds ses superbes monumens. Long-temps encore ils iront avec nos Pythagores français (1) s'asseoir à l'ombre du vert palmier, au milieu des ruines de Médine, et chercher l'endroit de l'Afrique où fut l'antique Thèbes aux cent portes!

Plein d'ivresse révolutionnaire, j'arrivai à Paris le 26 mars 1792. Je parus aux jacobins et dans les assemblées générales. Le 10 mars de l'année 1793, j'accompagnai comme secrétaire de la commission, Ysabeau et Neveu, représentans du peuple envoyés dans le Midi. Dans ces contrées, le système du fédéralisme se développait d'une manière effrayante. Que de périls! que de dangers! que d'écueils! Le flambeau de la guerre civile était prêt d'être allumé à Bordeaux, lorsqu'on insinua à Ysabeau et Neveu (2) de m'envoyer dans cette ville y sonder l'opinion, et d'en rendre compte ensuite au comité de salut public. Les esprits bordelais étoient tellement échauffés, que sans les avertissemens de Laïs (3) j'aurais cessé d'exister. Je me hâtai d'arriver à Paris: deux

(1) Ruines de Volney.

(2) Je les quittai avec regret, muni du certificat le plus honorable.

(3) Fameux acteur de l'Opéra français.

objets particulièrement m'ont fait connaître. D'abord, une adresse au nom des sans-culottes méridionaux; le comité de salut public l'a fait imprimer et répandre avec profusion. En second lieu, le rapport fait à ce comité sur la situation politique des départemens parcourus. Hérault-Séchelles, Couthon et Barère furent les seuls membres alors présens. Barère me marqua le plus d'honnêtetés; il m'engagea à l'aller voir, et me reçut avec amitié. On m'avait parlé de récompense pécuniaire, je fis voir ma répugnance sur cette offre. C'était, disait-on, en attendant l'occasion de me présenter une place. Hérault et Barère me logent dans les Tuileries au pavillon de Flore (1).

Que l'on se peigne ma joie, d'être logé dans le palais de l'assemblée du plus grand peuple de l'Univers; j'avais concouru de mes faibles armes, dans la journée immortelle du 10 août, au triomphe éclatant remporté sur l'héritier d'une vieille monarchie de quinze siècles. La vue qu'offre l'appartement est admirable. Il serait impossible de donner une idée de la beauté, de la grandeur d'un spectacle si brillant, si varié, si magnifique. En vérité, je me croyais transporté avec les Brutus, les Publicola dans l'antique capitole, après l'expulsion des Tarquins. Mes regards, comme forcés de tomber dans le jardin, s'arrêtaient avec illusion sur la belle statue de Lucrèce frappée au sein d'un coup du poignard qu'elle tient encore à la main.

Mon bonheur imaginaire est bientôt troublé; le comité de salut public me place sur la liste des jurés du tribunal révolutionnaire. Cette fonction redoutable me

(1) Robespierre n'a eu aucune part à cet arrêté.

semblait exiger la maturité de l'âge et l'expérience des affaires politiques ; de plus, elle n'était ni dans mes affections de sensibilité naturelle, ni dans mes goûts de travail. A qui devais-je cette place? Ce n'était point à Robespierre, il ne me connaissait pas ; je ne l'avais vu qu'indifféremment aux Jacobins ; il était absent du comité quand je fis mon rapport. Couthon ne m'avait pas revu. Hérault-Séchelles était incapable d'abuser de l'inexpérience d'un jeune homme. Je crus que c'était un présent de Barère ; j'allai le trouver au comité pour lui confier ma peine. En passant dans les galeries, j'avais acheté la tragédie de Mahomet ; je la tenais roulée dans la main. Barère était seul : il s'apprêtait à composer une carmagnole (1). Je commençai à entrer en matière : il aperçoit la brochure : il me demande si c'est là quelque chose de ma façon : il l'ouvre et me la rend ; puis, sans presque d'interruption, il m'exhorte à vaincre mes répugnances. Une idée forte semble lui passer par la tête : il m'arrache Mahomet, l'ouvre, et déclame à voix basse cette superbe tirade de l'imposteur :

Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre,
Par les lois, par les arts, et surtout par la guerre.
Le temps de l'Arabie est à la fin venu :
Ce peuple généreux, trop long-temps inconnu,
Laissait dans ses déserts ensevelir sa gloire.
Voici les jours nouveaux marqués par la victoire :
Vois du nord au midi l'Univers désolé,
La Perse encore sanglante et son trône ébranlé.
L'Inde esclave et timide, et l'Égypte abaissée ;
Des murs de Constantin, la splendeur éclipsée :
Vois l'Empire romain tombant de toutes parts ;

(1) Barère appelait de ce nom ses rapports sur les victoires.

Ce grand corps déchiré dont les membres épars
Languissent dispersés, sans honneur et sans vie;
Sur ces débris du monde élevons l'Arabie :
Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers,
Il faut un nouveau dieu pour l'aveugle Univers.
En Égypte, Osiris; Zoroastre, en Asie;
Chez les Crétois, Minos; Numa, dans l'Italie,
A des peuples sans mœurs . . . . .
Donnèrent aisément d'insuffisantes lois.
Je viens, après mille ans, changer ces lois grossières.

Il était facile de sentir l'allégorie. Je n'eus pas l'idée de lui faire la réponse de Zopire.

Robespierre paraît : Barère ferme la pièce avec embarras. Robespierre semble se rappeler d'avoir entrevu quelque part ma figure, il demande. *Quel est ce jeune homme?* Il est des nôtres, répond Barère : *c'est Sempronius Gracchus.* J'avais eu la folie révolutionnaire de cacher l'obscurité du nom de mes pères sous l'éclat d'un nom illustre de l'histoire romaine. *Sempronius Gracchus, des nôtres!* dit Robespierre, *vous n'avez donc pas lu le traité des offices; l'aristocrate Cicéron, afin de rendre odieux le projet des deux Gracques, exalte les vertus du père, et traite les enfans de séditieux.....* Je me retire une minute après.

L'idée du système agraire, voilà l'étincelle rapide qui sortit de cette scène pour m'éclairer dans les ténèbres où je marchais. Alors Collot-d'Herbois jouait ses sanglantes tragédies à Lyon (1). Alors Billaud-Varennes exhalait à la tribune ses froides fureurs. Alors Couthon, par ses infirmités, adoucissait la dureté de ses discours.

(1) Voy. Éclaire. A l'article extrait de la *Biographie universelle* où cet homme qui joua un rôle si important est peint fidèlement.

(*Note des nouv. Édit.*)

Alors on jouait sur tous les théâtres *Robert, chef de Brigands*. On chantait la guillotine en tous lieux ; le nom de *sainte* semblait atténuer son horreur.

Le lendemain du jugement d'Antoinette, je reçus de grandes lumières, j'avais été spectateur aux débats.

Barère avait fait préparer chez *Venua* un dîner où étaient invités Robespierre, Saint-Just et moi. Saint-Just se faisait attendre : on me députe vers lui : je le trouve au comité, il écrivait : au nom de Robespierre, il me suit. En route, il paraissait surpris, rêveur. *Robespierre dîner avec Barère !... Il est le seul à qui il ait pardonné.* Je laisse aux politiques à approfondir le sens de ces mots obscurs échappés de ses lèvres.

Assis autour de la table, dans une chambre secrète, bien fermée, on me demande quelques traits du tableau des débats du procès de l'Autrichienne. Je n'oubliai pas celui de la nature outragée, quand Hébert, accusant Antoinette d'obscénités avec son fils âgé de onze ans, elle se retourne avec dignité vers le peuple : *J'interpelle les mères présentes et leur conscience de déclarer s'il en est une qui n'ait pas à frémir de pareilles horreurs !*

Robespierre, frappé de cette réponse comme d'un coup d'électricité, casse son assiette de sa fourchette : *Cet imbécile d'Hébert ! ce n'est pas assez qu'elle soit réellement une Messaline, il faut qu'il en fasse encore une Agrippine, et qu'il lui fournisse à son dernier moment ce triomphe d'intérêt public* (1) !

---

(1) Nous laissons subsister ces infâmes paroles, parce qu'elles n'accusent que la fureur des bourreaux. C'est par de telles calomnies qu'on égara le peuple.

Dans les *Réflexions* courageuses que fit paraître madame de Staël,

Chacun resta comme stupéfait. Saint-Just rompit le silence : *Les mœurs gagneront à cet acte de justice nationale*. Barère : *La guillotine a coupé là un puissant nœud de la diplomatie des cours de l'Europe* (1). Sans doute mon orgueil de me trouver avec ces maîtres de la république était bien excusable : comme la coupe de Circé chaque verre de vin était un poison révolutionnaire qui m'enivrait d'illusions.

Ce n'est là qu'un léger prélude de la grande conversation politique. Robespierre ne dissimule pas ses craintes

---

au mois d'août 1793, nous trouvons ce passage au sujet de la procédure suivie contre la reine.

« Pour exciter la multitude, on n'a cessé de répéter que la reine était l'ennemie des Français, et l'on a donné à cette inculpation les formes les plus féroces: je ne sais rien de plus coupable que de s'adresser au peuple avec des mouvemens passionnés ; on peut les pardonner à l'accusé, mais, dans l'accusateur, l'éloquence même est un assassinat! Cette classe de la société, qui n'a pas le temps d'opposer l'analyse à l'assertion, l'examen à l'émotion, gouvernera comme elle est entraînée, si, en lui accordant un grand pouvoir, on ne fait pas un crime national de tous les genres d'altération à la vérité. La vraisemblance n'est rien pour l'homme qui n'a pas réfléchi d'avance ; au contraire même, plus il est étonné, plus il se plaît à croire. »

(*Note des nouv. Édit.*)

(1) Le premier interrogatoire subi par cette infortunée princesse lui annonçait déjà la mort. Voici comment il se termine.

« Je demande qu'il me soit accordé de même qu'à mon mari des conseils. »

La conduite que la nation a tenue envers votre mari ne doit pas servir de base pour vous, attendu que vous n'êtes regardée que comme une simple femme, et que vous serez jugée comme telle ; au lieu que votre mari appartenait, quoique détrôné, à la nation, et qu'il a fallu qu'il fût jugé comme tel. On vous accordera un conseil, mais lorsque vous aurez subi un second interrogatoire, qui sera pour le 28 de ce mois. (Septembre.) — Retirez-vous.

(*Note des nouv. Éditeurs.*)

du grand nombre des ennemis de la révolution. Barère comprend sous ce titre tous les nobles, tous les prêtres, tous les hommes de palais, sans excepter les médecins et la médecine. Selon lui, l'égalité a prononcé l'arrêt fatal. Saint-Just expose les bases de son discours sur la confiscation des biens des suspects à déporter. Barère, impatient de montrer son ardeur pour les *principes*, reprend ainsi : Le vaisseau de la révolution ne peut arriver au port que sur une mer rougie de flots de sang. St.-Just : C'est vrai : une *nation ne se régénère que sur des monceaux de cadavres*. Mirabeau, quelques passages de l'histoire des Indes de Raynal, venaient à l'appui de ces sentences (1).

---

(1) Dans un ouvrage satirique contre les Jacobins, composé après le 9 thermidor et la chute de Robespierre, on retrouve ces sentences et d'autres pareilles.

Barère. Le vaisseau de la révolution ne peut arriver au port que sur une mer rougie de flots de sang... (Bravo.)

Un ami de Saint-Just. Je signale pour ennemis de la révolution tous les nobles, tous les prêtres, tous les hommes de palais, sans excepter les médecins et la médecine. (Bravo.)

Barère. Il faut commencer le déblai par tous les constituans et les principaux chefs de la législature. Fréteau est acquitté, dit-on; les jurés sont donc des contre-révolutionnaires! !

Collot. On le reprendra.

Barère. La guillotine n'est qu'un lit un peu moins bien fait qu'un autre. (Bravo.)

Vadier, *frappant du pied*. Il faut renouveler les jurés faibles, ça ne va pas assez vite. (Applaudi.)

Un membre. La révolution est un foudre qui doit tout pulvériser. (Oui, oui.)

Collot-d'Herbois. Plus le corps social transpire, plus il devient sain. (Bravo.)

Un ami de Saint-Just. Une nation ne se régénère que sur des monceaux de cadavre. (Applaudissemens redoublés.)

Barère. L'arbre de la Liberté ne jette au loin ses rameaux ver-

Robespierre voyait deux écueils dangereux : *l'effusion excessive qui révolterait l'humanité : l'insuffisance ménagée par cette fausse sensibilité envers un petit nombre, préjudiciable au bonheur de tous.* Conclusion de Barère : Il faut *commencer par la Constituante et les plus marquans de la législature. Ce sont des décombres dont il faut déblayer la place.*

La conversation fut entrecoupée par les besoins physiques. Il régnait, à ce dîner, un air de défiance réciproque, et je crus voir que ma personne n'était pas un léger obstacle aux ouvertures. On se retire.

Peuple français! peuple toujours grand, toujours vainqueur, vois quels hommes voulaient se rendre maîtres de tes destinées! Du moins, s'ils avaient eu quelque chose de la grandeur de ces trois Romains qui, dans l'île de la rivière de Panare, en présence de leurs armées, se partagèrent l'Univers! Mais non, c'étaient trois misérables rhéteurs, se disputant de férocité, qui, sous prétexte de régénérer les mœurs, transformaient la république en un vaste cimetière. O honte dont l'histoire rougira en traçant ta gloire et ta splendeur!

On conçoit que ce fameux dîner devait me procurer des facilités, par exemple, de voir chez eux Saint-Just, Robespierre, de leur parler dans les rencontres; il facilita mes entrées au comité de salut public, à la Convention, au sein même de ses membres. Les loges de plusieurs spec-

---

doyans qu'autant qu'il est arrosé du sang des rois. (C'est vrai, c'est vrai.)

Carrier. Celui-là est un modéré qui ne sait pas boire un verre de sang humain. (Bravos universels et mention honorable.) *Grande dénonciation faite aux Jacobins, etc.*

(*Note des nouv. Éditeurs.*)

tacles me furent ouvertes. Ces avantages, à leur tour, me firent rechercher, m'introduisirent dans les sociétés brillantes, et me donnèrent la connaissance des premiers artistes, de plusieurs représentans des plus distingués.

Robespierre avait dans ses mœurs une austérité sombre et constante; rapportant les événemens à sa personne, donnant à son nom de Maximilien une importance mystérieuse. Triste, soupçonneux, craintif, ne sortant qu'accompagné de deux ou trois sentinelles vigilantes; l'entrée de son logement lugubre; n'aimant point à être regardé, fixant ses ennemis avec fureur; se promenant chaque jour deux heures avec une marche précipitée; vêtu, coiffé élégamment. La fille de son hôte passait pour sa femme, et avait une sorte d'empire sur lui. Sobre, laborieux, irascible, vindicatif, impérieux. Barère l'appelait le géant de la révolution : *Mon génie étonné*, disait-il, *tremble devant le sien*.

Barère formait un contraste parfait avec Maximilien; léger, ouvert, caressant, aimant la société, surtout celle des femmes; recherchant le luxe, et sachant dépenser. Dans l'ancien régime, il avait désiré de passer pour gentilhomme. Le sobriquet de *Vieusac* ne flattait pas peu son amour-propre. Varié comme le caméléon, changeant d'opinion comme de costume; tour à tour feuillant, jacobin, aristocrate, royaliste, modéré, révolutionnaire; cruel, atroce par faiblesse, intempérant par habitude, selon la difficulté de ses digestions; athée le soir, déiste le matin; né sans génie, sans vues politiques; effleurant tout; ayant pour unique talent une facilité prodigieuse de rédaction (1).

---

(1) Avait-il un sujet à traiter, il s'approchait de Robespierre, Hé-

Barère avait à *Clichi* une maison de plaisance, tout à la fois séjour des jeux de l'amour et repaire odieux où les Vadier, les Vouland inventaient avec lui les conspirations que la guillotine devait anéantir. Ils s'y rendaient deux fois par décade. L'enjouée Bonnefoi y accompagnait Dupin, aussi fameux dans sa cotterie par sa cuisine de fermier-général, qu'il l'est dans la révolution par son rapport sur les fermiers-généraux. On connait l'échange bizarre de Versailles entre le ci-devant duc de Liancourt et je ne sais quel autre courtisan. Barère avait cédé cette *virtuose* à Dupin, et Dupin à Barère la Demahy, courtisane logée dans un superbe hôtel, rue de Richelieu. Ces deux belles, avec une autre plus belle et plus jeune, étaient les trois Grâces qui embellissaient de leurs attraits les charmilles délicieuses à l'ombre desquelles les premiers législateurs du monde dressaient leurs listes de proscription. Un jour *madame* de Bonnefoi fixa les regards de Fayau, représentant du peuple, invité parfois à ces parties. J'ai su que la sensibilité inquiète du tendre Dupin en avait été vivement alarmée. Le vieux Vadier se mêlait aussi des jeux perfides de l'amour : le laid Vulcain, dans l'Olympe, ne fut jamais davantage l'objet des sarcasmes et des railleries.

On se tromperait si l'on croyait que j'allasse souvent à Clichi. Hélas! retiré seul dans ma chambre, des réflexions cruelles avaient trop fait soupirer mon cœur, après les deux ou trois fois seulement que j'y étais allé. J'avais vu avec joie, avec délices, la destruction de la

---

rault, Saint-Just, etc., escamotait à chacun ses idées, paraissait ensuite à la tribune; tous étaient surpris de voir ressortir leurs pensées comme dans un miroir fidèle.

cour honteuse de Louis XVI et de l'archiduchesse d'Autriche, source corrompue des maux affreux de toute la France, et je voyais renaître parmi les destructeurs de cette cour scandaleuse les scènes nocturnes des jardins de Versailles et du petit Trianon (1).

A son retour de Clichi, le lendemain d'un quintidi ou d'une décade, Barère, à la première rencontre, me souhaitait ainsi le bon jour : *Nous avons taillé hier de l'ouvrage au tribunal, il ne chômera pas.* Vouland, quelquefois à côté de lui, approuvait d'un petit sourire doucereux et perfide (2).

---

(1) Les mémoires de madame Campan ont fait enfin connaître quelles étaient les *scènes nocturnes de Trianon*, et comment la haine la plus envenimée donnait de fausses couleurs aux actions les plus innocentes ; quant aux autres reproches faits à la Reine avec la même injustice, madame de Staël les a bien éloquemment repoussés, quand elle a dit dans la brochure que nous avons déjà citée :

« La guerre d'Amérique, les déprédations des ministres, des abus de tout genre inconnus à une jeune reine comme à la plupart des hommes d'État d'alors, causèrent ce déficit dans les finances, dont les effets ont été si terribles. Mais est-il possible d'oser l'attribuer à deux ou trois millions distribués chaque année en bienfaits dont la plupart retournaient entre les mains du pauvre et de l'infortuné ? Vous qu'elle a secourus, vous qui êtes parmi ce peuple aujourd'hui tout-puissant, dites si vous souffrirez qu'au nom de votre intérêt on punisse la reine des généreux effets de sa pitié pour vous ! Et vous, mères de famille, qu'une prédilection si touchante l'engageait à préférer, dites si c'est vous qui demandez qu'on l'accuse pour les dons qu'elle vous a prodigués ! » *Réflexions, etc.*

(*Note des Éditeurs.*)

(2) Consultez sur Vouland, sur Vadier, sur leurs agens, sur leurs complices et sur les ténébreuses horreurs de cette époque, les *Révélations* de Sénart, précédées d'une notice dans laquelle M. Alexis Dumesnil a peint les hommes et les choses avec la force et la fidélité de l'histoire.

(*Note des nouv. Éditeurs.*)

Tous les matins, l'antichambre de Barère était remplie de solliciteurs, avec des pétitions à la main, attendant l'heure de son heureux réveil. Il se présentait enveloppé de la robe d'un sybarite, recueillait, avec les manières et les grâces d'un ministre petit-maître, les placets qu'on lui présentait, commençant par les femmes, et distribuant des galanteries aux plus jolies. Il prodiguait les promesses et les protestations; puis rentrant gaiement dans son cabinet, à l'exemple du honteux cardinal Dubois, il jetait au feu la poignée de papiers qu'il venait de recueillir : *Voilà ma correspondance faite.* J'ai vu cette horreur.... était-il le seul?....

La mort semblait avoir succédé, dans la tribune, à la vérité. Les acteurs de la tragédie s'étaient distribué les rôles pour répandre la terreur. *Les hommes qui régénèrent un grand peuple*, selon Saint-Just, *ne doivent espérer de repos que dans la tombe. La révolution est comme la foudre, il faut frapper.*

Barère disait dans ses discours : *Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.*

Collot-d'Herbois répétait souvent : *Plus le corps social transpire, plus il devient sain.*

J'ajoute à ceci un fait important :

Fréteau venait d'être acquitté; j'en fais part à Barère avec une joie intérieure. *Un membre de l'assemblée constituante échappé*, dit-il : *les jurés sont des contre-révolutionnaires.* On dresse une autre liste de jurés : Fréteau n'est bientôt plus.

« Est-il vrai, me demanda Billaud causant avec Collot-d'Herbois dans la salle de la Liberté, que Fréteau ait été acquitté? » — « Oui. » — « Eh bien! reprit Collot, on le reprendra. »

Barère, à l'exemple de cet histrion qui, la hache sur l'épaule, se présenta à l'assemblée des Grecs, et menaça de les exterminer s'ils parlaient de paix, déclarait la guerre à l'humanité.

Collot-d'Herbois excusait les cannonades en masse de Lyon, sous les dehors d'une hypocrite sensibilité. Il avait employé l'action de la foudre pour ménager aux victimes la durée des souffrances.

Dans les comités, Couthon, Billaud-Varennes, Vadier, Vouland, jetaient les bases des tribunaux de Marseille, d'Arras, d'Orange. Les troupes révolutionnaires portaient la dévastation, les tortures, l'assassinat, l'incendie dans leurs marches épouvantables (1).

Les Hébertistes donnaient à la France le signal de la ruine des autels superstitieux de la religion. Des processions indécentes circulaient dans les rues de Paris; on ne voyait partout que mascarades, que hochets de la superstition. Gobel et son fidèle clergé, Chaumette, faisaient retentir les voûtes de la Convention de chants

---

(1) Le morceau suivant, emprunté à l'ouvrage satirique que nous avons déjà cité, fait contraster d'une manière piquante le triomphe des terroristes avec leur silence après le 9 thermidor.

«Qu'importe, ô peuple français, que tes frontières soient évacuées par les satellites étrangers; que tes marchés soient mieux garnis; que le commerce et les arts épuisés tendent à se ranimer; que la presse soit libre et t'offre l'horrible tableau de tes désastres qu'on te cachait; que ta pensée et tes opinions cessent d'être autant comprimées; que la tristesse et la stupeur s'effacent sur les physionomies; qu'on ne s'enferme plus dans les maisons aux fêtes ordonnées par les triumvirs, et même au transport de Marat au Panthéon; qu'on ait applaudi en foule à celui de J.-J. Rousseau; qu'on danse avec allégresse et bonne foi, pour célébrer des succès purs; que les élans de la joie publique ne se mêlent plus aux cris du sang innocent; que l'on discute plus librement au sénat, et que les sénateurs couchent paisiblement chez

d'allégresse voués à l'athéisme. La Vendée, toujours détruite et toujours renaissante, dévorait, comme un *chancre politique*, une partie de la population, et la fleur des armées de la république. Les flots de la Loire roulaient à la mer leurs eaux teintes de sang, et les cadavres des noyades.

Voilà ce que ces nouveaux enfans de Jason, qui faisaient bouillir leur père, sous prétexte de le rajeunir, appelaient les moyens de réaliser l'heureux système de la révolution agrairienne. Les régénérateurs du peuple français ne se contraignaient plus dans leurs conversations sur le projet de partager à chaque famille une portion de terre au milieu de laquelle s'élèverait une baraque couverte de chaume. Saint-Just ajournait le bonheur de la France à l'époque où chacun, retiré au milieu de son arpent avec sa charrue, passerait doucement sa vie à le cultiver.

C'était le retour de l'âge d'or et du siècle d'Astrée.

Barère traitait les propriétaires d'oppresseurs du monde, chargés de crimes et de forfaits; il plaçait exclusivement les vertus dans la classe journalière et travail-

---

eux; que l'on respire enfin après tant d'atrocités et d'horreurs? Ah! la patrie, la liberté en sont-elles moins perdues, puisque Collot le *géant*, Barère le *Vieux Sac*, Billaud-Varennes le *septembriseur*, Levasseur l'*assassin de Philippeaux*, et tant d'autres se taisent! Quand les bons citoyens sont condamnés au silence, ou aux imprécations, comme celles de Gaston et de Duhem; pour toutes ressources, il faut bien que les scélérats dominent. Quand la vertu, en minorité sur la terre et dans la Convention, cesse de briller de son radieux éclat sur le front des *Carrier*, des *Lebon*, etc., comme un fanal éblouissant sur le sommet de la sainte montagne, il faut bien que les plaines et les marais soient couverts d'épaisses ténèbres. » *Grande dénonciation, etc.*

(*Note des Éditeurs.*)

lante ; il l'appelait à la guerre contre le surplus du peuple; comme s'il était possible que les hommes subsistassent sans ces heureuses inégalités de talens, de génie et de facultés morales et physiques ! Du pain et du fer, voilà le meilleur des mondes ; comme si le pain et le fer n'étaient pas même le produit de la réunion des arts et des talens des hommes en sociétés politiques.

Le moral trop affecté de tant de ravages, de tant de désastres, je tombai dangereusement malade; je dus ma guérison au savant médecin Baraillon, député.

Je l'avouerai : Robespierre, lui-même, paraissant enfin ouvrir les yeux sur tant de calamités publiques, contribua à mon retour vers la vie dans la lecture de son discours prononcé aux Jacobins sur la Divinité : il semblait, de bonne foi, résolu d'arrêter le torrent dévastateur. L'histoire mettra en problème s'il n'en excitait pas sourdement l'action, à dessein d'avoir le suprême mérite, aux yeux de la nation, d'être le dieu libérateur qui seul fermerait l'abîme de la destruction, et ramènerait les hommes aux espérances du bonheur. O profondeur de la politique! On vit paraître l'idée de la conspiration des Hébertistes dont le système effroyable était l'institution du régime municipal de la commune de Paris, à l'exemple de Rome, sur toute la France. Pour y parvenir, on eût employé l'assassinat direct, les massacres en masse. On aurait vu l'anéantissement du sénat français et une nouvelle septembrisation. J'ai applaudi sincèrement au juste supplice des conspirateurs.

Voilà, sans doute, le premier des écueils sur l'un desquels Robespierre craignait, au dîner chez Vénua, de voir échouer le vaisseau de la révolution.

Dans le cours de ma carrière politique, j'avais eu oc-

casion de fréquenter le spirituel Camille Desmoulins, de voir parfois Danton, Tallien, Thuriot, Legendre, Brival et beaucoup d'autres députés. Je mangeais chez Camille : il daignait me lire quelquefois ses ouvrages avant de les livrer à l'impression. Je portais dans mon cœur, avec la même affection, tous les représentans du peuple. Je croyais naïvement que le 31 mai avait anéanti toutes les factions (1). Depuis cette grande époque, les opérations rapides et unanimes de la Convention me confirmèrent dans cette pensée consolante.

Danton et Robespierre étaient liés par les nœuds d'une amitié apparente : ils estimaient leurs talens. L'histoire, sans doute, les présentera comme rivaux, cherchant à se supplanter. L'ambition est la passion dominante des grands caractères. Mais quels que soient les crimes dont la vérité ou l'imposture la porte à flétrir leur mémoire, toutefois il faut rejeter cette fabuleuse conspiration inventée sur leur compte, ces jours derniers, de s'être concertés dans le projet de placer sur le trône le fils du dernier des tyrans, avec deux Chambres, comme en Angleterre. Les faits que je vais dire détruisent cette fable ridicule.

Delacroix et Legendre, à leur retour des départemens, avaient été obligés d'attendre dans les antichambres du comité de salut public. Ce retard ne devait guère s'accorder avec leurs idées d'égalité. Le temple des lois a retenti de leurs plaintes.

---

(1) Voyez dans les Éclaircissemens (B) un morceau où un orateur, prétendu jacobin, juge ironiquement cette journée du 31 mai et d'autres exploits de la faction.

(*Note des Éditeurs.*)

Danton, né paresseux, avait négligé d'entrer dans le gouvernement des affaires... il avait fait des absences..., il se croyait fort comme Hercule...., il ne tarda pas à s'apercevoir de ses fautes, de ses négligences. Danton osa se plaindre à la Convention du despotisme des comités sur elle-même. « Il est temps, disait-il, que la Convention reprenne l'attitude imposante qu'elle tient du peuple et qu'elle n'aurait pas dû perdre devant quelques-uns de ses membres : je ne fais ici qu'émettre la préface de mon opinion politique. » Les Cordeliers s'étaient portés aux Jacobins. Camille Desmoulins jeta dans le public son vieux Cordelier : le parti fut bientôt formé; il ne laissait pas que d'être redoutable par son adresse à réclamer vivement contre les mesures de terreur et de despotisme sous lesquelles toute la France consternée gémissait dans un morne silence.

Hérault-Séchelles, l'un des plus beaux hommes de son siècle, s'y était rallié dans les affections honnêtes et pures de sa belle âme.

Voilà le second écueil sur lequel Robespierre avait montré sa crainte au dîner dont j'ai parlé.

Camille Desmoulins est attaqué aux Jacobins. On tourmente, on vexe sa famille. Danton prononce le mot d'ultrà-révolutionnaire. Robespierre, toujours observateur inquiet sur la direction des événemens, affecte tout à la fois de défendre Danton, et d'improuver ses opinions. Il précipite Desmoulins, en prenant superbement envers lui les dehors de la pitié.

Quelques jours avant leur perte, pénétré de douleur, je dînai chez Camille avec sa charmante et vertueuse épouse, sa mère d'une très-belle stature, Danton, sa modeste épouse, un jeune homme d'une belle taille

et d'une figure intéressante; je laissai échapper mes inquiétudes à Camille : je lui fis de fréquentes visites. Vingt fois je l'avertis qu'on voulait le guillotiner. Peu avant son arrestation, je le conjurai de se tenir sur ses gardes.... On les arrête ; on dresse tout exprès une liste de jurés. Barère m'avait proposé. Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois objectèrent mes liaisons avec les victimes. Je suis éliminé. *La révolution, comme Saturne, eut bientôt dévoré ses plus tendres enfans.*

Ainsi mourut à l'échafaud l'homme courageux qui, le 14 juillet 1789, monté sur une table au palais de l'Égalité, deux pistolets à la main, donna au peuple le signal de la liberté en arborant la cocarde nationale, et détermina la prise de la Bastille. Ah! son nom, comme Danton l'a prophétisé pour lui-même, vivra au Panthéon de l'Histoire.

Vadier a osé dire qu'il ne connaissait aucun juré. N'est-ce pas lui qui a fait nommer président de la commission d'Orange sa créature, Fauvetti, l'ami intime de Vouland, juré dans ce sacrifice impie? A-t-il oublié qu'il a eu de fréquentes conversations avec plusieurs d'entre eux, et qu'il les exhortait à la sévère inflexibilité? De quel serment, Vadier, as-tu scellé ce mensonge, ou de la *foi républicaine* que tu jurais dans tes lettres, contre les treize accusés de Pamiers; ou de la *foi royale* extraite du *Moniteur* par Fréron? Les serpens des Euménides sifflent sur ta tête, et dévorent ton cœur. Déjà ta main sanglante s'est armée du poignard.

Vadier, comme Barère, parlait avec le plus grand mépris du peuple de Paris; selon eux, ce peuple si grand, si éclairé, si magnanime, n'était qu'un *vil troupeau*, un *composé d'imbéciles : avec une paille on pouvait conduire ce tas de badauds.*

Le vaisseau de la révolution ayant évité les deux écueils, les moyens de système agraire n'avaient pas cependant une vélocité assez rapide : Vouland, Vadier se transportaient souvent au bureau de Fouquier, et disaient : « Ça ne va pas assez vite. » Vadier a souvent répété : « Il faut renouveler les jurés faibles (1). » Les commissions populaires qui n'en ont acquitté qu'un sur quatre-vingts; la loi du 22 prairial qui laissait au tribunal l'immense latitude de l'arbitraire; les tribunaux révolutionnaires des départemens qui n'ont pas moins effrayé par leurs sanglans travaux; l'espionnage répandu jusque dans les maisons des citoyens; les délations publiquement provoquées; toutes ces mesures de salut public et de sûreté générale, que la mort semblait seule avoir inventées, étaient en pleine activité; tandis que, pour distraire le peuple des sentimens d'effroi qu'elles devaient lui inspirer, le géant Robespierre offrait au cœur des hommes, avec tous les charmes séducteurs de l'éloquence philanthropique, le dogme consolateur de l'Être Suprême, et de l'immortalité de l'âme (2).

La Convention nationale, subjuguée elle-même, con-

---

(1) Voyez encore les *Révélations* de Sénart sur les mesures proposées par Vouland et Vadier, et sur le langage odieusement figuré qu'ils employaient pour rendre leurs idées de destruction.

(*Note des nouv. éditeurs.*)

(2) Après le 9 thermidor, ceux qui avaient survécu à la terreur se vengèrent des terroristes par quelques-uns des traits suivans. Ils sont extraits d'une brochure intitulée *Bibliothèque des Jacobins;* on y donne la liste des livres qu'on suppose écrits à leur usage.

« *Avantages de l'inoculation de la peste pour fortifier le tempérament*, ouvrage dans lequel on démontre qu'il faut passer par toutes les horreurs de la tyrannie la plus infernale, pour se rendre digne du gouvernement républicain, et qu'on ne peut devenir vertueux qu'après

sacrait cette idée sublime, et mettait au rang des devoirs du républicain, *la haine des tyrans*, *les secours envers les opprimés*, *le désir de faire à autrui ce qu'on veut qui nous soit fait*. Non, jamais on ne voila un aussi vaste dessein que celui du système agraire, avec plus d'art et plus d'adresse.

Quel spectacle! Les matelots, qui sur l'Océan aperçoivent d'un côté les nuages se rassembler et former les orages, et d'un autre les rayons naissans d'un beau jour, ne sont pas plus indécis sur le sort du vaisseau qui les porte. J'étais retombé malade : l'habile Corvisart, professeur de médecine, aux leçons duquel je regrette de n'avoir pas plus souvent assisté, m'avait donné ses soins, et guéri comme par miracle. La fluctuation de mon âme était devenue extrême à la lecture de ce morceau de l'*Esprit des Lois* (1) :

---

avoir perdu toute idée de moralité, par Billaud-Varennes sous la dictée de Robespierre, et commenté par le chancelier Bertrand.

Des proscriptions légales, avec un essai sur le feu de file, par les anciens jurés du tribunal révolutionnaire, tous membres épurés de la société.

L'art de faire parquer les moutons, avec une dissertation sur le produit de la laine, par Vadier.

Le cri de la sympathie, ou défense de Héron, par le même.

Méthode pour dessécher promptement les terres marécageuses, par le même.

Justification de Fouquier Tinville, par le chancelier Bertrand.

On doit au même auteur les ouvrages suivans :

Recherches historiques sur les brigands enterrés tout en vie, ou Rapport sur la Destruction de la Vendée.

Remède palliatif des chances politiques, d'après la consultation des docteurs Robespierre, Couthon, St.-Just, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois. » (*Bibliothèque choisie des Jacobins.*)

(*Note des nouv. éditeurs.*)

(1) Chapitre XV, liv. XI.

« L'on nomma des décemvirs. On suspendit la nomination de tous les magistrats. Ils furent seuls administrateurs de la République. Dix hommes eurent seuls toute la puissance. Rome se vit soumise à une tyrannie aussi cruelle que celle de Tarquin. Quand il exerçait ses vexations, Rome était indignée du pouvoir qu'il avait usurpé. Quand les décemvirs exercèrent les leurs, elle fut étonnée du pouvoir qu'elle leur avait donné. Mais quel était ce système de tyrannie, produit par des gens qui n'avaient obtenu le pouvoir politique et militaire que par la connaissance des affaires civiles, et qui, dans les circonstances de ces temps-là, avaient besoin au-dedans de la lâcheté des citoyens pour qu'ils se laissassent gouverner, et de leur courage au-dehors pour les défendre? »

Deux choses concoururent à épaissir le voile sur mes yeux.

Une jeune fille, belle et bien née, ose tenter d'assassiner Robespierre; l'assassinat emporte un intérêt puissant en faveur de celui qui en est victime, et de l'odieux envers celui qui s'en rend coupable. La Convention nationale prend part à cet événement. La jeune Renault, condamnée au tribunal révolutionnaire, est traînée à l'échafaud avec ses père et mère. Robespierre n'était donc pas un tyran... Elle seule avait pourtant raison de le regarder comme tel. Immortelle héroïne, tu suivais l'élan de ton âme sublime, et le précepte de la nation même, consacré en ces mots, dans l'article 2 de la Déclaration des droits : *Que le tyran de son pays soit mis à mort par l'homme libre.* O honte! il ne s'est pas trouvé un républicain : seulement une jeune fille, sortant à peine de l'enfance, a osé saisir, comme Brutus, sur l'autel de la patrie, le poignard de la liberté..... Puissance funeste

de la difficulté de croire à la vertu! Quelques hommes séduits par l'idée des rapprochemens d'une nouvelle Virginie, n'ont voulu voir là que l'effet d'un dépit amoureux ou de la vengeance de la pudeur offensée.... Ah! généreuse et pure dans son dévouement, elle ne le connaissait même pas. Le cœur sec et aride du tyran repoussait jusqu'à la nature. Ta gloire honore la plus belle portion du genre humain. L'histoire réparera envers toi l'ingratitude de tes contemporains (1).

Arrive le jour de la fête à l'Être Suprême : jamais le ciel ne brilla d'un éclat plus radieux : la divinité semblait tout à la fois appeler les hommes à lui rendre leurs hommages, et descendre au milieu d'eux pour les consoler de leurs malheurs. Barère et Collot-d'Herbois s'étaient priés de déjeuner chez moi, afin de jouir du coup d'œil de la fête. La femme de Dumas, président du tribunal révolutionnaire, était venue à l'improviste, de très-bonne heure, pour le même motif. Je descendis vers neuf heures du matin. En revenant de me promener dans le jardin, je rencontrai, près l'esplanade, Barère, Collot-d'Herbois, Prieur et Carnot. Barère ne paraissait pas content : « Nous ne t'avons pas trouvé dans ta chambre; nous comptions y déjeuner. » Je les engage à rétrograder; ils s'y refusent et m'entraînent quelques pas avec eux, en me pressant vivement de

(1) Je ne parle ici de la fille Renault, que comme ennemie de la tyrannie. Je n'ai pas connu son procès, et je suis dépourvu de papiers publics; j'ai été informé, par de nouveaux détenus, qu'on avait demandé à la Convention nationale, la révision de son jugement. Dans ces temps où les tyrans régnaient, ils auraient pu facilement dénaturer la pureté de son action républicaine ; ce serait un crime de plus. Au reste, mon admiration est exclusive de tous motifs qui ne seraient pas dans la nature de la République une et indivisible.

partager leur repas chez un restaurateur voisin. Je les quittai. En passant dans la salle de la Liberté, je rencontrai Robespierre, revêtu du costume de représentant du peuple, tenant à la main un bouquet mélangé d'épis et de fleurs; la joie brillait pour la première fois sur sa figure. Il n'avait pas déjeuné. Le cœur plein du sentiment qu'inspirait cette superbe journée, je l'engage de monter à mon logement; il accepte sans hésiter. Il fut étonné du concours immense qui couvrait le jardin des Tuileries : l'espérance et la gaieté rayonnaient sur tous les visages. Les femmes ajoutaient à l'embellissement par les parures les plus élégantes. On sentait qu'on célébrait la fête de l'auteur de la nature. Robespierre mangeait peu. Ses regards se portaient souvent sur ce magnifique spectacle. On le voyait plongé dans l'ivresse de l'enthousiasme.

Voilà la plus intéressante portion de l'humanité. L'univers est ici rassemblé. O nature, que ta puissance est sublime et délicieuse! comme les tyrans doivent pâlir à l'idée de cette fête!

Ce fut là toute sa conversation.

Qui n'aurait pas été trompé à l'hypocrisie du tyran lui-même? Maximilien resta jusqu'à midi et demi (1).

Un quart d'heure après sa sortie paraît le tribunal révolutionnaire conduit chez moi par le désir de voir la fête. Un instant ensuite vient une jeune mère folle de gaieté, brillante d'attraits, tenant par la main un petit enfant plein d'intérêt; c'était Vénus et l'Amour. Elle n'eut pas peur de se trouver au milieu de cette redou-

(1) J'ai su depuis qu'on l'avait cherché long-temps! n'aurait-il pas mis de l'orgueil à faire attendre despotiquement le peuple et la Convention?

table société. La compagnie commençant à défiler, elle s'empare du bouquet de Robespierre qu'il avait oublié sur un fauteuil. Lecteurs ! excusez à la tendresse séduite et détrompée, ces détails frivoles.

L'impression profonde de ces deux événemens sur mon âme, ne tarda pas à s'affaiblir. Une sombre défiance s'empara de tous les esprits. Les émissaires furent multipliés. L'espionnage incommodait comme une nuée d'insectes. Les maîtres de maison craignaient leurs commis, leurs domestiques. L'ami s'éloigna de son ami : les frères tremblaient d'avoir des divisions ; le père eut peur de ses enfans ; les enfans se méfièrent de leurs pères. Tous les liens de la société des hommes furent à la fois comme brisés et détruits. L'amour, ce sentiment impérieux de la nature, fut empoisonné dans son intimité, dans ses plaisirs. Sourire à tel individu, ou seulement le regarder, était assez pour être suspect, et précipité dans les cachots.

Sambat fut rayé de la liste des jurés et menacé de perdre sa liberté, pour avoir eu des liaisons avec Dufourny, alors privé de la sienne. Son courage honore l'amitié. Les larmes aux yeux, il me disait, en sortant des Jacobins : *Les tyrans peuvent me faire mourir; mais ils ne me feront jamais oublier mes amis dans le malheur.* Ces mots, éternellement gravés dans mon cœur, valent un excellent volume de morale.

Antonelle, juré, avait été mis en arrestation pour avoir eu seul le courage d'émettre son opinion motivée en faveur de Lamarlière (1). Charles Lavaux avait subi le

(1) Voyez après ces mémoires plusieurs opinions motivées d'Antonelle.

(*Note des éditeurs.*)

même sort, pour s'être montré avec fermeté. On incarcérait en masse les patriotes à cause de leurs relations avec tels ou tels représentans du peuple, tels que Fabricius, Paré, Lachevardière, etc. Depuis l'affaire de Danton, j'étais absorbé, j'étais devenu l'objet des soupçons, des défiances, même des humiliations. On m'avait reproché d'avoir dîné avec Brival à Saint-Cloud.

Herman, fameux claveciniste, curieux d'assister à une des séances du tribunal, m'engage à l'y conduire; je le place au parquet. A peine assis, il est dénoncé, traduit à la chambre du conseil comme un conspirateur. Il se réclame de moi. Dire que je connaissais particulièrement ce célèbre artiste, c'était le suivre à l'échafaud, s'il y avait eu la moindre atteinte sur lui. Je l'avais vu chez Barère; et je ne le connaissais pas assez pour en répondre : je dis la vérité. Châtelet fait une histoire de ses prétendus actes liberticides. *Il a donné des leçons de forté-piano à la famille de la reine, à la reine elle-même : c'est un muscadin....* De suite le mandat d'arrêt. Renaudin, colère, furieux, appuie de toutes ses forces : le mandat est lancé par Fouquier. Herman est conduit à la Conciergerie, et je suis traité de conspirateur. Ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts et d'importunités près de Dumas et de Fouquier, que je parvins, à l'insu des deux dénonciateurs, à jouir du doux plaisir de le délivrer de l'esclavage. Je lui portai moi-même son brevet de liberté. Quelle joie! quels transports! que de précautions ensuite pour nous revoir, et nous rappeler cette scène touchante!

Depuis la loi du 22 prairial, je n'avais siégé qu'un petit nombre de fois dans des affaires d'un petit nombre d'accusés, jamais dans aucune fournée. J'avais été

obligé de refuser un dîner avec Brival, parce que j'appris que Tallien devait en être : j'étais contraint de détourner mes regards de dessus certains députés que je connaissais d'amitié.

Robespierre devenait plus sombre, son air renfrogné repoussait tout le monde ; il ne parlait que d'assassinat, encore d'assassinat, toujours d'assassinat. Il avait peur que son ombre ne l'assassinât. Un mois avant sa chute, je n'avais pas mis les pieds chez lui ; on m'y avait lancé des regards inquiets et menaçans.

L'orage grondait sur la montagne ; la plaine retentissait de sifflemens ; la mer soulevait ses flots agités. Je m'attachai fortement à connaître le point d'où partait la tempête.

Je découvris qu'il s'agissait d'entamer de nouveau la représentation nationale. Le 22 ou 23 messidor, au milieu de la place adjacente à la salle des jacobins, était rassemblé un groupe entourant un homme effaré : on s'écrie : « C'est un assassin de Robespierre, de Billaud-Varennes ; il y a des scélérats dans la Convention. » A peine dans la société, Billaud se retourne et me dit : *On est venu chez moi m'assassiner.* — *Il n'est pas étonnant qu'on en veuille à tes jours*, répliquai-je, *s'il y a des scélérats dans la Convention.*—*Nomme-les.*—*Je ne les connais pas.* Cette manière de répondre me priva d'obtenir des éclaircissemens. Naulin disait aux jacobins : *Il faut chasser de la Convention tous les hommes corrompus.*

Le soir où Barère présidait la société, le voile fut entièrement déchiré ; il me prie de lui faire venir ses rapports sur les victoires : je vais les chercher et les lui remets moi-même. Il jouissait d'avance du plaisir d'émouvoir la société et les tribunes. Vaine erreur ! Robespierre occupe

toute la séance par un discours artificieux, fait pour tromper des hommes, même éclairés. Barère souffrait; sa réputation politique fut attaquée, compromise. Après la séance, j'accompagnai Barère dans son laboratoire, voisin du comité de salut public. Tout défaillant, il s'étend dans son fauteuil : à peine il pouvait prononcer ces mots : *Je suis saoul des hommes : si j'avais un pistolet..... Je ne reconnais plus que Dieu et la nature.* Après quelques minutes de silence, je lui fais cette question : *Quelle a pu être sa raison de t'attaquer?* La crainte et la douleur ont besoin de s'épancher. *Ce Robespierre est insatiable*, dit Barère : *parce qu'on ne fait pas tout ce qu'il voudrait, il faut qu'il rompe la glace avec nous. S'il nous parlait de Thuriot, Guffroy, Rovère, Le Cointre, Panis, Cambon, de ce Monestier, qui a vexé toute ma famille, et de toute la sequelle Dantoniste, nous nous entendrions; qu'il demande encore Tallien, Bourdon de l'Oise, Legendre, Fréron, à la bonne heure;... mais Duval, mais Audouin, mais Léonard-Bourdon, Vadier, Vouland, il est imposible d'y consentir.— Ce sont donc là*, répliquai-je, *les scélérats, les hommes corrompus de la Convention?* Nous nous séparâmes, lui dans un accablement affreux, moi consterné de ce que je venais d'entendre.

Rentré dans ma chambre, j'écris les noms des victimes désignées au milieu du trouble. Quelle nuit horrible! quelles tristes réflexions! Alors, plus de doute du projet médité, arrêté entre les membres du gouvernement, de décimer la Convention nationale. Il est évident qu'on était divisé sur les victimes, et que la discorde s'établissait au milieu de ceux qui étaient d'accord de la proscription. Le discours de Robespierre me parut avoir

pour objet d'amener Barère à ses fins par la terreur, ou de le perdre s'il s'obstinait dans sa résistance.

Quel était le motif puissant de ce nouveau 31 mai? où voulait-on en venir? de quel genre de corruptions les représentans du peuple s'étaient-ils rendus coupables? avaient-ils descendu des places élevées qu'ils occupaient à la montagne? Il me parut clair qu'on les regardait comme des obstacles au système agraire, à la continuité du terrorisme qui en était l'instrument; mais les cris et les plaintes de tant de familles désolées, le désespoir des veuves et des orphelins, ne formaient-ils pas un concert lugubre et déchirant! Ces charretées de patiens qu'on conduisait à la mort, *et qui montraient la sérénité de l'innocence*, n'effrayaient-elles pas le peuple? les bras des bourreaux ne commençaient-ils pas à se lasser, et le fer de la destruction à s'émousser?

Cette idée agrairienne n'était-elle pas elle-même une chimère de novateurs aveugles, épris des idées de perfection et de régularité impossibles dans ce monde, pleins de la vanité des choses humaines, ou la charlatanerie de jongleurs qui tendaient enfin à devenir les tyrans de leurs compatriotes, et les oppresseurs de leur pays?

De quel droit ce très-petit nombre de représentans dominateurs prétendaient-ils disposer de la vie d'un plus grand nombre, insulter à la fois à la puissance conventionnelle et à la souveraineté du peuple?

Je m'abstiens d'approfondir ces idées politiques.

L'esprit de faction, les délires ambitieux, la fureur des vengeances, paraissaient donc avoir remplacé la passion sublime et pure de faire le bonheur d'un grand peuple. Le feu sacré, dont mon cœur brûlait pour la révo-

lution, s'empara de tout mon être; et dans ma juste indignation, je jurai de sauver la chose publique, au péril de ma vie, en divulguant ce que je savais... Je combinai toutefois des mesures de prudence.

Le lendemain, je rencontrai Brival à l'entrée de la Convention. Je lui témoignai d'abord ma crainte d'être vu avec lui (1). Nous montâmes l'escalier qui conduit au comité des Inspecteurs, et là je lui fis part de ma douleur. Je lui parlai avec cette franchise, cet épanchement dignes de l'amour de la patrie, et compagnes de la plus tendre amitié. Je le quitte tremblant d'avoir été aperçus ensemble... Dans différentes occasions, j'affectai, envers certaines personnes de choix, des indiscrétions réfléchies. Dans la salle de la Liberté, quelques jours avant mon arrestation, la veille même, je disais (des députés ont pu l'entendre) : « Le tribunal révolutionnaire attend une vingtaine de députés; la bombe va éclater... »

J'avais appris que Billaud-Varennes m'avait dénoncé aux comités réunis de salut public et de sûreté générale. Il est évident qu'il n'avait pu alléguer le véritable motif pour lequel il voulait me faire arrêter. Il n'avait pour objet que de paralyser ma langue. Il imagina de prendre un motif ostensible, dans le peu de mots analogues à la motion de Naulin, que je lui avais dits aux Jacobins. Barère et Vadier, qui me connaissaient, se trouvèrent là dans le moment; ils n'avaient pas été prévenus par Billaud-Varennes; ils prirent ma défense sur la futilité du prétexte, j'échappai à sa poursuite.

Le hasard me place à côté de lui au théâtre de la République, dans une loge vis-à-vis le parquet, au rez-de-

(1) Parce qu'il était ami de Tallien dont on avait juré la perte.

chaussée. Michot, acteur, y paraît un instant; quand il n'y fut plus, Billaud me regarde avec colère, je l'envisageai avec fierté : « *Eh bien*, lui dis-je, *ta dénonciation est allée en fumée.* » Billaud-Varennes entre dans la plus terrible fureur. « Perfide! scélérat! » voilà ses injures. Il se retire brusquement, et ferme la porte avec une telle force, que la loueuse de loge et tous les spectateurs en furent saisis d'épouvante. Le jour de mon arrestation dans la rue Saint-Honoré, je salue et parle un moment à Bentabole; il devina dans mes yeux ce qui se passait dans mon intérieur. Bientôt après, je rencontre Thuriot seul dans les couloirs de la salle de la Convention; en passant, je lui prends la main avec affection et sensibilité.

A dix heures du soir Dossonville, digne sbire des Vadier, des Vouland, des Collot, accompagné de plusieurs membres du comité révolutionnaire des Tuileries, me met en arrestation, par ordre du comité de sûreté générale. Je m'empresse de lire le motif; toujours le même prétexte, complice de Naulin. Un des membres du comité révolutionnaire tenait en sa main et lisait la nomenclature des noms des victimes destinées au sacrifice : il l'avait prise sur mon bureau. Le visage de Dossonville rayonne de joie; il s'imaginait avoir fait une trouvaille. Il lit, il devient pâle : sa figure laisse entrevoir un caractère d'altération. En continuant ses perquisitions, il met le papier dans sa poche sans l'inventorier, quoiqu'il inventoriât les papiers insignifians. Pourquoi cette soustraction de la part de Dossonville?... Il savait bien ce qu'il faisait, et ce n'est pas là l'instant d'en tirer les inductions qui, au surplus, sont palpables. Je suis conduit à la Force.

La catastrophe a éclaté les 9 et 10 thermidor ; le public en connaît les détails mieux que moi, alors détenu.

Je dois m'attacher à faire quelques observations capitales : il a existé un décemvirat, à la tête duquel s'est trouvé un nouvel *Appius Claudius*. La parfaite identité du comité de salut public avec le décemvirat de Rome, est démontrée, et par le passage de l'*Esprit des Lois*, et par la tyrannie momentanée sous laquelle a gémi toute la France. Les meneurs de ce *décemvirat*, Robespierre, Collot-d'Herbois, Barère, Couthon, Billaud-Varennes et St.-Just ont toujours été parfaitement d'accord pour subjuguer le sénat français, la nation toute entière.

Il faut sans cesse rappeler à la Convention, disait Barère depuis le 10 thermidor, *son état d'oppression, afin qu'elle n'y retombe plus*. Auparavant tous leurs discours, toutes leurs actions concertées, ont tendu à condenser cet état d'oppression, et leur tyrannie sur le peuple.

Ne sont-ce pas eux qui ont surpris à la Convention nationale le décret qui les autorisait à mettre ses membres en arrestation? Ils se sont aidés mutuellement de leurs forces respectives ; Collot disait de St.-Just : *Ce jeune et vigoureux athlète de la révolution*. Barère defendait Robespierre des attaques du manifeste du duc d'Yorck, où on le taxait d'aspirer à la *dictature*, au *patriarcat*, où on les traitait d'*égorgeurs*. Ils se sont entendus à repousser *Magenthies*, lorsqu'en homme libre, il venait redemander à la Convention nationale, et la *liberté* d'elle-même, et la souveraineté du peuple. Ils se sont entendus à défendre leurs satellites, *d'Aubigni*, *Lebon*, etc. On ne finirait pas à recueillir tous les traits

qui démontrent l'évidence de leur conjuration. Ce *décemvirat*, sous prétexte de régénérer les mœurs du peuple français, avait réellement conçu l'idée immense de réaliser le *projet agraire*. Ils avaient devant leurs yeux l'exemple des jeunes Gracques qui devinrent victimes de leur inexpérience.

Ils ont suivi l'exemple de *Sylla* qui, dans le même dessein, employa les proscriptions, les confiscations. En effet, la France fut bientôt couverte d'*espions*, de *sbires*, de *bastilles*, d'*échafauds* : ils ne lui auraient laissé qu'une population de veuves et d'orphelins. N'a-t-on pas encore entendu Barère, depuis le 10 thermidor, parler du partage des terres confisquées?

Hélas! ils s'imaginaient réformer les mœurs en détruisant le luxe des vêtemens. « *Lorsque la tyrannie*, dit Tacite, *eut commencé à faire couler le sang sous Tibère, et qu'il ne fut plus possible de jouir d'une haute renommée, ceux qui échappèrent aux massacres devinrent plus prudens : les profusions se portèrent à des dépenses secrètes avec une violence que rien n'était capable d'arrêter...* » Mais ces haines, ces vengeances, cet abus effroyable d'odieuses délations, ce désespoir de l'homme de bien alarmé de ses vertus mêmes, sont-ce là les germes d'une régénération de mœurs?

Leur salut contre leurs innombrables ennemis n'eût résidé que dans la conservation du pouvoir, et ils eussent infailliblement usurpé la permanence de la tyrannie sur leur pays.

Ils n'avaient pas, comme *Sylla*, dont ils ont renouvelé les fureurs, *le javelot avec lequel il triompha à Orchomène* : seulement ils avaient le souvenir de l'insulte qu'il reçut en abdiquant la dictature, et sa ré-

ponse au jeune insolent qui l'outragea : *Ce que tu fais là empêchera que j'aie des imitateurs....*

Certes ils eussent fini par prodiguer les propriétés confisquées à leurs satellites, pour se les attacher comme des défenseurs, et l'on aurait vu un nouveau genre de dépravation jusqu'alors inconnu.

Les calamités publiques, portées à leur comble, ont enfin frappé les regards des membres de la représentation nationale; et la Convention s'est trouvée forcée simultanément par tous les sentimens d'humanité à s'opposer aux projets dévastateurs. Les combats politiques sont des combats à mort, et les nouveaux tyrans ne pouvant soutenir leur système de proscription générale que par de plus grandes proscriptions, bientôt les plus marquans de la Convention nationale ont été désignés pour les échafauds. La suppression des tribunaux sanguinaires, l'ouverture subite de toutes les bastilles, après les journées des 9 et 10 thermidor, les déclamations de Robespierre, de Barère, de Collot-d'Herbois, contre la prétendue *faction des indulgens*, tout démontre ce qui vient d'être avancé.

Pouvait-on continuellement garder trois cent mille hommes dans les prisons? Pouvait-on envoyer au supplice tous les jours deux à trois cents victimes (1)?

La scission, survenue entre les meneurs du comité de salut public sur quelques victimes à immoler, a transformé le *décemvirat* en deux partis de triumvirs qui, pendant quelques jours, ont lutté pour se supplanter. D'un

---

(1) Ce nombre n'est point exagéré, quand on se rappelle la multiplicité des tribunaux révolutionnaires répandus sur la surface de la république.

côté, Robespierre, Couthon, Saint-Just; de l'autre, Barère, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes. Dans le doute des événemens, celui-ci a eu la bassesse de flagorner celui-là jusqu'au moment de sa chute. D'une part on se rappelle les discours de Robespierre aux Jacobins, son *testament politique* du 8 à la Convention nationale. D'autre part Barère disait en faveur de Robespierre : *Un représentant du peuple qui jouit d'une réputation patriotique méritée par cinq années de travaux et par les principes imperturbables d'indépendance et de liberté.* Barère n'a-t-il pas appuyé la demande en impression du soi-disant testament politique ?

Que l'on se rappelle le moment où s'écroulait l'édifice monstrueux de la tyrannie, n'est-on pas frappé de leur acharnement identique à ne pas laisser échapper le pouvoir de leurs mains? D'après Barère, *le gouvernement révolutionnaire ne devait rien perdre de son activité, de sa force.* Quoi! les représentans du peuple s'avilissaient en masse, en détruisant le pouvoir confié au comité de salut public de les mettre en arrestation en détail! C'est ainsi, Billaud, que tu t'opposais à la demande de Fréron du rapport du décret fatal qui enlevait à la Convention sa propre liberté. S'il pouvait y avoir de l'avilissement, ce serait dans ce décret liberticide, destructeur de la souveraineté du peuple, assimilant le sénat français au sénat de Rome, sous les Tibère, les Caligula, les Néron, les Domitien.

Tous les moyens leur ont paru bons pour devenir les triumvirs de leur pays. Quand ils ont vu qu'enfin ceux de la terreur étaient usés, n'ont-ils pas employé les principes de la liberté? *Lorsqu'un homme s'empare des volontés de tous*, c'est Barère qui parle, *la contre-*

révolution est faite. La censure des écrits et la tyrannie de l'opinion furent dans tous les temps les symptômes qui annoncèrent la perte de la liberté ; et le droit indéfini de penser, d'écrire et de croire ce qu'on veut, est le signe auquel on va reconnaître qu'il existe une représentation populaire. Ainsi Protée, dans l'antique fable, prenait toutes les formes.

La conclusion certaine de tous ces faits et de toutes les considérations morales qui en résultent est que les membres du gouvernement se sont rendus coupables envers la nation, du crime de tyrannie.

En vain, les tyrans qui restent diront-ils qu'ils ont dénoncé Robespierre, St.-Just : ils n'ont cessé d'être leurs complices. Ils ne les ont dénoncés qu'au moment où ils sont devenus leurs rivaux, où ils ont craint de partager leur infamie, où ils ont espéré de devenir leurs dignes successeurs. De leur aveu, ils s'étaient aperçus que ces premiers avaient des émissaires dans les départemens et les armées, et ils attendaient, disaient-ils, l'occasion favorable de divulguer leurs projets sans danger. Mais ces émissaires leur étaient communs, et tous les faits prouvent que, loin d'avoir cherché l'occasion de les attaquer, ils se sont, dans toutes les occasions où la force des choses semblait devoir les renverser, empressés à voiler leurs forfaits. Ils étaient les leurs. La vérité a été repoussée.

N'ont-ils pas continué leurs fureurs, même avec plus d'effervescence, quatre décades après l'éloignement de Robespierre du comité. Les supplices ont été plus multipliés depuis son absence du *décemvirat*. Vainement enfin veulent-ils s'excuser sur le prétendu mérite d'avoir sauvé des dangers le vaisseau de la révolution, voguant au milieu des orages. Ne sont-ce pas eux qui, par leurs

excès en tous genres, ont formé ces orages, qui l'ont menacé et lancé dans sa route, au milieu des écueils sur lesquels il a failli échouer? Le courage, la force, l'énergie, la sagesse du Peuple français et de la Convention, voilà les sauveurs du vaisseau de la Révolution, malgré les tempêtes dont ils l'avaient assailli pour s'en rendre les maîtres.

Quel tableau de régénération nationale! Des villes renversées, d'autres désertes, des contrées fertiles ravagées par les guerres civiles et les incendies, les îles enlevées, les monumens détruits, l'adultère flétrissant les familles, les mers couvertes d'exilés, le commerce et les arts au désespoir fuyant chez l'étranger; les rivages des fleuves et de l'Océan couverts de cadavres de tout sexe, de tout âge, jusqu'aux enfans à la mamelle; les rochers teints de sang, la multitude sans subsistance, couverte de haillons; les biens, les talens, les honneurs devenus des crimes; les délateurs en possession des récompenses, la vertu une cause infaillible de mort..... L'humanité en deuil se couvre d'un voile lugubre.

Je reprends mon entrée à la Force. On me place dans une chambre appelée les Tuileries (1). Sans doute l'arrivée d'un juré du tribunal révolutionnaire était un événement pour les détenus. J'eus à essuyer d'abord quelques plaisanteries. On se convainquit qu'un juré était un homme comme un autre; on découvrit même qu'il pouvait être susceptible d'affections humaines et sensibles. La lecture des papiers nous était interdite; nous ne correspondions avec personne; nous ignorions tout.

---

(1) L'identité de ce nom avec celui de mon habitation antérieure donna lieu à de très-fines railleries.

J'eus occasion d'admirer la résignation, la sérénité de toutes ces malheureuses victimes. La gaieté ne perdait rien de ses petits jeux, de ses plaisirs. On était calme, on parlait de la République avec une sorte de respect religieux. La promenade, très-resserrée, entourée d'arbres verts, offre à l'œil surpris un arrangement de briques, en forme d'autel, sur lequel sont plantés de jeunes arbustes, des fleurs, avec une figure placée au centre, et couronnée d'un myrte. *C'est*, me dit un détenu, *l'autel élevé à la Liberté: elle s'est réfugiée sous les verrous et les portes grillées. Cette statue, faite par un prisonnier, avec la pierre d'une muraille et son couteau, est celle de l'immortel Rousseau qui, né républicain, n'en disait pas moins que la liberté est achetée trop cher au prix du sang d'un innocent.* Je l'avoue dans toute la sincérité de mon cœur, je rends grâces à la Providence d'avoir été mis à la Force. Que d'exemples d'un dévouement sublime et d'une patience héroique m'ont fait verser des larmes d'amertume! que de réflexions sur les choses sont venues m'éclairer! Oh! j'ai connu le malheur, j'ai appris à le respecter, à l'honorer; j'ai sondé les profondeurs de l'humanité!

Le 9 thermidor, sur les quatre ou cinq heures après midi, on m'appelle. Le concierge m'annonce que je suis en liberté. La liberté!... A ce nom je tressaillis. On me propose d'écrire que je vais me rendre au lieu désigné. Je m'imagine que c'est une formule; je fais ce qu'on exige, et je vais pour sortir. Le sentiment de quitter des hommes dont j'avais fait la connaissance, des hommes dans l'adversité, qui m'ont inspiré l'estime; le désir de leur être utile m'emporte vers eux; je les embrasse, je leur promets de ne pas les oublier, et de tout faire pour les

sauver. Je descends ; on me dit au second guichet qu'il y a contre-ordre. Bientôt le tocsin sonne ; les détenus attendent froidement le résultat du grand mouvement qui semblait s'opérer. Un gendarme est jeté à la Force, il en sort une heure après. La fluctuation des esprits est extrême (1). Un moment avant de nous coucher un prisonnier s'écrie : *Nous sommes tous aujourd'hui âgés de quatre-vingts ans.* Des complices de Robespierre arrivent avec une force armée, délivrent des fers leurs affidés : on ne parle pas de moi ; je reste avec les autres victimes. A deux heures après minuit, on nous apprend la victoire de la Convention remportée sur Robespierre et la Commune rebelle : tout le monde s'en réjouit. Quand j'ai été arrêté, toute ma fortune se montait à 850 livres : en entrant dans la maison d'arrêt, on m'a fait déposer cette somme. Je suis sans finances comme sans vêtemens.

Voilà la vérité des faits : je n'ai rien déguisé, je n'ai rien dissimulé, j'ai voulu dire la vérité toute entière ; je l'ai crue utile ; malheur à ceux qu'elle pourrait blesser. Jeune encore, je préfère à la vie, l'honneur, l'estime de mes concitoyens. Plutôt la mort que de rester encore plus long-temps sous le poids affreux des soupçons, de l'erreur, de la calomnie; mais j'ai le sentiment de mon innocence. Je vais appeler la plus sévère attention sur toute ma conduite.

Suis-je coupable d'avoir accepté la place de juré au tribunal révolutionnaire ? Je sais que ce titre inspire d'odieuses préventions. On m'a objecté cette réponse fa-

---

(1) On annonce que des chariots sont à la porte, que la septembrisation va recommencer.

meuse dans l'histoire de la Ligue, de la part d'un magistrat de province à la cour de Charles IX : *Sire, j'ai trouvé parmi vos soldats de braves et fidèles sujets, mais je n'ai pu y trouver d'assassins.* Sans doute ce trait est beau, il est digne d'un fier républicain ; mais la Révolution française est infiniment au-dessus des troubles ridicules arrivés entre les maisons de Bourbon et de Lorraine, sur le prétexte encore plus ridicule de quelques misérables points de superstition. Il n'y avait pas là le grand et majestueux intérêt de la puissance nationale, luttant contre tous les rois de l'Europe altérés de domination, et faisant décider, par la force des armes, qu'un peuple est le maître d'adopter le gouvernement dans lequel il a placé son bonheur et sa gloire. Sans doute le jeune citoyen, enthousiaste de la liberté, séduit par l'annonce éclatante d'une grande régénération, a pu et dû accepter la fonction redoutable de contribuer à la punition des ennemis de la patrie et de l'humanité. Telle était l'opinion générale sous laquelle on envisageait l'érection du tribunal révolutionnaire ; alors il était présidé par l'homme (1) vertueux et sensible qui préside celui d'aujourd'hui.

Il est vrai que j'ai été continué, *même sous la loi arbitraire du 22 prairial ;* mais j'en appelle à la conscience de tous les hommes vrais et probes. Logé dans le palais national, connu des hommes qui jouaient les premiers rôles sur la scène du monde, possesseurs de la confiance d'un grand peuple, soit par la hardiesse de leurs vastes conceptions, soit par l'art de leurs discours fallacieux,

---

(1) Dobsent.

m'était-il possible de voir la vérité au milieu des nuages brillans dont j'étais environné? Une force invincible ne m'entraînait-elle pas malgré moi? C'était un atome emporté violemment par un torrent rapide. Ce chef ne peut faire judiciairement la matière d'une accusation; il ne peut être que du ressort de l'opinion, comme un point de morale.

On n'a pas oublié ma conduite honorable envers Camille Desmoulins, mon éloignement du tribunal depuis sa perte. Qu'on fouille dans les archives, on se convaincra que je n'ai jamais figuré dans aucune affaire qui puisse me faire soupçonner d'avoir été l'instrument de telle ou telle personne, de tel ou tel parti; mes maladies, effets de ma sensibilité, et les soupçons formés contre moi, à cause du dîner avec Danton, m'en ont heureusement éloigné. Depuis le sacrifice de Desmoulins je n'y ai paru que rarement et dans des occasions où le fauteuil n'était occupé que par un très-petit nombre d'accusés. Je n'ai jamais dénoncé ni fait incarcérer qui que ce soit. Je pourrais citer quelques personnes qui m'ont serré dans leurs bras, comme leur libérateur; loin d'avoir participé aux forfaits des destructeurs de l'humanité, l'âme pénétrée d'indignation contre eux, je ne les ai plus vus qu'avec horreur.

Serais-je coupable d'avoir connu Robespierre, Barère, Billaud et compagnie, et me ferait-on un crime d'avoir su, sans le dévoiler, leur projet de décimer la Convention nationale.

La Convention nationale a aussi connu Robespierre; elle lui a donné une grande confiance. Elle a contribué à l'erreur et à la crédulité communes.

Qui n'aurait pas mis de l'intérêt, peut-être de l'or-

gueil, à l'approcher, à lui donner un déjeuner frugal le jour de la fête à l'Être suprême?

Sous l'empire de Tibère, un Romain fut mis en jugement pour avoir eu des liaisons avec Séjan. Je n'en eus jamais avec Robespierre; le tyran n'était pas homme à liaisons. Au surplus, je répondrais comme le républicain de Rome: « Lorsque vous élevez quelqu'un sur nos têtes, il ne nous appartient pas de juger de son mérite, ni de vos motifs. Faites attention, non aux derniers jours de Séjan, mais aux temps antérieurs de sa puissance. On regardait comme un grand honneur d'en approcher..... Qu'on punisse les complots contre la république, mais non de simples liaisons. Notre intention était la même que la vôtre, et nous justifie également (1). » Loin d'être complice des crimes des conspirateurs, on a vu qu'ils m'ont révolté, et que j'ai travaillé à les divulguer; j'ai recueilli les noms de toutes les victimes pour ce but salutaire. J'ai dévoilé publiquement leurs projets par des indiscrétions affectées, même envers plusieurs députés. J'ai dû agir avec cette prudence, parce que les décemvirs, avec un prétexte de leur façon, m'auraient conduit à l'échafaud avant les proscrits. Dossonville n'en a pu faire disparaître le tableau, que parce qu'il avait connaissance du complot, et j'ai été arrêté précisément à cause que je le dévoilais. Si l'on n'eût pas été excité par ce motif, pourquoi m'aurait-on privé de la liberté? S'il en eût été autrement, Billaud-Varennes,

---

(1) La fermeté de ce discours, ajoute l'historien, et la joie d'entendre exprimer ce que chacun pensait au fond de son cœur, firent une impression si vive, que les accusateurs de Térentius, déjà coupables d'anciens délits, furent tous exilés ou mis à mort. *Annales de Tacite*, *liv. VI*, *c. II*.

un des auteurs de la conspiration, aurait appliqué l'expression de *scélérat*, que j'ai employée dans la société des Jacobins, au parti dont les décemvirs avaient résolu de se défaire. On ne m'aurait pas fait arrêter, parce qu'on n'aurait conçu ni crainte ni soupçons.

M'accuserait-on d'avoir eu le dessein d'entrer dans la conjuration de Ropespierre et de la Commune, aux journées des 9 *et* 10 *thermidor?* J'étais dans les fers dès le 3, et ma conduite antérieure démontre ce que j'aurais fait.

Peut-on m'accuser sur l'incertitude de la part que j'aurais prise à des événemens dans lesquels je n'ai pas figuré? Non, sans doute.

Objecterait-on la circonstance singulière que la Commune de Paris a prononcé ma liberté?

Je réponds qu'il peut se faire que quelqu'un, sachant que je voyais quelquefois Robespierre, mais ignorant mes sentimens et ma conduite, ait pu conjecturer que j'entrerais dans son parti, et expédier un ordre de mise en liberté. Le fait d'autrui peut-il me compromettre? Puis-je être responsable de l'opinion erronée que l'ignorance a pu former sur mes principes?

Objecterait-on, enfin, qu'à la présentation de mon acte de liberté j'ai écrit de me rendre à la Commune? Mais le désir de briser mes chaînes, le défaut de connaissance de ce qui se passait, la curiosité d'acquérir cette connaissance, l'idée que ce pouvait être une formule, le respect dû aux autorités constituées, tout a pu me déterminer à souscrire ce qu'on a voulu que je souscrivisse. Or, je le demande, y a-t-il un seul des détenus de la Force, qui, à ma place, n'en eût fait autant pour recouvrer sa liberté?

L'enlèvement des complices de Robespierre par la

force armée, sur les neuf heures du soir, 9 thermidor ; le silence gardé à mon égard, démontrent que les conjurés ne me croyaient point disposé à les favoriser. Je suppose que je fusse sorti, qui peut dire que je me serais réuni à la conspiration ?.... Le tribunal révolutionnaire en a acquitté quarante qui s'y étaient réunis, c'est une preuve infaillible qu'il sait distinguer l'erreur du crime.

Oui, à mesure que je descends dans ma conscience et que je l'examine, je sens mon cœur soulagé, en me convainquant de plus en plus de mon innocence. Je le sens avec toute la force d'une âme neuve qui a bien mérité, qui a eu le courage de faire son devoir ; je suis digne de la liberté et de la jouissance des dispositions douces, humaines, justes et républicaines avec lesquelles la Convention va enfin assurer le bonheur des Français.

La détention d'un citoyen opprimé est une calamité publique. Au printemps de mon âge, instruit par le malheur à me défier des hommes, je peux être utile. Je demande à l'être.

J'ai puisé dans mon éducation et ma vie entière des principes de probité, de morale et d'honnêteté. Jaloux de fixer sur mon compte l'opinion publique, je vais prouver succinctement, par quelques détails, que je ne suis point de ces aventuriers inconnus que le hasard seul favorise dans des temps orageux. Avant la révolution je finissais mes études à la ci-devant Université de Bourges. J'ai passé une partie de l'année 1789 à Blodeix, chez un de mes oncles paternels chargé, par tutelle, de l'éducation de six orphelins. J'étais l'aîné de ses pupilles. Un de mes frères est mort aux frontières en combattant les ennemis de la République. Le plus jeune, le seul qui me reste, sert encore son pays, par les armes, dans un grade

très-inférieur ; du moins j'aime à le croire, quoique depuis quatre mois je n'aie reçu de ses nouvelles. Notre père a quitté la vie à la fleur de son âge, nous laissant une fortune médiocre. Il était habile dans l'art de guérir. Une lettre honnête, du principal du collége de Guéret, m'invite avec instance à accepter la place d'une des écoles inférieures. Je cède à ses désirs. En 1791, époque où le serment des prêtres fit déserter les instituteurs des maisons d'éducation, les administrateurs du département de la Haute-Vienne me nommèrent professeur de seconde au collége de Limoges. Je fus installé au milieu des baïonnettes. En 1792, je suis appelé à Saint-Gauthier, département de l'Indre, pour y professer la rhétorique ; enfin, passionné pour la révolution, et enclin pour les connaissances de la médecine, je suis venu à Paris prendre les leçons des plus habiles maîtres ; je me suis trouvé lié, par mes idées, par ma vie pure et sans tache, avec les hommes dont la Révolution a fait plus ou moins la célébrité. On ne verra dans tout ce que j'ai écrit autre chose qu'un amour brûlant de la patrie, et un attachement sans bornes aux principes philanthropiques (1) ; je suis muni des meilleures attestations : j'ai emporté partout les regrets et l'estime des gens de bien.

O législateurs, permettez à ma faible voix de s'élever jusqu'à vous! Le malheur exerce l'âme, et c'est au fond

---

(1) Que l'on consulte plusieurs manuscrits renfermés dans mon secrétaire ; mon adresse au nom des sans-culottes méridionaux ; un petit ouvrage intitulé, *De nos maux et des remèdes qu'il faut y apporter*, imprimé en frimaire ; l'an 2, un plan d'éducation républicaine dont la Convention nationale a agréé l'hommage, le 10 décembre 1792, par l'organe de Jean Bon Saint-André, alors secrétaire : mention honorable en a été décrétée.

des cachots que, revenue à la réalité des choses imparfaites du monde, elle découvre le vide et l'erreur de ces espérances abstraites d'une perfection chimérique, étrangère aux passions des hommes. Un peuple de vingt-cinq millions d'âmes vous a confié ses grandes destinées. Le sort de l'Europe est aussi dans vos mains par l'influence du Peuple français sur tous ses voisins. La postérité vous jugera. Elle est sévère ; votre gloire ne doit pas vous être indifférente. Que de puissans motifs pour vous exciter à répondre dignement à cette confiance honorable et telle qu'il n'en est point de plus auguste ! Ah ! ce n'est pas assez d'avoir détruit tous les préjugés de l'orgueil, de la domination et de la superstition : ce n'est pas assez d'avoir humilié les rois de la terre en faisant tomber la tête de l'un d'eux sous la justice des peuples opprimés (1) ; ce n'est pas assez d'avoir fait entrevoir à la Nation française l'aurore de la *liberté*, de lui avoir promis l'*égalité*, de l'inviter à la *fraternité*. Non, ce n'est pas assez d'avoir triomphé de ces nouveaux tyrans qui, sous le voile imposteur de l'amour de l'humanité, de la régénération sociale et du bonheur public, ne savaient que dépouiller, emprisonner, égorger, et croyaient régner comme la mort par la destruction ; ce n'est pas assez de guider des armées formidables ni de forcer des peuples ennemis à recevoir la paix : toutes ces hautes merveilles s'évanouiraient si vous ne profitiez de vos triomphes pour affermir et consolider votre ouvrage.

Ralliez-vous au centre d'un système politique, libre, sage et sans exagération ; cessez toutes ces divisions intes-

(1) Langage d'un jeune enthousiaste sans expérience et qui, quoique très-instruit, n'avait pas réfléchi sur les événemens antérieurs et leurs suites que nous offre l'histoire.

tines qui déchirent votre sein et dont le spectacle scandaleux afflige, inquiète, et consterne le Peuple, en même temps qu'il fait la joie de ses ennemis et des vôtres; suivez l'exemple des valeureux guerriers qui versent leur sang sous les drapeaux de la victoire; prononcez hardiment le dogme du gouvernement robuste et sain qui convient à la nature de la République française, dégagé de toute domination exclusive sur la multitude, comme de la trop grande influence de celle-ci sur la sagesse et l'expérience. Organisez le gouvernement avec la stabilité salutaire de la distinction des pouvoirs, sans laquelle il n'y a ni liberté publique et individuelle, ni égalité même devant les lois, ni sûreté d'industrie et de propriété; mais bien des défiances, des factions, des délations, des bastilles, des échafauds et des guerres civiles. L'histoire n'offre pas inutilement l'expérience des siècles. Les cinq années de révolutions que le Peuple vient de parcourir ne doivent non plus être une vaine expérience; alors vous verrez finir d'elles-mêmes toutes les divisions, se réunir tous les partis. Ceux que le char révolutionnaire a effrayés et blessés dans sa marche rapide et violente, et qui en désirent le ralentissement; ceux qui l'ont conduit et sauvé au travers des écueils avec la hardiesse sans laquelle il eût été renversé, et qui tremblent de le voir rétrograder, tous mettant leur félicité dans l'heureuse impossibilité d'exercer des vengeances alternatives, concourront enfin à la paix publique, en faisant renaître la circulation des subsistances, les arts, le commerce et les sciences et toutes les parties vivifiantes d'un état vraiment libre et florissant.

De la Force, ce 15 vendémaire, l'an IIIe. de la République, une et indivisible.

VILATE.

CONTINUATION

DES

CAUSES SECRÈTES

DE

LA RÉVOLUTION

DU 9 AU 10 THERMIDOR,

PAR VILATE,

EX-JURÉ AU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS,
TRANSFÉRÉ ET DÉTENU AU LUXEMBOURG.

La régénération d'un peuple doit commencer par les hommes les plus en évidence, non pas seulement parce qu'ils doivent l'exemple, mais parce qu'avec des passions plus électrisées, ils forment toujours la classe la moins pure, surtout dans le passage d'un long état de servitude au règne de la liberté.

(*Discours de Billaud-Varennes, du 14 frimaire an II.*)

AVERTISSEMENT.

J'ai cru servir encore mon pays en offrant à mes concitoyens le faisceau de lumières qui m'a éclairé. Je prévois les reproches, les injures, les calomnies. Je n'en serai point atteint ; je me ferai gloire de les avoir mérités : trop heureux si j'ai été utile, si j'ai proclamé quelques vérités !

CONTINUATION

DES

CAUSES SECRÈTES

DE

LA RÉVOLUTION

DU 9 AU 10 THERMIDOR.

Comme ils abusaient des choses les plus sacrées ces usurpateurs de l'opinion publique, qui, par leurs artifices, avaient accumulé sur la France tous les genres de calamités !

Ils avaient sans cesse à la bouche les mots séduisans de *liberté*, d'*égalité*, de *fraternité*, et ils couvraient le sol français d'une multitude d'inquisiteurs, de bastilles, d'échafauds....., et ils établissaient, par tous les moyens imaginables, la plus affreuse tyrannie....., et ils semaient les haines, les querelles, les vengeances, les guerres civiles !

Ils mettaient à l'ordre du jour la *probité*, la *justice*, les *vertus*....., et partout ce n'étaient que vols publics, vexations inouïes, cruautés barbares, enfin tous les crimes déchaînés à la fois comme les vents des tempêtes dans une grande commotion de la nature !

De quoi doit-on être le plus étonné, ou des sophismes

qu'ils employaient pour commettre leurs ravages, ou de l'aveugle docilité du plus éclairé des peuples à se laisser prendre en détail, égorger en masse comme un stupide troupeau destiné à la boucherie? L'histoire fera cette question. Le souvenir des applaudissemens qu'ils avaient l'art d'obtenir l'empêchera peut-être de la résoudre.

Certes, ce n'était pas sans fondement que l'insolent duc *d'Yorck* semblait répéter, dans ses odieux manifestes, ces paroles de Mithridate : « Toute l'Asie m'attend comme son libérateur, tant ont excité des haines contre les Romains la tyrannie des principaux qui gouvernent la république, les désastres occasionés par les proconsuls, les vexations des gens d'affaires et les calomnies des jugemens. »

Il en est du Peuple français comme de toutes les autres nations parvenues au point de corruption où les grandes révolutions sont inévitables, quand ce ne sont pas des citoyens généreux animés du désir de faire le bonheur de leur pays, mais des perturbateurs audacieux disposés à tout sacrifier à leur misérable ambition, qui s'emparent de la crise révolutionnaire, d'ailleurs subordonnée à une fatalité d'accidens plus ou moins violens et difficiles; tous se ressemblent, à quelque chose près.

Les Romains, auxquels il en faut toujours revenir en matière de révolution, fournissent de ceci une infinité d'exemples.

Après que les Marius, les Sylla eurent épouvanté le monde de leurs cruautés, on s'imagina qu'on n'en reverrait plus de semblables. Lors des *triumvirs*, cependant, on eut l'art d'en commettre de plus grandes encore sous les prétextes les plus humains. A voir les formu-

laires des proscriptions de ces temps funestes, vous diriez qu'on n'y a d'autre objet que le bien de la République, tant les moyens que l'on prend sont préférables à d'autres, tant les propriétés seront respectées, tant on exalte le prix de la liberté publique, tant on craint de mettre en danger la vie des citoyens, tant le peuple sera tranquille, tant enfin on sera heureux.

Jusqu'à quand l'expérience des siècles sera-t-elle vaine et inutile! L'histoire des nations est la moindre étude des hommes. D'une part, elle s'efface de la mémoire du petit nombre qui l'a feuilletée avec attention; de l'autre, elle ne fait pas plus d'impression sur le commun des lecteurs que leurs images sur le miroir.

« Sous les triumvirs, observe un homme illustre (1), Rome était inondée de sang, quand Lépide triomphait de l'Espagne; et, par une absurdité sans exemple, sous peine d'être proscrit, il ordonnait de se réjouir. »

Si l'histoire eût conservé les lettres adressées par ce Lépide au sénat, pour commander ses fêtes nationales, peut-être y trouverait-on l'équivalent de ce que disaient nos tyrans dans de pareilles circonstances.

« Que la fête tende à réveiller les sentimens généreux qui font le charme et l'ornement de la vie humaine, l'enthousiasme de la liberté, l'amour de la patrie, le respect des lois; que la mémoire des tyrans y soit vouée à l'exécration; que celle des héros de la liberté et des bienfaiteurs de l'humanité y reçoivent le juste tribut de la république. Invitez à cette fête et la nature et les vertus.... »

Que n'ordonnaient-ils aux veuves et aux orphelins,

(1) Montesquieu.

dont on avait fait mourir les maris et les pères, d'y montrer de la gaieté !

Jusqu'à quand les hommes seront-ils dupes et victimes de l'abus suborneur des mots? Les tyrans connaissaient à fond l'art d'en tirer parti.

Selon Saint-Just, « Le caractère des conjurations est le déguisement : on serait imprudent d'annoncer ses desseins et son crime ; il ne faut donc point s'attacher à la surface des discours, mais juger les hommes par ce que la probité conseille. »

Barère disait : « Cinq années d'expérience révolutionnaire ont instruit le Peuple français. Non, il ne se méprendra plus aux exagérations constantes, ni au costume patriotique des hommes qui sont les ennemis naturels de l'égalité et de la liberté, ou des ambitieux qui veulent s'en faire un patrimoine. »

Billaud-Varennes : « L'art le plus profondément machiavélique n'est-il pas celui qui brise les nœuds de la sociabilité en isolant tous les individus par des défiances?

Robespierre : « Les conspirateurs ne seraient pas des conspirateurs, s'ils n'avaient l'art de dissimuler assez habilement pour usurper, pendant quelque temps, la confiance des gens de bien. »

Quelle similitude de ruses politiques ! Qui n'aurait pas été trompé ? N'a-t-on pas même besoin encore de se retracer le tableau de leur tyrannie, de leurs forfaits, pour ne pas se laisser séduire ! Que de gens graves, expérimentés, ont succombé à cette étrange séduction ! Une multitude de patriotes, en effet, ne plaçaient-ils pas leur gloire à la fortifier, avec une bonne foi digne d'un meilleur sujet ? La Convention nationale elle-même ne s'est-elle pas laissée surprendre et décevoir? Une grande

partie du Peuple, subjuguée par l'exemple qu'elle lui intimait, ne s'y livrait-elle pas avec une sorte de joie ? Ceux même que leurs habitudes, leurs goûts naturels, leurs connaissances, leurs malheurs, devaient le plus en préserver, ne semblaient-ils pas feindre de mettre leur devoir à participer à l'enchantement général ?...

La Terreur n'était pas l'unique moyen avec lequel ils l'avaient produit : il leur avait fallu aussi des moyens pour produire la Terreur elle-même.

Par quelle inconcevable combinaison étaient-ils parvenus à terrifier une assemblée aussi grande, aussi auguste que la Convention nationale, remplie de tant de lumières, aussi prémunie, ce me semble, contre les mensonges de l'éloquence, par l'exercice journalier de ses devoirs, par la puissance effroyable de mettre en arrestation les membres qui la composaient, et celle de nommer tous les comités. Exemple funeste et à jamais mémorable du danger des factions dans une assemblée nombreuse, et de la facilité qu'elles ont à y prendre naissance ! On a vu celle-ci, tourmentée par ses grandes passions, se déchirer les entrailles, et, comme le phosphore, se dévorer elle-même. Puisse la sauvegarde que la Convention nationale croit prendre, dans ce moment, contre un pareil malheur, n'être pas détruite par de nouvelles dissensions ! C'est de cette impossibilité qu'il faudrait une garantie. Jusqu'à quand s'abandonnera-t-on à l'instabilité des préceptes spéculatifs et oiseux comparables aux sables mouvans où s'engloutit tout ce qui pose dessus ?

Ah ! l'allégorie d'Ulysse, attaché au mât de son navire pour ne pas succomber aux sons mélodieux des syrènes, ne serait peut-être pas ici déplacée, surtout à l'égard de la crainte que le passé inspire pour l'avenir.

N'ayant point la réalité de cette sublime image de l'empire invincible des passions, la Convention nationale avait au moins deux moyens d'y suppléer autant que possible : *la liberté de la presse*, *les sociétés populaires ;* mais, comme le héros d'Homère, à l'égard du premier, non-seulement elle en a commandé la suppression, mais encore elle a effrayé par des peines mortelles les hommes courageux qui refusaient de lui obéir ; tandis qu'à l'égard du second, les tyrans, semblables aux syrènes, s'en sont emparés pour y débiter, avec plus d'art encore, leurs discours philanthropiques. Puisse aussi l'expérience de ces deux dangers ouvrir les yeux *sur l'inviolabilité sacrée de la liberté de la presse*, *et l'inconvénient immense de l'influence des meneurs dans les sociétés populaires !*

Au spectacle de la vélocité des opérations majeures qui ont eu lieu, on a pensé qu'il existait, à l'ancien comité de salut public, un ordre de délibérations sages et constantes, arrêtées par les membres à la lumière de discussions graves et profondes, sous la présidence de l'un d'eux, et rédigées sur un registre par un secrétaire. La République était dans l'erreur. Offrant moins d'ensemble qu'une municipalité de village, le comité, presque toujours désert, n'était, le plus souvent, composé que d'un, deux, ou trois de ses membres alternativement, commandant, ordonnant sans la participation des autres, selon que le hasard les avait amenés, et toutefois avec l'assentiment tacite de tous, qui approuvaient de confiance les décisions réciproques. Travaillant chacun à part dans leur laboratoire, ils ne se rassemblaient que dans des cas extraordinaires de danger et de crise, et alors quelques-uns des membres du comité de sûreté générale étaient appelés.

Il n'y avait point de plan systématique dans le travail, mais bien une confusion horrible et croissante où l'empire des incidens et de l'influence des subalternes présidaient, plus que la raison et la justice, à l'expédition du détail des affaires toujours renaissantes. De là des mesures insuffisantes, disparates, souvent contradictoires, propageant le désordre, l'effroi et le désespoir sur tous les points de la République. Le principe qui faisait tout aller était une tendance presque naturelle à la tyrannie, aux mesures fortes, vigoureuses et terribles, que tous (maîtrisés par la gravité des choses, qui, par là, en devenaient plus aggravantes) avaient adoptées simultanément, moins encore par un sentiment réfléchi, que par une inquiétude d'esprit disposée à tout faire avec emportement et violence. De là des tiraillemens d'opinion, des jalousies, des défiances, des disputes, enfin la division favorable à la liberté sur le point où ils étaient le plus d'accord, la proscription d'une partie de la Convention nationale. Il y avait là plus de tyrannie, plus de despotisme qu'au divan de la Porte Ottomane, et en même temps moins d'unité, de force, d'ensemble dans l'ordre et l'exécution.

Le chaos affreux résultant de toutes ces choses entrait dans les vues ambitieuses de chacun des tyrans : de Collot-d'Herbois, attaché aux Hébertistes pour les projets desquels il avait inventé les bandes vagabondes et sanguinaires du général *Ronsin*, et combiné les dispositions du *maximum* avec le plus de défectuosité possible ; de Barère, courtier de tous les partis, secrétaire de tous les forfaits, banquier de crimes et de séditions, courageux défenseur du plus fort, se rendant sourdement dans des lieux secrets avec les compagnons de ses plaisirs éroti-

ques, pour y négocier les ravages de la *Vendée*, et agrandir cette plaie révolutionnaire ; de Robespierre, spéculant sa fortune politique sur la gloire de réparer tant de maux et de désastres. Quelle singulière uniformité dans la nature! L'élévation de tels hommes au faîte de la suprême puissance n'est-elle pas, dans les orages civils, ce qu'est l'apparition extraordinaire des monstres inconnus que les vagues soulevées offrent dans les tempêtes des mers?

Le contraste entre Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes n'est pas moins frappant dans un autre genre que celui de Barère et de Robespierre.

Billaud-Varennes, bilieux, inquiet, faux, pétri d'hypocrisie monacale, se laisse pénétrer par ses efforts mêmes à se rendre impénétrable, ayant toute la lenteur du crime qui médite, et l'énergie concentrée pour le commettre. Bas, rampant, implacable, son ambition ne peut souffrir de rivaux. Morne, silencieux, les regards vacillans et convulsifs, marchant comme à la dérobée. Sa figure au teint pâle, froide, sinistre, montre les symptômes d'un esprit aliéné.

Collot-d'Herbois, sensible, enthousiaste, facile, se passionne pour les idées grandes, élevées. Cruel, il croit être humain. Son âme varie comme son jeu sur le théâtre et à la tribune. Enclin à la débauche, passionné pour les femmes, sans choix ; violent, colère, emporté, air de vérité ; son visage quelquefois enflammé, selon la fougue de ses passions. Peut-être eût-il été juste, compatissant, si la mauvaise compagnie ne l'eût rendu plus féroce que le tigre et le lion (1).

---

(1) Entre autres portraits que renferme une brochure du temps inti-

On m'a reproché d'une manière indirecte d'être resté dans ce tourbillon de choses, et de n'avoir pas instruit le public de la part que je prenais aux conversations où se méditaient les idées dévastatrices. On voudra bien observer que, tour à tour livré aux illusions de l'enthousiasme, aux inquiétudes de la méfiance, la retraite m'était devenue comme impossible. Heureux qu'un fond naturel de gaieté et de plaisanterie ait caché, sous les apparences de la frivolité, l'étude d'observation à laquelle je me bornais,

---

tulée *Description et vente curieuse*, etc, nous choisissons celui de Collot, comme l'un des plus piquans :

« L'ORANG-OUTANG COLLOT-D'HERBOIS.
(*Simia Jacobina.*)

» Cet animal est assez bien pris dans sa taille ; il a la tête belle, surtout le visage extrêmement grêlé dans la partie inférieure.

» Au premier abord, on le prendrait pour un homme, parce que les Jacobins lui en ont donné l'habit.

» On l'a acheté d'un marchand de baume vert qui passait à Lyon, lors de la foire de Bellecour.

» Le directeur du théâtre de cette ville le mit au nombre des singes qu'il montrait au public. Un jour, l'Orang-outang dont nous parlons ayant insulté le parquet, on le força à faire ses excuses. Depuis ce temps il garda rancune contre les habitans de cette ville, et, depuis, il fit tant, par ses tours et ses souplesses, qu'il eut la satisfaction de la voir réduire en cendres. Que de forfaits pour un singe ! Il grogne, crie, et hurle.

» Il y avait un autre singe nommé *Robespierre* qui ne pouvait le voir sans jalousie. Ce singe voulut perdre l'*Orang-outang*, et celui-ci fut plus adroit, et lui fit couper le cou. Depuis, il fit tant de passes-passes aux Jacobins, qu'il fut regardé comme un des animaux les plus précieux, et c'est avec le plus grand regret que la société mère s'en défait ; mais on doit s'en rapporter à la délicatesse de sa conscience et de son intègre probité : elle ne donnera point son cher *Orang-outang* Collot à moins de 190,908,700,437 fr. »

(*Note des éditeurs.*)

et l'absence du tribunal révolutionnaire, à laquelle je me suis décidé depuis l'holocauste sacrilége de Danton et de Camille.

Néanmoins, voici un échantillon de la manière dont je me comportais. Par exemple, au fameux dîner de Vénua, quand il fut résolu de *déblayer la Constituante*, je dis en riant : *de ce que l'on invente on fait l'expérience.* De plus, un jour que j'étais chez le législateur Dupin qui, d'après son rapport sur les fermiers généraux, avait été chargé de surveiller l'inventaire et la vente de leur riche succession mobiliaire, voyant une multitude de bijoux, beaucoup d'or et de diamans, je me permis cette raillerie : « En vérité, mon cher Dupin, on dirait que tu as trouvé le petit chien de l'un des jolis contes du naïf La Fontaine : tu sais comme il secoue l'or et les pierreries ! » Il me répondit, comme certain procureur au premier président du parlement de Paris : *Tu as toujours le petit mot pour rire.*

Les faits suivans vont développer davantage l'esprit qui dirigeait le comité de salut public.

Un estimable père de famille, *Sèvres*, né dans mon département, m'avait chargé de la pétition d'un artiste distingué, victime d'une basse jalousie, afin de m'employer à lui procurer la liberté. Je crus devoir intéresser Collot-d'Herbois : « Tu aimes les arts, les talens, le génie ; voilà une occasion de leur être utile. » Ce fut ainsi que je lui parlai en faveur de l'artiste : « Il est, dit-il, bien étrange, bien inconvenant, qu'un juré se mêle de protéger des détenus, quand il est fait pour les condamner. » Sa réponse avait un ton d'aigreur. « S'il est opprimé? Je t'assure qu'il est vexé par un envieux ennemi ; il faut de la justice. — Bah ! il est bien ques-

tion, en révolution, du juste et de l'injuste. » Nous étions au Carrousel, marchant vers la Convention; je fis un pas brusque comme le quittant vite. S'apercevant de son indiscrétion, il affecte de me prendre les mains; sa voix s'adoucit : « On verra, au surplus; je ferai tout ce qui dépendra de moi : c'est un honnête homme?... »

Le dialogueur des *Entretiens du bon père Gérard*, instituteur des paysans de la Bretagne, avait furieusement dévié de la droiture naïve des sentimens qu'il place dans sa bouche. Sans doute l'insouciance du juste et de l'injuste était la règle inflexible avec laquelle il formait, à Lyon, les masses destinées aux mitrailles révolutionnaires.

Barère avait les manières si engageantes, si agréables! Parfois il se plaisait à dérouler ses projets régénérateurs : « On sera obligé de supprimer les journaux, de phlébotomiser leurs auteurs; ne suffit-il pas d'une feuille sous la direction immédiate du comité, pour neutraliser l'opinion publique (1)? »

Regardant, avec Dupin (2), de la fenêtre de ma chambre au pavillon de Flore, il me dit : « Paris est trop grand; il est à la République, par sa monstrueuse population, ce qu'est à l'homme l'affluence violente du sang vers le cœur, une suffocation qui dessèche les

---

(1) Barère a, là-dessus, un discours curieux dont il m'a lu le commencement; il est écrit, avec son style accoutumé, pour ce *but salutaire*. S'il ne l'a pas mis au rang de ses *correspondances*, je l'invite à le livrer à l'impression.

(2) Ce Dupin était le coupe-tête de la maltote. Il avait tout prêt un nouveau rapport sur les adjoints des fermiers généraux. Il eût sans doute aussi exercé à leur égard le *bénéfice d'inventaire* au nom de la république.

autres organes et mène à la mort. » — « Sais-tu, Dupin, que l'idée de Néron, quand il mit le feu à Rome pour avoir le plaisir de la rebâtir, était une idée vraiment révolutionnaire. »

On se rappelle les paroles de Mahomet, à l'égard de l'Alcoran. Ce livre devait suppléer tous les livres. Barère, vrai disciple de cet imposteur, disait : « Nous brûlerons toutes les bibliothéques. Oui, il ne sera besoin que de l'histoire de la Révolution et des lois : s'il n'y avait pas sur la terre, à des époques répétées, de grands incendies, elle ne serait bientôt plus qu'un monde de papier. »

Les murs de la chambre rouge de Méot, dans laquelle nous avons dîné quelquefois ensemble, gardent le souvenir d'autres conversations analogues à la couleur dont ils sont peints (1).

En voici une cependant qu'à cause de son extrême importance je dois révéler. Hérault de Séchelles dînait en tiers avec nous : c'était au commencement du mois de frimaire. La Révolution, comme on pensa, en fut le sujet naturel. Hérault de Séchelles observait qu'elle pourrait apporter dans le monde des changemens aussi grands en philosophie, que le christianisme en occasiona

---

(1) Le commencement de ma lettre, insérée dans plusieurs feuilles publiques, écrite à Merlin de Thionville, deux jours avant la dénonciation de Le Cointre, n'est pas effacé de la mémoire des lecteurs. J'annonçais que vingt volumes ne suffiraient pas pour contenir l'histoire des crimes de Billaud, des Collot, des Vadier, des Amar, des Vouland. Eh bien ! je ne dis rien de trop en avançant qu'un égal nombre de livres ne pourrait contenir les phrases plus ou moins atroces coulées de la bouche *dorée* ou de la plume de *paon* de Barère.

par ses nouveautés. *Barère* : « Tout prit une autre forme : les gouvernemens, les lois, les mœurs, les vêtemens, les langues. On vit disparaître l'empire romain, des villes majeures, Aquilée, Popolonie. D'autres s'élevèrent, Venise, Constantinople. Les Dieux furent chassés de l'Olympe. Les mers, les lacs, les rivières, tout changea de nom. Les César, les Pompée, les Brutus devinrent des Pierre, des Jean, des Philippe. L'espèce humaine sembla tomber dans l'avilissement. » *Hérault de Séchelles* : « Le monde doit sortir enfin de la nuit des préjugés ; le despotisme des rois sera éclipsé par la souveraineté des peuples ; les rêveries du paganisme et les folies de l'église remplacées par la raison et la vérité. »

Il m'est impossible de rapporter tout ce qui fut dit : comme les coursiers d'Homère, qui franchissent les plaines d'une montagne à l'autre, je dois sauter le vide des intermédiaires pour toucher les points remarquables. Je dis aussi mon mot : « Le nouveau calendrier n'est pas mal, au moins ; il sera, pour les opinions religieuses, ce que la constitution est pour les lois civiles. »

Hérault de Séchelles reprend : « La Nature sera le Dieu des Français, comme l'Univers est son temple. » *Barère* : « L'égalité, voilà le contrat social des peuples. » *Hérault de Séchelles* : « Les anciens n'ont pu instituer la liberté qu'en plaçant l'esclavage auprès d'elle. » *Je repris* : « Nous avons effacé de la France jusqu'à la domesticité. » *Hérault de Séchelles* : « L'imbroglio constitutionnel de Condorcet ne nous a-t-il point forcés pourtant à ne faire qu'un impromptu populaire ? Notre Décalogue politique me fait concevoir des craintes. La sanction, de la part du peuple, des lois proposées par le corps législatif, sera-t-elle réelle dans un si vaste empire ?.... La

démocratie sera-t-elle contenue dans ses écarts?.... » *Barère* : « Le pouvoir exécutif, composé de vingt-quatre membres, pourrait bien devenir le conseil suprême des *éphores* d'Athènes, de la *justicia* des anciennes Espagnes, le piédestal d'un chef, comme on le voit de nos jours, sous différens noms, à Venise, en Hollande, en Suisse, en Amérique, en Angleterre.... » Il fut aussi question du gouvernement révolutionnaire qu'alors on parlait d'établir. *Hérault de Séchelles*, enfoncé dans la méditation : « Faut-il qu'une nation ne se régénère, comme a dit Raynal, que dans un bain de sang! » *Barère* : « Qu'est-ce que la génération actuelle, devant l'immensité des siècles à venir? »

Je frémis, je frissonne au seul souvenir des désastres et des maux que ces idées ont produits sous tant de faces. Depuis lors, Barère a dit à la tribune nationale : *Les Français sont révolutionnaires comme la Nature.* Flatteurs impies! perdant de vue ses touchans attraits dans les rénovations de toutes ses productions, sa marche lente et majestueuse dans le cours successif des astres, des élémens, du flux et du reflux de l'Océan, ils ne l'ont envisagée que dans ses convulsions accidentelles, l'éruption des volcans, les tremblemens de terre à Lisbonne, en Sicile.

Braves Parisiens, je vous interpelle; dites si vous avez fait les 14 juillet, les 10 août, croyant avancer la ruine du *Muséum* de l'Univers! Isnard vous effraya par ses prophéties (1).

---

(1) Lorsque les Girondins étaient menacés, et que d'insolens pétitionnaires venaient, dans la Convention même, demander leur châtiment, Isnard, l'un d'eux, alors président, eut le courage de répondre

Voltaire! j'en adjure tes mânes, quand, par tes travaux immenses, tu devenais le précurseur de la Révolution, songeais-tu à presser le jour où les chefs-d'œuvre de ton génie seraient destinés à être la proie des flammes? Aurois-tu prévu, en faisant *l'Orphelin de la Chine*, que le Tartare Gengiskan donnerait des leçons aux législateurs de ta patrie sur le prix des arts et des lettres?

Des Français le vandalisme n'est point le caractère.

La guillotine exerçait son empire sur *Melpomène*. Ce n'est pas sans motif que Chénier s'est plaint amèrement, dans son rapport sur la translation au Panthéon des restes mortels de Jean-Jacques, de l'oppression sous laquelle avaient gémi les talens, le génie. Et lui aussi a été victime de la tyrannie! il avait composé une nouvelle tragédie intitulée *Timoléon*. Ces mots, dans son Charles IX, *des lois*, *et non du sang*, étaient un ver rongeur lancé au cœur des tyrans. Robespierre, Billaud-Varennes, tourmentés de ses piqûres dévorantes, ne voyaient l'auteur de *Timoléon* qu'avec haine et fureur. Il soumet sa pièce à l'examen préalable des amateurs, il convoque une assemblée nombreuse dans le salon littéraire du Théâtre de la République. Avant de nous y rendre, Barère et moi, nous passâmes chez Chénier. L'auteur de la comédie des *Philosophes*, Palissot, y était déjà avec d'autres personnes. Après un déjeuné très-frugal et très-précipité, nous nous acheminons vers la salle où nous étions attendus. Chénier commence la lecture de son manuscrit. Sa déclamation était chaleureuse,

---

que, si l'assemblée était ainsi tyrannisée, les départemens vengeraient les proscrits sur Paris même, et *que le voyageur chercherait un jour sur les rives de la Seine le lieu où Paris exista.*

(*Note des éditeurs.*)

bruyante. On écoutait avec autant de silence que d'intérêt. L'actrice Vestris, inquiète des efforts de poitrine du poëte, l'invitait à baisser de ton ; elle passait son mouchoir sur ses joues échauffées. Je croyais être reporté à ces jours brillans de la littérature du siècle passé, dont les anecdotes, embellies dans l'histoire des spectacles, font tant d'impression sur le cœur vierge du jeune républicain. Il me semblait voir cette fameuse actrice donner ses petits soins à Voltaire. Les beautés multipliées de la pièce faisaient naître les plus vifs applaudissemens ; les auditeurs se surprenaient dans les transports de l'admiration, de l'enthousiasme.

Le sujet convenait parfaitement aux circonstances. La scène est à Corinthe. Il s'agissait, chez ce peuple libre, du couronnement de Timophane, le destructeur de la liberté publique. Le servile Anticlès lui présente le diadême. Le peuple fait sentir son improbation par le silence terrible du calme imposant. Timoléon est le héros républicain qui provoque et fait éclater la vengeance populaire. Timophane est mis en pièces. La liberté est sauvée.

Le lendemain, je me trouve placé, dans la société des jacobins, près David et Michot. Celui-ci disait à l'autre : *Ah ! la belle tragédie que celle de* Timoléon : *c'est un chef-d'œuvre ; demande à Vilate.* Je ne pus m'empêcher de rendre une justice éclatante aux talens rares et au génie de l'auteur. Le peintre qui, dès 1789, a montré, par son tableau de *Brutus*, au jour du supplice de ses enfans, qu'il ne concevait la liberté que sous un air ténébreux, nous répond : *Chénier une belle tragédie ! c'est impossible. Son âme a-t-elle jamais pu sentir la liberté pour la bien rendre ? Non, je n'y crois pas.*

A quelques jours de là, me trouvant avec Barère et Billaud-Varennes, on parle de *Timoléon*. Billaud ne put dissimuler son humeur : *Elle ne vaut rien ; elle n'aura pas l'honneur de la représentation. Qu'entend-il par ce vers contre-révolutionnaire :*

N'est-on jamais tyran qu'avec un diadème?

Barère, qui avait mêlé ses applaudissemens à la lecture de la pièce, mais auquel j'avais déjà rapporté les propos de David, ajoute : *Oui, il n'y a pas de génie révolutionnaire; elle manque dans le plan.* Billaud à Barère : *Ne souffrons pas qu'elle soit jouée.* Barère : *Donnons-lui le plaisir de quelques répétitions.*

Timoléon fut répété plusieurs fois devant une assemblée nombreuse de spectateurs. Les applaudissemens présageaient à l'auteur le plus heureux succès. Barère, à côté de la Demahi (1), dans la loge du ci-devant roi, paraissait distrait, ennuyé. Il sortit vers le milieu de la pièce aux deux premières représentations; à la dernière il n'eut garde de s'y rendre, sachant bien le sort qui lui était destiné. On laisse aller la tragédie jusqu'à la scène où Anticlès va pour placer le bandeau royal sur la tête de Timophane, sous prétexte que le peuple de Corinthe concentre son indignation, et que sa colère a besoin d'être excitée. Voilà qu'un orateur prend la parole et dit : « Si le peuple de Corinthe eut besoin d'être provoqué pour s'élever contre la tyrannie, c'est une injure faite au Peuple français que de lui offrir cet exemple de faiblesse et d'inertie. A bas la toile! que chacun se re-

(1) Une des maîtresses de Barère, ancienne courtisane désignée dans les *Causes secrètes*.

tire. » Alors une foule de gens, disséminés dans différens points de la salle, donnent le signal des applaudissemens. On pousse l'horreur jusqu'au point de forcer Chénier à brûler lui-même, sur le théâtre, le fruit de huit mois de travaux et de veilles (1). Le jaloux, le tyran Richelieu fut moins barbare envers Corneille; il ne l'abreuva pas de tant d'amertumes.

Thalie n'éprouvait pas un sort plus heureux que la muse de la tragédie. Toi qui fis l'intéressante comédie de *l'Optimiste*, Colin-d'Harleville, tu ignores pourquoi la représentation en fut supprimée!

Parce que Barère et Robespierre ne trouvaient pas bien qu'un ex-noble donnât des leçons de vertu et de patriotisme à un sans-culotte. Comme si la nature ne s'était pas toujours plu à répandre indistinctement ses trésors sur tous les individus!

Et toi, doux et sensible auteur d'*Épicharis*, crois-tu que les connaisseurs ne voient pas dans ta pièce les lacunes des peintures énergiques des beaux temps de la république romaine, que la trompette héroïque de Lucain a chantés dans *la Pharsale?* Ils ont comprimé ton essor. Ta rare modestie peut-être n'en conviendra pas.

Du spectacle, passons au jardin des Plantes. Le citoyen Fournier, peintre habile, donnait à déjeuner à des amis, à des connaissances. Barère et moi en étions. La compagnie était nombreuse. Des émissaires des Vadier, des

---

(1) Je dois me faire gloire de placer ici une anecdote. Une des femmes de la cour de Barère ose aller dire à Chénier que j'étais entré dans la *cabale*. *Non, madame, non : je ne crois pas cela*, répond Chénier avec un ton imposant : *Vilate en est incapable*. Hommage cher et précieux dont je suis jaloux de m'honorer devant mes concitoyens!

Vouland, des Amar, arrestateurs généraux de la République, avaient circulé pendant le jour aux environs du lieu où nous déjeunions. Ne voilà-t-il pas que, méchamment ou stupidement, les agens de la tyrannie imaginent que cette société était un rassemblement suspect ! N'ayant aucun motif à alléguer, ne voilà-t-il pas qu'ils prétextent cette mystérieuse conspiration de la *Mère de Dieu*, pour faire du déjeuner un fil de ramification avec le chartreux Dom Gerle (1) ! Sur cette heureuse idée, l'innocent Fournier est mis en état d'arrestation. Un gendarme est placé dans son domicile, et il est réduit à attendre que les débats entre Robespierre et Vadier, relatifs à la mise en jugement de cette affaire bizarre, soient terminés par le 9 thermidor. Ce n'est pas que je n'aie fait tout mon possible pour le délivrer. J'en parlai à Barrère : *Tu dois agir pour Fournier, ou bien tu seras complice de Catherine Théos.* Il répondait : *Que diable aussi donnait-il à déjeuner?*

Ainsi cet artiste, ce père de famille, s'est vu exposé, comme tant d'autres, à servir de matière à la nouvelle méthode de *battre monnaie*, comme disait Barère, *sur la place de la Révolution.* Il fut entré dans le grand acte *épuratoire de la population nationale*, *après lequel on avait ajourné les banquets fraternels.*

L'espionnage est le caractère comme l'instrument de la tyrannie, de même que, sous *le cardinal Mazarin*,

---

(1) Les *Révélations* de Senart, agent du comité de salut public, ainsi que les *Mystères de la mère de Dieu dévoilés*, qui se trouvent à la suite du présent écrit, dont ils forment le complément, renferment sur cette singulière affaire des détails qui pourront en dissiper l'obscurité.

(*Note des éditeurs.*)

les délateurs qui déposèrent contre *le marquis de la Boulaye* avaient un *brevet de témoignage* par lequel il leur était enjoint de se trouver dans les assemblées publiques, de dire tout ce qui leur semblerait à propos contre l'État et le ministre sans qu'ils pussent être recherchés; le comité de sûreté générale avait un nombre prodigieux d'espions avec brevet d'inviolabilité, s'introduisant dans les cafés, dans les guinguettes, dans les groupes, dans les maisons, au sein des familles, y épiant les conversations et provoquant les plaintes contre le gouvernement par leurs propres déclamations. Les auteurs de cette infâme inquisition en étaient parfois victimes eux-mêmes. Voici un fait curieux. Un jour, Amar dînait chez le citoyen Durand, ci-devant garde-du-corps d'Artois, lié avec d'Espagnac, et alors employé dans les charrois et convois de l'armée; il y avait à table un nommé Boyer, de la connaissance de Durand, mais inconnu d'Amar. Boyer était précisément un des *agens brevetés* du comité de sûreté générale. Amar avait signé de confiance son honorable diplôme. On venait de surprendre les deux frères Rabaut dans leur cachette, sur la déclaration du menuisier qui en avait fait la porte. On parla du danger des députés. La maîtresse de la maison montra pour Amar des inquiétudes. *Oh! n'ayez pas peur*, répondit-il; *je sais faire mon jeu*. La conversation ayant changé de nuance, il faisait ainsi l'agréable : *Je ne sors jamais sans avoir dix ou douze coupe-jarrets pour me défendre. Cette garde nationale parisienne est un assemblage d'hommes vils et rampans; ils font pourtant les souverains. Qu'ils sont plaisans avec leur titre de citoyen! chimères de badauds.*

Boyer ne laissa pas tomber ces paroles : il les recueillit dans un procès-verbal qu'il remit au comité de sûreté gé-

nérale. La lecture en fut faite en présence d'Amar surpris, confus, humilié, balbutiant, enragé d'apprendre qu'il avait lui-même signé *la carte blanche* du dénonciateur.

Le nom de Boyer devait être fatal à notre illustre *trésorier des finances*. Peu de temps après ne découvre-t-on pas encore, dans les papiers d'un Boyer de Nîmes, des relations de sa part avec les complots qui ont agité cette ville ? Amar correspondait avec les femmes Gasse, convaincues de crimes maricides.

Que de choses semblables sur les Vouland, les Vadier ! Protecteurs des uns et des autres, ils étaient intéressés à cacher mutuellement leur opprobre. Qu'on juge ces hommes retirés secrètement, dans un lieu resserré, derrière les juges du tribunal révolutionnaire, pour jouir du spectacle barbare de Danton, Camille, Philippeaux, etc., assis sur les gradins redoutables, et surprendre à la Convention le décret de *mis hors les débats*, sous prétexte de rébellion !

Les femmes sous la monarchie tenaient le sceptre de la toilette : devenues *républicaines*, les courtisanes l'ont despotisé davantage. On se rappelle le discours de Payan, prononcé, le 26 floréal, à la Commune : *il est une nouvelle secte qui vient de se former à Paris : jalouse de se réunir aux contre-révolutionnaires par tous les moyens possibles, animée d'un saint respect, d'une tendre dévotion pour les guillotinés, ses* INITIÉES *font les mêmes vœux, ont les mêmes sentimens, et aujourd'hui les mêmes cheveux. Des femmes édentées s'empressent d'acheter ceux des jeunes blondins guillotinés, et de porter sur leur tête une chevelure si chérie : c'est une nouvelle branche de commerce, un genre de dévotion tout-à-fait neuf. Ne troublons point ces douces jouissances ; laissons, respectons*

même les perruques blondes. Nos aristocrates serviront du moins à quelque chose : leurs cheveux cacheront les têtes chauves de quelques femmes, et la courte chevelure de plusieurs autres qui ne furent jamais jacobines que par leurs cheveux.

Risum teneatis! Voici le secret mystérieux de cette déclamation imprévue qui inquiéta, dans le temps, toutes les femmes de haut parage, surprises de n'avoir pas eu même l'idée de ces perruques blondes, et de n'en rencontrer sur aucune tête. La jeune héritière du beau bouquet de Robespierre, au jour de la fête à l'Être-Suprême, s'était imaginée, par un de ces caprices agréables au sexe, de cacher ses superbes cheveux du plus beau noir, sous une perruque élégante de longs cheveux blonds. Son visage de lis et de roses prenait un air différemment varié d'attraits et de charmes, selon la coiffure, noire ou blonde, avec laquelle il lui plaisait à son réveil, de décider, entourée de ses camaristes, comment elle se montrerait dans la journée. La Demahi, jalouse de ce raffinement de coquetterie, s'en plaignit à Barère. *C'est une prétention horrible de la part de cette petite..... de vouloir donner le ton aux modes.* Barère, sensible, comme Jupiter aux plaintes de Junon, fronce le sourcil en signe de sa puissance. Le messager des ordres souverains est envoyé vers Payan, agent national. Mercure est vif dans ses courses. Bientôt arrive le surveillant de la commune de Paris, Barère lui dit : *Sais-tu, mon ami, que l'aristocratie relève la tête, qu'il s'établit une secte singulière et dangereuse? Des femmes achètent les cheveux blonds des guillotinés, et s'en font faire des perruques, pour signal de ralliement dans leur dévotion envers les ennemis de la république; il faut arrêter ce désordre. Un*

seul mot de ta part à la Commune suffira. Barère avait le talent de présenter un objet sous tant de couleurs, qu'un agent national, plus clairvoyant, se serait laissé tromper par ce ton de vérité. Le lendemain Payan, couvrant sa vue de ses lunettes, ne manque pas de tonner contre les perruques blondes. Toute la France fut entretenue solennellement de l'élégant édifice de la coiffure des femmes, pour satisfaire le dépit et la jalousie d'une *virtuose.* Barère suffoquait de rire quand il se rappelait cette *gentillesse.*

Peuple ! ne ris pas ! déplore au contraire le malheur de la Révolution livrée tout à la fois aux horreurs froides des vengeances, aux atrocités sanglantes des anthropophages, et aux ridicules jeux de quelques marionettes politiques.

Vois la tyrannie dont ils ont failli de t'accabler ! Prends ce ton de dignité convenable à la confiance d'un grand peuple si cruellement joué. Non : *tu n'es pas un composé d'imbéciles, de badauds qu'on peut mener avec une paille.* Il est temps enfin que tes yeux se dessillent. Vois le système de la tyrannie médité avec l'intention profondément réfléchie de l'établir sur les ruines de la liberté publique. Sois grand, majestueux, et, comme le peuple de Corinthe, ne montre ton indignation que par un silence imposant. Tu n'as pas besoin d'un Timoléon : laisse agir la Convention nationale qui a su vaincre quelques-uns des tyrans : elle sait ce qu'il faut faire. Sa gloire est la garantie de son zèle à se rendre digne de toi. Une assemblée, aussi variée que la nature dans ses élémens, est comme elle incapable de tromper les hommes.

Renoncez aussi à vos illusions et à vos sophismes,

vous qui, trompés et trompeurs, reportez le poids des désastres et des malheurs dont le peuple ne fait encore que soupirer, sur la fatalité des circonstances inséparables de la Révolution. S'il a fallu le gouvernement révolutionnaire pour sauver la République, au travers des écueils de l'aristocratie, du fanatisme, de la cupidité mercantile, des invasions de l'étranger, il ne fallait pas des scènes de persiflage et de ridicule, des vengeances particulières, des assassinats en masse par des simulacres de tribunaux, par la foudre des fusillades, par le tonnerre des canonnades, par l'abîme des noyades.

Quelle est donc la magie de ce mot imposant de *révolution*, s'il emporte la justification de tous les excès, de toutes les cruautés, de toutes les barbaries ?

Une *révolution* est la renaissance de toutes les vertus de probité, de justice, d'humanité. Avec quelle hypocrisie on a proclamé cette vérité dans les tribunes, sur toutes les places publiques ! Non, elle n'est point la sanction aveugle des incendies, des massacres, des submersions.

Ces grandes et épouvantables calamités sont la contre-révolution : ni le costume, ni les discours patriotiques ne peuvent dénaturer l'essence des choses. Les voleurs, les assassins aussi se déguisent sous les vêtemens, et sous le langage des hommes probes, humains et justes.

Quelle serait la puissance de cette invention du *gouvernement révolutionnaire*, s'il emporte l'existence d'une tyrannie incomparablement plus violente, plus désastreuse que celle contre laquelle la nation opprimée s'est levée avec tant d'énergie ?

Le gouvernement révolutionnaire ne doit être qu'une suspension sagement calculée de certains droits du peuple

qu'il ne peut exercer dans des circonstances difficiles. C'est le danger de la liberté publique en péril, qui seul nécessite cette institution dictatoriale pour le salut de la patrie.

Qu'est-ce donc que les objections sans cesse répétées aux oreilles des amis de la liberté? « Nous sommes en révolution. Attendez que la révolution soit faite. C'est le gouvernement révolutionnaire qui occasione ces choses. »

Le gouvernement révolutionnaire serait-il l'organisation réfléchie de tous les vices, de tous les crimes destructeurs du bonheur social?

La génération actuelle serait-elle condamnée à ne jouir de la *liberté* que dans les tourmens, les angoisses de la terreur, les emprisonnemens, les meurtres, les incendies, les dévastations; et de *l'égalité* que dans les chaînes des gendarmes, sous les verrous et les grilles de guichetiers insolens et brutaux (1), sous les attouchemens des bourreaux et le fer des supplices!

L'histoire et les politiques ont présenté à la postérité les tableaux des révolutions. Ce fut aussi une *révolution*, sans doute, que celle dont le germe fut semé par les deux enfans de Sempronius Gracchus, et développé, pendant plusieurs siècles, jusqu'à l'usurpateur Auguste. La Nation française s'est-elle condamnée à passer, aussi rapidement que la flèche de Guillaume Tell, par toutes les horreurs des décemvirs, des Cinna, des Marius, des Sylla, des Catilina, des triumvirs!

---

(1) Il semble que tous les *Bertrand* doivent m'être funestes. Il n'est point d'injures ni d'outrages dont je n'aie été accablé par *Bertrand*, concierge du Luxembourg, indisposé contre moi à cause de mes tableaux de son cousin *Bertrand Barère*.

Hélas ! nos tyrans, destructeurs des arts et des belles-lettres, ont tout fait pour détourner le peuple de l'exemple des autres nations.

« Ceux qui, du sein de la servitude, » disaient-ils avec perfidie, « ont balbutié des maximes politiques, prévoyaient-ils les prodiges opérés parmi nous ? Quels sont les publicistes qui peuvent nous servir de précepteurs ou de modèles ? Ne faut-il pas que vous fassiez précisément tout le contraire de ce qui a été fait avant nous (1) ? »

De même, les génies infernaux de Milton blasphémaient contre la lumière du jour, parce qu'elle éclairait leurs projets impies. Ils voulaient brûler les bibliothéques. Mais consultons ces monumens pour lesquels ils avaient tant d'appréhension.

« Si l'autorité se croyait en danger, dit Montesquieu, par quelque conjuration secrète contre l'État, ou quelque intelligence envers les ennemis du dehors, elle pourrait, pour un temps court et limité, faire arrêter les citoyens suspects, qui ne perdraient leur liberté, un moment, que pour la conserver toujours. » Montesquieu pouvait dire : « Et moi aussi je suis révolutionnaire. »

S'est-on empressé, par des actes de justice palpables et fréquens, de rendre à la liberté quelques-uns des trois cent mille êtres de tout âge, de tout sexe, de toutes conditions, entassés dans des prisons malsaines et pestiférées ? La déportation ou la mort, voilà le sort qu'on leur destinait, et qu'une infinité ont obtenu.

Il est des cas, dit le même révolutionnaire, *où il faut mettre le voile sur la liberté, comme l'on cache les statues*

---

(1) Robespierre.

des Dieux. Mais il n'en est point où il faille la déshonorer en offrant d'innombrables sacrifices humains à ses images, comme aux simulacres de l'affreuse Gorgone, et teindre les places publiques, où elles sont exposées à la vénération, par des flots abondans du sang des citoyens.

« Quand une république, » dit encore cet Hercule de la politique, « est parvenue à détruire ceux qui voulaient la renverser, il faut se hâter de mettre fin aux vengeances, aux peines.... On ne peut faire de grandes punitions, et par conséquent de grands changemens, sans mettre dans les mains de quelques citoyens un grand pouvoir : il vaut donc mieux pardonner beaucoup que punir beaucoup. Sous prétexte de la vengeance de la république, on établirait la tyrannie des vengeurs. »

Or, on se rappelle les fournées d'accusés amenés devant le tribunal révolutionnaire, de tous les cantons de la République, surpris de se touver réunis dans une même affaire, des Pyrénées orientales aux bords de l'Escaut, des rives du Rhin à celles de la Gironde, tous envoyés à l'échafaud, tous condamnés sans être jugés, tous au moins jugés sans être entendus, plusieurs même sans être accusés (1).

On se rappelle ces conspirations des prisons, quelques-unes appelées avec dérision les *cardinaux*, parce que les victimes avaient les chemises rouges des assassins, n'offrant que le renouvellement des massacres de septembre différemment organisés, et dans lesquels l'un

(1) Je n'ai siégé dans aucune fournée. Depuis l'affaire de Danton, je me suis éloigné du tribunal. Je n'ai été et ne serai jamais l'instrument d'aucun parti, d'aucune haine, d'aucune vengeance. Il est des jurés de ces temps restés maîtres, comme moi, de leur conscience, placés au tribunal actuel.

pris pour l'autre n'en était pas moins la proie des *bûches*.

On se rappelle ces assassinats de fractions réglées de la Convention nationale, où l'on interdisait aux accusés la faculté de faire entendre leurs plaintes légitimes, même d'opposer leurs stoïques railleries.

Dieu! combien, dans ces milliers de massacres, n'en est-il pas péri pour avoir oublié de saluer tel ou tel tyran; tel ou tel de leurs agens; pour avoir eu d'anciennes difficultés d'intérêts, de galanterie, de table, de professions! C'eût été un motif trop légitime que celui dont se ressouvint ce Romain surpris de voir son nom sur les tables de proscription de Sylla : *Ah! c'est ma belle maison d'Albe qui en est la cause!*

Vous n'existez plus, dignes enfans de la Révolution; toi, naïf et généreux Camille, qui as remporté jusqu'aux regrets de tes ennemis; toi, sincère et fidèle Philippeaux, qui as osé sonder la plaie profonde de la *Vendée*, entretenue, si elle n'a pas été excitée, agrandie, pour servir *au corps politique*, suivant le jargon, *d'issue à ses humeurs corrosives*.

Si les Tibère et les Néron ont fait mourir des sénateurs qui leur déplaisaient, alors la ruine de la république rend ces forfaits comme ordinaires; mais qu'à la naissance de la République française ses fondateurs soient lancés à l'échafaud pour leur zèle envers la liberté, c'est le comble des malheurs.

S'il est vrai que les âmes qui ont quitté ce monde voient encore ce qui s'y passe, ô vous, martyrs de la Révolution! voyez et considérez votre mémoire honorée. Si vous n'avez pas dit, comme l'illustre Thraseas (1), lors-

(1) Après le massacre de tant de citoyens illustres, Néron souhaita

que, mourant en présence de ses amis, il versait à terre des gouttes du sang qui sortait de ses veines : *Offrons cette libation à Jupiter libérateur : regardez, jeune homme ; puissent les Dieux écarter le présage! mais vous êtes né dans un temps où l'âme a besoin de se fortifier par des exemples de constance.* Ces paroles n'en ont pas moins retenti au fond des cœurs des hommes justes, que l'effusion du sang innocent a indignés et consternés.

L'imagination ne soutient plus le spectacle des autres cruautés sans nombre dont la scène du monde a été ensanglantée à Arras, Marseille, Cambrai, Saumur, Lyon, Nantes, Orange. Elle est forcée de quitter ces objets trop révoltans pour l'humanité trompée, et fondant en larmes.

A l'époque de ces désastres, c'était un spectacle déplorable de voir leurs auteurs tourmentés de remords, ne pouvant avouer leurs forfaits, incapables d'y apporter des adoucissemens, effrayés de leur sort, puiser dans des conspirations chimériques de l'intérieur qu'ils ravageaient, et de l'étranger occupé à se défendre contre nos armées victorieuses, la cause naturelle du débordement des calamités publiques qu'eux seuls avaient occasionées. Comme les frénétiques, ils allaient chercher la source de leurs souffrances hors d'eux-mêmes, et ils s'en prenaient à tout ce qui n'était pas eux.

---

de détruire la vertu même, en faisant périr Thraseas qu'il détestait depuis long-temps; des causes accessoires l'envenimaient contre ce sénateur : le jour où le sénat condamnait à mort le préteur Antistius, à cause de ses vers injurieux contre l'empereur, il avait ouvert un avis plus modéré, et cet avis prévalut. Il s'était absenté lorsqu'on avait décerné les honneurs divins à Poppée, et n'avait point assisté à sa pompe funèbre.

Maintenant, semblables à ce volatile équivoque qui ne se montre qu'au moment où le flambeau du jour fait place à la nuit, ils emploient sa duplicité pour échapper aux reproches, à la vindicte publique. « Voyez mes ailes qui me font voler comme un oiseau dans les airs. — Voyez mon dénûment de plumes, qui me force à ramper sur terre. » De même ils disent : *Ce n'est pas la faute des hommes, c'est la faute des choses. Les abus ne sont pas de la chose, mais ils sont des hommes.* Vain et cruel sophisme!

L'habileté, la probité du législateur, consistent à faire des institutions, non pour volcaniser les passions des hommes, mais pour les calmer et en atténuer les désordres. L'homme est né bon ; mais les hommes en société, par l'intérêt de leurs relations diverses, deviennent méchans et cruels. Que dirait-on d'un père qui confierait à ses enfans des armes dangereuses avec lesquelles ils s'entr'égorgeraient les uns les autres? Or, voilà le grand forfait des tyrans.

Opposez, en effet, l'annonce du but où ils disaient vouloir arriver, et les moyens employés pour y parvenir, il résultera une preuve complète de leur volonté à établir la permanence de la tyrannie par la plus profonde hypocrisie, en flattant le peuple de l'espoir de la félicité, et en le livrant aux troubles des divisions intestines.

« Dans une démocratie, où l'opinion publique est en même temps la puissance qui gouverne et le flambeau qui dirige, tout serait perdu le jour où des soupçons, couvrant l'ensemble de la société d'un voile funèbre, ne permettraient plus de croire à la vertu de qui que ce soit ; le jour où l'innocence intacte pourrait être travail-

lée des mêmes alarmes que la perversité évidente ; car, dès ce moment, il n'y aurait plus de sûreté, ni confiance, ni rapprochement, ni accord, ni esprit public ; dès lors plus de tranquillité, plus d'allégresse, plus de bonheur, plus de liberté, plus de patrie ; et la crainte, imprimée universellement, ne deviendrait qu'une arme de plus remise entre les mains de l'ambition, pour renforcer tour à tour les factions qui se succèdent et qui s'entre-choquent, jusqu'à ce qu'enfin le despotisme survienne et sache mettre tout d'accord (1). »

Avec quel art perfide ils proposaient le gouvernement révolutionnaire ! Mais quelle était la sagesse des mesures faites pour écarter un résultat si malheureux ? Le génie d'Arimane n'aurait pas été si loin dans ses combinaisons funestes.

Est-ce l'institution, sur tous les points de la République, de ces bureaux d'inquisition, plus redoutables que le conseil inquisitorial de *Venise*, sous le titre de comités de surveillance, composés, la plupart, de ces esprits inquiets et soupçonneux qui, comme la plaie des sauterelles de l'Égypte, se sont introduits tout à coup dans les maisons, furetant tous les coins des appartemens, forçant le secret des armoires, déchirant le voile moral des mystères de la couche nuptiale, brisant le cachet des lettres, des dépôts, des testamens, se précipitant sur le moindre chiffon pour trouver des signes de conspiration dans des phrases oiseuses, dérobant les assignats, l'or, l'argent, les bijoux, forçant enfin les voyageurs, comme les monstres au temps d'Hercule, à détourner leur route des villes et villages.

---

(1) Billaud-Varennes, discours sur le gouvernement révolutionnaire.

Quel jour de deuil que celui où chacun, tremblant d'avoir des gravures, des tableaux, des statues, des livres, des manuscrits, des lettres de l'amitié, de l'amour, de la parenté, de la reconnaissance, fut porté à vouer tous ces monumens des affections tendres de la nature, des arts, des talens et du génie, à la destruction éternelle du fer et du feu !

Quel jour de deuil que celui où, sous prétexte de l'intérêt de la République, l'on vit ce nombre prodigieux d'incarcérations du créancier par le débiteur, de l'amant favorisé par le rival rebuté, du mari outragé par l'adultère impuni, de l'artiste habile par l'artisan jaloux, des maîtres par leurs domestiques, du juge impartial par le plaideur condamné, du militaire d'un grade supérieur par son inférieur envieux! On a vu tous ces maux.

Est-ce le vague insignifiant dans l'énonciation des délits de lèze-nation, au moyen duquel le plus homme de bien n'aurait pu, à l'examen de la vie la plus pure, éviter de finir ses jours honorables sur l'échafaud ? Ils avaient foulé aux pieds l'oracle des législateurs (1) : « Les paroles ne forment point un corps de délit; elles ne restent que dans l'idée; la plupart du temps elles ne signifient rien par elles-mêmes, mais par le ton dont on les dit. Souvent, en redisant les mêmes paroles, on ne rend pas le même sens. Quelquefois le silence exprime plus que tous les discours.... Les écrits satiriques sont tolérés dans la *démocratie* par la raison qu'ordinairement composés contre des gens puissans, ils flattent ici la malignité du peuple qui gouverne. L'*aristocratie* est le gou-

(1) Montesquieu.

vernement qui proscrit le plus les ouvrages satiriques. Les *décemvirs*, qui formaient une aristocratie tyrannique, punirent de mort les écrits satiriques. » On a vu tous les maux arrivés de l'oubli de ces préceptes de la raison éternelle.

Est-ce l'envoi dans toute la République de cette nuée d'espions, de délateurs qui, feignant de surveiller les véritables conspirateurs, portaient l'arrogance, la fougue, le fanatisme politique, les séditions en tous lieux; de ces proconsuls qui, nouveaux Verrès, ont ordonné les incarcérations sur la simple physionomie des citoyens, détruit sans utilité les monumens des arts et d'utilité publique, établi des légions d'assassins sous le titre de corps militaires et de tribunaux, violé les femmes et les filles, stimulé les révoltes et fomenté les guerres civiles, ordonné, par des forfanteries ou des ordres positifs, des ravages pires que le fléau de la peste? On a vu tous ces maux.

Est-ce en ouvrant la porte à toutes les calomnies entre les citoyens, et consacrant l'impunité des calomniateurs, tandis qu'elle a été fermée aux dénonciations contre les fonctionnaires publics? C'est ici que le mal est grand. Les victimes de la calomnie, au sortir des prisons, après de graves maladies, conservant sur leurs corps les marques des fers, n'ont pu soulager le sentiment trop naturel des souffrances, qu'en rétorquant les dénonciations contre leurs oppresseurs. Si la sûreté des sujets de l'État exige la répression des calomnies, l'oppression de la part de ses agens demande que le droit de résistance ait la plus grande latitude. *Diviser pour régner et empêcher les plaintes* est la maxime des tyrans. On a fait l'un et l'autre. Que de malheurs dérivés de l'impunité des calom-

nies parmi les citoyens, et de l'obstacle aux dénonciations contre les agens du gouvernement (1) !

Est-ce l'indication donnée aux tribunaux et aux commissions révolutionnaires de suivre seulement pour règles de leurs décisions *le sentiment intime et moral de leur conscience*, dégagée de la garantie en faveur de l'accusé, des formes d'instruction et de tous obstacles à l'arbitraire ? Invention de despotisme oriental qui confiait à des hommes le droit de vie et de mort sur leurs semblables, et qui n'a d'excuse que dans la similitude impie des jurés avec la Divinité dont les jugemens infaillibles n'ont pas besoin de preuves et d'examen préalable. On a vu tous les maux qui en sont résultés.

Est-ce cette formalité de certificats de civisme abandonnée à l'arbitraire souverain des conseils généraux, travaillés en général par le système de terreur, s'ils ne l'étaient point par les jalousies d'état, par les haines, les ressentimens ? L'expérience a démontré que la justice et la raison étaient moins que les passions la règle des délibérations. Combien de pères de famille privés tout à coup de leurs moyens de subsistance ! que de pensionnaires frustrés de leurs revenus ! heureux encore s'ils n'éprouvaient la peine de détention !

Non : il n'y a que des tyrans habiles et méditant la tyrannie qui aient pu concevoir, enfanter des mesures susceptibles de tant d'horreurs, si oppressives de la liberté publique. Si l'on ajoute à ces considérations l'adresse et

---

(1) On a discuté à la Convention le sujet des dénonciations envers les Représentans : voici un trait dans *Montesquieu* qui devrait être cité : « Le czar Pierre Ier. a fait une ordonnance portant défense de » lui présenter des requêtes à peine de perdre la vie, si le fait n'est » pas vrai. Personne depuis n'a adressé des requêtes au czar. »

la supercherie du comité de salut public à se faire renouveler tous les mois, on a la preuve du plus affreux despotisme qui ait jamais existé chez aucun peuple de la terre.

Ceux-là sont en effet des tyrans qui, fanatisant le Peuple français du brillant espoir de la *démocratie*, ont imaginé cependant tous les obstacles pour empêcher cette sorte de gouvernement, la meilleure quand elle est organisée de manière à retenir son penchant naturel vers l'*ochlocratie*. La sagesse et la vertu en sont l'âme. « S'il y avait un peuple de Dieux, dit Rousseau, il se gouvernerait démocratiquement (1). »

Or, loin d'avoir inspiré les vertus au Peuple français pour le rendre digne de la démocratie, ils ont tout fait pour l'en rendre incapable par tous les tourmens des divisions et des séditions, afin de le réduire à désirer le secours d'un tyran qui saurait *tout mettre d'accord*. Ils ont affecté de confondre le pouvoir du peuple avec la liberté du peuple pour vexer tous les citoyens et porter parmi eux la consternation et le désespoir.

Ceux-là sont des tyrans qui proclament avec emphase *la liberté*, *l'égalité*, *la fraternité*, en même temps qu'ils foulent aux pieds ces trois vertus de la société des hommes. *La liberté politique* est le droit de n'obéir qu'aux lois de la volonté générale; *la liberté individuelle* est cette tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun a de sa sûreté et de la certitude de ne pouvoir être arraché de sa famille pour satisfaire des caprices, des haines, des désirs cupides. *L'égalité* n'est point la brutalité. *On ne doit point chercher à l'établir strictement*,

(1) Contrat social, liv. 3, ch. IV.

même dans une démocratie, disent les plus grands hommes en politique. *Autant que le ciel est éloigné de la terre, autant le véritable esprit d'égalité l'est-il de l'égalité extrême. La fraternité* est ce sentiment d'union naturelle entre les hommes qui les porte à la tolérance de leurs fautes, de leurs torts, de leurs préjugés, de la différence de leurs opinions; elle n'est point l'ordre absolu du despotisme qui dit : *Si tu ne penses pas comme moi, LA MORT.*

Ceux-là sont des tyrans qui ont donné, de Paris à la France, comme du centre les rayons vont à la circonférence, le signal odieux des délations, des incarcérations arbitraires, des persécutions barbares, pires mille fois que celles excitées au milieu des troubles de la Ligue; qui, par les effets de la terreur, mise à l'ordre du jour, ont dénaturé les caractères; inspiré à tous les citoyens, au lieu de la confiance et de la sérénité, la frayeur et les défiances; au lieu de la franchise et de la bonne foi, la dissimulation et la fausseté.

Ceux-là sont des tyrans qui, attribuant les victoires des armées françaises à l'activité des supplices, à l'effusion horrible du sang, enlevaient aux défenseurs de la patrie la gloire de leurs triomphes, et ont voulu flétrir leurs lauriers; qui essayaient de rendre le peuple cruel et féroce, en l'accoutumant au spectacle destructeur de l'espèce humaine.

Ceux-là sont des tyrans qui ont produit, à la naissance de la République, cet état de dépravation si naïvement peint dans ce morceau de l'antiquité par Xénophon. « Je suis content de moi, dit Chamides, à cause de ma pauvreté. Quand j'étais riche, j'étais obligé de faire ma cour aux calomniateurs, sachant bien que j'étais plus en état

de recevoir de mal d'eux, que de leur en faire. La République me demandait toujours quelque nouvelle somme : je ne pouvais m'absenter. Depuis que je suis pauvre, j'ai acquis de l'autorité; personne ne me menace, je menace les autres, je puis m'en aller ou rester. Déjà les riches se lèvent de leurs places, et me cèdent le pas. Je suis roi, j'étais esclave. Je payais un tribut à la république, aujourd'hui elle me nourrit. Je ne crains pas de perdre, j'espère acquérir. »

Ceux-là sont des tyrans qui ont eu l'adresse d'opérer la confusion de tous les pouvoirs, et par-là de ravager l'État, sous prétexte des volontés générales de la souveraineté, du Peuple, par leurs volontés particulières ; qui ont eu le secret de surprendre à la Représentation nationale l'autorité de composer les comités à leur fantaisie, de la détruire en détail par des arrestations d'abord provisoires, et d'envoyer ensuite leurs collègues à l'échafaud.

Ceux-là enfin sont des tyrans qui, répandant sur la France une épidémie morale, se sont efforcés d'ôter à tous ses habitans les idées, les principes de douceur, d'humanité, de probité ; ont mis en doute jusqu'à la vérité ; rendu nul l'espoir de la gloire et de la bonne renommée ; jeté l'incertitude dans l'esprit des pères de famille sur l'éducation, la profession à donner à leurs enfans; ont arraché du cœur des hommes le désir de l'union conjugale, et jusqu'à ceux de la paternité par la crainte de faire des malheureux.

Les auteurs de tous ces maux, Barère, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar, Robespierre, Couthon, Saint-Just sont coupables de tyrannie nationale. C'est là qu'est évidemment la véri-

table conjuration, formée de longue main, contre la souveraineté du peuple. Ils sont également criminels par un concours simultané de discours imposteurs et fallacieux, une rédaction louangeuse et philantropique de lois horriblement arbitraires, et d'une facilité de violation, affectée à dessein de livrer la vie des hommes aux caprices des passions. Combien d'infortunés auraient frémi des premiers aux exécutions du crime, si l'on n'avait atténué leur répugnance naturelle à le commettre, en voilant les plus grands forfaits sous le déguisement inoui de *formes acerbes!* La chose à laquelle ils ont été exclusivement habiles; c'est d'organiser le meurtre, le pillage, les massacres, c'est de paralyser la circulation des subsistances et de produire la famine; c'est d'alimenter et éterniser les guerres civiles.

Quel était leur but dans tout cela, sinon la destruction de la République, et l'établissement de leur exécrable tyrannie?

Si ce n'étaient pas là leurs vues, serait-ce le partage des terres? Il est vrai qu'ils ont constamment mis cette idée en avant. N'ont-ils pas proclamé les maximes des harangues des deux Gracques : « Romains, on vous traite de maîtres de l'Univers, de dispensateurs des trônes et de la fortune des rois? Beaux souverains! quand on a usurpé toutes les terres, et qu'on ne vous a laissé de libre que les rues et les places publiques. Ah! les bêtes sauvages sont plus heureuses que vous : la nature ne leur a pas ôté du moins les antres pour s'y retirer à l'abri des intempéries. Mais vous, il ne vous reste pas même où creuser vos tombeaux. » L'expérience de tous les âges du monde leur avait appris cependant le vuide et l'absurdité de ces appels à la sédition.

Si Rousseau, Montesquieu et tous les politiques observent que « la liberté ne peut exister sans l'égalité rapprochée des extrêmes entre la richesse et l'indigence ; que nul citoyen ne doit être assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre », ils n'ont pas entendu que cette sorte d'égalité si désirable dût s'opérer par une secousse subite de voies de fait, telles que la proscription et la mort des propriétaires, avec les moyens violens du fer, des supplices et des submersions.

Loin d'avoir une idée si odieuse, ils ont eu soin de déclarer que cette égalité de terres était une chimère désorganisatrice de la société civile ; qu'il ne s'agissait que d'atténuer *l'inégalité extrême des grandes fortunes*, et que cette opération salutaire ne pouvait s'effectuer que par le *résultat lent de la force de la législation qui devait sans cesse y tendre.*

On ne peut pas établir un partage égal, dit Montesquieu : *cet arrangement serait impraticable, dangereux. Si quelques législateurs l'ont fait comme Lycurgue et Romulus, c'est parce qu'ils fondaient une société nouvelle.* Et il faut ajouter parce que Sparte et Rome n'étaient, aux temps dont il s'agit, que deux misérables bourgades peuplées d'habitans sortant à peine de l'état sauvage, sans lois, sans relations sociales, peut-être moins considérables que Clichi où ne se rendaient pas, avec des courtisanes, leurs législateurs pour y dresser des listes de proscription.

Vouloir tenter cette immense opération dans une république comme la France où les *circonstances ne sont pas telles, que les pauvres se croient obligés de chercher*

et les riches obligés de souffrir un pareil remède (1), et le réaliser en coupant les têtes de tout le monde indistinctement, *pauvres et riches :* en imbibant la terre d'une pluie de sang, c'est livrer la nation à la plus horrible stupeur et aux convulsions de la révolte générale.

Si les historiens et les publicistes se trouvent partagés sur l'opinion que la postérité doit avoir des deux Gracques, si l'Univers a élevé des autels à celui dont le système religieux tendait au projet de ces deux jeunes imprudens, c'est parce qu'au lieu d'avoir voulu le réaliser par des moyens sanglans, ils ont au contraire souffert la mort comme de faibles victimes.

Qu'a produit à Rome l'institution du gouvernement révolutionnaire des décemvirs, dont le but principal était le partage des terres conquises, outre la confection d'un code de lois, sinon de fournir l'exemple des citoyens assez lâches au dedans pour se laisser gouverner despotiquement, et assez courageux au dehors pour défendre leurs tyrans; sinon la mort cruelle de cette belle et jeune Virginie que son père fut réduit à assassiner?

Qu'ont produit les fureurs de Marius qui, sous le même prétexte, devint le tyran sanguinaire de son pays, si ce n'est de le réduire à la juste nécessité de s'exiler de la ville de Rome, pour errer sur les bords de l'Afrique, et de lui inspirer ce mot sublime sur l'instabilité des choses humaines : *Va dire à ton maître que tu as vu Marius pleurant sur les ruines de Carthage* ?

Qu'ont produit les torrens de sang versés par *Sylla*, sous le même prétexte de confisquer les terres, sinon d'offrir l'exemple de la plus violente tyrannie, d'enri-

---

(1) Rousseau.

chir les soldats qui l'avaient fait triompher, de souiller le sénat par la présence de sénateurs indignes de ce titre auguste, et d'avoir occasioné la plus révoltante dépravation de mœurs ?

La loi agraire est, en politique, ce que la pierre philosophale est en chimie : la charlatanerie des fripons, des ambitieux. Supposons possible ce qui ne l'est pas. Vous, habitans des villes, quitterez-vous vos habitudes journalières, pour vous transporter dans les campagnes, sur un ou deux arpens, loin de vos parens, de vos amis ? Vous, habitans des champs, vous ne quitterez peut-être pas votre commune ; mais songez tous qu'il vous faudra d'abord faire bâtir vos demeures, et cultiver la terre de vos mains. Et ces dépenses ?..... où prendre pour les faire ? des assignats ?

N'en doutez-pas. C'est ce prétexte vain employé par la tyrannie qui a ébranlé la confiance, amené la disette, le renchérissement des denrées et marchandises ; blé, huile, bois, savon, toile, légumes, etc. : ajoutez à cela la dépréciation des assignats.

Mais, vous spéculateurs avides, spoliateurs de la fortune publique, vous qui prétendez hériter du clergé, des émigrés, des guillotinés, sachez qu'on ne jouit pas en paix des biens de ceux que l'on assassine.

Voyez ce Luxembourg où j'ai été transféré, le tableau en miniature de la révolution. On sait que ce palais, sous les sombres et spacieuses voûtes duquel l'homme sent à chaque instant sa petitesse et son néant, fut bâti avec les sueurs du peuple par ces deux Médicis, filles des négocians fameux qui, du sein de l'Italie commerçaient avec l'Univers, devinrent les souverains de leur pays, marièrent leurs filles aux rois de l'Europe, et placèrent

leurs enfans sur le trône de l'église où, réunissant le sceptre et l'encensoir,

> Ils foulaient de leurs pieds orgueilleux et tranquilles
> La cendre et les tombeaux des Scipions, des Emiles.

Quelle perspective offre-t-il aujourd'hui ? Les chiffres entrelacés de Henri IV et de son altière épouse, leurs images n'y sont déjà plus. Prison de l'Europe, on y distingue le Prussien, l'Anglais, l'Autrichien, l'Espagnol, le Milanais, le Brabançon, etc., confondus avec les Français de tous les partis, de toutes les sectes : patriotes, aristocrates, modérés, révolutionnaires, prêtres constitutionnels et insermentés, religieuses décloîtrées et renfermées encore comme dans un autre cloître plus sévère. Au milieu de cet assemblage d'individus divers, un noir indigène des bords de l'Afrique, une nouvelle espèce de juifs à longue et vénérable barbe, rappelant à la mémoire l'honneur d'Israël, et le temple détruit de Jérusalem. Tout y dépose de la vanité des choses humaines. Sur la façade, le cadran, signal des heures qui s'écoulent, et symbole de l'éternité du temps ; à l'opposite, près de la rotonde, une statue tenant à la main une tête de mort; la superbe balustrade de marbre blanc, dégradée et tombant en ruines. Parmi quatre ministres de la guerre, des généraux étrangers, des généraux français ; voyez-y d'un côté l'épouse de Dumas, président du tribunal révolutionnaire, victime échappée à la haine de son mari, n'ayant pour tout reste de sa fortune évanouie que son petit enfant à la mamelle, douce consolation du moins dans ses douleurs ; de l'autre, cette princesse de Nassau dont la famille, presque souveraine en Hollande, n'y jouit pas sans inquiétudes du fruit sanglant de la mort tragique des frères de Witt et de

Barnevelt, illustres martyrs de la liberté. Voyez-y deux jeunes rejetons de la riche maison des Bourbon-Busset, la tête et les pieds nus, couverts de haillons, jouant gaiement dans les appartemens et dans la cour près de la fontaine. Voyez-y un prince souverain d'Allemagne qui, ayant insurgé les peuples de Hongrie contre l'empereur Joseph II, s'est réfugié à la cour de Prusse, et a pris ensuite les armes contre la liberté en France, après l'avoir défendue dans son pays. Voyez-y un jeune militaire avec une jambe de bois, au lieu de celle qu'il a perdue dans les combats; ses lauriers sont changés en cyprès. Quel sujet de méditations sur tous les projets de la cupidité, de l'ambition, de l'égoïsme!

De ce système révolutionnaire de propriétés, qu'en avez-vous retiré les uns et les autres? Soyez de bonne foi. Des ressentimens atroces, des emprisonnemens longs et répétés, des factions alternatives, des glacières, des massacres multipliés, des guerres sourdes et éclatantes, des catastrophes sanglantes, des submersions qui ont porté à l'Océan irrité des milliers de cadavres.

Dans les *Causes secrètes* n'ai-je point fait trop d'honneur aux auteurs de tant de calamités, en mettant en doute si le projet agrairien n'était pas *une chimère de novateurs aveugles, épris des idées de perfection et de régularité, impossibles dans ce monde; ou la charlatanerie de jongleurs qui tendaient enfin à devenir les oppresseurs de leurs compatriotes, et les tyrans de leur pays.*

En effet, n'est-il pas évident qu'eux-mêmes ne croyaient pas au partage des terres, et que ce n'était, de leur part, qu'une invention pour captiver la multitude, et s'en faire un appui pour se frayer plus aisément le chemin de la tyrannie?

Il résulte donc évidemment, sous tous les rapports, que les meneurs des comités de salut public et de sûreté générale sont coupables de ce grand forfait. Ils ont été des tyrans pour se perpétuer dans la tyrannie. Quoiqu'ils n'aient point eu de pompe extérieure qui découvrît leur despotisme, on le sentait à chaque instant. Ce n'est point dans les événemens du 9 thermidor qu'a existé la véritable conspiration contre la République, mais dans leurs ruses, leur discours artificieux, leurs impostures concertées, les mesures arbitraires proposées à la Convention nationale, les tragédies sanglantes jouées et répétées sur toute la France, les désastres multipliés dont ils ont été les apologistes : c'est dans la *terreur mise à l'ordre du jour*, et dont ils se sont fait une arme, comme de la tête de Méduse, pour subjuguer la Convention nationale, enlever à tous les représentans du peuple la liberté des opinions, et consterner le Peuple français à tel point, qu'il avait perdu le caractère franc, loyal, sémillant et plein de gaieté qui, de tout temps, l'a fait distinguer dans l'Europe : c'est dans le fanatisme politique disséminé sur la nation pour diviser le Peuple, opprimer, vexer, torturer et conduire à l'échafaud tous les Français les uns par les autres : c'est dans l'incertitude et le désespoir auxquels ils les ont livrés sur la vérité, la liberté, la réputation, la gloire, l'instruction des enfans, le choix d'une profession, les affections les plus intimes de la nature, l'amitié, l'amour, le mariage, le genre d'étude pour les hommes faits, l'espoir d'une mort tranquille : c'est dans la proscription d'une grande partie de la Convention nationale, obstacle salutaire à leurs projets tyranniques. Voilà la véritable

conjuration (1). La défaite de Robespierre, Couthon St.-Just n'en est qu'une branche : l'autre branche n'en reste pas moins ; si ceux qui la composent ont travaillé

---

(1) On peut comparer à ces Réflexions celle que fait Antonelle sur la tyrannie de Robespierre, Couthon et S.-Just.

Relativement à ces triumvirs, je crois devoir appuyer sur une observation qu'on néglige trop, et qui fait bien ressortir le caractère le plus marquant, comme le plus puissant moyen de leur tyrannie ; c'est que les injustices atroces et les véritables horreurs ne furent point exécutées, ou commandées, ou inspirées par eux, à l'époque précisément, ni même, si cela peut se dire, à la faveur et sous les auspices du décret de la *terreur*; elles appartiennent en général, relativement à Paris surtout, à une période postérieure à l'influence de ce décret.

Cette période, à mon sens, commence au jour où les trois coquins se concertèrent pour dire et faire dire en tout lieu, ce que depuis ils répétèrent sans cesse, ce qui devint la sanction en quelque sorte et le préambule des plus perfides rapports, comme des plus désolans décrets ; où ils se concertèrent, ai-je dit, pour faire recevoir et entendre de la Convention nationale et du peuple entier, cet adage si ridicule et si charlatanesquement pervers, *la justice et la vertu sont à l'ordre du jour !...* Ah ! les traîtres !... Dès ce jour on eût dû sentir qu'ils voulaient tromper la nation et la subjuguer, puisque le scandale et l'atrocité de leurs mesures passa toutes les bornes ; *la justice et la vertu à l'ordre du jour !* sycophantes ! quelle misérable affectation ! On conçoit bien, d'ailleurs, que la *terreur* puisse être mise à *l'ordre du jour contre les ennemis de la liberté*, quand il y a lieu ; mais la *justice et la vertu* ne sont pas un ordre du jour, elles sont essentiellement l'*ordre éternel*. La *terreur* aussi, mais justement imprimée, mais sagement dispensée, mais réglée encore et contenue dans son redoutable exercice, oui, la *terreur* ainsi précisée rentre dans cet ordre éternel. Il est un terme à tout, même à cette naturelle clémence d'un peuple qui sent sa grandeur et sa force. Le peuple le plus exorable doit avoir ses jours d'inflexibilité, et quand elle arrive, cette heure terrible d'une sévérité rigoureuse, l'*ordre éternel* n'en est point troublé, il est maintenu ; c'est encore la justice.

Quelques idées à l'ordre, mais peut-être pas à la couleur du jour.

(*Note des Éditeurs.*)

un instant à l'extirpation de celle-là, ce n'a point été par amour de la patrie, mais bien pour la supplanter, et dominer avec plus de despotisme; ce n'a point été par zèle, par intérêt pour la liberté publique, mais par haine, par horreur pour elle; ce n'a point été pour attaquer et détruire les conspirateurs, mais pour continuer la grande conjuration d'anéantir la République. Si les uns et les autres ont marchandé, débattu, accordé, refusé, offert, accepté, défendu les têtes proscrites, ce n'a point été par sentiment de justice, ni par le désir de sauver des victimes, mais seulement pour conserver à soi, et enlever à son rival, ses plus intimes, ses plus chauds partisans; leurs variations, depuis la punition de leurs complices, l'intention manifeste de continuer le système de terreur et de sang, leurs amendes honorables pour l'avoir trop suivi, leur silence affecté d'abord, puis nécessité par les remords, la crainte et l'opprobre; tout démontre leur forfaiture. Désespérés de ne plus tyranniser par l'imposture, la séduction et le charlatanisme, ils ont maintenant recours à l'audace, aux menaces, aux appellations de la révolte et de la guerre civile.

Entendez-vous ce nouveau Catilina, ce fils audacieux de la discorde et du crime, le poignard d'une main, la torche de l'incendie de l'autre, la tête échevelée, et ses cheveux changés en couleuvres; *Billaud-Varennes*. «Le sommeil est passé. Le lion n'est pas mort parce qu'il dort. Le moment où il s'éveille est celui où il étrangle et déchire ses ennemis.» Tels, dans l'antique fable, le chef des Titans, ou dans Milton le chef des Démons, provoquaient leurs phalanges contre le Souverain des cieux.

Quoi donc! comme le lion couvert et dégouttant de

sang, tu veux régner toujours, par le carnage, au milieu des déserts, à l'aspect des cadavres palpitans! Malheureux! tu veux donc couvrir ta patrie des membres déchirés de la liberté publique? Qu'a-t-elle de commun avec toi, si ce n'est ta haine pour elle? Sauve-toi, si tu peux; mais ne renouvelle pas les fureurs du plus effronté conjurateur.

O vous, vrais et sincères amis de la liberté et de l'égalité! demandez à tous les partisans de la terreur sur quel fondement ils appuient son utilité pour la République : ils seront muets.

Législateurs, Peuple, auriez-vous oublié vos anciens amis? Ce Camille Desmoulius n'a-t-il laissé aucun sentiment dans vos cœurs? Fut-il un ennemi de la liberté parce qu'il ne pouvait voir, sans horreur, la France se convertir en prisons, en cimetières? Quel est celui de ses assassins qui eût été capable de son énergie, le 14 juillet? Ce jour mémorable est-il effacé des annales de la Révolution? Nos neveux verront-ils sans indignation, dans les pages de l'histoire, le récit de la prise glorieuse de la Bastille, et la mort affreuse de celui qui donna le signal de l'assaut? Ce Philippeaux devint-il un conspirateur, parce qu'il s'opposa à la destruction de la génération actuelle, parce qu'il dévoila les tyrans qui voulaient faire haïr et détester la Révolution française, parce qu'il fut vertueux, et qu'il ne craignit pas de se perdre pour la vérité? Portez vos regards sur sa veuve et sur son fils, n'ayant pour tout héritage de ses travaux que ses derniers écrits, dépositaires des preuves de son innocence et de son courage héroïque.

Je les ai connus l'un et l'autre, ces martyrs de la liberté. Où sont leurs tombeaux? Des larmes s'échappent

des yeux, quand on pense que leurs restes, perdus et confondus, ne peuvent être entourés de quelques faibles arbustes à la faveur desquels les amis sincères de la patrie voudraient les faire remarquer à l'humanité plaintive et désolée.

La Révolution doit avoir un terme. La mort et la destruction ne doivent pas rester ses éternelles compagnes. Fut-il jamais pour aucun peuple de la terre une plus belle époque d'organisation sociale? Les armées françaises victorieuses de tous les rois de l'Europe, les bornes de la République reculées jusqu'au Rhin; l'Espagne et l'Italie n'ayant plus, dans les Pyrénées et les Alpes, les limites tracées par la nature. Quels triomphes! Faut-il, parce que nous sommes maîtres de donner la paix au Monde, conserver éternellement la guerre parmi nous?

Le ciel n'offrit jamais une plus belle occasion aux hommes d'acquérir de la gloire, et les hommes ne peuvent souhaiter un temps plus favorable pour se signaler. Qu'ils seraient inexcusables les législateurs qui, pouvant régénérer un État, négligeraient de le faire! Ils ont deux chemins ouverts devant eux : s'ils marchent dans l'un, ils passent une vie éloignée d'inquiétudes et d'appréhensions; ils font le bonheur d'un grand Peuple, et ils conservent, après la mort, une apothéose immortelle : s'ils s'enfoncent dans l'autre, ils ne trouvent que remords, traverses, alarmes continuelles; leur trépas est suivi d'une infamie éternelle; l'histoire les tient perpétuellement sur l'échafaud de la postérité qui les exècre.

Du Luxembourg, ce 25 brumaire, l'an III de la république, une et indivisible.

VILATE.

LES MYSTÈRES

DE

LA MÈRE DE DIEU

DÉVOILÉS,

TROISIÈME PARTIE DES CAUSES SECRÈTES
DE LA RÉVOLUTION DU 9 AU 10 THERMIDOR,

PAR VILATE,
EX-JURÉ AU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS,
DÉTENU.

Non, il ne badine pas, hum, hum, hum; il y a du vrai dans tout ça.
(*Vadier, chap. VIII*, page 31.)

LES MYSTÈRES

DE

LA MÈRE DE DIEU

DÉVOILÉS.

CHAPITRE PREMIER.

Avant-propos.

J'ai démontré dans mes deux premiers écrits l'injustice de mon arrestation, et la tyrannie des meneurs du comité de salut public envers la nation (1).

Leur crime est évident.

La France gardera long-temps le sentiment de l'oppression dont elle a été foulée : les dictateurs du gouvernement n'ont pu occasioner tant de maux, ordonner tant d'assassinats, sans le désir réfléchi de parvenir à la tyrannie.

Mon innocence ne peut être douteuse.

J'ai assisté très-rarement au tribunal révolutionnaire, en ma qualité de juré ; d'abord à cause de deux longues maladies occasionées par ma sensibilité, trop affectée du malheur d'être condamné à y siéger ; ensuite à cause de mon indignation du sacrifice contre-révolutionnaire des

(1) Avant le 10 thermidor.

plus zélés défenseurs des droits de l'homme et de la liberté ,... Philippeaux ,..... Camille Desmoulins..... et autres.

J'ai démontré que si , malgré mon horreur pour les tyrans , j'ai continué à les fréquenter , c'est qu'une fois admis auprès d'eux il dépendait de ma vie de ne pas m'en éloigner ; il était précieux pour l'intérêt sacré de la liberté qu'un citoyen se dévouât au supplice affreux de les observer , de les suivre dans leurs marches légères et tortueuses. On ne peut me reprocher d'avoir attendu la chute de Robespierre, ni la dénonciation contre Barère , Billaud , Collot-d'Herbois , Vadier , et autres , pour les attaquer ouvertement , ou bien il faudrait blâmer la Convention nationale , soupçonnant leurs forfaits , de ne les avoir pas plus tôt renversés.

Je vais dévoiler une intrigue profonde et d'un genre nouveau ; la vérité qui en jaillira ne fera qu'ajouter au mépris , à la honte dont les tyrans sont déjà couverts tous ensemble ; Robespierre , Barère , Billaud , Collot , Vadier,.... comme une tourbe vile et audacieuse , hypocrite et superbe , ridicule et atroce.

Qu'on ne se prenne pas à moi des choses que je vais dire ; j'ai une trop haute idée de la Révolution pour ne pas sentir combien elles sont indignes de sa gravité : mais c'est précisément parce que ceux des législateurs qui ont eu en main les rênes du gouvernement n'ont pas répugné à se dégrader par de si basses extravagances, que je me suis fait un devoir de vaincre ma propre répugnance à les mettre au grand jour.

Le Peuple et la Convention vont voir davantage quels hommes ils avaient chargés des destinées de la République ; ils vont voir leurs impostures , leurs jongleries.

On croit que je n'ai pas tout dit : je ne puis pas tout dire encore ; il faudrait, et je ne saurais trop le répéter, *vingt volumes* pour tout dire.

CHAPITRE II.

Exposition du sujet.

On se tromperait si l'on croyait avoir connu l'affaire de Catherine *Théot* par le rapport de Vadier, du 27 prairial. Les mystères de la mère de Dieu, et la conspiration qui semblait en découler, sont les moindres sujets dignes de la curiosité ; il est d'autres mystères politiques, voilés à dessein par la plume de *Paon* (1), qui l'a rédigé, et dont s'est paré le *vieux inquisiteur de Pamiers* (2).

Qu'on se rappelle l'époque où parut cette farce superstitieuse : c'était quelques jours après la fête de l'Être Suprême.

Or, le comité de sûreté générale voulait illustrer la mère du Verbe de tout l'éclat de la publicité, et Robespierre s'irritait quand on parlait de la traduire au tribunal révolutionnaire.

C'en était assez, c'en était trop pour ne pas faire soupçonner, à travers les nuages de cette singerie mystique, une intrigue machiavélique entre les tyrans.

Dom Gerle, inquiété dans sa section, ou feignant de l'être, avait obtenu de Robespierre une attestation de

---

(1) Barère.
(2) Vadier.

patriotisme. Quelles vues avaient pu déterminer celui-ci à surmonter l'inconvenance d'un pareil acte individuel, sinon des vues théocratiques encore dans le lointain? Il flattait le chartreux, déjà connu par son faible pour les prophétesses. Les rivaux de Robespierre découvrirent, avec la plus grande joie, l'existence de cette attestation singulière, et ils conçurent le projet d'en faire usage pour le détrôner de sa popularité. Vadier fut chargé de débiter à la tribune le rapport sur les mystères de la mère de Dieu, afin que Robespierre s'aperçût moins des complots de ses collègues; l'air froid et glacial de Vadier donnait d'ailleurs au sujet, devant la Convention nationale, un sérieux qu'il n'avait pas.

Cette affaire, portée au tribunal révolutionnaire, était de nature à égayer, à captiver l'attention du public; l'instruction devait nécessairement faire mettre au jour, comme pièces du procès, le certificat de civisme donné à dom Gerle et la lettre écrite à Robespierre par Catherine Théot, trouvée si heureusement dans sa couche virginale lors de son arrestation : ainsi on espérait le plus grand succès du contraste ridicule dans lequel Robespierre se fût trouvé placé, entre son travestissement sous cette momerie, et son superbe rôle à la fête de l'Être Suprême.

Voilà les véritables mystères de la mère de Dieu, présentés seulement de profil à la Convention nationale, avec ce talent agréable et léger, dès long-temps habitué à transformer en carmagnoles les victoires des armées de la république, et bien propre à faire, d'une simple niaiserie de têtes détraquées, la racine de toutes les conspirations religieuses que le fanatisme a développées à diverses époques sur toute l'étendue de la République.

Le sublime créateur de l'Être Suprême fût entré dans le système général de la contre-révolution sacerdotale ; il fût devenu la fable et la risée de la France entière : on voulait l'arrêter dans sa course empirique, et lui enlever l'espèce d'auréole dont sa tête orgueilleuse semblait être entourée.

CHAPITRE III.

De ma véracité.

Les tyrans essaieront de changer en fictions les faits de ce nouvel ouvrage. Ils sont accoutumés à vouloir dénaturer l'essence des choses ; mais je continuerai à les démasquer. Pygmées politiques, leur art perfide fut de magnétiser toute la France, de la plonger dans cette extase trompeuse qui lui faisait envisager la mort comme la félicité.

Deux imprimés ont attaqué mes récits ; l'auteur de l'un, se disant tribun du peuple, décèle le génie qui l'inspire. Provocateur de la retraite sur le Mont Sacré, et défenseur des spoliateurs de la souveraineté nationale; *Je poignarderai partout*, dit-il, *celui qui parlera de porter atteinte à la charte républicaine.*

Ne sait-on pas que Moïse effrayait de la mort ceux qui parlaient contre la certitude de la terre promise, tout en retenant le peuple juif dans le désert?.... Pourquoi est-il moins colère contre les tyrans (1) qui n'ont pas

(1) Barère, Billaud, etc., etc.

rougi de traiter la Constitution *d'impromptu populaire*, *de Décalogue politique*, *de piédestal d'un chef*, que contre moi qui ai divulgué leur hypocrisie?... En furent-ils les zélateurs, quand ils étendirent le drap funèbre sur la République, quand ils foulèrent aux pieds la déclaration des droits? Je ne sais pourquoi tous ces amateurs de poignards m'inspirent des défiances.

Vadier, auteur de l'autre, n'est pas homme à poignard, mais à *pistolet sans amorce*. Selon lui, *lâche imposteur*, je n'ai pas dit vrai en transportant les scènes de Caprée à Clichi où il n'est allé qu'une fois pour vérifier l'existence imperceptible d'une fleur de lis (1) attachée au cadran de la maison de Doilot. Vadier a-t-il pu confondre la maison de ce notaire avec celle de Barère? L'histoire de ces fleurs de lis me rappelle bien des choses. Vers le milieu de l'été, Dupin m'avait amené à Clichi pour constater qu'un agent du comité de sûreté générale en avait imposé en insérant dans son procès-verbal la conservation de beaucoup de signes royaux. Dupin, se promenant avec moi dans l'intérieur, me désignait les appartemens : *Voilà la chambre de Barère*, *voilà celle de Vadier*; *voilà celle de Vouland*.....

Quoi! Vadier n'a été qu'une fois à Clichi, et il y avait

---

(1) Clémentière, agent du comité de sûreté générale, présidé par Vadier, a été chargé de rechercher, à Clichi, les signes de la féodalité. Il en a trouvé sur deux cadrans, sur deux timbres, les uns dépendans de la maison de Doilot, les autres chez un nommé Calmer. Vadier, président du comité, a signé le renvoi de Calmer au tribunal révolutionnaire; et, sur la pièce de conviction, égale à celle trouvée chez Doilot, il a été guillotiné. Vadier a fait rendre à Doilot le timbre, les enseignes qui devaient le faire traduire également à ce tribunal. Où est l'égalité et la justice?

(*Note de l'auteur.*)

son lit comme les autres? A-t-il oublié la remise que Dupin me fit une seconde fois d'un imprimé contre Beffroy, député de l'Aisne, afin d'en faire usage pour la perte combinée de ce représentant du peuple? Arrivé chez moi, je le jetai dans mes papiers avec ce sentiment naturel qui porte à être utile et non à nuire. A-t-il oublié mes sollicitudes envers Dupin et lui pour sauver l'infortuné Bechon, dit Darquin, et les réponses que j'en recevais. Dupin : *Ne parle donc pas de ça, il a voulu être noble.* Vadier : *Hum, hum, ceux qui ont voulu être nobles doivent y passer comme ceux qui le sont.*

Darquin a été immolé quelques jours après ma détention.

Faudrait-il entendre en témoignage les habitans de Clichi, rappelant à leur mémoire, non-seulement les plaisirs de Versailles et de Trianon, mais encore les scènes royales de Louis XIV avec ses brillantes maîtresses, dont ce village fut le théâtre scandaleux? Voici, sans doute, quelles seraient leurs dépositions : les mêmes bosquets, les mêmes berceaux, les mêmes lits de verdure ont ombragé les tendres soupirs de la cour du superbe despote et de la société des destructeurs du trône qu'il croyait avoir assuré à sa postérité.

Si Vadier n'eût pas partagé les habitudes, les jouissances des décemvirs, s'il eût observé les mœurs sévères que lui commandaient la gravité de son âge, de son caractère, *et ses soixante années de vertus*, même l'aspérité que la nature maràtre a donnée à ses dehors et à ses manières, il pourrait se défendre de la fausse honte d'avoir figuré dans des cercles où son aspect repoussant et rébarbatif obombrait la gaîté des jeux volages, effrayait les plaisirs et les grâces. Moderne Polyphème, pour

ainsi dire, ne semblait-il pas les rechercher avec le désir d'y rencontrer quelques Galathées.

Les tyrans ont beau faire, la vérité a son empreinte, ses traits, ses airs inimitables; on va la reconnaître encore dans l'intrigue des Mystères de la mère de Dieu.

Parmi les diverses occasions dont le souvenir m'a aidé à la pénétrer, Barère, Vadier ne se rappellent-ils plus un dîner, section de Popincourt, au retour duquel, revenant avec eux le long des boulevards, il y eut entre eux deux une conversation sur Catherine Théot? Je n'y donnai pas toute l'attention dont elle était susceptible : détaché de la compagnie, je pestais intérieurement contre Barère, qui avait la malice de me retenir de force sous le bras. Ne se rappellent-t-ils plus un déjeuner frugal, et non à trois étages (1), fait par eux, chez moi, où il fut encore question de la mère de Dieu? Le cœur libre, cette fois, je pris plus de part à l'entretien.

On a déjà deviné le rédacteur du rapport de Vadier : toutes les gentillesses propres au terroir où Barère a pris naissance n'y sont-elles pas épuisées? Le génie de la gasconnade fut-il jamais poussé plus loin? On conserve partout son naturel. Celui de Barère, pour les inventions et les mensonges, avait reçu dès long-temps des hommages flatteurs dans les patentes honorables que les membres de la société imaginaire de Cracovie lui ont expédiées dans son pays, et qu'il m'a fait voir avec l'ostentation d'un bachelier de Bourges montrant à ses amis ses lettres de licencié.

---

(1) Barère était tellement accoutumé à dénaturer la langue française, qu'il appelait, *en argo tyrannique*, chaque service d'un repas *un étage*.

Or, c'est en réunissant une foule de faits, de discours et de circonstances qui m'ont plus ou moins frappés à diverses époques, que je suis parvenu, dans le silence de la retraite, à dissiper tous les nuages dont on a enveloppé la vraie conspiration politique et relative à Catherine Théot. J'en parlerai selon l'ensemble des choses qui la rendent manifeste, et non suivant l'ordre dans lequel je les ai apprises.

CHAPITRE IV.

Antichambre.

Baraillon, député, connu par des ouvrages pleins d'érudition, avait besoin d'un passe-port du comité de salut public pour aller dans son département, à la suite d'un procès duquel dépendait toute sa fortune; il ne pouvait en aborder les membres. Il m'engagea de parler à Barère et autres. Je le fis inutilement. Le rencontrant, peu après, dans l'antichambre du comité, j'essayai de le faire entrer; mes efforts furent encore vains : je parlai à Barère, à Collot, à Robespierre. Barère disait : *Quel est cet homme là?* Robespierre : *Les députés doivent rester à leur poste.* Collot m'avait déjà dit : *Point d'affaires particulières.*

Robespierre passait d'un appartement à l'autre. Comme je me retirais, je dis ces mots : *le tribunal révolutionnaire s'égaiera demain à l'affaire de la Mère de Dieu.* Surpris, irrité, il répond : *Comment! êtes-vous sûr?* Plein de feu, après une pause : *Des conspirations chimériques pour en cacher de réelles.*

On a fait attention sans doute à la tyrannie des décemvirs sur la Convention nationale dont un des membres, des plus distingués, est réduit à faire antichambre auprès de ses collègues, et à employer un faible intermédiaire pour parvenir jusqu'à eux ; mais on doit faire plus d'attention au sens des derniers mots de Robespierre, plus étendus dans son discours du 8 thermidor.

CHAPITRE V.

Dogmes.

Barère disait à Vadier : *La mère de Dieu n'enfantera pas son Verbe divin.* Vadier reprenait : *L'œuf que la poule couve n'aura pas de germe.*

« Mais qu'est-ce donc que cette Mère de Dieu dont on parle tant? » demandais-je. — *Ah!* répliquait Barère, le sourire sur les lèvres, *ce sont des mystères que les profanes doivent ignorer ; c'est la mère du sage qui est le centre où le ciel et la terre doivent aboutir, le point de communication entre le paradis et l'enfer.*

« Je n'entends rien à cette théologie, » reprenais-je : « dis-moi donc ce que c'est que cette Mère de Dieu, je t'en prie. »

Alors Barère contait, d'une manière plaisante et gaie, toute la partie superstitieuse de la secte nouvelle, en annonçant vaguement une grande conspiration fanatique.

Son rapport ne contient pas exactement toutes les choses singulières qui lui passèrent par la tête; plusieurs sont chargées, modifiées, d'autres omises, remplacées, ajoutées : Vadier entrecoupait quelquefois pour l'intérêt

de la vérité. Je rappellerai, autant qu'il sera possible, ce qui fut dit par l'un et par l'autre.

Ne croyez pas que la mère de Dieu soit cette même prophétesse dont le chartreux dom Gerle entretint l'assemblée constituante : le nom de celle-là était *Labrousse*. Craignant que ses oracles ne fussent pas plus respectés que les savans et les philosophes, elle a eu la précaution d'émigrer. Le cénobite s'est retourné, dans ses dévotes spéculations, vers Catherine *Théot*. Cette fille, âgée de soixante-neuf ans, avait passé une grande partie de sa vie à la Bastille ; son imagination, affectée du séjour sinistre des cachots et des grilles, y avait contracté, comme celle de dom Gerle, dans la retraite austère de son cloître, cette vie silencieuse et mélancolique, cette habitude de la contemplation qui porte aux idées sombres et religieuses. Elle demeurait rue Contrescarpe, au troisième. Dom Gerle avait son asile chez Fournier, menuisier, rue Jacques, autre que Fournier, peintre au Jardin des Plantes, arrêté à l'occasion du déjeuner dont j'ai parlé ailleurs.

Croirait-on que Barère ait eu l'habileté de substituer, dans son rapport, au nom vulgaire *Théot*, qui est celui de la famille de Catherine, le mot grec *Théos qui signifie la Divinité, comme Jehova, Adonai, et beaucoup d'autres expriment les divers attributs de l'Être Suprême?* L'antiquaire Court de Gebelin n'est pas plus fécond dans sa science étymologique sur l'origine du monde ; mais le *nec plus ultrà* de l'habileté de Barère est d'avoir reporté cette substitution sur le compte de dom Gerle qui n'en a jamais eu l'idée.

Catherine Théot, grande, sèche, presque diaphane comme la sibylle de Cumes, annonçait non-seulement

le dogme de l'immortalité de l'âme, mais elle promettait l'immortalité du corps.

Ne devant jamais finir elle-même, sa nature était de vieillir jusqu'à soixante-dix ans, période à laquelle, comme le phénix renaît de ses cendres, elle devait rajeunir, éclatante de fraîcheur et de beauté, dans l'opération miraculeuse de l'enfantement du *Verbe divin*, destiné de tout temps au salut du monde.

Sachant l'histoire de l'éternité, ce qui se passe entre Dieu, les anges et les hommes, elle dévoilait, comme Nostradamus, les siècles écoulés, disait les choses présentes et prophétisait les futures.

La terre devait trembler trois fois, les idoles et les temples devaient être renversés, les trônes des rois mis en poudre, tout cela devait s'accomplir dans l'année de la naissance du *Verbe*.

La rédemption supposée du Christ n'était qu'en figure l'événement précurseur, annoncé dans l'Écriture-Sainte par Ézéchiel, Daniel, Isaïe, de la véritable rédemption du genre humain.

Le grand œuvre devait s'opérer au local des ci-devant écoles de droit, près le Panthéon. Pendant cette nuit bienheureuse, Dieu devait mettre un mur d'airain entre l'homme et la femme; les enfans devaient tressaillir dans le sein de leur mère, une étoile resplendissante devait s'arrêter sur cet endroit, devenu dès-lors sacré pour tous les peuples. Au lever de l'aurore, la terre devait paraître riante de fleurs, de fruits et de moissons, comme le paradis terrestre de nos premiers pères.

La mère de Dieu était la pierre angulaire de la religion de l'Être Suprême, comme était à la constitution républicaine, selon le plaisant Camille Desmoulins, la tête de

Saint-Just portée perpendiculairement sur ses épaules comme un saint-sacrement.

Inspirée de la Divinité, la vieille Théot prophétisait que l'Être Suprême régirait seul l'Univers, confondant l'orgueil des hommes vains et ignorans, conduisant les armées à la victoire, aplanissant les montagnes, desséchant les mers, fortifiant les justes et les simples; la Convention nationale devait être foudroyée à son sommet, comme le chêne superbe, par l'oint de l'Être Suprême, lançant le tonnerre précédé des éclairs.

Au milieu de cet amas de merveilleuses rêveries, il est difficile de démêler le fond réel qui appartient à la vieille sibylle, d'après les enluminures de nos brodeurs, s'égayant dans les folies de leur imagination féconde.

CHAPITRE VI.

David, peintre.

Il me semble entendre les lecteurs m'objecter, comme un homme d'esprit auquel je lisais ce que j'ai fait jusqu'ici : *Comment diable votre mémoire se rappelle-t-elle toutes ces choses? Ne brodez-vous point vous-même?*

Je réponds à mes lecteurs comme je lui répondis.

J'étais hier au soir dans la chambre d'un prisonnier : on ne peut pas toujours écrire; il faut faire des visites, les soirées d'hiver sont si longues! Je le trouvai occupé à retoucher un drame qu'il a composé sur la réunion de David et de sa femme au Luxembourg.

Dans le premier acte, on voit les transports, l'en-

thousiasme du peintre sur la composition de son grand tableau du serment de l'assemblée constituante, au jeu de paume, à Versailles ; ouvrage qui exige quatre années de travaux. Quels regrets ! quelles expressions amères il place dans la bouche de David, sur la crainte de ne pouvoir l'achever ! Pygmalion, enflammé de la beauté de son art, n'est pas plus énergique sous la plume de Rousseau.

Eh bien! j'ai fait cette objection au jeune auteur. «C'est invraisemblable : comment David peut-il se rappeler la position des députés les plus marquans, les figures, par exemple, de Bailly, de Mirabeau, de Thouret, de le Chapelier, de Rabaut de Saint-Etienne, de Barnave et beaucoup d'autres qui ont péri sur l'échafaud ? » — «Comme il me semble avoir sous les yeux, reprend-il, la scène attendrissante de la réconciliation de David et de son épouse que je n'ai pas vue, mais que je crois avoir rendue, écoutez. » En effet il me lut le dernier acte de sa pièce, et je crus moi-même voir la femme de David, en deuil de la mort de son père, les larmes aux yeux, entourée de ses quatre enfans, disant à son mari : *Nous fûmes obligés de nous séparer par la différence de nos opinions politiques* ; *nous eûmes des torts réciproques* ; *tu es dans le malheur ; hier j'ai perdu mon père qui me laisse seize mille livres de rentes* ; *tu es dans les fers, je viens t'épouser une seconde fois : que nos enfans soient le lien qui nous réunisse ; je vais donner tous mes soins à te procurer la liberté.*

L'auteur a rendu cette scène pathétique avec toute l'expression sentimentale, avec tous les caractères de la vérité, propres à honorer l'espèce humaine.

Qu'on ne me demande plus comment tant de choses, sur la mère de Dieu, s'offrent à ma mémoire.

CHAPITRE VII.

Liturgies.

Les cérémonies de la secte de la vieille sybille sont dignes de la bizarrerie des dogmes. A son lever, la Mère de Dieu, purifiée d'une ablution lustrale, le visage à demi couvert d'un voile blanc, était placée à une table, ayant sous ses yeux l'estampe allégorique de ses mystères ; à sa droite, une Bible dont une jeune femme, appelée *l'éclaireuse*, faisait lecture dans certains passages des prophètes.

L'estampe représente divers emblèmes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Voici les plus remarquables : *La figure triangulaire de la Divinité, à la manière des Hébreux ; la croix sur laquelle est mort Jésus de Nazareth, surmontée, dans un nuage, d'un pélican répandant son sang de sa poitrine, qu'il dilacère avec son bec.* Sur cette croix sont gravés en latin ces mots : *Appliquez-moi, comme un cachet, sur votre cœur.* On voit encore *les sept dons du Saint-Esprit figurés en ovale*, comme autour d'un médaillon, dans l'intérieur duquel est *le jardin d'Éden, planté de l'arbre de vie, de celui de la science du bien et du mal.* Je ne me souviens pas si la tige de celui-ci est ou non entrelacée par le serpent qui tenta Ève et fut cause du péché originel.

Je ne pus m'empêcher de rire aux éclats : « Ne veux-tu point, disais-je à Barère, imiter la description du bouclier d'Achille, ou plutôt celle de l'admirable mou-

tardier du paradis de *dom Diego*, dans son bréviaire des bigarrures de l'esprit humain?

On ne peut se faire une idée du ton plaisant et léger avec lequel Barère racontait ces fariboles. Selon lui, les catéchumènes *devaient être en état de grâce et avoir fait abnégation des plaisirs charnels; ils se prosternaient, dans un saint respect, entre les genoux de la vénérable décrépite. Là, les mains jointes, les yeux baissés, ils recevaient l'imposition sacramentelle des sept dons de Dieu, que sa bouche édentée leur distribuait sur le visage, l'un au front, deux aux yeux, deux aux joues, le sixième sur la bouche, et le complément des sept sur l'oreille, du côté du cœur. A son tour, le récipiendaire rendait un doux baiser, sur le menton de la prophétesse, avec une sorte de volupté.* Barère a changé cela dans son rapport Mais la vérité est dans cette version.

Le nombre des sept baisers, suivant Barère, dans son rapport, était le symbole des sept dons du Saint-Esprit, des sept sceaux de l'Apocalypse, des sept plaies de l'Égypte, des septs sacremens de la loi nouvelle, des sept allégresses, des sept douleurs de la Vierge; car, ajoutait-il, tout va par sept, dans le jargon mystique des prédications et des oracles.

Un signe non équivoque de son charlatanisme, c'est qu'il me fit une énumération d'une foule d'autres nombres de sept : les sept frères Machabées, les sept sibylles, les sept Hyades, l'hydre aux sept têtes; mais il a eu soin de ne placer, dans son rapport, rien de la fable, sans doute pour garder davantage la vraisemblance.

Il eût pu augmenter sa nomenclature des sept étoiles que le Fils de l'homme tenait dans sa main droite, des sept lions qui respectèrent Daniel dans la fosse, des sept

chandeliers d'or, des sept pains de grenade mangés par Cérès dans le Tartare, des sept sages de la Grèce, des sept merveilles du monde, surtout *des sept jurés par section du tribunal révolutionnaire*, *de la guillotine à sept fenêtres* qu'il projetait de faire construire pour aller plus vite, des sept douzaines de bouteilles de Tokai, des *sept montres à répétition* avec leurs chaînes diamantées, des sept écrins garnis de bijoux que le coupe-tête de la maltôte m'a fait voir dans une armoire d'une chambre, derrière le salon de compagnie; tout cela eût été plus sûr que le calcul de Barère dans son ingénieux rapport sur la réduction de la population du globe à cent quarante mille élus, opérée par la multiplication de sept fois vingt.

CHAPITRE VIII.

L'Écriture Sainte.

La mère de Dieu, suivant Barère, n'est, dans la secte nouvelle, que la pièce curieuse et ostensible pour le mécanisme des grimaces et la partie matérielle des liturgies; mais le moral de l'institution, le substantiel de la doctrine, l'explication des prophéties et du sens obscur des oracles, étaient confiés à l'habileté exercée du chartreux dom Gerle, comme les Aaron chez les Juifs, les Laocoon chez les Troyens, les Dyales Flamen chez les Romains, les Lamas dans les Indes, les Califes chez les Musulmans, les Papes chez les Chrétiens. Le révérend père était le sacré hiérophante qui interprétait *aux pau-*

vres d'esprit affluans autour du trépied de la vénérable pythonisse, les paroles saintes coulées de sa bouche.

L'éclaireuse, c'était la jeune Amblar, veuve Godefroy, jolie, qui, du ton psalmodié d'une visitandine à l'épître de la messe catholique, lisait les passages de la Bible, vêtue de blanc comme les vestales, le visage couvert d'un voile transparent. Sa destinée l'appelait à remplacer, par une substitution escamotée, la vieille Catherine Théot, lorsqu'au moment de sa mort elle devait rajeunir pleine de grâces. De même on tenait toute prête, pour succéder à celle-ci, dans l'office d'éclaireuse, une jeune fille de dix-huit ans, nommée Rose, belle et fraîche comme la fleur de ce nom au lever de l'aurore, ayant la naïveté de l'innocence crédule.

Les passages des prophéties sont curieux; j'ai cru devoir les recueillir en français, au souvenir des citations latines dont le pétillant Barère égayait ce fatras de superstitions.

Ézéchiel : *Et le lion qui brise sa cage de fer, déchire ceux qui en avaient soin.* Isaïe : *Malheur à vous qui joignez maisons à maisons, et qui ajoutez terres à terres, sans qu'il reste de place pour les pauvres. Serez-vous donc les seuls qui habiterez la terre? Voici les paroles du Seigneur:* « *Je jure que cette multitude de maisons, ces châteaux si vastes et si embellis, seront tous déserts et démolis.* Idem : « *Je ferai que l'on sera plus avide du sang de l'homme que de l'or, et que l'on aimera mieux lui ôter la vie, que de lui enlever l'or le plus pur.* Daniel : *On vit paraître des doigts, comme de la main des hommes, qui écrivaient vis-à-vis du chandelier, sur la muraille du* roi : *je vous ai pesé, je vous ai trouvé léger.* » Ibidem ; « *Ils ont rempli leurs temples d'idoles; ils ont adoré les ouvrages*

de leurs mains. On conçoit que Barère ne rappelait pas exactement les discours de dom Gerle, après la lecture de *l'éclaireuse.* Je dois éviter les négligences, la légèreté de la conversation.

Figurez-vous l'orateur *Gerle*, levant l'index en l'air, comme on peint saint Jean prêchant dans le désert. « Recevez-vous dans votre cœur les rayons de lumière qui doivent vous éclairer; ces saintes prophéties n'entrent-elles point mortes dans vos oreilles? Si votre âme n'est point insensible à la foi, comme l'acier au ciseau du graveur, vous devez découvrir la vérité; le lion déchaîné qui déchire ses gardiens, n'est-ce pas le peuple qui sort de l'esclavage? Les châteaux déserts et démolis, n'est-ce pas la ruine des émigrés? La main écrivant sur les murs intérieurs du palais de Balthasar, n'est-ce pas le signe de la réprobation et de la mort des rois? Le renversement des idoles, n'est-ce pas la destruction des autels et des temples du Verbe en figure? Humiliez votre orgueil, admirez le doigt de l'Être Suprême! Écoutez ces paroles, vraies de toute éternité : l'Unité est la procession de la Trinité; or, les sept dons multipliés par trois, donnent le produit de vingt-un. Ah! jusqu'à la venue prochaine du Verbe divin, symbole de la nouvelle unité, pyramide de la trinité des pouvoirs harmoniques de l'Univers, les sept dons feront tomber encore bien des têtes à la grande bête de l'Apocalypse. Hélas! dès l'origine du monde, le sang des hommes coula aux pieds des statues de dieux illusoires; en Égypte, Athatès; dans les Gaules, Theutatès; chez les Phéniciens, Moloch; le Veau d'or, chez les Juifs; Diane, en Tauride; Vesta, parmi les Romains; Jésus lui-même n'a-t-il pas prophétisé, dans son Évangile, l'effusion du

sang? *Je ne suis point venu*, dit-il, *pour vous apporter la paix, mais l'épée et la guerre.* Tous ont respiré, comme l'encens et l'ambroisie, le sang des mortels fumant sur la terre. Le vrai Dieu, source incréée de la raison, ne reçoit point ces abominables hommages; vous serez immortels, parce qu'il a horreur de la mort de ses créatures. »

Telle et plus obscure encore était la pieuse logomachie que Barère plaçait dans la bouche du grand-prêtre de la nouvelle secte : y entendra qui pourra! « Ne te voilà-t-il pas, dis-je à Barère, comme Dupin chez Villeneuve, faisant des bouffonneries! Il est bien dommage que tu n'aies une aussi brillante société à divertir : Vadier reprenait : « *Non, il ne badine pas; hum, hum, il y a du vrai dans tout ça.* »

J'ignore si l'homme dont j'ai déjà parlé, auquel j'ai lu cet écrit à mesure que je l'ai rédigé, avait tort ou raison, quand il me disait : *Voyez-vous, parmi les illuminés, toutes ces paroles si bizarres ont un sens; c'est dommage que vous n'en ayez pas la clef* : BARÈRE, SANS DOUTE, POURRAIT LA DONNER.

CHAPITRE IX.

Dupin faisant des farces.

LE précédent chapitre contient tant de folies; il est si extravagant, si au-dessous de l'idée qu'on a de la gravité des législateurs d'un grand peuple, que je dois pour mon honneur d'historien véridique, en démontrer la

vérité par des exemples équivalens, s'ils ne le surpassent; très-faciles à prouver; ils sont incontestables.

Le ton décent et respectable de la maison de Villeneuve, trésorier de la commune de Paris, rue J.-J.-Rousseau, semblait devoir la préserver d'être le théâtre des jeux ridicules de nos marionnettes politiques. Son épouse, image vivante de la vertu, est l'honneur des mœurs antiques; vêtue et coiffée avec cette simplicité des âmes pures et saines qui sont restées près de la nature, elle offrait ce mélange de candeur naïve des premiers temps, et du bon ton des meilleures sociétés. On ne l'abordait point, on ne la quittait point sans le sentiment de la plus profonde vénération : deux enfans, d'environ dix-huit ans, qu'on aurait crus jumeaux, tant ils se ressemblaient, bien faits, beaux, réservés et décens, augmentaient, par l'idée de leur belle éducation, l'estime et le respect qu'inspiraient leurs père et mère : cette famille était un phénomène au milieu des désastres de la Révolution et de la corruption des mœurs.

Il y avait un dîner dans cette maison où se trouvaient des femmes toutes *honnêtes*, Barère, Dupin et moi; Jarente, ex-évêque d'Orléans, neveu du ministre de la feuille des bénéfices, avait là son pied-à-terre; il était du dîner. Je ne peux résister au désir de rendre hommage à son caractère aimable, à son désintéressement; il avait perdu à la Révolution une fortune immense, et il ne l'aimait pas moins; il brûlait du désir de se marier. J'ai de lui une lettre où il dit : *Je suis comme Diogène, la lanterne à la main, cherchant une femme.* Heureuse celle qu'il croira avoir trouvée! Le dîner fini, la compagnie passée au salon, le législateur Dupin s'affuble la tête d'une serviette, en forme de capuchon, et s'enveloppe le

corps d'une longue robe de Bernardin, pendante jusqu'au bout de ses doigts ; monté sur un fauteuil, il s'entoure de tablettes, disposées de manière qu'on l'aurait dit à la tribune : personne ne l'avait vu, chacun étant rangé devant le feu. Tout à coup une voix nasillarde se fait entendre derrière le cercle qui se retourne effrayé de la figure hétéroclite de l'orateur, méconnaissable d'ailleurs par une longue barbe blanche postiche, et le jeu varié de ses grimaces ; son discours fut digne d'un tel accoutrement ; tout ce que l'on peut concevoir de plus obscur, de plus incohérent, de plus équivoque, n'approcherait pas de la réalité : il parla pendant trois quarts-d'heures.

Voici ce que je puis me rappeler de plus saillant : « Nous touchons à nos destinées sublimes : *le cordon ombilical de la sainte guillotine*, par la force magique de la Vierge, de la mère de Dieu, de l'ange Gabriel, de saint Augustin, avec *la grâce efficace des rapports anodins du joli petit charmant Barère*, digne et tendre enfant du bienheureux Loyola, assis à la droite *du Père*, *du Fils et du Saint-Esprit*, attachés avec les faveurs salutaires et miraculeuses des petits *rubans rouges*, *bleus et blancs*, nous conduira *avec le petit joli coco*, *aimant les bombons*, comme le fil d'Ariane guida Thésée dans les détours du labyrinthe, à la victoire *du monstre d'Épidaure*. Notre chandelier, à trente-six lumières, fera voile, comme un ballon, à travers les mers jusqu'à l'île des cruels Lotophages, où nous offrirons aux dieux immortels *le sacrifice de jalousie*. La barque à Caron voguera par le *Zénith de l'occiput* du golfe Adriatique, pour descendre par le *Nadir des caroncules myrtiformes*. Le chandelier fera peur au *minotaure* dans le détroit de *Magellan*, qui nous ouvrira

le seuil du grand Turc, où nous nous reposerons enfin de nos fatigues, comme saint Jérôme à Jérusalem, avec les dames romaines, en cueillant *la pomme d'or* des Hespérides au milieu des belles houris du prophète Mahomet. »

Jamais, non, jamais rien de plus bouffon, de plus burlesque que le baragouinage de Dupin, sinon le galimatias de Barère sur les mystères de la mère de Dieu : la société, au dîner de Villeneuve, n'en a pas perdu la mémoire.

Que, dans des temps heureux, un magistrat, un législateur, se délassent de leurs travaux pénibles, par quelques amusemens éloignés de leur gravité ordinaire, le respect qu'on leur doit n'en est point altéré ; mais dans des temps funestes où chacun élève vers le ciel ses cris....

Pour les jours d'un époux, ou d'un père, ou d'un fils.

Dans ces temps où la patrie est noyée dans le sang répandu sur les échafauds et dans les guerres civiles ; que ceux-là même, qui sont les provocateurs de ces calamités, se rient de la misère publique, se fassent un jeu de la douleur commune, insultent au désespoir,... c'est le comble du malheur et de la dépravation ; et sans doute on fait son devoir en les signalant à l'opinion publique.

CHAPITRE X.

Mort tragique de Villeneuve

Il existe, dit-on, dans la nature, un principe d'union entre toutes les choses semblables, qui les attire les unes vers les autres; qui se ressemble s'assemble : *Mimus mimum fricat;* or, le rapprochement, les liaisons de deux têtes, telles que celles de Barère et de Dupin, déposent de la certitude de ce principe; aussi foux, aussi légers l'un que l'autre, ils ne sont ni moins égoïstes ni moins atroces. Mêmes goûts, mêmes habitudes, tout est commun entre eux, maisons, bijoux, sociétés, boudoirs, voitures; on les prendrait, aux apparences, pour Pylade et Oreste, lorsque, dans le fond, ils sont capables d'être l'un à l'autre, Atrée et Thyeste.

Indépendamment de la similitude des deux discours rapportés ci-dessus, trois anecdotes vont prouver qu'ils ont les mêmes sentimens, les mêmes affections, les mêmes volontés.

Le respectable Villeneuve s'est tué d'un coup de pistolet; le plus honorable dévouement, sous le règne de la tyrannie, l'avait porté à cette extrémité. Il avait consigné une phrase plaintive, *en faveur des représentans du peuple proscrits*, dans une lettre écrite peu de jours après le 31 mai, et son âme était tourmentée de la crainte horrible qu'elle ne vît le jour. Hélas! les Français se trouvaient réduits à une condition pire que celle des Romains sous les empereurs sanguinaires. Si ceux-ci

avaient à redouter la mort, comme les Sénèque, les Lucain, les Thraséas, etc., ils pouvaient au moins conserver à leur famille les deux tiers de leurs biens, en donnant, dans leur testament, l'autre tiers à leur bourreau couronné : Villeneuve se donna la mort pour conserver sa grande fortune à son épouse chérie et à ses tendres enfans qui en auraient été frustrés s'il eût été conduit à l'échafaud.

Je parlai de cet événement aux deux inséparables Barère et Dupin. Le premier répondait : *Que tu es enfant ! il n'a fait que devancer la guillotine ; pourquoi écrivait-il une lettre fédéraliste ?* Le second disait : *Le voilà guéri de ses maux ; c'est un vieux goutteux, le tribunal révolutionnaire n'aura pas la peine de le condamner.*

Un jour, Barère entrait dans la boutique d'un faïencier, vis-à-vis Saint-Roch ; on le plaignait d'être accablé de travaux, il répondait lestement : « LA GUILLOTINE FAIT TOUT, C'EST ELLE QUI GOUVERNE. » Dupin ne disait-il pas, à l'occasion de son rapport sur les fermiers-généraux : « LA GUILLOTINE EST MEILLEURE FINANCIÈRE QUE CAMBON. »

La seconde fois que j'allai à Clichi, je dînais dans la maison de l'illustre Ximenès ; l'épouse du fils de l'immortel Buffon s'y trouvait, affectée de douleur de la détention de son mari ; Dupin y dînait aussi ; il donna des marques d'intérêt à sa malheureuse position. *Nous vous tirerons de là*, disait-il, *c'est par méprise qu'il est renfermé.* J'en parlai à Barère le lendemain ; il répondait : *Que fait à çà son père ?* LES HOMMES DE LETTRES NE SONT RIEN MOINS QUE RÉVOLUTIONNAIRES. Je rappelai à Dupin ses promesses ; il disait : *Il fallait bien consoler cette femme ; mais, crois-moi, ne nous mêlons pas de ces gens-là.*

Le public l'a vu sur les gradins cet infortuné Buffon, si intéressant, si aimable. *Je pourrais me réclamer de mon père*, disait-il, *la patrie peut se glorifier de ses ouvrages.*

Après la condamnation, il montra la candeur de son âme. *Je meurs innocent, citoyens jurés, je ne m'en prends pas à vous : les témoins ont tout le tort* (1).

Son père, vivant dans ces jours de deuil, eût subi la même destinée, SON GÉNIE SUBLIME EUT FAIT SON CRIME ; Voltaire, Rousseau, au lieu de statues, eussent trouvé l'échafaud. Champfort s'est ouvert les quatre veines, Vicq d'Azyr et Lemierre sont morts de chagrin, Roucher a été traduit sur les *gradins un jour trop tôt : il est allé à l'échafaud le* 8 *thermidor.*

CHAPITRE XI.

Ambassadeurs de Typpo-Saïb.

L'INTIMITÉ, la ressemblance entre les deux amphitryons Barère et Dupin, attestent la véracité du discours mis dans la bouche de dom Gerle, puisqu'on ne peut douter de celle du sermon hétérodoxe débité par Dupin chez Villeneuve ; mais l'horreur du moine pour l'effusion du sang des hommes, et qui n'est pas naturelle à Barère, renforce les autres preuves.

Cette énumération des pays où les dieux ont été honorés par des sacrifices humains, me fournit l'occasion de rapporter un fragment curieux.

(1) On sait que je n'ai point siégé après le 22 prairial.

Il y a trois jours précisément, je descends dans la galerie de cette maison pour acheter, comme de coutume, tous les soirs, une bougie.

On ignore dans le public quelle est la marchande, exemple frappant des coups intempestifs de la Révolution. On a vu la cuisinière de Menzicoff devenir impératrice de Russie; ici, c'est Rodogune devenue boutiquière.

Se rappelle-t-on la célèbre Lacombe, actrice renommée, et présidente de la *société fraternelle des amazones révolutionnaires?* c'est elle qui s'est établie échoppière pour l'approvisionnement des menus-plaisirs des prisonniers d'état, ses compagnons d'infortune.

Étrange effet des idées vulgaires de détail et de profit! Avant qu'elle eût pris ce parti, la tête haute, le regard fier, la marche imposante, on l'aurait crue, sur la scène, prête à jouer ses rôles; maintenant simple, gracieuse aux acheteurs, ce n'est plus qu'une petite bourgeoise modeste, tirée à quatre épingles, et sachant débiter sa marchandise au plus haut prix.

Elle enveloppe, par politesse, la bougie d'un chiffon de papier qui vaut à lui seul les cinquante sous qu'elle la vend; il faut payer, chaque soir, cette somme, sans compter le prix de quelques petites pommes de reinette à sept sous la pièce.

Avec quelles grâces encore dit-elle: *Le tout pour obliger les citoyens!*

Rentré dans ma cellule, en déployant l'enveloppe, mes yeux sont frappés des mots *Typpo-Saïb.*

Je lis le morceau de papier, j'y trouve ces mots: «Supposez que les ambassadeurs de Typpo-Saïb, arrivés en France en.... (ici il y a un trou), n'y fussent venus que

dans ces temps calamiteux où les places publiques sont couvertes d'échafauds, ignorant notre langue, nos mœurs, nos lois, notre Révolution ; qu'auraient-ils rapporté à leur retour au fond des Grandes-Indes? Il me semble lire sur leur itinéraire cette relation : *Les Français, dont la gloire est venue jusqu'à nos contrées, sacrifient leurs semblables, par centaines, à deux divinités appelées liberté, égalité, sur un autel élevé entre leurs statues.*»

L'auteur de ce passage est sans doute un philosophe ; sommes-nous sûrs en effet que les sacrifices humains de l'antiquité n'aient eu des motifs aussi spécieux, aussi légitimes que les supplices abominables qui, il y a quelques journées, sous nos yeux, ont révolté l'humanité? Les historiens n'ont-ils point pris pour des hommages aux Dieux des holocaustes commandés par les lois? Les lois n'ont-elles jamais ordonné la mort des hommes sur des prétextes de religion ou de politique, sans qu'il y eût de crimes à expier, lors même qu'il y avait des vertus à honorer?

Chose singulière ! la muraille de mon asile offre aux yeux surpris ce vers qu'un détenu, sans doute mon *prédécesseur*, y a tracé dans sa mélancolie.

Quel cœur sait à présent s'il est juste ou coupable?

Le spectacle des suppliciés serait-il un plaisir de l'espèce humaine? Les combats de gladiateurs attiraient les Romains. On a vu le peuple, en France, assidu au pied de la guillotine, applaudir également à la mort de tous les partis ; tel spectateur, la veille, devenait acteur le lendemain ; mais, comme si un génie malfaisant voulait vaincre jusqu'à la satiété de l'effusion du sang, il semble en demander la continuation, sous le prétexte humain

de venger le sang trop répandu, en faisant répandre encore du sang.

CHAPITRE XII.

Le voile se déchire.

Le morceau de papier de la citoyenne Lacombe m'a écarté de mon sujet; j'y reviens. Suivant Barère, dans son rapport, il n'était bruit que de Catherine Théot: non-seulement tout Paris, mais les départemens, mais les armées retentissaient de ses miracles; des familles entières y avaient apporté leurs enfans nouveau-nés, beaucoup de militaires s'y étaient fait initier avant de rejoindre leurs drapeaux. On voyait, chaque jour, grouppé autour de la vieille pagode, un essaim prodigieux de bigotes et de nigauds, des demi-savans, des médecins, des hommes de loi, des capitalistes oisifs, tous détestant la Révolution, des mesmériens, des illuminés, des cagots atrabilaires et vaporeux, au cœur froid et à la tête chaude, épris de l'amour des nouveautés, quelques-uns en correspondance avec les émigrés de Londres, tous royalistes, tous égoïstes ou contre-révolutionnaires de l'un et de l'autre sexe, enthousiasmés du prestige de l'immortalité corporelle.

Tout cet échafaudage, pourtant, se réduit, dans la vérité, à très-peu de chose; quand nous causions de ces momeries, Barère élevait le nombre des dévots engoués de la pythonisse, tout au plus à trente ou quarante hommes, femmes et enfans.

Par exemple, le grand nombre des militaires qui,

pour devenir invulnérables, allaient se tremper aux mystères, comme Achille dans le Styx, avant leur départ pour les armées, se réduit à un vieux soldat borgne, si peu crédule, qu'il les a lui-même éventés au comité de Sûreté générale.

Le nombre prodigieux de médecins, *digni intrare in nostro docto corpore*, qui s'y sont fait agréger, se réduit au seul Quévremont de Lamotte, dont le burlesque Barère a fait le portrait dans son rapport : *Médecin en titre du ci-devant duc d'Orléans, disciple de Mesmer, grand magnétiseur, fanatique dangereux*; encore est-il douteux qu'il n'ait été stimulé par le penchant du philosophe à connaître le degré de folie dont l'humanité peut être susceptible? Ne peut-il pas avoir désiré, pour la rareté du fait, un exemplaire emblématique des septs dons de Dieu? Les nombreuses correspondances, trouvées dans les papiers de la multitude d'*initiés*, se réduisent à une seule lettre d'un prêtre déporté, résidant à Londres, en date du 18 décembre 1792, où il s'agit du fluide animal de Mesmer, et de la doctrine de Swedenborg. On connaît assez l'habileté de Barère à profiter des élémens d'un sujet, pour croire que s'il n'a pas cité plus de faits au soutien de son système d'exagération, c'est qu'il n'en a pas trouvé davantage; il n'est pas de ces imaginations arides qui négligent d'employer tout ce qu'elles rencontrent dans leurs écarts.

Si l'attention se repose sur les fragmens des écrits rapportés par Barère, comme ayant été trouvés dans les paperasses du médecin Quévremont et du chartreux dom Gerle; si elle confronte les uns aux autres, elle commencera à entrevoir l'intrigue cachée sous les mystères de la Mère de Dieu, et le savoir-faire de Barère.

Voici ceux relatifs à Lamotte :

« A la Pentecôte ou aux environs, on frappera enfin, on fera sentir, sur la *partie proprement enragée* des chefs de la Nation, *le coup céleste du vengeur*, depuis longtems différé à nos yeux qui, de longue main, désirent voir l'ordre et le bonheur rétablis en France, par un *coup* du *ciel;* mais ce qui est différé, n'est point pour cela perdu et manqué....

« *Et seront terrassés les Titans orgueilleux*
» *Osant, dans leurs fureurs, braver même les cieux.* »

Il eût dû aussi transcrire celui-ci, je le lui ai entendu répéter, comme étant trouvé parmi les notes de Lamotte.

CIEL ! A QUELS PLATS TYRANS AS-TU LIVRÉ LE MONDE !

On a trouvé dans les papiers du moine, suivant le rapport, des lettres de quelque *Marie Alacoque*, dont le style mystique peut donner une idée des élèves et des instituteurs, mais peu analogue à la gravité du sujet, c'est-à-dire aux conspirations affligeantes dont on entretient la Convention nationale.

« O Gerle, cher fils Gerle, chéri de Dieu, digne amour du Seigneur,... c'est sur ta tête, sur ce front paisible où doit être posé le diadème digne de ta candeur... Vis à jamais, cher frère, dans le cœur de tes deux petites sœurs...; elles t'engagent à venir déjeûner avec elles demain, jour de *décadi*, sur les neuf heures et demie, ni plus tôt ni plus tard.... Mille choses agréables au cher fils, de la part de ses deux colombes. »

On voit aussi dans ses papiers, continue Barère, quelques strophes de vers de sa composition et écrites de sa

main ; une collection de passages latins, choisis d'Isaïe, qui annoncent la *subversion du Gouvernement*, et la chute prochaine des GENS EN PLACE ; on y reconnaît le dessein d'appliquer ces prédictions à la mission de la prétendue Mère de Dieu ; voici quelques-uns de ces vers :

« O Paris, ville très-heureuse
Entre les cités d'ici-bas,
Lève-toi, ne sois plus peureuse ;
La vérité guide tes pas.
De l'ennemi la tête altière
Doit dans peu tomber sous nos coups.
Tu le sais, la nature entière
N'attend son salut que de nous.... »

« Vérité, montre-toi, viens changer notre sort ;
VIENS, POUR ANÉANTIR L'EMPIRE DE LA MORT. »

On lit ailleurs :

« Ni culte, ni prêtres, ni roi ;
Car la nouvelle Ève, c'est toi. »

Or, en considérant tout ceci de près, on entrevoit déjà la vérité ; *les deux colombes* admettent le *décadi*, les fanatiques du culte catholique ne reconnaissent que les *dimanches* ; il n'y a donc pas là de symptômes contre-révolutionnaires : *La partie enragée des chefs de la Nation* ne peut évidemment s'appliquer à la Convention nationale qui compose tous les chefs. Quelle est donc cette partie enragée, appelée l'ennemi, à la tête altière, qui doit *dans peu tomber sous les coups du vengeur ?....* Quels sont ces Titans orgueilleux, sinon les gens en place, composant le gouvernement dont la subversion est prophétisée? Quel peut être ce vengeur céleste?....

Je prouverai qu'il s'agit moins directement, dans ce

pieux logogriphe de la Mère de Dieu, désignée par la nouvelle Ève, que du Verbe divin qu'elle doit enfanter, lançant la foudre au milieu des éclairs.

CHAPITRE XIII.

Du Jugement des vingt-un Députés.

Barère et Vadier obscurcissaient ma vue de brouillards épais, par des idées disparates, par des épisodes plus ou moins éloignés ou rapprochés des mystères de la Mère de Dieu.

Laissant de côté l'art qu'elle possédait d'évoquer l'ombre des morts devant les familles, curieuses de voir leur aïeul ou leur grand'mère, par le prestige de la chambre nécromantique, je parlerai de l'explication que Barère prétendait donner de la battologie de dom Gerle, dans la multiplication de la trinité des pouvoirs, par les sept dons du saint-esprit; croira-t-on qu'elle fut l'allégorie du supplice des vingt-un députés?

Ceci amena le récit que je leur fis des particularités du jugement de cette affaire; j'observai que j'étais assis, avec Camille-Desmoulins, sur le banc placé devant la table des jurés. Ceux-ci revenant des opinions, Camille s'avance pour parler à Antonelle qui rentrait l'un des derniers. Surpris de l'altéraion de sa figure, il lui dit assez haut: *Ah! mon Dieu, je te plains bien, ce sont des fonctions bien terribles;* puis entendant la déclaration du juri, il se jette tout à coup dans mes bras, s'agitant, se tourmentant: *Ah! mon Dieu, mon Dieu! c'est moi qui les tue: mon Brissot dévoilé, ah! mon*

Dieu! c'est ce qui les tue. A mesure que les accusés rentrent pour entendre leur jugement, les regards se retournent vers eux ; le silence le plus profond régnait dans toute la salle; l'accusateur public conclut à la peine de mort; l'infortuné Camille, défait, perdant l'usage de ses sens, laissait échapper ces mots : *je m'en vais*, *je m'en vais*, *je veux m'en aller*. Il ne pouvait sortir.

A peine ce mot fatal, *mort*, est prononcé, Brissot laisse tomber ses bras, sa tête se penche subitement sur sa poitrine; Gensonné, pâle et tremblant, demande la parole sur l'application de la loi, il dit des mots qu'on n'entend pas; Boileau étonné, élevant en l'air son chapeau, s'écrie, *je suis innocent;* se tournant vers le peuple, il l'invoque avec véhémence ; les accusés se lèvent spontanément : *Nous sommes innocens*, *peuple*, *on vous trompe*. Le peuple reste immobile, les gendarmes les serrent et les font asseoir. Valazé tire de sa poitrine un stylet, et se l'enfonce dans le cœur ; il expire, renversé. Sillery laisse tomber ses deux béquilles, en s'écriant, le visage plein de joie, et se frottant les mains : *Ce jour est le plus beau de ma vie.*

L'heure avancée de la nuit, les flambeaux allumés, les juges et le public fatigués d'une longue séance (il étoit minuit), tout donnait à cette scène un caractère sombre, imposant et terrible; la nature souffrait dans toutes ses affections. Camille Desmoulins se trouvait plus mal.

Boyer-Fonfrède se retourne vers Ducos, l'entrelaçant de ses bras : *Mon ami*, *c'est moi qui te donne la mort.* Son visage était baigné de larmes; Ducos, le serrant dans les siens : *Mon ami*, *console-toi*, *nous mourrons ensemble ;* l'abbé Fauchet, abattu, semblait demander pardon à Dieu ; Lasource contrastait avec Duprat, respirant le

courage et l'énergie ; Carra conservait son air de dureté ; Vergniaud paraissait ennuyé de la longueur d'un spectac e si déchirant.

Ici Barère et Vadier, comme ennuyés eux-mêmes, m'interrompent ; ils s'écrient : *Allons, allons, ce sont des scélérats ; laisse-nous tranquilles.*

Lecteurs, vous regrettez sans doute qu'ils m'aient interrompu ; je vais achever. On remarquait, en général, la sérénité et le calme sur les autres condamnés. Tous sortirent sans avoir fini d'entendre le jugement, quelques-uns d'eux jetant, comme on sait, des assignats au peuple qui murmure.

Avec quelle force ces vingt-une victimes chantèrent toute la nuit, et en allant au supplice, l'hymne parodiée des Marseillais ; mais on ignore les dernières paroles de l'aimable Ducos, descendant de l'infâme *charrette : Il n'y a plus qu'un moyen*, disait-il, *pour nous sauver. Quel est-il ?* reprit Fonfrède. Il réplique : *Demander à la Convention le décret de l'unité et de l'indivisibilité des têtes.*

CHAPITRE XIV.

Les Mystères sont dévoilés.

Le contraste entre le sérieux des tyrans, sur l'affaire de la Mère de Dieu, quand on témoignait l'inutilité de la traduire au tribunal révolutionnaire, et leurs plaisanteries légères et gaies quand ils parlaient de la mettre en jugement, est très-facile à expliquer.

Bien certainement la Mère de Dieu, dom Gerle, la veuve Amblar, étaient ce qu'on appelle des illuminés dont le cerveau faible et inquiet, tourmenté de la manie de prophétiser, trouvait des rapports singuliers entre les événemens de la Révolution et beaucoup de passages de l'Écriture Sainte, basée en général sur la progression des sociétés des hommes, et la corruption de leurs mœurs, qui entraîne la ruine des empires; mais il n'y avait là qu'une folie superstitieuse dans laquelle la haine de la Révolution n'entrait pour rien. On se rappelle que, dès 1789, le chartreux dom Gerle, placé au côté gauche de l'assemblée constituante, avait annoncé l'envie de parcourir la carrière périlleuse des prophéties. Dans son rapport apocryphe, Barère a bien soin de rappeler la motion du moine en faveur du culte catholique; mais il a grand soin de ne pas rappeler qu'elle lui fut suggérée, ni l'*annonciation* de la prophétesse Labrousse. Rédacteur habile, il fait usage de tout ce qui est utile à son système, et laisse de côté tout ce qui peut y nuire. Son dessein n'a pas été de peindre dom Gerle comme un illuminé de bonne foi, mais comme un fourbe rusé et politique.

L'ambitieux Robespierre connaissait la faiblesse du vulgaire. Voulant mettre *à profit les erreurs de la terre*, souriant à la destruction du culte de Jésus-Christ, qu'il avait stimulée en sous-œuvre, tout ayant l'air de l'improuver, il imagina de soigner, de conserver comme pierre d'attente les extravagances de la Mère de Dieu, en même temps qu'il méditait sa religion nouvelle à l'Être Suprême, afin d'agglomérer une immense popularité et d'acquérir une prépondérance souveraine.

Ses rivaux au comité de salut public, Barère, Collot,

Billaud, effrayés de son ambition dictatoriale, sachant qu'il avait commis la faute d'accorder à dom Gerle un certificat de civisme, formèrent secrètement, avec quelques affidés au comité de sûreté générale, le plan de s'emparer des momeries de Catherine Théot pour le perdre dans l'opinion publique. *On se cache* (1), disait-il, *on dissimule, on trompe; donc on conspire.* Ils poussèrent les combinaisons jusqu'à faire initier aux mystères de la vieille sibylle plusieurs de leurs agens, chargés sans doute d'exalter Robespierre en louanges, et d'insinuer au crédule chartreux quelques actes ostensibles envers lui pour ajouter à l'attestation de patriotisme (2).

Les commissaires du comité de sûreté générale n'ont pu s'introduire que l'un après l'autre, et comme récipiendaires, dans le sombre réduit où reposait le vieux tabernacle (c'est Barère qui parle dans son rapport); *ils ont été obligés de subir les épreuves du noviciat, de garder le sérieux pendant les cérémonies grotesques et les ridicules grimaces dont ils ont soutenu le spectacle.*

Ainsi ils ont inspiré la lettre trouvée dans la couche de la Mère de Dieu lors de son arrestation, lettre pleine des plus grands éloges envers Robespierre, appelé *le fils de l'Être Suprême, le Verbe de l'Éternel, le Rédempteur du genre humain, le Messie désigné par les prophètes.*

Il ne faut pas croire que cette lettre fût de la main de Catherine Théot; la vieille *béate*, sans éducation, ne savoit pas même signer son nom.

---

(1) Discours du 8 thermidor.

(2) Voyez les mémoires de Sénart, où ces faits sont développés en détail.

Dans cet état, on voit pourquoi Barère donnait tant d'importance aux mystères de la Mère de Dieu, sous l'aspect de la *conspiration politique*, *surtout révolutionnaire;* pourquoi il les traitait avec mépris ou pitié, sous le *rapport religieux*. « Pourrait-il exister de frein contre les fanatiques, continue-t-il, qui auraient la folie de croire à l'immortalité corporelle? Il n'est point de barrière, point de lien moral ni civil, capable de contenir l'audace de tels maniaques; il est impossible de méconnaître que les acteurs qui servent de noyau à cette dangereuse conspiration ne jouent des rôles distribués et ne s'en acquittent au gré des ennemis de la liberté qui les font agir; il importe de terrasser le MONSTRE, il faut le poursuivre jusque dans les derniers replis qui enveloppent sa tête hideuse. »

CHAPITRE XV.

Robespierre est le Verbe divin.

LES doctes connaissent l'histoire de Psaphon, Libyen. Voulant passer pour Dieu, il apprit à un essaim d'oiseaux à répéter ces paroles : *Psaphon est un grand Dieu.* Une fois instruits, il les lâcha dans le pays où ils firent retentir leur leçon. Les habitans de Libye, frappés de surprise, décernèrent à Psaphon les honneurs divins.

Robespierre, au lieu d'oiseaux, avoit une nuée de femmes; une vieille baronne, espèce de coryphée, continuellement chez lui, donnait le ton aux adorations; sans cesse elles avaient à la bouche : ce ROBESPIERRE,

C'EST UN DIEU ; IL EST SANS PAREIL : C'EST L'HOMME DIVIN, C'EST LE FILS DE L'ÊTRE SUPRÊME.

Par quel prestige certains hommes parviennent-ils à inspirer, surtout au sexe, cette idée surnaturelle qui semble les faire participer de la Divinité?

Quand, sur l'accusation de Louvet, Robespierre débita sa défense à la Convention nationale, les tribunes étaient remplies d'une foule prodigieuse de femmes extasiées applaudissant avec le transport de la dévotion.

A l'issue de la séance, je me trouvai près du café Debelle avec Rabaut de Saint-Étienne. *Quel homme que ce Robespierre avec toutes ses femmes! c'est un prêtre qui veut devenir un Dieu.* Entrés au café Payen, nous abordâmes Manuel *qui n'aime pas les rois, car ce ne sont pas des hommes;* il dit : *Avez-vous vu ce Robespierre avec toutes ses dévotes?* Rabaut reprend : *Il faut un article demain dans la Chronique, et le peindre comme un prêtre.* Manuel : *Oui, car les prêtres sont, comme les rois, des charlatans.* L'article parut; et, si l'on se donne la peine de le revoir, on y reconnaîtra la manière de Rabaut.

On doit se rappeler l'affectation de Robespierre à se servir du mot *providence* contre Guadet ne parlant que de *fatalité.* Je me trouvai chez Grangeneuve avec Pétion, qui disait de Robespierre : *Il veut se faire passer pour Dieu;* la femme de Grangeneuve peut s'en souvenir.

Aux Jacobins, comme à la Convention nationale, Robespierre, continuellement environné de ses femmes, ressemblait à un pontife dictant ses oracles. Ici ses motions étaient converties en décrets, là ses propositions devenaient des arrêtés. Le signal des applaudissemens partait toujours du milieu d'elles, et ils se répercutaient

dans tous les points de la salle avec l'enthousiasme de l'idolâtrie.

On doit se reporter à la définition réfléchie de la liberté dans la *Déclaration des Droits* par la maxime évangélique, *ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait.*

On n'oubliera pas son discours aux Jacobins contre la faction des Hébertistes proclamant l'athéïsme, dans lequel il disait :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

On doit remarquer la tournure imitée de Zoroastre dans le décret d'institution de la fête à l'Être Suprême, avec laquelle il a exprimé le devoir de charité entre tous les hommes : *faites aux autres tout le bien que vous pourrez.* La différence entre cette rédaction, et celle de la *Déclaration des Droits*, n'est pas sans combinaison. Certes, il suffit de dire en politique, *ne faites pas le mal;* mais en religion, qu'il est beau de dire, *faites le bien!* Ainsi, il a voulu surpasser le fils de Marie, comme celui-ci a voulu surpasser Moïse.

De bonne heure, il avait préparé la fondation de l'Être Suprême ; il serait trop long de rapporter tous les traits singuliers de spéculation religieuse, appliqués à la République française, que son projet de décret offre à la méditation. Sans cesse chatouillé par des lettres qui lui arrivaient de tous les coins du monde, on le traitait réellement d'ENVOYÉ DU CIEL, DU FILS DE DIEU, DE SAUVEUR DE LA FRANCE, DE FONDATEUR DE LA RÉPUBLIQUE NATURELLE. Sa vanité et son orgueil savouraient avec complaisance les flatteries ridicules de dom Gerle, introduit quelquefois dans sa maison, lui annonçant que la Mère de Dieu l'avait choisi pour en faire SON VERBE

DIVIN, que sa mission auguste est prophétisée clairement par l'Écriture dans l'annonciation d'un envoyé de l'Être Suprême, de L'OINT DU SEIGNEUR, DU VENGEUR CÉLESTE, RENVERSANT LES IDOLES DE PIERRE ET DE BOIS, ET LANÇANT LA FOUDRE AU MILIEU DES ÉCLAIRS, SUR LES TITANS ORGUEILLEUX, SUR LA PARTIE ENRAGÉE DE LA NATION.

Dans son domestique, attentions recherchées, caresses louangeuses, désirs prévenus, sollicitude craintive, soupirs recueillis, mignardises flatteuses, toutes les voluptés de la mysticité, semblaient environner le tyran, *et nul directeur de Nones* ne fut jadis davantage le tendre et précieux objet de plus douces inquiétudes, et de soins plus affectueux de la part des chères mères en Dieu.

Avec quelle joie orgueilleuse, marchant à la tête de la Convention nationale, entouré d'un peuple immense, répondant par l'élégance de la parure à l'éclat pur et radieux d'un si beau jour, il se pavanait, pour la première fois, revêtu de l'écharpe tricolore de Représentant du peuple, et la tête ombragée de panaches flottans. Tout le monde remarqua son ivresse; mais, tandis que la foule, enthousiasmée, faisait retentir les cris de *vive Robespierre* qui, dans une république, sont des cris de mort, ses collègues effrayés de ses prétentions audacieuses, incommodaient ses oreilles, comme il s'en est plaint depuis, de traits satiriques, de sarcasmes piquans : *Voyez-vous comme on l'applaudit? ne veut-il pas faire le Dieu? n'est-ce pas le grand prêtre de l'Être Suprême?* A cet égard, ce mot lui est échappé : *On aurait cru voir les Pygmées renouveler la conspiration des Titans.*

Alexandre, se faisant déclarer par l'oracle d'Ammon fils de Jupiter, n'était pas plus superbe.

Non-seulement les membres de la Convention devinaient ses projets théocratiques : je tiens d'une personne, pour l'avoir entendu aux Tuileries, ce mot énergique d'un vrai sans-culotte : *Voyez ce b.....-là ; ce n'est pas assez d'être le maître, il faut encore qu'il soit un dieu.*

Les sociétés, comme le manifeste du duc d'York, ouvrage de leur commande, transformaient la République en double royaume de Robespierre, royaume spirituel, royaume temporel.

Avec quelle volupté rappelait-il lui-même ce jour de fausse gloire ! « O ! jour à jamais fortuné, où le peuple Français, tout entier, s'éleva pour rendre à l'Auteur de la Nature le seul hommage digne de lui ! quel touchant assemblage de tous les objets qui peuvent enchanter les regards et le cœur des hommes ! O vieillesse honorée ! O généreuse ardeur des enfans de la patrie ! O joie naïve et pure des jeunes citoyens ! O larmes délicieuses des mères attendries ! O charme divin de l'innocence et de la beauté ! O majesté d'un grand peuple, heureux par le seul sentiment de sa force, de sa gloire et de sa vertu ! Être des êtres, le jour où l'Univers sortit de tes mains toutes-puissantes, brilla-t-il d'une lumière plus agréable à tes yeux, que le jour où, brisant le joug du crime et de l'erreur, il parut devant toi, digne de tes regards et de ses destinées. »

Quelles acclamations n'obtint-il pas encore le 8 thermidor dans la Convention nationale, en prononçant ces paroles enthousiastes !

Mais, dira-t-on, est-il possible de prendre au sérieux cette idée de l'enfantement du Verbe divin, de manière que le *neveu de Damiens* soit transformé au milieu de la France, en fils de Dieu fait homme ?

Telle était mon objection à Barère ; il me répondait avec l'exemple des prodiges de ce genre dans tous les pays, attestés par l'histoire.

« Les hommes, disait-il, sont si faibles, si peu faits pour les spéculations méthaphysiques, que, par un penchant naturel, ils se livrent à tout ce qui tombe sous leurs sens, et flatte leurs craintes ou leurs espérances. C'est surtout dans la nature de la Révolution que le danger des impostures religieuses est extrêmement grave, et doit exciter une attention sévère ; parce que le peuple, privé de ses pratiques de dévotion habituelle, s'abandonne au vague incertain d'idées morales, de principes de conduite, de sentiment et d'opinion ; parce que les hommes, dans ces temps difficiles, presque tous malheureux et accablés, portant sur leurs visages les traits des maux qu'ils endurent, et du trouble de leurs pensées, cherchent leurs consolations dans une cause supérieure. Ne sont-ce pas les persécutions qui rendent sacrés les infortunés, et en font des dieux? Jupiter n'eut-il pas sa chèvre qui le nourrit? Moïse, dans son berceau d'osier, échappa aux flots de la mer ; Osiris n'eut-il son bœuf Apis? Hercule, à la mamelle triompha des deux serpens ; Romulus ne fut-il pas allaité par une louve? Le fils de Marie eut l'étable de Bethléem contre la proscription d'Hérode.

» La vieille Catherine Théot enfanterait encore avec plus de gloire dans les prisons qu'auprès du Panthéon ; il ne faut pas qu'elle devienne immortelle. »

Ne pourrait-on pas ajouter l'exemple de Mahomet, de vil conducteur de chameaux devenu prophète, et Dieu dans une grande partie du monde? *Écoutons les Juifs :* Jésus, selon eux, n'est que le fils d'un charpentier,

suivi dans l'origine par des femmes engouées et des gens simples et grossiers, auquel, depuis, l'ambitieuse politique a fait élever des autels.

Mais, sans aller si loin, n'a-t-on pas sous les yeux le rassemblement immense de plus de cent mille âmes de tout sexe, formé, il y a deux mois, aux environs de Lyon, sous la conduite d'un *Moïse femelle*, déjà en route pour la Terre-Sainte, malgré l'obstacle de la Méditerranée que cette foule insensée n'aurait pas passé à la nage, comme la vache *Io*, piquée du *taon?* Le merveilleux a tant d'empire sur le vulgaire! Pourquoi l'hôte, le gendre d'un *menuisier*, ne serait-il pas devenu, par la force des mystères de la Mère de Dieu, le véritable Christ, le Verbe réel, si Jésus a bien été le Verbe en figure? Quant aux miracles pour attester sa mission, celui de l'enfantement de Catherine Théot n'eût-il pas été le type de tous ceux que le charlatanisme et la crédulité auraient pu adopter? La Révolution, par ses prodiges, n'en était-elle pas une mine inépuisable?

CHAPITRE XVI.

Le petit Capet et la marquise de Chastenois.

Les rivaux, les ennemis du Verbe divin, obligés de cacher leurs desseins sous l'ensemble d'une vaste conspiration politique, ont été chercher à Versailles, à Saint-Cloud, des fils de ramification pour les lier au système contre-révolutionnaire des mystères de la Mère de Dieu.

« *D'une part*, c'est le tableau en pied du jeune Capet,

qui est découvert par des commissaires du comité de sûreté générale derrière un lit du ci-devant château de Saint-Cloud où, sans-doute, il a été jeté, lors d'un déménagement; car on ne l'aurait pas placé là, si on eût voulu en faire un usage important. Eh bien! voici la glose brodée par Barère sur ce texte si frêle : « Ce tableau, supérieurement dessiné, a été peint par la femme Lebrun, maîtresse du traître Calonne. C'est mystérieusement qu'on l'a caché derrière un lit qui n'a été ni numéroté ni étiqueté, et qu'on l'a frauduleusement soustrait à l'inventaire du mobilier de la maison. On ne l'a découvert, que parce qu'on avait oublié d'en déplacer la crémaillère; or, il existe déjà des probabilités que ce tableau était réservé à servir de prélude à l'enfantement du Verbe divin, et à l'accomplissement des prophéties dans l'inauguration qui devait en être faite aux écoles de Droit près le Panthéon. »

Ainsi, on jetait de la poudre aux yeux, on fascinait les esprits. En présentant le fantôme d'un grand intérêt, on empêchait Robespierre d'attaquer avec succès l'importance donnée aux mystères de la mère de Dieu; on le rendait spectateur muet, et presque forcé d'applaudir à la comédie que l'on donnait au peuple, et dans laquelle il était secrètement le principal acteur.

Mais ces paroles : *ni culte*, *ni prêtre*, *ni roi*, et les adulations inspirées à Catherine Théot et à dom Gerle, en faveur de Robespierre, par les agens du comité de sûreté générale, initiés aux mystères, démontrent qu'il ne s'agissait nullement du petit Capet. D'ailleurs, quelle contradiction de cette supposition avec la prétendue influence du médecin de d'Orléans dont la maison a eu d'autres projets? Quelle vraisemblance, qu'au milieu de

la haine générale, bien prononcée contre les rois, et de l'amour du peuple pour la République, la coterie mystique de dom Gerle eût la tentation profonde de rétablir le trône, miracle qui ne serait pas le projet de têtes folles et délabrées, dépourvues de force d'opinion, du secours des armes, de moyens pécuniaires, et du caractère délié de l'intrigue.

D'autre part, « Des ci-devant seigneurs, suivant Barère, dans son rapport, des dames du haut parage s'exerçaient, avec des manœuvres superstitieuses, à des opérations cabalistiques ; la ci-devant marquise de Chastenois, inspirée de Dieu, se livre à des procédés où, différente de Catherine Théot, elle mêle la magie à la mysticité. »

Il est inconcevable jusqu'à quel point il s'est emparé de l'ineptie soupçonneuse des agens du comité de sûreté générale à considérer dans les maisons tout ce qui leur était inconnu, comme des signes redoutables de contre-révolution : on sait qu'ils prirent le déjeuné chez Fournier, artiste au Jardin des Plantes, où nous étions Barère, Dupin et moi, comme un rassemblement suspect.

Une médaille où l'on voit d'un côté la Vierge et de l'autre un Michel archange terrassant un Lucifer ; voilà des signes de contre-révolution.

Un vieux livre, intitulé : *Les clavicules du rabi Salomon*, tout poudreux encore, n'a été conservé dans un coin d'armoire, que pour renverser la République française.

Un autre livre, intitulé : *Enchiridion, espèce d'Agrippa, avec lequel on voit le diable, d'après les procédés indiqués, envoyé d'Italie à Charlemagne*, . . . n'a été

conservé que pour rétablir la royauté, sans doute comme l'épée de cet empereur dans son tombeau à Aix-la-Chapelle.

Une légère relique en carton, contenant une gloire, ornée de petites faveurs, ouvrage de quelques nonnes, *est une amulette en forme triangulaire*. . . . pour détruire la Convention nationale.

Les prophéties de maître Michel Nostradamus, où l'on remarque des onglets, aux rêveries applicables à la révolution.... , et où je me rappelle qu'une femme d'esprit me faisait remarquer sur son édition, il y a deux ans, des allusions à Thouret, député de Rouen, et à Brissot, né à Chartres ,... étaient soigneusement gardées pour remettre le sceptre dans la main du descendant de Catherine de Médicis.

Quelles folies! si j'avais le livre, je pourrais faire voir la prophétie du plus grand des malheurs de la France, dans l'élévation, au suprême pouvoir, d'un petit saltimbanque, assez audacieux pour faire offrir, au sénat auguste d'un grand peuple, les jeux de son imagination délirante, comme une conspiration politique d'où dépend le salut de l'État; il eût pu donner à son rapport cette épigraphe :

Nostra damus, cum falsa damus, fallere enim nostrum est.

Voilà les principales charlataneries avec lesquelles on attaquait Robespierre sourdement, tandis qu'on le défendait publiquement, dans la Convention nationale, contre les atteintes du duc d'Yorck qui, dans son prétendu manifeste, lui prodiguait le titre de *patriarche*, *de grand-prêtre*.

CHAPITRE XVII.

La théorie des Prêtres.

Le génie agrandit le plus petit sujet. Barère rapporte tous les événemens du monde aux mystères de la Mère de Dieu : « Dans le galetas de Catherine Théot, selon son rapport du 27 prairial, se méditaient froidement les assassinats et les chances qui peuvent enfanter tous les fléaux et toutes les calamités publiques; là est l'atelier où s'aiguisent les poignards de la superstition, où s'allument les torches du fanatisme; là sont les laboratoires du crime, les écoles primaires de la Vendée; là s'enflamment les fragiles cerveaux de pieux assassins dont la nomenclature remplit les annales théocratiques. Les prêtres, portés à ce lâche métier par égoïsme et cupidité, toujours égarant la raison, et coupant la bourse des gens crédules; régnant par l'illusion et la terreur sur les dupes, les sots, les faibles; peignant leurs dieux comme eux, irascibles, cruels, jaloux, vindicatifs, bizarres dans le pardon, fourbes dans la colère, sont les mêmes dans tous les pays, dans tous les cultes : le Ténare des païens, la roue d'Ixion, les Euménides, les jésuites dispensant les hommes de l'amour de Dieu, en y substituant la terreur des châtimens; tous commandant, ordonnant la Saint-Barthélemi, les vêpres siciliennes, la conspiration des poudres, le massacre des Vaudois, les autodafés, les troubles de Nîmes, de Montauban, de la Lozère, d'Avignon, d'Arles et du camp de Jalès, la guerre civile de la Vendée; enfin toutes les horreurs

religieuses qui ont abreuvé la terre du sang humain pendant dix-huit siècles ; là sont les écoles de Molina, sur lesquelles l'Anglais spécule, dans son comptoir politique, comme sur les achats des noirs dans la Guinée ; les héritiers des imbéciles du cimetière de Saint-Médard ; dont cet orgueilleux insulaire fait le dénombrement, cherchant des auxiliaires, recrutant un nouveau genre de contre-révolution plus dangereux, *parce qu'ils sont plus imperceptibles à la police publique ;* là messieurs *Pitt et Cobourg* adressent leurs cargaisons de poignards, avec les signes de ralliement composés de crucifix, de rosaires, de sacrés cœurs ; là il complotte avec le baron de Batz, chef de la faction de l'étranger, armant la main du monstre Lamiral, assassin de Collot-d'Herbois, semant une pépinière de Corday... » Peut-être comme le héros du charmant *Parapilla.*

Ne voit-on pas dans cet amas incohérent d'idées, d'expressions extravagantes, la répétition de la battologie placée par Barère dans la bouche de dom Gerle, et du bavardage énigmatique de Dupin chez Villeneuve? Ne voit-on pas qu'avec la même légèreté et les mêmes folies, employées par l'un et par l'autre dans leurs travaux politiques et dans leurs amusemens de société, ils ont placé l'hypocondriaque Vadier à la tribune de la Convention nationale pour se donner une partie de plaisir *dans la poursuite du monstre d'Épidaure, au milieu des détours du labyrinthe, par la grâce efficace des rapports anodins du joli petit charmant Barère, après avoir fait le sacrifice de jalousie ?*

Qu'on se représente la Mère de Dieu au tribunal révolutionnaire. Le certificat de civisme donné à dom Gerle, et la lettre écrite, par la mère de Dieu, au fils de

l'Être Suprême seraient apparus au grand jour ; on eût recueilli tous les traits qui, de la part de Robespierre, prouvent son attachement au système de la Divinité ; le numéro de la *Chronique de Paris*, dans lequel est l'article de Rabaut de Saint-Étienne, eût été exhumé de l'oubli ; on eût fait paraître sur la scène les saintes bigotes dont il était environné, si enthousiastes que, comme les femmes de la passion, elles ne sont pas dans ce moment sans espérer sa résurrection. Avec tous ces matériaux et d'autres du génie de Barère, on n'aurait pas manqué d'en faire le chef de la théorie des prêtres dans un second rapport déjà rédigé, à l'instar de celui du 27 prairial.

CHAPITRE XVIII.

La raison est l'éteignoir du bon sens.

La suite du morceau de papier de la citoyenne Lacombe doit trouver ici sa place.

« Ainsi, jusqu'à nos jours, des prétextes de conquêtes ou de respect envers la Divinité avaient produit les grandes effusions du sang humain. Maintenant c'est le désir d'établir en pratique les préceptes de la philosophie ; la raison, au lieu des préjugés ; la liberté des peuples, au lieu de l'esclavage ; l'égalité des hommes, au lieu de l'inégalité des conditions. » Il n'y en avait pas davantage.

On parle de préjugés ! N'est-ce pas le plus grand des préjugés que la prétention de ramener les hommes à ce

qu'on appelle la raison dégagée des passions, des erreurs, des faiblesses? N'est-ce pas le plus grand des préjugés que ce despotisme qui, sous prétexte de liberté, veut contraindre les hommes à vivre autrement qu'ils en ont contracté l'habitude, et à faire tout ce qu'ils ne veulent pas? N'est-ce pas le plus grand de tous les préjugés que l'espoir de rendre tous les hommes susceptibles des mêmes choses, affections, capacité, talens et vertu?

N'est-ce pas le plus grand des préjugés, que la prétention de rendre tout plane et uniforme, de vouloir assimiler une grande nation à la table rase et métaphysique de Locke, toute prête à recevoir les impressions, les institutions que le génie veut tracer dessus?

A quels désastres n'eût pas conduit ce système d'uniformité? On a voulu détruire le commerce et les négocians, la jurisprudence et les légistes, la médecine et les médecins, l'éducation et les écoles, la religion et les prêtres. Bientôt, avec cet affreux préjugé qui faisait dire à l'écloppé Couthon, *Une once de pain et un peu d'eau;* et à Barère, dans son rapport sur le carême politique, *Des patates, comme les noirs,.... en voilà assez pour être heureux;* il eût fallu détruire les hôtels pour n'avoir que des maisons; les maisons, pour n'avoir que des cabanes; les manufactures d'étoffes, pour n'être vêtu que de toile; les toileries, pour être ramené à la nudité des sauvages; convertir aussi les vignobles en terres labourables, et les jardins en champs de pommes-de-terre.

Non, il n'est pas possible de mieux faire sentir le vide de cette folle raison que par les réponses dont plusieurs de mes professeurs de médecine honoraient les menaces que je leur rapportais de Barère voulant détruire les hôpitaux, les médecins et la médecine.

« La médecine, disais-je, est une science chimérique. Si elle était réelle, les plus habiles médecins seraient d'accord sur ses principes. La vérité n'est qu'une. Or, dans leurs dissertations, ils se trouvent toujours opposés de sentimens. Donc c'est une chose incertaine.

» Les hôpitaux, continuais-je, ne sont qu'un réceptacle empesté de malades, entassés les uns sur les autres, dont la plus grande maladie est dans les miasmes pestilentielles et les vapeurs méphitiques. »

L'un des docteurs reprenait en riant : « Voilà bien la manière de raisonner des novateurs du jour! Parce qu'une chose a des abus, ils veulent la détruire, comme si tout ce qui existe n'en avait pas. Au lieu de faire des motions à la Convention nationale pour supprimer les hôpitaux, il en faut faire pour les rendre plus salubres.

» L'abus des choses est, dans l'ordre physique, ce qu'est l'imperfection de l'intelligence humaine dans l'ordre moral.

» Si les médecins sont divisés sur leur science, il n'en résulte pas plus que la médecine soit incertaine, qu'il résulte que les mathématiques soient fausses, parce que les hommes qui les ont étudiées ont différé entre eux; chacun doit méditer et tendre à la vérité.

» Votre argument peut s'appliquer à tout, aux lois, aux gouvernemens, même à la Convention nationale. Faut-il l'anéantir parce que tous les députés ne sont pas toujours d'accord? Le soleil lui-même ne serait pas à l'abri de cette proscription. La liberté de la presse n'est-elle pas favorable aux libellistes et aux calomniateurs? La vie, à la bien considérer de sang-froid, et avec cette raison analytique, ne serait-elle pas un présent funeste?

» L'astronomie serait donc une science vaine, parce

qu'il y a des systèmes planétaires différens? Ce vice de raisonnement, en général, est celui de Rousseau, dans son discours, couronné à Dijon, sur le danger des belles-lettres. »

Le docteur lisait dans mes yeux que je plaisantais, et nous étions comme les augures dont parle Cicéron, qui ne peuvent se regarder sans rire.

Or, cet aspect de bien et de mal, dont toutes les choses sont mélangées, nous ramène à la considération de la conduite des tyrans. Que faisaient-ils, en parlant de philanthropie universelle, d'amour de l'humanité, de liberté publique, d'égalité civile; en rappelant avec indignation les massacres de la Saint-Barthélemi, les vêpres siciliennes, les croisades de la Terre-Sainte?.... Ils renouvelaient le charlatanisme des prêtres, des oracles, en faisant couler le sang humain, en faisant naître les guerres civiles de la Vendée, les dissensions intestines sur tous les autres points de la France. Au nom des vertus qu'ils ne pratiquaient pas, ils faisaient des dupes innombrables, trop souvent des victimes, et régnaient par les illusions et la terreur; ils s'emparaient du pouvoir et des richesses de la terre, non pas seulement en *coupant les bourses*, mais en coupant les têtes. C'étaient, en un mot, des charlatans succédant à d'autres charlatans, tout en criant contre les charlatans.

Si la raison consistait dans l'abnégation de toutes erreurs, de toutes jouissances, de tous préjugés; dans la destruction de toutes choses, parce qu'elles offrent des inconvéniens, des abus et des dangers, elle serait l'éteignoir du bon sens. Le plus heureux peuple serait un peuple d'anachorètes, ou plutôt le vrai bonheur serait le néant.

Tout est folie, superstition, fanatisme. La vérité n'est que dans l'auteur de la Nature et dans le cœur de l'homme juste qui sait le reconnaître et se conduit avec bonne foi; le mal est que les tyrans s'emparent de cette auguste vérité pour calomnier, opprimer, égorger et faire les malheurs de la terre. Leurs nouveautés sont souvent plus infectées de vices que les antiquités qu'ils ont détruites.

Si je n'ai pas toujours pensé ainsi, j'en dois reporter la faute sur des hommes qui, avec toutes paroles de bonté et de vertu, en ont trompé bien d'autres, et je rends grâce d'avoir éprouvé le malheur pour être désabusé.

CHAPITRE XIX.

Le premier comité de constitution de l'Assemblée nationale.

Le galetas de la Mère de Dieu est, pour Barère, non-seulement, comme la boîte de Pandore, le repaire universel d'où sortent toutes les conspirations du fanatisme développées sur la France entière; mais il est encore la lanterne magique par laquelle il fait passer tous les hommes fameux qui ont figuré dans la révolution, pour les immoler à ses vieilles haines, à ses animosités particulières.

Quévremont, dit Lamotte, commensal de d'Orléans, mesmérien et empirique, est, dans son imagination, l'ami du célèbre Bergasse; il ne lui en faut pas davantage pour faire jouer, sur son théâtre satirique, les

membres des premiers comités de constitution de l'Assemblée nationale. « Bergasse l'illuminé, connu par le plaidoyer du banquier Kornmann, par des ouvrages sur le somnambulisme, par d'ingénieuses rêveries sur le pouvoir du fluide animal, traînait à sa suite une autre prophétesse qu'il endormait pour obtenir des prédictions sur les événemens politiques; faisant, tout visionnaire qu'il est, des vœux très-prononcés pour la contre-révolution; rêvant la trinité des pouvoirs; lié à Clermont-Tonnerre le monarchien, à l'anglomane Mounier, à l'emphatique Tolendal; ayant l'orgueil de croire que lui seul avait hérité du jugement des Lycurgue, des Solon, et qu'une sage constitution devait exclusivement sortir de son cerveau; abandonné par ses amis à cet excès de gloire; ne lui restant, de sa renommée, que le souvenir de son plaidoyer et de l'ariette de Nina, lorsque, dans sa raison endormie, après que l'Assemblée constituante eut quitté Versailles pour venir à Paris, il allait tous les matins dans la cour des Menus, en costume de député, chanter : *Mon bien-aimé ne revient pas.* »

Telle est l'escarmouche que Barère livrait à cet ex-constituant, d'après la plaisanterie de son ami Carra, pour le *déblayer* avec le fer de l'infâme guillotine.

Pour plus d'enluminures, ou de prestiges, *le fameux cardinal collier*, *dans les pirateries des Quinze-Vingts*, n'est pas oublié à cause *de ses liaisons d'agiotage avec le banquier Kormann.* Il n'y a que Figaro-Beaumarchais et le Trébisontin *Cagliostro*, qui ont trouvé grâce devant ses yeux. Mais Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, embêté par la ridicule secte des illuminés, est amené, malgré lui, dans le galetas mystique de la mère de

Dieu, pour soumettre, au jugement de la Convention nationale « sa conduite politique, les brèches déjà faites à sa raison, et comment il est devenu le jouet du machiavélisme des cabinets de Vienne et de Pétersbourg, et du patelinage des fanatiques. » Il ne manque là, pour renouveler la réunion fortuite des cinq têtes couronnées, dans *Candide*, que le sultan des Turcs et le grand Mogol; ou plutôt ce galetas merveilleux de la mère de Dieu ne rappelle-t-il pas le fameux chaudron de Shakspeare, avec lequel les prophétesses d'Angleterre invoquent les ombres des rois, quand Macbeth vient leur demander s'il enlèvera la couronnne à Banco son rival? Il me semble voir, l'entourant comme elles, Barère, Collot, Billaud, Vadier, y jetant, pour leur mixtion diabolique, des morceaux de cœur de tyrans et de traîtres, des larmes de crocodile, avec la foi d'un Gascon imposteur, le fiel d'un moine, et la rage d'un lion, avec du sang de populicide, l'art déclamatoire d'un destructeur de villes, avec les sifflets qui font tomber un débutant sur la scène comique, un pistolet sans amorce, avec des yeux de Cyclopes : tous s'agitant, trépignant, avec des cris furibonds : *Doublons, doublons la dose! Attisons le feu, que tout fermente, que tout bouillonne!*

« C'est-là, continue Barère, que la faction, fomentée par l'Autriche, a organisé les massacres du Champ-de-Mars, de Nancy et du 10 août; la fuite et les parjures de Louis XVI, et les crimes de sa femme Antoinette; les lâches complots des princes de Provence et d'Artois, l'émigration de la noblesse, la trahison des courtisans et des ministres. C'est là que se sont ralliés, la faction d'Orléans, tous les hommes corrompus et déshérités de l'estime publique, cette honteuse écume du genre hu-

main qui a engendré les monstres de l'athéisme et de l'anarchie, et putréfié les germes de la sagesse. C'est là que les brigands, pour qui le crime est un besoin et le bonheur public un supplice, ont épouvanté le peuple par le spectacle de tous les fléaux réunis; appelé la famine et la guerre; invoqué la discorde, secoué les torches du fanatisme, tourné à leur profit les égaremens de l'esprit, et tous les vices du cœur humain. C'est là que s'est formé ce monstrueux mélange de modérés et de démagogues, d'exagérateurs et d'alarmistes, d'athées et de faux dévots, de fripons et de traîtres... *Sauve qui peut...* C'est là, enfin, qu'on a vu harmoniser, sous l'apparence du contraste, les caractères de Necker et de Mirabeau, de Carra et de Sillery, d'Hébert et de Danton, de Philippeaux et de Ronsin, de Brissot et de d'Églantine.... (sans doute Robespierre, dans sa pensée, et lui-même dans celle de tout le monde, pour servir de pendant), et tant d'autres qui, sous les formes populaires, et la souplesse d'une âme double et versatile, ont tant de fois guidé le char de la révolution dans des précipices creusés par le crime (1). »

O merveilleux galetas, vous confondez le crime et la vertu, l'ineptie et les talens, la folie et la sagesse!

---

(1) On peut lire, dans les Éclaircissemens (C), un morceau ingénieux où l'on donne une explication burlesque du *Pater* dans le sens des sophistes et des amis de l'anarchie.

(*Note des éditeurs.*)

CHAPITRE XX.

Les deux partis de Triumvirs.

D'après ce qui précède, il est évident que la division, dans le décemvirat, remonte à la fête de l'Être-Suprême. Alors Robespierre fut nommé à l'unanimité président de la Convention nationale. Peu de jours après, les Barère, les Collot, les Billaud, les Vadier s'emparèrent des mystères de la mère de Dieu, pour le renverser. Il s'en aperçoit. *On devient tout à coup souple et même flatteur, on sème la division, on viole vos décrets. Ces vérités valent bien des épigrammes.* Voilà ce qu'il dit, dans son discours du 8 thermidor. Voici ce que dit Barère, dans sa nouvelle carmagnole du 15 de ce mois. « Il crut avoir mis la main sur l'empire le jour où il présida la fête de l'Être-Suprême. »

De son côté, il travaille avec plus de soin la société des jacobins; les deux partis de triumvirs, bien prononcés, tentent mutuellement de sacrifier les partisans de l'un et de l'autre. Ainsi, ils préparent l'heureuse révolution du 9 thermidor. La Convention nationale recouvre sa liberté; ils se précipitent dans l'abîme, lorsque chacun des partis ne voulait s'entre-détruire que doucement et sans secousse, afin de conserver dans son triomphe la tyrannie sur la France.

Quel effroyable spectacle que cette lutte ambitieuse, et les moyens d'imposture, de charlatanisme et de roueries, employés de part et d'autre!

Robespierre marche insensiblement au pouvoir suprême, prétendant à la gloire de réparer les calamités de la France, après les avoir provoquées. Aidé par Couthon et Saint-Just, les rôles sont partagés; le jeune homme, chargé d'effrayer les esprits, sème les inquiétudes, les méfiances, le désespoir, et propose des mesures terribles. Couthon, avec l'intérêt de ses infirmités, semble les autoriser par des motifs de nécessité indispensable. Robespierre, avec le langage de la philanthropie, s'applique à rallier à lui les débris de tous les partis, distribue des espérances, proscrit ses ennemis. Dans son ambition, ne se bornant pas aux voies temporelles, il a recours au célestes interventions de l'Être-Suprême. Brûlant de porter l'encensoir et d'affecter l'empire, interprète de l'auteur de la nature, dans la manière dont il devait être honoré, il propose une religion telle que les hommes n'en conçurent jamais de plus belle, de plus pure; tandis que, pour s'identifier en quelque sorte à la Divinité, il manœuvre dans l'ombre, avec une secte obscure de têtes illuminées, l'idée superstitieuse de se faire déclarer l'envoyé du ciel. Nouveau Mahomet, il eût pu achever la tirade dont Barère ne débita qu'une partie rapportée dans mon premier écrit :

J'apporte un joug plus noble aux nations entières,
J'abolis les faux dieux, et mon culte épuré
De ma grandeur naissante est le premier degré.
Ne me reproche point de tromper ma patrie;
Je détruis sa faiblesse et son idolâtrie.
Sous un chef, sous un Dieu, je viens la réunir,
Et pour la rendre illustre il la faut asservir.

Ses adversaires, prétendant également à la domination exclusive, se concertent avec lui dans les projets

dévastateurs jusqu'au moment où, fatigués d'être ses Omar, ils tentent de prendre sa place. Mais on remarque cette différence qu'il osa les attaquer de front, tandis qu'ils ne l'attaquèrent que dans l'ombre, d'une manière vile et basse, même en le flagornant publiquement jusqu'à sa défaite : conduite qui prouve de sa part son audace, et de la part des autres leur turpitude. Ils vont chercher dans un réduit obscur une folie mystique de têtes imbécilles, y envoient leurs agens pour suggérer leurs propres idées, et ils inventent, sous une fable ridicule et grotesque, une vaste conspiration politique, au lieu de la dévoiler. Ils transforment un nom de famille vulgaire en un nom grec qui signifie la Divinité; rassemblent de toutes parts des accessoires incohérens pour y donner plus d'appareil; mêlent le merveilleux au comique, la fable à l'histoire, le sacré au profane, le bouffon au plaisant, la satire à l'épigramme, le mensonge toujours au mensonge : ici, c'est l'œuf que la poule couve et qui n'aura pas de germe; le sage qui sert de communication entre le ciel et la terre; le nouveau messie annoncé par les écritures judaïques. Là c'est un moine faisant des prophéties dans un langage le plus incompréhensible; le vengeur céleste foudroyant les Titans orgueilleux. Ailleurs c'est le tableau du jeune Capet oublié, pour un grand dessein, derrière un lit du château de Saint-Cloud; c'est la marquise de Chastenois, devenue sorcière avec les bouquins du rabbi Salomon et de Nostradamus, par la force surnaturelle d'un petit ouvrage de religieuse, converti en amulette. C'est l'appartement de Catherine Théot, métamorphosé en vieux tabernacle, arché-type de toutes les superstitions de la Terre, le vautour de Prométhée, le tartare des Euménides, la roue

d'Ixion, les houris de Mahomet, le paradis des Papes; enfin, l'ambigu le plus extravagant que la plus folle imagination des Petites-Maisons ait jamais inventé. Leur effronterie va jusqu'à présenter cette indécence à la méditation de la Convention nationale, comme une affaire d'où dépend le salut de l'État, en affectant encore des sentimens d'équité pour mieux séduire. *Il ne serait pas raisonnable*, disent-ils, *d'envelopper dans ce nouveau genre de conspiration un tas d'imbéciles trompés. Votre justice a toujours distingué l'erreur d'avec le crime.* Quelle horreur exécrable! sacrifier de sang-froid, dévouer à la mort plusieurs individus, au moins dignes de pitié, uniquement pour servir leur ambition, détruire leurs rivaux et continuer leur tyrannie; oser rendre complice, sans le savoir, de ce grand forfait la Convention nationale trop crédule dans les usurpateurs de sa confiance! Tout est ici immolé : indulgence pour la faiblesse, pitié due au malheur, respect à la vieillesse, dignité de la représentation nationale, majesté du peuple, droits sacrés de la vérité, de la justice, devoirs de la société, lois, morale, honneur, enfin toutes les vertus.

Est-ce bien le peuple français, si grand dans l'Univers par ses lumières, par ses armes, par son étonnante Révolution, qui est devenu le jouet et la victime d'une poignée de tyranneaux, naguère inconnus sous d'autres rapports que ceux de la nullité, appréciés entre eux par cette vérité sortie de leurs bouches au milieu de leurs querelles : *Pygmées politiques, auxquels ce serait trop confier que de donner une basse-cour à gouverner?*

ÉPILOGUE.

Ainsi je charme les ennuis de ma longue détention, en dévoilant les tyrans qui m'ont plongé dans les fers, pour avoir commencé à éventer leurs complots. Puissent tous ceux qui leur ressemblent pâlir d'effroi et s'arrêter dans la carrière du crime! Les tyrans peuvent induire en erreur la jeunesse, d'autant plus facile qu'elle croit à la vertu; mais qu'ils apprennent, par mon exemple, que bientôt désabusée, indignée d'avoir été aveuglée, elle se fait un devoir honorable de les démasquer devant l'opinion publique. Mon cœur approcha du crime, il n'en est pas flétri. Qu'on ne dise pas que je trahisse la confiance; je ne fus pas dépositaire de leurs secrets. Ils ont voulu faire de moi une dupe avant d'en faire une victime : ce que mes yeux dessillés ont surpris dans les occasions rapides comme l'éclair, je ne dois point le taire en faveur des oppresseurs de ma patrie, quand elle en peut tirer quelque utilité. Je crois à la morale, et jamais je n'ai trahi et ne trahirai les épanchemens du cœur. On avait beau exciter des dénonciations, dire qu'on n'était pas patriote quand on n'avait pas dénoncé, et fait incarcérer, j'ai toujours gardé dans mon intérieur les confidences, les indiscrétions échappées. Je ne pense pas me tromper; j'ai du moins le sentiment de bien mériter des gens honnêtes.

Quoi qu'en fassent les tyrans passés et à venir, la li-

berté de la presse sera éternellement l'aurore de la vérité, et rien de leurs infamies ne restera caché. La vérité sortira du fond des cachots pour les vouer à l'opprobre. Puisse chacun se pénétrer de la nécessité d'être de bonne foi et vertueux ! Les crimes les plus secrets seront publiés sur les toits.

J'ignore pourquoi je reste toujours captif ; la justice exige ma liberté. Quoi qu'il en soit des motifs de détention, trop prolongée, je respecte la négligence du comité de Sûreté générale à mon égard. La Convention nationale et les autorités de gouvernement qui en émanent, n'en sont pas moins l'objet de ma vénération ; mais je dirai qu'il est cruel de n'être pas témoin des espérances de bonheur dont elle console la France éplorée, tandis qu'on l'a été malgré soi des ravages qu'elle vient d'éprouver, et de ne pouvoir concourir de toutes ses forces, aux mesures de restauration, après tant de malheurs.

Du palais du Luxembourg, le 8 pluviôse, an IIIe. de la République française, une et indivisible.

VILATE.

INTERROGATOIRE

DE

CATHERINE THÉOT,

SE DISANT MÈRE DE DIEU,

AGÉE DE SOIXANTE-DIX-HUIT ANS, FILLE, NÉE A BARANTON, DÉPARTEMENT DE LA MANCHE, PRÈS AVRANCHES.

INTERROGATOIRE

DE

CATHERINE THÉOT,

SE DISANT MÈRE DE DIEU,

AGÉE DE SOIXANTE-DIX-HUIT ANS, FILLE, NÉE A BARANTON, DÉPARTEMENT DE LA MANCHE, PRÈS AVRANCHES.

Catherine Théot, née d'une famille peu fortunée, vint à Paris, comme bien d'autres, pour y chercher fortune. Son premier état fut la domesticité, comme on le verra dans le courant de cet ouvrage. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle tenait une école de fanatisme et qu'elle avait beaucoup de prosélytes ; elle jouait le même rôle qu'on l'a vue jouer dans son galetas de la rue Contrescarpe depuis plus de trente ans. Au mois d'avril 1779, sous le ministère du lieutenant de police Le Noir, d'exécrable mémoire, elle fut conduite à la Bastille pour le même fait dont elle est aujourd'hui accusée, avec les nommés Étienne Jumelle, âgé de soixante-dix-huit ans, né à Franciade, ci-devant Saint-Denis, en France, paroisse Marcel, menuisier privilégié, demeurant à Paris, rue de l'Oursine, dans une maison appartenant aux ci-devant religieuses cordelières ;

Geneviève Catolle, âgée de soixante-dix-huit ans, femme d'Étienne Jumelle;

Marie-Catherine Lallier, née à Paris, paroisse Roch, veuve de Pierre Mathieu, peintre; elle vendait des billets de loterie à la porte du Saint-Esprit, elle demeurait rue de la Tixeranderie, maison du citoyen Bouchard, boulanger, au quatrième;

Michel Hastin, né à Saint-Lo, ancien substitut des agens du dernier tyran des Français, au siége ci-devant royal de Saint-Lô, depuis secrétaire de Bocquet-Detillière, ancien avocat au conseil, actuellement cherchant de l'emploi, demeurant à Paris, rue des Écouffes, maison du citoyen Andry, médecin.

La fille Théot était le chef de cette nouvelle secte. Après cinq semaines de séminaire à la Bastille, elle fut transférée à l'Hôpital, d'où elle n'est sortie qu'en 1782.

Comme elle était chargée du rôle principal, nous la ferons parler préférablement à ses coaccusés qui n'étaient que des personnages accessoirés et accidentels. Voici mot pour mot l'interrogatoire qu'on lui fit subir à la Bastille. Je prie le lecteur de se rappeler que c'est en 1779, le 21 avril.

« Le commissaire de police, Chenon, ayant requis ladite Catherine Théot de prêter serment de dire la vérité,

» Elle a dit que Dieu a dit : *Si vous êtes appelée devant les juges, vous répondrez : Cela est, ou cela n'est pas*, et n'a pas voulu faire serment.

» Enquise de ses noms, surnoms, âge, pays, qualités et demeure,

» A répondu se nommer Catherine Théot, âgée de

soixante-trois ans, fille, native de Baranton, près Avranches, domestique, ayant quitté le service du sieur Halbot, maître plombier, rue Geoffroy-l'Asnier, depuis le 17 février dernier, demeurant avec la veuve Mathieu, rue de la Tixeranderie, chez le sieur Bouchard, maître boulanger.

» Interrogée qui lui a inspiré qu'elle était la Sainte Vierge,

» A répondu que c'est Dieu qui lui a dit qu'elle était la Vierge qui recevrait le petit Jésus, qui viendrait du ciel en terre, apporté par un ange, pour mettre la paix sur toute la terre et recevoir toutes les nations.

» Interrogée ce que deviendra la Sainte Vierge qui a enfanté notre Sauveur,

» A répondu que la Sainte Vierge et le Sauveur dont nous parlons ne sont que figurés.

» Interrogée depuis quand elle s'est abstenue d'approcher du sacrement de la pénitence et de celui de l'Eucharistie,

» A répondu que c'est depuis environ dix ans, lorsqu'elle faisait des ménages au couvent des Miramiones.

» Interrogée pourquoi elle s'en est abstenue,

» A répondu que c'est parce que Dieu lui a fait remise de ses péchés, lui a accordé sa grâce et la connaissance de ses mystères.

Interrogée quel a été son dernier confesseur,

» A répondu qu'après M. l'abbé Grisel, qui a été son directeur, et qu'elle a quitté parce qu'il ne voulait pas croire que toutes les Nations se réuniraient à la religion chrétienne, elle a pris pour confesseur l'abbé Davisa, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Sous l'un et l'autre de ces deux directeurs elle communiait tous les jours, jus-

qu'à ce que l'abbé Davisa lui a refusé la communion, parce qu'elle ne voulait pas croire que Notre Seigneur était mort. Dieu lui a dit qu'elle n'avait plus que faire de communier et qu'il la conduirait lui-même.

» Interrogée comment elle a fait la connaissance du sieur Hastain,

» A répondu qu'elle l'a connu chez le sieur Halbot, où elle servait, et où ledit sieur Hastain était commis.

» Interrogée si ce n'est pas le sieur Hastain qui écrivait pour elle ce qu'elle disait dans les assemblées,

» A répondu que le fait est vrai.

» Interrogée si elle n'a pas fait écrire à M. le curé de Saint-Hippolyte et à d'autres curés,

» A répondu qu'il est vrai qu'elle a fait écrire au curé de Saint-Hippolyte, à celui de Sainte-Marguerite, à celui de Saint-Gervais, à celui de Saint-Martin, au doyen de Saint-Marcel, et à l'abbé Davisa, son dernier confesseur, afin que Dieu leur fît la grâce de leur donner ses lumières.

» A elle représenté qu'elle ne croit donc pas que tous ces curés, qui enseignent tous les jours leurs paroissiens, aient les lumières suffisantes,

» A répondu que non-seulement elle croit qu'ils ne les ont pas, mais elle en est sûre, parce que Notre Seigneur n'a point encore révélé ses mystères jusqu'à présent à personne; que ce n'est qu'à elle qu'il les a révélés, et que c'est elle qui est destinée à les accomplir.

» Interrogée quel usage elle faisait du cilice de crin qui s'est trouvé dans ses effets,

» A répondu que c'est un des instrumens de pénitence dont elle faisait usage jusqu'à ce que Dieu l'ait sanctifiée;

elle a encore dans son coffre une ceinture, des jarretières et des bracelets de fer; elle avait aussi une discipline de corde pour se fustiger.

» Interrogée qui lui avait ordonné ces sortes de pénitences,

» A répondu que c'est elle qui avait demandé à ses confesseurs la permission d'en faire usage, lorsqu'elle était sous la conduite de l'abbé Grisel, qu'elle avait aussi demandé la permission d'ajouter à ses pénitences le cilice de fer; mais qu'il lui a été représenté que cet instrument était trop cher; qu'elle aurait pourtant tout sacrifié pour l'acheter.

» Interrogée si elle avait été assez grande pécheresse pour mériter de si dures pénitences,

» A répondu que ce n'était pas pour elle; c'était pour toutes les nations, afin qu'il plût à Dieu de les sauver toutes.

» A elle représenté l'estampe représentant la religion et la justice, laquelle estampe a été trouvée chez la veuve Mathieu où elle logeait; sommée de déclarer comment elle explique cette estampe,

» A répondu que c'est le triomphe de la religion qui doit s'accomplir incessamment, et que c'est Dieu qui l'a conduite sur le quai des Théatins où elle a trouvé cette estampe qu'elle a achetée deux sous.

» Interrogée si elle se propose de chercher une autre maison pour servir,

» A répondu que, si toutes les choses que Dieu lui a révélées s'accomplissent, elle n'aura plus besoin de servir, parce que tout le monde, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, aura soin d'elle; et, en attendant, la

veuve Mathieu veut bien partager ce qu'elle a avec elle.

» Lecture à elle faite du présent interrogatoire et de ses réponses, a dit ses réponses contenir vérité, y a persisté, et a déclaré ne savoir signer.

» CHENON. »

FIN DE L'INTERROGATOIRE DE CATHERINE THÉOT.

ÉCLAIRCISSEMENS.

(A)

Collot-d'Herbois (J.-M.), l'un des hommes les plus remarquables que la révolution de France ait fait connaître. Il était d'une taille moyenne, avait le teint brun, la chevelure crêpue et extrêmement noire, le regard soucieux et sombre; les traits, enfin, qu'un peintre pourrait imaginer pour représenter un conspirateur. Comédien ambulant avant la révolution, il avait exercé son art dans plusieurs grandes villes, et notamment à Lyon, où il jouissait d'une espèce de considération. Sa conduite n'était pas celle d'un comédien. Il alla ensuite établir à Genève un spectacle dont il était directeur. C'est là qu'il puisa sans doute les principes républicains qui s'exaltèrent lorsqu'il fut à Paris, et qui dégénérèrent en démence furieuse par l'abus des boissons fortes; car, dans les dernières années de sa vie, il était presque toujours ivre. C'est pour cela que, dans le fameux *Noël* de la Gironde, on le nommait *le sobre Collot*. Admis au club des Jacobins, son audace, la force de son organe, et sa déclamation théâtrale l'y firent remarquer et lui donnèrent quelque ascendant. Une petite brochure commença sa fortune politique. Le club des Jacobins avait proposé un prix pour le meilleur ouvrage dans lequel on ferait connaître au peuple combien le nouvel ordre de choses lui était avantageux; il s'agissait de la royauté constitutionnelle. On eut à cette époque regardé comme le dernier terme de l'extravagance le projet de substituer la république à la monarchie. Collot composa un opuscule intitulé : *l'Almanach du Père Gérard*, qui remporta le prix et lui donna beaucoup de considération dans une certaine portion du public. Ce succès excita son amour-propre, et il se crut destiné, dès ce moment, à remplir la première place de l'état. La victoire de Bouillé sur les insurgés de Nanci étant devenue impopulaire, Collot imagina qu'il pourrait faire tourner à son avantage cette

disposition des esprits. Appuyé par la société des Jacobins, il présenta à l'assemblée législative une pétition en faveur de quelques soldats du régiment de Châteaux-Vieux que les lois de leur pays avaient envoyés aux galères de Brest, pour avoir pris part à la sédition. La pétition fut accueillie; le roi demanda aux cantons la grâce de ces soldats, qui l'accordèrent sans difficulté. Leur protecteur ne s'en tint pas là; il voulut que le retour de ses protégés fût un triomphe, et il les recommanda à tous les clubs, depuis Brest jusqu'à Paris. On les reçut comme des martyrs de la liberté, et ils arrivèrent dans la capitale chargés de lauriers et de couronnes. Un banquet somptueux les attendait dans le local de la société; enfin, d'une grâce accordée à des galériens, on fit une intrigue, un moyen de révolution. Pétion, maire de Paris, autorisa une espèce de fête civique. On les fit placer sur un énorme char attelé de chevaux blancs, et au haut duquel dominait Collot, entouré d'une multitude de petits drapeaux tricolors. Cette singulière ovation partit de l'emplacement de la Bastille, traversa lentement les boulevards, suivi d'une nombreuse populace, et se rendit au champ de Mars, au pied de l'autel de la patrie; et, là, les triomphateurs et leur cortége firent de nouveau, au milieu des hymnes et du chant patriotique, le serment de vivre libre et de mourir. Ils furent ensuite présentés à l'assemblée nationale qui leur accorda les honneurs de la séance. Ce fut après cet étrange triomphe que les révolutionnaires commencèrent à porter le bonnet rouge. Collot imaginant qu'il était devenu un des plus importans personnages de France, brigua le ministère de la justice, et fut tout étonné de ne pas l'obtenir..... A la première séance de la Convention, il demanda l'abolition de la royauté, non pas le premier, comme le dit le *Moniteur* du 22 septembre (la motion en avait déjà été faite avant qu'il prît la parole), mais il l'appuya avec force et ne contribua pas peu à la faire adopter. Envoyé à Nice après la conquête de ce pays, à la fin de 1792, il se trouvait absent lors du procès de Louis XVI, mais il écrivit qu'il votait la mort. Longtemps lié avec Robespierre, il le seconda dans tous ses projets, et surtout dans sa haine contre le parti de la Gironde dont il fut un des plus ardens persécuteurs. Collot fut membre du comité de salut public, et contribua, peut-être plus que Robespierre lui-même, aux épouvantables proscriptions qui signalèrent le règne de ce pouvoir.... Envoyé successivement dans le département du Loiret et de l'Oise, il

y préluda par de nombreuses arrestations qui le firent considérer comme digne de missions plus importantes. En novembre 1793 il se rendit à Lyon, chargé d'exercer sur cette malheureuse ville toutes les vengeances nationales. Les détails de sa conduite dans cette terrible mission ne peuvent tous appartenir à cet article; il fit périr plus de seize cents personnes par la main des bourreaux, la fusillade et le canon. Une pétition en faveur des malheureux Lyonnais, fut lue à la barre de cette assemblée, et parut produire quelques effets; mais Collot, qui avait été appelé à Paris par le comité, vint à bout d'intimider ses adversaires par un véritable coup de théâtre : il se servit de l'effigie de Chalier, comme autrefois Antoine des restes sanglans de César, pour exalter la fureur populaire. Le simulacre du féroce Piémontais fut présenté à la Convention, porté dans toutes les rues, invoqué à la tribune des Jacobins, et l'ordre de continuer les exécutions fut réitéré; mais, celui qui l'avait fait donner étant resté à Paris, elles se ralentirent insensiblement, et cessèrent enfin, à l'époque où elles devenaient plus effrayantes et plus multipliées dans la capitale.... Collot contribua puissamment à la proscription de Robespierre; mais il ne tarda pas à être dénoncé lui-même par Lecointre. Cette dénonciation enhardit tous ceux qui n'avaient pas encore osé parler. Ses collègues, les journaux, les pamphlets, le couvrirent d'opprobres, et l'assemblée, entraînée par l'indignation publique, décréta son arrestation le 2 mars 1795, et ensuite sa déportation à la Guyanne. Six semaines après, une insurrection qu'on attribua à ses partisans, s'étant manifestée, la Convention ordonna de le mettre en jugement par-devant le tribunal de la Charente; mais quand le courrier, porteur du décret, arriva, Collot était parti pour le lieu de sa déportation. A peine y fut-il arrivé qu'il s'efforça de soulever les noirs contre les blancs. On le renferma dans le fort de Synamary où il fut attaqué d'une fièvre chaude. Dans un moment de délire, il but une bouteille d'eau-de-vie qui lui brûla les entrailles. Enfin, le 8 janvier 1796, au moment où on le transportait à l'hôpital de Cayenne, il expira dans des tourmens affreux, à l'âge de quarante-cinq ans, se reprochant sa conduite passée, et tous les maux dont il était l'auteur.

(B)

Un objet plus important, citoyens, doit nous occuper. La marche révolutionnaire est entravée par la justice, et ses formes minutieuses et tyranniques. Le balancier qui bat monnaie sur la place de la révolution est suspendu. Pour connaître s'il y a lieu à punir un seul député de la plaine ou du marais, il faut un examen (*murmures*); oui un examen aujourd'hui. Qu'il y ait des formalités et des entraves pour accuser un Carrier, il est montagnard, et, à ce titre seul, il mérite tous les égards ; mais hors de là, pourquoi encore des formalités, des entraves? Il y en a mille fois plus qu'il n'y en eut autrefois pour traîner à l'échafaud, ou mettre hors la loi, ou jeter seulement dans les fers, sans les entendre, cent cinquante représentans du peuple. A la vérité, ces hommes proscrits par la Montagne étaient bien les coquins les plus diserts, ou les plus énergiques, et dès-lors les plus dangereux, les plus coupables contre-anarchistes, contre-noyeurs, contre-fusilleurs, contre-guillotineurs, contre-révolutionnaires par conséquent, que l'on puisse trouver. (*C'est vrai, c'est vrai, de toute la salle et des tribunes.*) Vous vous rappelez, citoyens, comment cette faction scélérate, ces *hommes d'état*, ainsi que les appelait Marat, entravaient avec leurs principes, avec leur justice et leurs arguties de palais, *la direction démocratique* que nous voulions donner à la révolution, comme l'a placardé papa Pache. Les insolens n'osent-ils pas demander d'abord, pour arrêter notre marche révolutionnaire, une loi contre les provocateurs au meurtre, les incendiaires, les agitateurs, les désorganisateurs, et qu'on punisse les massacres d'Avignon et de septembre, et les dilapidateurs des trésors du Garde-Meuble? Voyez s'il eût été possible, après cela, de révolutionner et d'*épurer la population* et les fortunes françaises! C'est à nous qu'il convenait de porter la peine de mort contre ceux qui arrêteraient les mesures révolutionnaires et blâmeraient la loi du 22 prairial et autres; c'est à nous qu'il convenait de mettre hors la loi ceux qui seraient soustraits au tribunal civique de Coffinhal et Fouquier-Tinville, ceux qui éluderaient les *formes acerbes* de Lebon et *la tasse* à Carrier. Ces coquins de députés modérés nous demandaient encore une garde départementale pour assurer la liberté de leurs dé-

libérations, disaient-ils, comme si des hommes courageux et véritablement républicains ne savaient pas délibérer librement jusque sous les poignards. C'était à nous, aux amis de la liberté, qu'il convenait d'avoir à leur disposition une armée révolutionnaire et une guillotine ambulante à la suite, pour assurer, dans son épouvantable marche, le règne de la terreur. Ils dévoraient, ces scélérats députés, le temps de l'assemblée à faire discuter ces belles demandes !!.... La liberté dans les délibérations pour une majorité corrompue et fière de son nombre!!.... Les républiques se font-elles donc avec tout ce ménagement du modérantisme? Qu'est-ce donc que tous les principes de justice qu'ils réclamaient si audacieusement ? *Dans les grandes affaires politiques*, a dit Machiavel, *on peut s'écarter des règles austères de la morale.* (Applaudi.) Arrête-t-on une direction démocratique pour punir des septembriseurs ?

(*Grande dénonciation*, *etc.*)

(C)

Oui, citoyens, de tous les signes de contre-révolution et de ralliement anciens et modernes que nous avons su découvrir jusqu'ici, il n'en est point de plus frappant, de plus dangereux que la kirielle détestable des *Pater* et des *Ave Maria* que, par toute la République, les aristocrates et les modérés récitent jusque sous le dôme même de l'hospice de vos guerriers mutilés par les combats. Il n'en est point qui mérite plus votre animadversion que le chapelet et son rosaire, ou rosier féminin, signe de sang. Citoyens, prêtez-moi toute votre attention, je vous prie. Je commence par la première phrase : *Notre père, qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié.* Ne sentez-vous pas dans ces paroles cette vanité ridicule des castes nobiliaires qui plaçaient jusque dans les cieux la tige de ses pères, qui ne reconnaissaient au-dessus d'elles que Dieu et le roi, *re que Diou ;* cet orgueil de Castor et Pollux qui se disaient sortis de la cuisse de Jupiter, ou cette forfanterie de la famille de Lévi, qui se faisait descendre de la tribu de Lévi dont était née la Vierge ? Vous remarquez cet attachement féodal à l'orgueil des noms : *Que votre nom soit sanctifie :*

Mais suivez-moi : *Que votre règne arrive!* Est-il désir plus évidemment manifesté de voir renaître la royauté avec tous ses attributs, avec sa noblesse? *Votre volonté soit faite, en la terre comme au ciel!* Le pur amour du despotisme peut-il se montrer plus à nu, avec moins de pudeur? Mettre, sans restrictions, la volonté d'un seul à la place de la volonté de tous, à la place de la loi! *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.* Désir bien formel d'accaparer la denrée la plus nécessaire, le pain des sans-culottes! Donne-t-on à qui que ce soit le pain de chaque jour sans cartes de section? Vous voyez là encore, citoyens, un mépris bien prononcé du gouvernement révolutionnaire dans ses mesures. *Remettez-nous nos péchés, comme nous remettons leurs dettes, etc.* Pur modérantisme! cri d'amnistie! indulgens qui demandent qu'on ouvre les dix mille bastilles de France aux suspects qui ont des trèfles à l'aiguille de leurs pendules, ou qu'on a vus sur le seuil de la porte des nobles et des chanoines, et qui veulent par conséquent nous lancer des chats aux jambes. *Et ne nous induisez point en tentation.* De quelle tentation veut-on ici parler? Celle d'adopter l'égalité, la liberté, la république indivisible? Vraiment, les aristocrates n'ont point de tentation plus forte à combattre. *Mais délivrez-nous du mal.* Ah! sans doute, c'est un grand mal que l'abolition des priviléges, des marquisats, des baronies, des reliefs et des chaperons! cela parle tout seul. *Ainsi soit-il.* Le voilà donc enfin : nous le touchons, nous le serrons; il ne nous échappera pas ce mot d'ordre des conspirateurs, leur cri de guerre, ce signe évident de conspiration, ce fameux *ainsi soit-il!* Que veut-il dire autre chose, sinon, disparaissent la *Déclaration des Droits* et la liberté, l'égalité politique, c'est-à-dire, toute la constitution républicaine? Arrive le règne d'un homme, sa volonté soit faite, soit notre guide! Ne vaut-il pas autant crier *vive le roi!* que de dire cet *ainsi soit-il? Délivrez-nous du mal*, c'est-à-dire, dans le sens des aristocrates, délivrez-nous de la Convention nationale, des armées républicaines, de la surveillance des jacobins et du comité révolutionnaire de Nantes, de la guillotine, des noyades, des canonnades, etc. Toute la contre-révolution est donc là, toute la faction Brissot, toute la Gironde, tous les fédéralistes, les Rolandistes, les *ultrà*, les *citrà*-révolutionnaires, les alarmistes, les modérés. Puisque tout cela vient se confondre dans les indulgens, et que ceux-là sont bien indulgens qui demandent qu'on leur remette leurs dettes, comme ils veulent les remettre eux-

mêmes à leurs débiteurs. (*Applaudissemens universels.*) Je demande donc qu'il soit fait incessamment une adresse à la Convention nationale pour lui dénoncer cette nouvelle faction des *paternistes ;* que ladite adresse soit signée en nom... (On crie de toutes parts : *En masse ! portée en masse !* point de signatures individuelles !)

(*Grande dénonciation, etc.*)

FIN DES ÉCLAIRCISSEMENS.

PRÉCIS HISTORIQUE

DES ÉVÉNEMENS QUI SE SONT PASSÉS

DANS LA SOIRÉE

DU NEUF THERMIDOR,

ADRESSÉ AU MINISTRE DE LA GUERRE,

LE 30 FRUCTIDOR AN X,

PAR C. A. MÉDA,

ANCIEN GENDARME,

COMMANDANT DE L'EXPÉDITION CONTRE LA COMMUNE DE PARIS;

AVEC

UNE NOTICE SUR LA VIE DE L'AUTEUR,

MORT GÉNÉRAL DE BRIGADE ET BARON.

PAR M. J. J. B***,

AVOCAT A LA COUR ROYALE DE PARIS.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE

DE CHARLES-ANDRÉ MÉDA.

Charles-André Méda appartenait à une famille de Paris connue dans le commerce.

Ayant, dès son enfance, montré du goût pour l'état militaire, il entra, à l'âge de dix-sept ans, dans la garde constitutionnelle de Louis XVI.

Au 20 juin 1792 il était de garde aux Tuileries. La horde révolutionnaire, à laquelle il disputait l'entrée des appartemens, l'entraîna dans le jardin, et allait le sacrifier à sa fureur, lorsqu'un de ses parens arriva à la tête d'un détachement de gendarmerie, et le sauva en disant avec une rare présence d'esprit : « Gendarmes, arrêtez cet homme : c'est un scélérat dont j'ai depuis longtemps le signalement; il périra sur l'échafaud avec ses complices. »

Après le 10 août, Méda, pour sauver sa vie, entra dans un escadron de gendarmerie composé presque entièrement des hommes du 14 juillet, où

il fut surnommé *Veto* par ses camarades ; son opinion, qu'il ne put pas toujours renfermer au fond de son cœur, l'y exposa à des désagrémens sans nombre et souvent à de grands dangers.

Enfin le 9 thermidor arriva. Méda vit qu'il était possible de renverser les hommes sanguinaires qui opprimaient la France ; il s'arma contre eux sans balancer et les poursuivit sans relâche jusque dans leurs derniers retranchemens.

Ici se présente un spectacle peu commun dans l'histoire : on voit un soldat sortir de la foule et s'élever tout d'un coup à la hauteur d'un homme habitué depuis long-temps au commandement. On le voit réparer toutes les fautes des hommes auxquels il était destiné à obéir ; enfin, on le voit décider, en quelques instans, par sa prudence et par son courage, une des journées les plus importantes de notre histoire. Qu'on examine avec attention tout ce qu'a fait Méda dans cette journée si féconde en événemens, et l'on en conviendra sûrement avec nous : c'est à lui, à lui seul que la France en doit tout le succès ; et si ceux qui tenaient à cette époque les rênes du gouvernement ont été justes, ils doivent avoir décerné des récompenses extraordinaires à un homme qui avait tant fait pour sa patrie. On va voir quelle récompense il en reçut.

Méda fut présenté à la Convention dans la matinée du 10 thermidor, ainsi qu'on peut le voir

au *Moniteur* et dans tous les journaux du temps; mais de quelle manière le fut-il? Si Léonard Bourdon, sous les yeux duquel il avait agi, eût voulu dire toute la vérité, il l'eût présenté comme un homme qui avait conçu, qui avait dirigé, qui avait même exécuté, presque seul, une grande entreprise dont personne n'aurait osé croire la fin si prochaine; mais ce représentant ne put résoudre son amour-propre à un pareil sacrifice; et, s'attribuant sans pudeur tout l'honneur de cette journée, il ne présenta Méda que comme un brave soldat qui avait bien exécuté ses ordres. Méda fut très-sensible à cette injustice; peu s'en fallut même qu'il ne réclamât publiquement contre un procédé aussi déloyal : cependant il ne l'osa pas. Il faut le dire aussi : ce qui contribua beaucoup à l'empêcher de faire éclater son ressentiment, ce furent les bonnes dispositions dans lesquelles la Convention paraissait être à son égard; ce fut l'espoir de voir bientôt ses services dignement récompensés par cette assemblée. Mais laissons-le détailler lui-même toutes les marques de reconnaissance qu'il reçut de tous ces hommes auxquels il venait de sauver la vie, ainsi qu'il l'a fait dans un *post-scriptum* joint à son Précis, et que nous n'avons pas cru devoir conserver, parce qu'il ne contient que quelques faits purement personnels qui trouveront plus naturellement ici leur place.

« Les coups que j'avais reçus à la tête où beau-

coup de sang s'était extravasé, m'obligèrent à me faire saigner et à garder le lit pendant plusieurs jours. Lorsque je fus guéri, j'allai au comité de salut public pour savoir ce qu'il comptait faire en ma faveur. Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, auxquels je m'adressai d'abord, m'écoutèrent peu et me semblèrent même fâchés contre moi. J'allai trouver, à la section de la guerre, le citoyen Carnot qui me demanda la place que je voulais, et que j'avais, dit-il, si bien méritée. Un de ses secrétaires, nommé Audouin, voulait me nommer adjudant général. J'observai que j'étais encore bien jeune et sans connaissances pour être général; que je désirais auparavant m'instruire dans l'état-major de l'armée du Nord, commandée par le général Pichegru. — Hé bien, c'est bon, mon ami, me dit le citoyen Carnot; nous arrangerons cela : reviens dans quelques jours.

» Quel fut mon étonnement de me voir nommé, deux jours après, sous-lieutenant au cinquième régiment de chasseurs à cheval. J'allai aussitôt au comité de salut public pour lui faire connaître que je n'acceptais point cette place, attendu que j'en espérais une plus avantageuse dans mon corps. — Tu es bien hardi, me dit Billaud-Varennes, de ne pas vouloir de cette place; n'est-elle pas assez bonne pour toi? Tu es nommé, pars pour ton régiment; sinon tu seras considéré comme officier suspect et traité comme tel.

» Ce discours m'attéra. J'allai trouver le citoyen Carnot ; je lui rappelai ses promesses : — Que veux-tu? me dit-il, je ne suis pas le maître : ils t'en veulent beaucoup. Crois-moi, pars promptement pour ton régiment ; tu réclameras plus tard.

» Je lui observai alors qu'étant simple gendarme je ne pouvais pas m'équiper à mes frais ; et, sur sa demande, le comité m'autorisa à prendre dans les magasins de la République tout ce qui me serait nécessaire pour mon armement et mon équipement, mais à charge, par moi, de le payer par une retenue mensuelle sur mes appointemens. »

Voilà donc la récompense que Méda reçut pour les services immenses qu'il avait rendus à son pays dans la journée du 9 thermidor! Il fut nommé sous-lieutenant par une assemblée qui ne s'était jamais astreinte à aucune règle dans la distribution des honneurs militaires, et qui avait tiré les Santerre, les Ronsin, les Henriot, et tant d'autres, des derniers rangs de l'armée pour les élever tout d'un coup au grade de général en chef (1). Encore se

(1) Il faut rendre justice à qui elle appartient. Ce n'est point par l'ordre de la Convention, c'est même contre le vœu de cette assemblée que cette injustice fut commise par le comité de salut public. La conduite de ce comité tient à des circonstances aujourd'hui bien connues. Pour faire le 9 thermidor, le parti de la Montagne avait été obligé de se rappro-

fût-il estimé heureux si, après lui avoir donné cette chétive récompense, on eût bien voulu l'oublier ensuite et le laisser parcourir sans obstacle une carrière dans laquelle ses talens et son courage lui assuraient des succès rapides; mais, à l'accueil qu'il reçut de quelques-uns de ses chefs, révolutionnaires exaltés, il ne s'aperçut que trop qu'on ne l'avait point oublié, et il put craindre que la haine des partisans de Robespierre ne le poursuivît pendant toute sa vie et ne lui fermât tout avancement.

Cependant il eut, au bout de quelques mois,

---

cher du parti modéré qu'il avait opprimé jusqu'alors, et il en était résulté un événement que l'on n'aurait osé espérer, c'est que ce dernier parti, dont le courage s'était retrempé dans ce moment de crise, n'avait plus voulu se soumettre à ses anciens dominateurs, après avoir vaincu avec eux, et avait pris le dessus dans la Convention. Mais si le parti modéré fut, dès l'origine, assez fort pour empêcher ses anciens ennemis de reprendre en grand l'exécution de leur affreux système, il ne le fut point assez pour les empêcher de se livrer à mille vexations particulières, à mille injustices de détail dans les comités et les administrations qu'ils remplissaient seuls depuis deux ans, et où leur habitude des affaires les rendait assez difficiles à remplacer; ce ne fut que longtemps après que la Convention parvint à se délivrer de tous ces hommes qui, dès le 10 thermidor, regrettaient déjà hautement d'avoir frappé un chef qui pouvait bien leur donner la mort, mais qui ne leur eût peut-être jamais ôté les habitudes féroces dont ils s'étaient fait un besoin. (*Note de l'éditeur.*)

un rayon d'espoir. Il apprit que la Convention avait commencé à chasser les Jacobins des administrations à la suite des événemens de germinal et de prairial an III. Du fond de la Hollande, où il était alors, il écrivit aussitôt à Carnot pour lui rappeler ses promesses; mais il n'en obtint même pas de réponse (1).

En l'an V, il obtint un congé et vint à Paris. Il vit Tallien qui le reconnut et le présenta au Directoire. Le directeur Barras, qui avait pu mieux que personne apprécier ses services au 9 thermidor, fâché de l'oubli dans lequel on l'avait laissé, voulait le nommer chef d'escadron; mais le ministre de la guerre Schérer s'y opposa en rappelant au Directoire qu'il s'était ôté, par un précédent arrêté, la faculté de nommer à aucun grade supé-

(1) Il n'y eut, en l'an III, qu'un petit nombre de Jacobins expulsés : ce n'est qu'après les événemens du mois de prairial an IV, que la Convention en purgea tout-à-fait les administrations. Quant à Carnot, son silence ne tenait pas seulement à la multitude des affaires ; il tenait encore à une autre cause. Carnot, qui ne s'était occupé que des opérations militaires pendant tout le temps de la terreur, et auquel on n'avait prêté aucune part dans les horreurs commises par le comité de salut public, Carnot s'était laissé entraîner par un inconcevable mouvement de générosité, au point de réclamer la solidarité avec ses indignes collègues, lorsqu'il les avait vus attaquer dans la Convention. Dans cette nouvelle situation il n'avait garde de tenir les promesses qu'il avait faites à ceux que ses anciens amis poursuivaient de leur haine. (*Note de l'éditeur.*)

rieur : en conséquence, il fut seulement nommé capitaine à la suite au douzième régiment de chasseurs à cheval.

Méda fit dans ce grade plusieurs campagnes ; mais ce fut en vain qu'il y déploya toutes les qualités qui constituent un bon officier : ce fut en vain qu'il fit des prodiges de valeur aux avant-postes du camp de Bâle qu'il commandait en l'an VIII ; ce fut même en vain que le général Moreau le recommanda au gouvernement de la manière la plus honorable : il était écrit que chaque grade serait pour lui le prix de plusieurs années de patience. Ce ne fut qu'en l'an IX, sous le consulat, qu'il obtint de l'avancement en passant chef d'escadron au septième de hussards.

C'est à cette époque qu'il composa son *Précis historique du 9 thermidor*. Il crut devoir l'adresser au ministre de la guerre et lui demander la permission de le faire imprimer ; mais, par suite du système que le chef du gouvernement consulaire s'était fait au sujet de la presse, et dans lequel nous l'avons vu persévérer jusqu'à sa chute avec tant d'opiniâtreté, cette permission lui fut refusée ; et, pendant tout le temps qu'ont duré le consulat et l'empire, cet ouvrage n'a pu être connu que d'un très-petit nombre de parens et d'amis de l'auteur (1).

---

(1) Ayant eu dans le temps connaissance de l'ordre qui

Méda fut nommé commandant de la Légion-d'Honneur en 1804, colonel du premier de chasseurs en 1806, baron de l'empire en 1808, et il y a tout lieu de croire qu'il fût parvenu rapidement à de plus grands honneurs, s'il eût pu se plier aux habitudes de la nouvelle cour; mais il fut oublié ainsi que tous les officiers qui se bornèrent à laisser parler leurs services; il était encore colonel du premier de chasseurs, après six ans de grade, lorsque la campagne de Russie s'ouvrit.

Il fit cette campagne comme il avait fait celles de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Wagram; comme il avait fait toutes ses campagnes, avec la plus grande distinction. Par l'accueil flatteur qu'il recevait de ses chefs, il pouvait compter cette fois sur un avancement prochain; mais il était arrivé au terme de sa carrière. Il eut une jambe emportée par un boulet de canon à la bataille de la Moskowa, dans une charge brillante qu'il faisait à la tête de son régiment, et après avoir vécu assez long-temps

---

avait été donné à Méda au sujet de ce précis, et ne l'ayant pas vu pendant les dernières années de sa vie que son service l'a obligé de passer dans les pays étrangers, nous craignions que cet ouvrage ne fût perdu pour toujours, mais nous en avons retrouvé récemment une copie entière de sa main dans des feuilles dispersées au milieu d'une foule de papiers qu'il avait laissés à sa famille il y a plus de vingt ans, et c'est ce manuscrit authentique que nous livrons à l'impression.

(*Note de l'éditeur.*)

encore pour apprendre qu'il était nommé général de brigade, il mourut au milieu des chants de victoire que ses compagnons d'armes faisaient encore entendre, mais pour la dernière fois.

Ainsi périt, à la fleur de l'âge, un homme que la nature avait destiné aux plus grandes choses, et qui eût certainement atteint les plus hautes dignités militaires, si la haine des partisans de la terreur ne l'eût pas retenu dans les derniers rangs de l'armée pendant tout le temps de la Révolution; mais, s'il n'a pu parvenir au faîte des honneurs dans sa carrière, s'il n'a pu attacher son nom à quelques-unes de ces grandes journées qui font aujourd'hui l'orgueil de tant de familles, il n'en vivra pas moins dans la postérité. Tous les bons Français, tous les amis de l'humanité prononceront toujours avec reconnaissance le nom du héros du 9 thermidor!

AVANT-PROPOS.

L'AUTEUR de cet ouvrage, parlant à des hommes qui avaient vu comme lui le 9 thermidor, ne devait leur dire, et ne leur a dit en effet, que ce qu'il y avait fait ou vu par lui-même; mais vingt-deux ans se sont écoulés depuis que cet ouvrage est écrit : peu de personnes se souviennent aujourd'hui des hommes et des choses qu'il rappelle. Nous croyons que les lecteurs seront bien aises de trouver ici en raccourci les principaux traits d'une journée si importante dans les fastes de la Révolution, et nous allons leur présenter quelques observations sur ces causes et ses effets immédiats.

La France gémissait depuis quatorze mois sous le régime de la terreur, lorsque Robespierre, qui s'était emparé de la direction de cet odieux système, sembla vouloir faire prendre à la Révolution une route nouvelle. Le nombre des échafauds ne diminuait point, et chaque jour voyait conduire à la mort une foule de citoyens; mais ce n'était plus, comme autrefois, dans les rangs seuls des hommes fidèles à la monarchie que les pourvoyeurs des bourreaux allaient chercher des victimes; c'était dans tous les partis, c'était même souvent parmi les hommes qui avaient donné à la Révolution les plus affreuses garanties (1). Que voulait Robespierre? Quelques hommes qui ont écrit l'histoire de nos guerres ci-

(1) Houchard, Westerman et plusieurs autres généraux connus pour

viles, sous la dictée des passions de leur temps, lui ont supposé un des projets les plus extraordinaires qui soient jamais entrés dans la tête d'un scélérat : ils lui ont supposé le projet d'exterminer, l'un après l'autre, tous les hommes qui avaient marqué dans le parti de la Révolution pour se faire pardonner par un parti qu'il avait longtemps accablé des plus cruelles rigueurs ; mais puisque les trente années qui viennent de s'écouler, et qui ont été si fécondes en révélations de tout genre, ne nous ont rien appris qui puisse autoriser une aussi étrange supposition, pourquoi nous attacherions-nous à la combattre? Laissons cette vaine pâture à l'oisiveté des partis et suivant une route plus sûre pour arriver à la découverte de la vérité, cherchons dans le cœur même de l'homme le secret de ces temps affreux. Que voulait Robespierre? Robespierre devait vouloir, Robespierre voulait ce qu'avaient voulu avant lui tous les hommes qui avaient acquis une grande autorité sur un peuple en révolution : Robespierre devait vouloir, Robespierre voulait terminer la Révolution à son profit.

Et qu'on y réfléchisse bien, on verra que ce projet funeste ne présentait que trop de chances de succès à celui qui l'avait conçu. Sans doute Robespierre ne pouvait pas se flatter de faire approuver ce projet par une nation qu'il venait de décimer avec une si impitoyable cruauté ; sans doute il ne pouvait pas se flatter de le faire approuver par

---

être les plus fougueux partisans de la Révolution, étaient déjà tombés sous les coups de Robespierre et de son parti ; mais l'homme dont la mort causa le plus d'étonnement, ce fut Danton qu'on appelait la colonne du républicanisme. C'était le rival le plus redoutable de Robespierre dans la Convention. (*Note de l'éditeur.*)

une armée qui ne l'avait jamais vu dans ses rangs et qui ne prononçait son nom qu'avec horreur ; mais que pouvait contre lui la nation ? que pouvait contre lui l'armée? La nation ? elle était glacée d'effroi au seul aspect des hommes féroces dont il s'était entouré : elle était si abattue qu'il osait déjà disperser ses satellites devant elle pour aller chercher des victimes à sa fureur jusqu'au fond des campagnes ! Et l'armée ? elle était retenue par l'honneur sous les drapeaux ; elle était occupée, loin de sa patrie, à des guerres auxquelles il était si facile de l'occuper toujours; elle n'avait jamais exercé aucune influence sur le gouvernement de son pays, elle n'aurait même pas osé lui faire connaître son opinion dans la crainte de compromettre l'existence de tous les êtres chers à ses souvenirs et qu'elle avait laissés sous le couteau des assassins en quittant ses foyers. Non, non, il n'est que trop vrai de le dire, ni la nation ni l'armée ne pouvaient empêcher Robespierre de réaliser ses funestes projets ; et s'il faut faire connaître l'obstacle, bien faible en apparence, mais pourtant le seul obstacle qui l'arrêtait encore, c'était la crainte que lui inspirait une assemblée peu nombreuse ; c'était la crainte que lui inspirait la Convention ; ce n'était même pas la Convention toute entière qu'il redoutait, ce n'en était qu'une partie ; ce n'était que la portion de cette assemblée si connue sous le nom de *la Montagne*, et qui, par ses fureurs, avait depuis long-temps réduit tous ses collègues au silence ; ce n'était enfin qu'une poignée d'hommes. Ainsi c'était seulement quelques têtes de plus à faire tomber.... Cet obstacle n'était pas fait pour l'arrêter long-temps !

Du moment où Robespierre s'était aperçu que les hommes de la Montagne qui l'avaient laissé se placer à

leur tête voulaient toujours être ses compagnons et non ses esclaves, il avait songé à s'entourer d'hommes qui fussent capables de leur en imposer par leur audace. Il en avait trouvé un grand nombre dans le repaire des Jacobins où se rassemblaient chaque nuit les plus fougueux partisans de la terreur; et telle était l'exaltation qu'il avait su communiquer encore à ces nouveaux satellites, qu'il pouvait se flatter de les amener bientôt, soit à venir le délivrer de tous ses rivaux, dans la Convention, en les arrachant de leurs bancs pour les conduire à l'échafaud, soit même à venir avec lui dissoudre la Convention toute entière, comme Cromwell et ses soldats avaient dissous tant de parlemens (1).

Cependant l'exécution de ce plan l'exposa à de grands dangers. Soit que son ambition, irritée par des succès sans exemple, ne lui permît pas d'aller au but par des voies détournées, soit qu'il ne lui fût pas possible de contenir l'impatience des hommes auxquels il s'était adressé, il donna l'éveil à ceux qu'il voulait perdre (2), et,

---

(1) Robespierre voulait-il dissoudre la Convention toute entière, ou seulement la réduire à une obéissance aveugle en la frappant de terteur? Il y a tout lieu de croire que ce dernier parti était celui auquel il s'était arrêté. Au fait, ce parti était beaucoup moins dangereux que l'autre et lui suffisait cependant pour le mettre à même d'exécuter tous ses projets. La Convention dominait la Nation : la Montagne dominait la Convention : Robespierre pouvait donc dominer la Convention et la Nation en dominant la Montagne par la crainte des Jacobins. Et si l'on demande comment il pouvait dominer toujours les Jacobins, la réponse est facile : il n'avait qu'à se servir du moyen qui avait si bien réussi à Sylla et à Cromwell pour retenir dans l'obéissance leurs farouches satellites : il n'avait qu'à leur partager les dépouilles de leur pays. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Robespierre n'avait paru ni à la Convention, ni dans les comités depuis six semaines (depuis la fête à l'*Être Suprême*); mais on le

prévenu par eux, il fut arrêté au milieu de la Convention, dans la matinée du 9 thermidor (1); mais, comme ils le traitèrent en coupable ordinaire, il ne fut pas long-temps en péril : il s'échappa de leurs mains; et, mettant en mouvement, sur-le-champ, tous les ressorts qu'il avait depuis long-temps préparés, il put espérer encore (2).

Aussitôt que Robespierre fut libre, il se rendit à la Commune où il leva ouvertement l'étendard de la révolte contre la Convention (3). Il appela autour de lui

---

trouvait tous les jours au club des Jacobins où il prononçait et faisait prononcer les discours les plus violens contre la Convention, et tout le monde sait que ce furent ses assiduités à ce club qui le rendirent suspect à la Montagne et firent résoudre sa mort. (*Note de l'éditeur.*)

(1) On peut voir au Moniteur, mais surtout dans les petits journaux du temps, les détails de cette séance mémorable. Robespierre fit, pendant plusieurs heures, les plus grands efforts pour parvenir à se faire entendre : lorsqu'il vit qu'il ne pourrait y parvenir, il adressa à la Convention cette apostrophe d'une effrayante vérité : « Président d'assassins, je te demande la parole pour la dernière » fois. » (*Note de l'éditeur.*)

(2) Le complot contre Robespierre avait été tramé dans le plus grand secret et mis à exécution avec beaucoup de prudence; mais aussitôt que la Convention eut mis la main sur ce chef redoutable, elle sembla frappée de vertige : elle négligea toutes les précautions que commandait le plus simple bon sens contre un homme qui s'était fait un parti immense parmi la populace de Paris, et elle remit en question ce qui semblait décidé, au point que l'on peut dire que le hasard seul la fit triompher ensuite. (*Note de l'éditeur*)

(3) Un fait, rapporté par plusieurs écrivains du temps, fait bien voir que Robespierre, échappé des mains de la Convention, était résolu à se délivrer de cette assemblée (comme effectivement c'était le seul parti qui lui restait après la levée de boucliers que ses anciens amis venaient de faire contre lui et qu'ils auraient toujours été tentés de recommencer, dans la crainte qu'elle ne leur fût jamais pardonnée); mais ceux qui se sont prévalus de ce fait pour avancer

tous ses principaux partisans ; il envoya des émissaires dans toutes les sections pour chercher à faire entrer la force armée dans son parti, pendant que ses affidés allaient faire lever en masse les terribles faubourgs ; enfin, telle fut l'activité qu'il déploya, qu'il allait avoir dans quelques heures une armée nombreuse avec laquelle il pouvait triompher de tous ses ennemis, avec laquelle il pouvait peut-être fixer pour toujours le pouvoir dans ses mains. Ainsi, il n'est donc que trop vrai de dire, comme nous l'avons déjà dit, que la journée du 9 thermidor est une des plus importantes de notre histoire ! Ainsi il n'est donc que trop vrai de dire que la journée du 9 thermidor pouvait avoir une influence immense sur notre avenir ! Eh bien ! on va voir maintenant, avec la même évidence, que, si cette grande journée s'est terminée si heureusement, ce n'est point à la Convention que la France le doit, mais à un seul homme, à celui dont nous avons tout à l'heure esquissé l'histoire.

---

que Robespierre avait depuis long-temps formé le projet de dissoudre la Convention et n'attendait qu'un moment favorable pour l'exécuter, sont-ils bien fondés en raison ? Nous ne le pensons pas, et nous persistons dans nos réflexions précédentes relativement aux premiers projets de Robespierre ; quoi qu'il en soit, voici le fait en question : Couthon, étant arrivé à la Commune où Robespierre était déjà, proposa d'écrire aux armées. — Au nom de qui? dit Robespierre. — Eh mais, au nom de la Convention, dit Couthon ; n'est-elle pas partout où nous sommes? Le reste n'est qu'une poignée de factieux que la force armée va disperser et dont elle fera justice. — Mon avis, dit Robespierre, après un moment de réflexion, est qu'on écrive au nom du peuple. (*Note de l'éditeur.*)

PRÉCIS HISTORIQUE

DES ÉVÉNEMENS QUI SE SONT PASSÉS

DANS LA SOIRÉE

DU NEUF THERMIDOR.

Le 9 thermidor an II, à deux heures du soir, l'escadron de gendarmerie, dit des *hommes du 14 juillet*, caserné au Petit-Luxembourg, dont je faisais partie, reçut du général en chef Henriot l'ordre de se rendre en toute diligence à la Maison commune.

A deux heures et demie, nous étions en bataille sur la place de la Commune ; le peuple paraissait agité ; nous demandons quelle en est la cause : en nous donnant des cartouches, ce qui ne s'était jamais fait dans les émeutes précédentes, on nous dit que c'est pour marcher contre les prisonniers de la Force qui se sont révoltés. En ce moment arrivent sur la place différens bataillons des sections de Paris ; le général Henriot est à leur tête avec tout son état-major ; il les harangue, mais l'éloignement nous empêche d'entendre. Son discours fini, on crie *Vive la République* ! *Vivent les bons patriotes* ! *Vive Robespierre* ! Henriot quitte l'infanterie et vient à nous en disant : « Allons, braves gendarmes, au galop ; allons délivrer les patriotes ! »

Nous rompons par la droite, et nous suivons le général

par les quais, en renversant une foule de citoyens avec nos chevaux. Je ne savais que penser d'une telle conduite, lorsqu'un jeune citoyen, qui était avec son épouse sur le quai de la Ferraille, et qui paraissait instruit des décrets que la Convention venait de rendre, dit à Henriot : « Tu n'es plus général, tu es un brigand ; gendarmes, ne l'écoutez pas, il est en arrestation. » Un aide-de-camp du général donne un coup de sabre à ce jeune homme, le fait traîner au corps-de-garde de la Commune, et nous poursuivons toujours au galop par la rue de la Monnaie et la rue Saint-Honoré en répandant partout la terreur.

Arrivés sur la place du Palais-Égalité, Henriot reconnaît plusieurs membres de la Convention. Il les injurie et nous ordonne de les arrêter. Ces citoyens cherchant à s'échapper, il court lui-même après eux. Le citoyen Merlin de Thionville reste seul sous ma garde. Un de mes camarades voulait le conduire en prison ; mais je parvins à l'en empêcher, en lui disant que ce citoyen était représentant du peuple, que son caractère était sacré, qu'il fallait attendre de nouveaux ordres. Henriot, nous ayant rejoint, fait conduire le citoyen Merlin au corps-de-garde du Palais et nous emmène au comité de sûreté générale. Nous étions sur deux rangs ; j'étais le second du premier rang.

Henriot entre dans la cour, et, mettant pied à terre avec ses aides-de-camp, sans donner aucun ordre à notre commandant, il va pour entrer dans les bureaux ; mais les grenadiers du poste lui en refusent l'entrée : alors il vient à nous furieux, et, mettant le sabre à la main, il s'écrie : « Allons, braves gendarmes, pied à terre ; allons délivrer les patriotes que ces f.... gueux-là tiennent en prison. »

La tête de la colonne qui était entrée dans la cour met pied à terre, et nous suivons, au nombre de six ou de sept le général et ses aides-de-camp le sabre à la main. Les grenadiers croisent la baïonnette sur nous; et le combat allait s'engager, lorsqu'un gros huissier de la Convention, que je crois être le citoyen Fontaine, se jette au milieu de nous en criant : « Arrêtez, gendarmes; il n'est plus votre général, il est en arrestation : voyez la loi, obéissez-y ! »

Ces paroles arrêtent Henriot et sa suite. Les grenadiers, profitant de ce moment d'incertitude, tombent sur les aides-de-camp. Henriot voulait se défendre; mais, indigné de sa conduite passée, je le saisis au milieu du corps en lui conseillant de se rendre; ce qu'il fait sans résister : et aussitôt on l'enchaîne, ainsi que ses aides-de-camp (1).

Cet homme qui, un moment auparavant, insultait, écrasait les citoyens, était alors craintif et implorait la pitié de tout le monde. Le représentant Amar vient à lui et l'injurie; Henriot tout stupéfait lui répond comme un homme égaré : « Mais, Amar, je ne sais ce que vous me reprochez, j'ai fait tout ce que vous m'avez dit. —

---

(1) Sans doute on peut dire que l'huissier Fontaine fut la cause première de l'arrestation d'Henriot, en faisant connaître aux gendarmes le décret qui ordonnait cette arrestation; mais il y a tout lieu de croire que son discours n'eût pas suffi pour empêcher Henriot d'exécuter son projet. L'étonnement, l'hésitation que ce discours produisit n'eussent duré qu'un instant; Henriot eût bientôt repris tout son ascendant sur cette masse d'hommes habitués à la plus servile obéissance (et dont la plus grande partie d'ailleurs n'avait pas pu entendre ce que Fontaine venait de dire); mais lorsqu'il vit un de ces hommes, sur l'aveuglement desquels il comptait, se déclarer ouvertement contre lui, il fut consterné, et il fut arrêté avant d'avoir pu se reconnaître.

(*Note de l'éditeur.*)

Tais-toi, monstre, reprend vivement Amar; gardes, citoyens, qu'on le traîne au cachot! » Et il disparaît.

Il était alors quatre heures. Dans d'autres salles du comité on interrogeait Robespierre et les autres conjurés arrêtés. J'ignore ce qui se passait à la Convention; mais une grande faute qu'elle fit, ce fut de ne pas nommer un autre général pour commander la force armée de Paris lorsqu'elle eut décrété Henriot d'arrestation, et l'on verra par la suite comment cette faute faillit compromettre tout le succès de cette journée (1).

Cependant tout paraissait tranquille autour de la Convention; l'interrogatoire de Robespierre et de ses complices étant terminé sur les six heures, on les fait monter dans différentes voitures pour les conduire les uns aux Carmes, les autres à Saint-Lazare; mais les voitures sont arrêtées, les gendarmes d'escorte maltraités, et les prisonniers délivrés et conduits en triomphe à la Maison commune. Arrivés là, les conjurés s'érigent *en comité de gouvernement exécutif pour sauver le peuple*, ainsi que le prouvent différens papiers trouvés sur Robespierre, et ils prennent un arrêté par lequel une députation armée doit se rendre au comité de sûreté générale pour réclamer Henriot et ses aides-de-camp.

Il était alors près de huit heures. Le tocsin sonnait à

---

(1) Barère avait fait adopter vers trois heures une nouvelle organisation pour la garde nationale de Paris, par suite de laquelle les chefs de légion devaient avoir chacun à leur tour le commandement en chef; mais il s'aperçut bien, quelques heures après, que c'était une grande faute d'avoir supprimé cette place importante dans les circonstances graves où la Convention se trouvait, et il en demanda le rétablissement en faveur de Barras, vers dix heures du soir.

(*Note de l'éditeur.*)

la Commune, et le tumulte grossissait autour de la Convention qui commençait à s'assembler. J'allai rendre compte au comité de salut public de cette situation, ainsi que de la délivrance des conjurés, dont venaient de m'instruire quelques-uns de mes camarades qui les avaient escortés (1).

Les membres du comité de salut public étaient fort embarrassés : je me mêlai à leur séance, et je leur dis qu'il n'y avait qu'un parti à prendre ; qu'il fallait marcher sur-le-champ contre la Commune et arrêter tous ceux qui s'y trouveraient, sans leur laisser le temps de se reconnaître. On s'arrête à cette idée ; mais on n'avait point d'officier (2).

On me propose le commandement ; j'observe que je ne suis qu'un simple gendarme, que j'ai des chefs. « Eh bien ! tu en auras plus de mérite, » me dit le citoyen Carnot. Enfin j'accepte. Aussitôt on me donne par écrit l'ordre *de commander sous la Convention, d'aller mettre en arrestation tous les membres de la Commune de Paris et de rendre compte de demi-heure en demi-heure.* Je ne

---

(1) Ceux qui étaient avec Robespierre aîné le conduisirent en triomphe à la Mairie et à la Maison commune, et restèrent près de lui jusqu'à sa chûte. On ne peut cependant supposer de mauvaises intentions à ces gendarmes; ils étaient au cabaret, lorsqu'à minuit, en me disant un des leurs, je parvins jusqu'à Robespierre.

(*Note de l'auteur.*)

(2) Le capitaine Martin et le lieutenant Bruel, officiers crapuleux qui nous commandaient, étant ivres, n'avaient encore paru nulle part. Ces individus et quelques autres, qui n'étaient que des soldats d'infanterie, s'étaient fait nommer officiers lors de la formation de l'escadron, à force de vin, par les plus basses intrigues, et surtout en montrant de faux états de service dans la cavalerie ; mais depuis, les uns ont été destitués et les autres réformés.

(*Note de l'auteur.*)

donne pas le temps de transcrire cet ordre sur les registres du comité ; je le mets dans la ganse de mon chapeau, et je vole au comité de sûreté générale pour le montrer à mes officiers et l'exécuter, coûte qui coûte (1).

Au moment où j'arrive à ce Comité, la députation de la Commune, dont j'ai parlé plus haut, y arrive aussi soutenue des canonniers des faubourgs et de plusieurs milliers d'hommes du peuple armés ou non armés. Coffinhal, qui en était le président, entre dans la seconde salle avec les canonniers, se place près de la grande table, et dit : « Au nom du peuple souverain, nous vous demandons Henriot et ses amis que vous retenez prisonniers. » Le Comité est obligé de céder, et Henriot, remis en liberté, paraît au bout de quelques instans ; il saute sur la table, embrasse ses amis et crie :

---

(1) Méda ayant perdu, par suite du mouvement qu'il s'est donné pendant la nuit du 9 au 10 thermidor, l'ordre dont il est ici question, nous avons fait des recherches pour savoir si cet ordre n'aurait point été transcrit sur les registres du comité après son départ, et en obtenir, en ce cas, une copie ; mais on n'a pu nous donner de réponse, ni aux archives du royaume, ni au ministère de l'intérieur, ni à la préfecture de police, ni dans les bureaux du conseil d'État où nous nous sommes adressés successivement, attendu que la plupart des papiers des comités de la Convention n'existent plus, ou ont été disséminés dans les différentes administrations qu'ils pouvaient concerner. Au surplus, nous ne pensons pas que cette circonstance puisse influer en rien sur l'opinion des lecteurs : ceux qui ont connu Méda savent bien qu'il était incapable de dire une chose qui n'eût pas été de la plus exacte vérité ; et ceux qui liront son récit, qui porte si bien dans tous ses points l'empreinte de la sincérité, seront bien persuadés qu'il n'a rien dit que de véritable, en rapportant ce fait assez important et tout-à-fait inconnu jusqu'à ce jour, mais cependant très-facile à concevoir au milieu du désordre qui régnait de tous côtés.

(*Note de l'éditeur.*)

« Vive Robespierre ! vivent les bons patriotes ! vivent les braves canonniers qui délivrent leur général ! »

Ne pouvant rien au milieu d'un pareil désordre, je sors dans la cour ; Henriot m'y suit un moment après. Voyant ses chevaux qui étaient encore avec les nôtres, il monte à cheval, puis il demande où sont les lâches gendarmes qui l'ont arrêté à trois heures. Mes camarades s'écrient aussitôt, c'est Méda ! c'est Méda ! ce b... de *Veto* (1) ! A mort, s'écrient les canonniers en frappant sur leurs pièces avec leurs sabres, à mort ! Grâce au tumulte et à l'obscurité, je me sauve en passant sous le ventre de plusieurs chevaux, et je cours au comité de salut public pour lui rendre compte de ce qui venait de se passer sous mes yeux.

Je ne trouve personne à ce comité ; ses membres étaient à l'assemblée : j'y vais, je les trouve réunis dans la petite salle qui était derrière le fauteuil du président. Je leur fais part de la mise en liberté d'Henriot. — Tu es un traître, me dit Barère ; il fallait lui brûler la cervelle. — Mais, citoyen, on ne tue pas ainsi les gens ! — Tu es un scélérat ! Grenadiers, arrêtez-le ! — Non, non, dit le citoyen Carnot : c'est notre bon gendarme. —Ah ! oui, reprend Barère. — Puis il me demande encore quelques renseignemens et il retourne à la tribune où il fait décréter une proclamation à la Nation, la mise hors la loi de tous les conjurés, la nomination d'un nouveau général pour Paris (le citoyen Barras), et l'envoi de vingt-quatre représentans dans les sections (2).

---

(1) Ils m'appelaient *Veto*, parce que j'ai servi dans la garde constitutionnelle de Louis XVI.

(2) C'est vers dix heures du soir, c'est-à-dire, après avoir perdu

Pendant ce temps Henriot avait débauché le peu de troupes qui restaient autour de la Convention, en leur disant que son innocence avait été reconnue, qu'on lui avait rendu le commandement de Paris, et qu'il fallait se réunir à la Maison commune où était le danger. J'arrive cependant encore assez tôt pour retenir un bataillon du Panthéon commandé par le citoyen Sans-Gêne, et le reste de mes camarades que le lieutenant Bruel avait réunis et conduisait à la Maison commune, parce que, disait-

---

plus de deux heures en discussions inutiles, que la Convention prit ces mesures sur la proposition de Barère. Ces dispositions étaient assez importantes; elles prouvent même que la Convention commençait à juger assez bien sa position, puisqu'elle se résolvait à prendre l'offensive, qu'elle eût dû prendre depuis long-temps; mais rien n'indique d'une manière bien précise, ni dans ces dispositions prises en elles-mêmes, ni dans les débats qui les précédèrent ou les suivirent, quel était le plan d'attaque auquel la Convention s'était arrêtée définitivement. Comme ce serait cependant une chose intéressante à connaître, nous allons soumettre au lecteur quelques réflexions qui jetteront peut-être un peu de jour sur cette question.

La Convention voulait-elle que la Commune fût attaquée sur-le-champ? Il n'y a pas lieu de le penser, parce qu'elle n'avait presque point de troupes à sa disposition. La question est donc seulement de savoir si elle voulait que l'attaque fût faite pendant la nuit ou dans la journée du lendemain, c'est ce qu'il convient d'examiner.

Ceux qui pensent que la Convention voulait que la Commune fût attaquée pendant la nuit pourront rappeler ces paroles adressées par Tallien à ceux de ses collègues qui venaient d'être désignés pour aller dans les sections : « Allez, et que le soleil ne se lève que pour éclairer le supplice des conspirateurs. » Mais, quant à nous, nous pensons que cette phrase était commandée par les circonstances, pour relever le courage de la Convention et des tribunes, au milieu desquelles se répandaient souvent des bruits alarmans, et qu'une terreur panique pouvait très-bien disperser en quelques instans; et plus nous examinons les faits avec attention, plus nous sommes convaincus que l'attaque de la Commune n'était projetée que pour le lendemain.

Barras, auquel on venait de confier le commandement de toute la

il, il faut toujours suivre son général. Bruel voulant me résister, je l'arrête, et quelques-uns de mes camarades, qui m'auraient peut-être livré un moment auparavant à

---

force armée de Paris, pensait-il que l'on pût attaquer les conjurés dans la nuit? Non sans doute; car, s'il l'eût pensé, il n'eût certainement pas manqué de donner quelques points de ralliement aux représentans qui allaient comme lui parcourir les différens quartiers de Paris pour chercher à faire des partisans à la Convention, et tout le monde sait que non-seulement il n'en donna point, mais qu'il s'en alla très-loin du théâtre de la guerre, à la plaine des Sablons, où étaient campés les élèves de Mars dont l'intervention ne pouvait sûrement être d'aucun secours avant la journée du lendemain.

Autre preuve encore non moins probante : plusieurs représentans trouvent dans leur mission des facilités sur lesquelles ils n'avaient pas compté; quelques-uns même se trouvent avoir bientôt à leur disposition des forces assez considérables; mais y en a-t-il un seul (si l'on en excepte Léonard Bourdon, dont la conduite dans cette circonstance tient à des causes qui seront expliquées plus tard), y en a-t-il un seul qui songe à aller attaquer la Commune sur-le-champ, qui songe même à pousser une reconnaissance un peu sérieuse de ce côté, pour savoir au juste ce qui s'y passe? Non, c'est une chose bien constante : aucun d'eux ne songea à prendre un pareil parti, et chacun d'eux s'empressa de retourner à la Convention, pour dire ce qu'il avait fait et apprendre ce qu'il avait à faire.

Disons-le donc avec assurance : non, la Convention n'avait pas l'intention d'attaquer la Commune pendant la nuit; non, la Convention ne songeait point à attaquer la Commune avant que toutes ses forces fussent réunies, c'est-à-dire, avant la matinée du lendemain; et comme alors Robespierre eût eu terminé aussi tous ses préparatifs de défense, comme alors Robespierre eût eu une armée aussi nombreuse peut-être que celle avec laquelle la Convention fût venue l'attaquer, il est bien évident qu'une bataille affreuse était inévitable pour le lendemain si le plan de cette assemblée, toujours prodigue du sang des Français, eût été suivi; mais, grâce au ciel, il ne le fut pas, et la France fut sauvée en quelques instans par le plan tout différent que Méda avait présenté au comité de salut public, et qu'il exécuta avec autant de courage que de prudence.

(*Note de l'éditeur.*)

la fureur des partisans de Robespierre, me soutiennent jusqu'au moment où les vingt-quatre représentans, dont l'envoi dans les sections venait d'être ordonné par la Convention, sortent de la salle. Alors je fais mettre pied à terre à plusieurs gendarmes. Les représentans montent leurs chevaux et s'en vont dans les différens quartiers de Paris (1).

Les représentans Legendre, Lanthenas et Léonard Bourdon, escortés de deux de mes camarades et de moi, vont à la section de la Halle-au-Blé. Cette section, recevant à la fois des ordres de la Convention et de la Commune, était dans la plus grande incertitude, mais la présence des Représentans la détermine en faveur de la Convention. Le représentant Legendre nous quitte et va faire fermer la salle des Jacobins, rue St.-Honoré, pendant que nous courons dans les sections des Enfans de la Patrie, des Arcis, des Lombards, des Gravilliers, faire prendre les armes aux citoyens. La section des Gravilliers, commandée par le citoyen Martin, était sous les armes : à la voix de Léonard Bourdon elle nous promet ses services et elle se met en mouvement avec nous pour marcher contre la Commune (2).

---

(1) J'observe que le citoyen Barras, nommé général en chef par la Convention, ne donna aucun ordre d'attaque, ni même de ralliement, et qu'il s'en alla au camp de Mars réunir la force armée qui s'y trouvait. (*Note de l'auteur.*)

(2) La rapidité du récit de Méda sera sans doute d'un grand agrément pour les lecteurs, mais elle sera peut-être cause qu'il restera encore dans leur esprit des doutes sur quelques-uns des événemens de la journée, doutes qu'il lui eût été bien facile de lever. Par exemple, ici il dit bien que l'attaque contre la Commune fut résolue, et qu'il fut chargé de la diriger; mais il ne dit absolument rien qui puisse même faire soupçonner celui qui eut le premier cette idée. C'était

Léonard Bourdon me nomme commandant de l'attaque. Les officiers et les soldats, me voyant partout, m'écoutent volontiers ; d'ailleurs je leur montre dans la ganse de mon chapeau l'ordre que le Comité de salut public m'a donné. J'arrête la tête de la colonne à St.-Merry : j'appelle Léonard Bourdon pour combiner avec lui mon plan d'attaque. Je lui propose d'attaquer la commune par le quai Pelletier et la rue du Mouton pendant que je la tournerais avec quelques compagnies de braves, par le St.-Esprit, et que je renverserais tout

---

pourtant une chose assez intéressante à faire connaître. Comme nous sommes réduits à ne former sur ce point que des conjectures, voici celles qui nous semblent le plus naturelles.

L'idée d'attaquer immédiatement la Commune ne venait point de la Convention, comme nous l'avons vu plus haut ; ni de Barras, ni d'aucun des autres Représentans qui parcouraient ainsi que lui les différens quartiers de Paris, sans se rencontrer ailleurs qu'à la Convention. Elle fut évidemment conçue par un des hommes de la petite troupe à laquelle appartenait Méda ; mais quel est cet homme ? Serait-ce le commandant de la section des Gravilliers, Martin ? Le rôle tout-à-fait secondaire qu'on lui voit jouer dans la suite ne permet guère de le croire, et le doute s'établit plus naturellement entre Léonard Bourdon et Méda ; mais ce doute peut-il être bien long-temps sérieux, lorsqu'on songe aux antécédens de l'un et de l'autre (Léonard Bourdon, si notre mémoire ne nous trompe pas, était un ancien maître de pension), et surtout lorsqu'on songe aux honneurs extraordinaires que ce représentant, qui venait de jouer le rôle de général, crut devoir faire rendre à un simple soldat comme Méda.

Ainsi ce serait donc par modestie que Méda n'aurait pas parlé de la circonstance dont nous nous occupons en ce moment ; et au fait, il a bien pu croire qu'il pouvait se dispenser d'en parler après avoir dit ce que le Comité de salut public avait résolu sur son avis, mais nous n'en laissons pas moins subsister cette remarque pour ceux qui aiment mieux fonder leur opinion sur une série de faits avérés ou même probables, que sur les déclarations isolées de quelque personne que ce soit. *(Note de l'éditeur.)*

ce qui me serait opposé ; il me laisse entière liberté.

En ce moment débouche de la rue de la Verrerie une compagnie de canonniers qui, ne recevant aucun ordre à la Commune où elle s'était rendue, s'en retournait à sa section (1) ; le représentant Léonard Bourdon la fait joindre à ma colonne, et par les renseignemens que me donne son chef je décide tout de suite mon mouvement : « Par ce que dit le capitaine, dis-je à Léonard » Bourdon, vous voyez qu'il n'y a aucun ordre à la Com- » mune ; tombons donc sur ceux qui s'y trouvent sans » leur laisser le temps de se reconnaître ; descendons le » quai sans bruit : quand nous arriverons sur la place » l'artillerie se mettra sur sa gauche en bataille au pas de

(1) Il peut paraître étonnant, au premier coup d'œil, de voir les conjurés si mal gardés à la Commune ; mais outre qu'il ne leur était pas facile, non plus qu'à la Convention, de retenir pendant toute la nuit sous les armes des soldats qui n'aimaient pas plus à se *désheurer* que ceux de la Ligue, il y eut encore une cause qui contribua beaucoup à augmenter le désordre autour d'eux, c'est qu'ils se persuadèrent, par les mesures mêmes qu'ils virent prendre à la Convention, qu'ils ne seraient attaqués que le lendemain. Lorsqu'ils furent bien pénétrés de cette idée, ils firent comme la Convention, ils ne s'occupèrent presque plus de ce qui se passait près d'eux, ils ne s'occupèrent que de gagner les sections et de s'assurer une armée pour le lendemain, et en un mot, si la Commune succomba, ce n'est pas parce qu'elle montra moins de prudence ou de courage que la Convention ; c'est uniquement parce qu'il se trouva dans les rangs opposés aux siens un homme qui eut l'idée de décider la question par un coup de main, au moment où le besoin de repos dispersait de tous les côtés les soldats des deux partis ; car, si le hasard eût placé cet homme dans ses rangs, elle eût pu triompher tout aussi facilement de la Convention, que la Convention triompha d'elle, et surtout lorsqu'elle envoya jusqu'aux portes mêmes de cette assemblée réclamer Henriot par les canonniers des faubourgs, qui étaient soldés par elle, et qui lui étaient entièrement dévoués.

(*Note de l'éditeur.*)

» charge et de suite en batterie, et la troupe se formera » en partie derrière pendant que le reste, conduit par le » commandant Martin, longera le parapet jusqu'à l'ar- » cade St.-Jean, et ira prendre en flanc les vingt pièces de » canons qui défendent l'entrée de la Commune. »

La tête de la colonne se met aussitôt en mouvement dans l'ordre que je viens de dire. Un bruit terrible s'élève; mes dix pièces sont en batterie : celles qui me sont opposées s'y mettent aussi; alors je me jette entre les deux lignes; je cours aux canonniers qui se mettent en action contre nous. Je leur parle de patrie, de respect pour la représentation nationale, du dépôt confié par la France aux Parisiens. Enfin, je ne me souviens pas trop bien de ce que je leur dis; mais leur réponse fut de mettre leurs pièces en batterie avec les nôtres.

Voyant une telle négligence de la part d'Henriot, j'espère beaucoup de mon entreprise. Le commandant Martin, n'ayant point trouvé d'obstacle, arrive avec sa colonne en tirant une diagonale à gauche sans avoir suivi le chemin tracé plus haut. Je lui fais voir le désordre qui règne autour des conjurés; je lui fais sentir combien il est important d'en profiter. Je mets pied à terre; je prends mes pistolets; je les mets dans ma chemise; et, montrant la salle du conseil de la Commune aux grenadiers qui m'entourent, je leur dis : « C'est là qu'il » faut aller! des gendarmes trompés sont encore en or- » donnance près de Robespierre : montons, je me dirai » de leur nombre et je parviendrai près de lui; faites bien » attention à moi, et suivant que vous me le verrez faire, » criez vive Robespierre ou vive la République! »

Les grenadiers ne disent pas non; mais ils me suivent

lentement. L'escalier de la Commune est rempli des partisans des conjurés ; à peine pouvons-nous passer sur trois de front. J'étais très-animé, je monte rapidement et je suis déjà à la porte de la salle de l'assemblée de la Commune que les grenadiers sont encore bien loin. Les conjurés sont assemblés dans le secrétariat, et les approches bien fermées. J'entre dans la salle du conseil en me disant ordonnance secrète. Je prends le couloir à gauche : dans ce couloir je suis assommé de coups sur la tête et sur le bras gauche, avec lequel je cherche à parer, par les partisans des conjurés, qui ne veulent pas me laisser passer, quoique je leur dise que je suis ordonnance secrète. Je parviens cependant jusqu'à la porte du secrétariat : je frappe plusieurs fois pendant qu'on me frappe toujours ; enfin la porte s'ouvre.

Je vois alors une cinquantaine d'hommes dans une assez grande agitation ; le bruit de mon artillerie les avait surpris. Je reconnais au milieu d'eux Robespierre aîné ; il était assis dans un fauteuil, ayant le coude gauche sur les genoux, et la tête appuyée sur la main gauche. Je saute sur lui, et, lui présentant la pointe de mon sabre au cœur, je lui dis : « Rends toi, traître ! » Il relève la tête et me dit : « C'est toi qui es un traître, et je vais te faire fusiller ! » A ces mots je prends de la main gauche un de mes pistolets, et, faisant un à droite, je le tire. Je croyais le frapper à la poitrine, mais la balle le prend au menton et lui casse la mâchoire gauche inférieure (1);

(1) Plusieurs écrivains, entre autres le citoyen Pagès et les auteurs du précis de la Révolution, ont prêté à Robespierre le courage de se frapper lui-même. Assurément, ceux qui ont avancé ce fait n'ont consulté que les rapports d'une multitude aveugle et amie du mer-

il tombe de son fauteuil. L'explosion de mon pistolet surprend son frère qui se jette par la fenêtre. En ce moment il se fait un bruit terrible autour de moi, je crie vive la République! mes grenadiers m'entendent et me répondent : alors la confusion est au comble parmi les conjurés, ils se dispersent de tous les côtés, et je reste maître du champ de bataille.

Robespierre gisant à mes pieds, on vient me dire qu'Henriot se sauve par un escalier dérobé; il me restait encore un pistolet armé, je cours après lui. J'atteins un fuyard dans cet escalier : c'était Couthon que l'on sauvait. Le vent ayant éteint ma lumière, je le tire au hasard, je le manque, mais je blesse à la jambe celui qui le portait. Je redescends, j'envoie chercher Couthon, que l'on traîne par les pieds jusque dans la salle du conseil général; je fais chercher partout le malheureux que j'avais blessé, mais on l'avait enlevé sur-le-champ.

Robespierre et Couthon sont étendus aux pieds de la tribune. Je fouille Robespierre, je lui prends son portefeuille et sa montre que je remets à Léonard Bourdon, qui vient en ce moment me féliciter sur ma victoire et donner des ordres de police (1).

Les grenadiers se jettent sur Robespierre et Couthon,

---

veilleux, et ne se sont pas donné la peine de faire des recherches pour savoir s'il était vrai ou faux; ils eussent trouvé vingt preuves de sa fausseté, s'ils eussent consulté les procès verbaux de la Convention, ou même seulement les journaux du temps.

(*Note de l'auteur.*)

(1) Le portefeuille de Robespierre contenait, outre différens papiers, pour plus de dix mille francs de bonnes valeurs. Tout cela fut remis à la Convention par Léonard Bourdon, et je n'en ai jamais entendu parler depuis. (*Note de l'auteur.*)

qu'ils croient morts et les traînent par les pieds jusqu'au quai Pelletier. Là ils veulent les jeter à l'eau ; mais je m'y oppose et je les remets à la garde d'une compagnie des Gravilliers. Le jour venu, on s'aperçoit qu'ils respirent encore ; je les fais conduire aussitôt à l'infirmerie de la Conciergerie : rien ne peut se comparer aux souffrances qu'ils ont dû éprouver pendant une agonie de dix-huit heures.

L'ordre étantr établi autour de la Commune, Léonard Bourdon m'emmena à la Convention, à laquelle il me présenta et par laquelle furent rendus différens décrets en ma faveur, ainsi que le constatent l'extrait du Moniteur et l'extrait des procès verbaux de la Convention, que je joins ici.

Tels sont, Citoyen Ministre, les événemens du 9 thermidor, dans lesquels j'ai figuré comme acteur ou comme spectateur, et dont plusieurs me semblent dignes d'être consignés dans l'histoire. S'il s'élevait des doutes sur quelques-uns d'entre eux, il suffirait de me les faire connaître : rappelant aussitôt les faits à la mémoire des citoyens qui étaient présens et que je nomme dans ce précis, je suis assuré qu'ils s'empresseraient de les confirmer par des témoignages qui ajouteraient encore à la part que je réclame dans le succès de cette journée.

Paris, ce 30 fructidor an x.

Signé, MÉDA, *chef d'escadron au 7e. de hussards.*

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N°. Ier.

(Extrait du Moniteur du 12 thermidor an II.)

CONVENTION NATIONALE.

PRÉSIDENCE DE COLLOT-D'HERBOIS.

Suite de la Séance permanente du 9 thermidor.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Léonard Bourdon entre dans la salle au milieu des applaudissemens. Il est accompagné d'un gendarme qu'il demande la permission de faire monter avec lui à la tribune.

Cette demande lui est accordée.

Léonard Bourdon. Ce brave gendarme que vous voyez ne m'a point quitté; il a tué deux des conspirateurs de sa main. (*Vifs applaudissemens.*) En sortant d'ici, j'ai été chercher des forces dans les sections des Arcis, des Lombards, des Gravilliers, pour faire le siége de la Maison commune.

Nous avons débouché par plusieurs colonnes (1). A notre appro-

(1) Je dois observer qu'il n'a point été fait plusieurs attaques en même temps contre la Commune, comme Léonard Bourdon semble vouloir le faire croire dans son rapport. J'avais eu d'abord l'intention d'en faire trois, ainsi que je l'ai dit dans ce précis. Je me décidai à n'en faire que deux, lorsque j'eus des renseignemens positifs sur la situation des conjurés à la Commune; mais ces deux attaques n'ont point

che, les citoyens égarés ont ouvert les yeux et les traîtres ont fui. Nous avons trouvé Robespierre aîné armé d'un couteau que ce brave gendarme lui a arraché. Il a aussi frappé Couthon qui était aussi armé d'un couteau (1). Saint-Just et Lebas sont pris; Dumas et quinze ou vingt autres conspirateurs sont renfermés dans une chambre de la Maison commune qui est bien gardée.

Nous avons chargé trois citoyens, l'un, d'amener ici les conspirateurs; l'autre, de veiller à la caisse; le troisième, de faire des recherches dans la Maison commune pour découvrir les autres conspirateurs qui pourraient s'y être cachés. Il est vraisemblable qu'Henriot s'est échappé, car des citoyens m'ont dit l'avoir vu fuir; mais, comme ils ne connaissaient pas votre décret, ils ne lui ont pas couru sus. Enfin, citoyens, la liberté triomphe, et les conspirateurs vont bientôt paraître à votre barre. (*Non! non!* s'écrie-t-on de toutes parts.)

Voici un portefeuille et des papiers saisis sur Robespierre. Voici aussi une lettre trouvée sur Couthon, et signée Robespierre et Saint-Just; elle est conçue en ces termes :

« Couthon, tous les patriotes sont proscrits; le peuple entier s'est » levé : ce serait le trahir que de ne pas te rendre à la Commune, » où nous sommes. »

Je demande que le président donne l'accolade à ce brave gendarme.

Le président la lui donne au milieu des applaudissemens.

Le président. Je dois dire à la Convention ce que ce brave gen-

---

été exécutées : il n'y en a eu qu'une, attendu que les canonniers qui nous étaient opposés s'étaient déjà réunis à nous avant d'avoir aperçu la colonne du commandant Martin qui venait les prendre en flanc, et que cette colonne ne suivit même pas la direction que je lui avais tracée. Au surplus, il n'est pas bien étonnant que Léonard Bourdon se soit trompé sur ce point, non plus que sur plusieurs autres qu'il a avancés dans son rapport; car il était encore au pont Notre-Dame lorsque j'avais déjà pénétré dans la Commune avec les grenadiers des Gravilliers et frappé Robespierre. (*Note de l'auteur.*)

(1) Robespierre n'était point armé d'un couteau : il était sans aucune arme dans la position que j'ai décrite dans ce précis, au moment où je le frappai. Quant à Couthon, je ne puis pas affirmer positivement s'il avait ou non un couteau à la main, parce que je ne fis point attention à lui lorsque j'entrai dans le secrétariat, et qu'ensuite je le frappai dans l'obscurité; mais je crois bien qu'il n'en avait pas. (*Note de l'auteur.*)

darme vient de me dire : « Je n'aime pas le sang; cependant j'aurais désiré verser le sang des Prussiens et des Autrichiens : mais je ne regrette point de ne pas être à l'armée, car j'ai aujourd'hui versé le sang des traîtres (1). » Ce citoyen se nomme Charles-André Méda (2).

La Convention décrète qu'il sera fait mention honorable du dévouement civique de ce citoyen, et charge le comité de salut public de lui donner de l'avancement.

N°. II.

Extrait du Procès verbal de la Convention nationale, des 9 et 10 thermidor, an II de la république française.

Séance du 9 thermidor an II.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

L'UN des représentans nommés pour diriger la force armée rend compte à la Convention que les conspirateurs, forcés dans la Maison commune, sont tués ou pris. Il demande, et la Convention nationale permet que le citoyen Charles-André Méda, gendarme national, qui l'a toujours accompagné pendant sa mission, monte avec lui à la tribune. Il raconte que ce citoyen a été un des premiers à frapper les conspirateurs, et que néanmoins, humain par caractère, il disait après : « Je n'aime pas le sang. J'aurais désiré n'avoir à verser que celui des Prussiens et des Autrichiens; mais je ne regrette pas celui que je viens de répandre : c'était celui des traîtres. »

---

(1) Voir ci-après ces paroles telles que Méda les a prononcées, non pas à la Convention comme le représentant Charlier, qui présidait en ce moment cette assemblée, voulut le lui faire croire, on ne sait pourquoi, mais à la Commune, en présence de Léonard Bourdon et des grenadiers des Gravilliers, lorsqu'il eut frappé Robespierre et Couthon. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Il y a *Médal* au Moniteur par suite d'une erreur typographique; mais dans presque tous les autres journaux du temps, et surtout dans les procès verbaux de la Convention, l'auteur de ce précis est bien désigné sous le nom de Charles-André Méda. (*Note de l'éditeur.*)

La Convention nationale décrète que mention honorable sera faite au procès verbal des actions et discours de ce bon citoyen dont le nom est proclamé dans son sein, et charge le comité de salut public de lui donner de l'avancement.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

La Convention nationale décrète qu'un pistolet trouvé à la Maison commune sera remis au brave Méda (1).

---

(1) Ce pistolet était celui avec lequel Méda avait frappé Robespierre, et qu'il avait jeté pour prendre le second pistolet armé qui lui restait lorsqu'il voulut poursuivre Henriot qu'on lui disait avoir vu se sauver par un escalier dérobé.

Si les écrivains qui ont parlé du 9 thermidor eussent eu connaissance de ce fait, qui n'est consigné ni au Moniteur ni dans aucun des autres journaux du temps, mais seulement dans les procès-verbaux de la Convention, il est à croire qu'ils n'eussent pas nié, comme quelques-uns d'entr'eux l'ont fait, l'action hardie de Méda; car enfin, puisque ce pistolet, trouvé près de Robespierre et déposé sur le bureau de la Convention, fut reconnu pour être un des deux pistolets de calibre appartenant à Méda, et lui fut en conséquence rendu publiquement, il faut bien croire qu'il était à lui. Cependant on pourrait peut-être soutenir, en désespoir de cause, que Robespierre pouvait avoir aussi des pistolets de calibre semblables à ceux de Méda; mais alors il faudrait nous expliquer comment Robespierre avait pu tenir caché sur lui un pistolet de cette force, depuis le matin qu'il était sorti de chez lui pour n'y plus rentrer, sans que personne s'en fût aperçu à la Convention où on l'arrêta avec beaucoup de violence, et où on lui mit plusieurs fois la main sur le corps pour l'empêcher de monter à la tribune : assurément une pareille supposition est inadmissible.

Ces réflexions étaient les seules que nous nous proposions de faire pour éclaircir un point sur lequel la légèreté de quelques écrivains avait jeté des doutes; mais deux circonstances dont nous venons d'être instruit au moment où nous allions livrer cet ouvrage à l'impression nous obligent d'entrer encore dans quelques détails.

Dans ses esquisses historiques de la révolution française (volume 4, page...), M. Dulaure prétend que c'est Robespierre qui s'est frappé lui-même; l'écrivain qui a rédigé l'article Robespierre dans la Biographie universelle de M. Michaud, prétend aussi la même chose. Le premier de ces écrivains fonde son opinion, à cet égard, sur le témoignage d'un nommé Bochard, concierge de la Maison commune, duquel il résulterait que Robespierre s'est tiré lui-même un coup de pistolet dans la bouche; et le second fonde la sienne sur le rapport du chirurgien qui a pansé la blessure de Robespierre, duquel il résulterait que Robespierre n'a pu être blessé que par lui-même.

Nous avons cherché à voir en entier ces deux déclarations dont les écrivains

Séance du 10 *thermidor an II.*

(Suite de la Séance permanente du 9.)

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« La Convention nationale, sur le rapport qui lui est fait, par un de ses membres, de la conduite du citoyen Charles-André Méda,

---

nommés ci-dessus ne nous ont donné que la substance ; mais nous n'avons pu y parvenir, parce qu'il paraît qu'elles ne se trouvent que dans un seul ouvrage fort rare aujourd'hui et dont la bibliothèque du Roi ne possède même pas d'exemplaire (*le Discours historique de Courtois sur les événemens du* 9 *thermidor an* 2, *pour servir de procès verbal aux séances de la Convention des* 8, 9 *et* 10 *thermidor*). Nous nous trouvons donc dans une position très-désavantageuse pour attaquer ces déclarations ; mais cependant nous croyons que ce que nous avons à dire suffira pour en neutraliser tout l'effet, en quelques termes qu'elles soient conçues.

Le concierge Bochard, que l'on est assez étonné de trouver près des conjurés en de pareils momens, dit-il qu'il a vu Robespierre se tirer lui-même un coup de pistolet? S'il ne le dit pas positivement, sa déclaration ne prouve rien ; et s'il le dit, nous croyons que l'on peut, que l'on doit même, dans le doute résultant de deux déclarations aussi opposées que celles de Méda et de ce concierge, préférer celle qu'un militaire d'une conduite irréprochable a faite le jour même de l'action, qu'il a renouvelée par écrit dix ans après, lorsqu'il était déjà parvenu à un grade élevé dans l'armée, et qu'il n'a jamais faite pendant tout le cours de sa vie consacrée aux plus honorables travaux, sans invoquer le témoignage d'une foule de personnes qui avaient été témoins oculaires de ses actions au 9 thermidor, et dont plusieurs vivent encore aujourd'hui.

Nous pouvons suivre encore la même argumentation relativement au témoignage du chirurgien dont il est question dans la Biographie de M. Michaud. Ce chirurgien dit-il qu'il est impossible que Robespierre ait été frappé par une autre main que par la sienne? S'il ne le dit pas, sa déclaration ne prouve rien ; et s'il le dit, nous dirons hardiment qu'il a dit une absurdité, car quelle impossibilité y a-t-il à ce qu'un homme qui tire un coup de pistolet à un autre à bout portant, lui casse la mâchoire inférieure ou lui fasse tout autre blessure d'une forme bien plus extraordinaire, lorsqu'on sait que la vue du danger peut faire prendre les positions les plus singulières à l'homme qui est menacé, et lorsqu'on sait d'ailleurs que le moindre obstacle suffit pour faire changer la première direction d'une balle. Il nous semble que s'il y avait quelque chose d'extraordinaire dans tout ceci, ce ne serait pas de concevoir comment Méda, en tirant un coup de pistolet à Robespierre, a pu lui casser la mâchoire inférieure, mais bien plutôt

gendarme national, décrète que mention en sera faite au procès verbal, que son nom sera proclamé au sein de la Convention nationale, et renvoie au comité de salut public, qui demeure chargé de l'avancement de ce bon citoyen.

Visé par l'inspecteur :

Signé, S.-E MONNEL.

Collationné à l'original par nous, secrétaires de la Convention nationale, à Paris, ce 10 thermidor, an II de la République française, une et indivisible.

Signé, LEVASSEUR, de la Meurthe; BORIE et PORTIEZ, de l'Oise, *secrétaires*.

Collationné et trouvé conforme aux originaux déposés aux archives de la République française, registre A. II., N°. 184, par moi, garde des archives, en foi de quoi j'ai signé et fait apposer le sceau desdites archives. A Paris, le 28 fructidor, an X de la République française.

Pour l'archiviste, absent, en mission,

Signé, SARTHE, *secrétaire général des archives*.

---

de concevoir comment Robespierre a pu se casser la mâchoire inférieure en voulant se brûler la cervelle.

Nous demandons pardon au lecteur d'une explication qui lui paraîtra peut-être un peu longue, d'autant qu'il importe assez peu au fond de savoir si Robespierre a eu ou n'a pas eu le courage de se frapper lui-même; mais nous espérons qu'il nous la pardonnera en raison de la nécessité où nous nous sommes trouvé de justifier de tout soupçon un brave officier qui ne fut pas moins connu pendant sa vie par sa loyauté que par son courage. (*Note de l'éditeur.*)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Aperçus historiques et littéraires sur Camille Desmoulins. 1

Le Vieux Cordelier, journal rédigé par Camille Desmoulins
N°. Ier. 29
N°. II. 34
N°. III. 45
N°. IV. 64
N°. V. 75
N°. VI. 113
N°. VII. 129
Éclaircissemens. 164

Causes secrètes de la Révolution du 9 au 10 thermidor, par Vilate. 171

Continuation des Causes secrètes de la Révolution du 9 au 10 thermidor, par le même. 221

Les Mystères de la mère de dieu dévoilés, par le même. 271
Chap. Ier. — *Avant-propos.* 272
Chap. II. — *Exposition du sujet.* 275
Chap. III. — *De ma véracité.* 277
Chap. IV. — *Antichambre.* 281
Chap. V. — *Dogmes.* 282
Chap. VI. — *David, peintre.* 285
Chap. VII. — *Liturgies.* 287
Chap. VIII. — *L'Écriture Sainte.* 289
Chap. IX. — *Dupin faisant des farces.* 292
Chap. X. — *Mort tragique de Villeneuve.* 296
Chap. XI. — *Ambassadeurs de Typpo-Saïb.* 298

Pages.
Chap. XII. — *Le voile se déchire.* 301
Chap. XIII. — *Du jugement de vingt-un députés.* 305
Chap. XIV. — *Les mystères sont dévoilés.* 307
Chap. XV. — *Robespierre est le Verbe divin.* 310
Chap. XVI. — *Le petit Capet et la marquise de Chastenois.* . 316
Chap. XVII. — *La théorie des prêtres.* 320
Chap. XVIII. — *La raison est l'éteignoir du bon sens.* . . . 322
Chap. XIX. — *Le premier comité de constitution de l'Assemblée nationale.* 326
Chap. XX. — *Les deux partis de Triumvirs.* 330
Épilogue. 334

Interrogatoire de Catherine Théot, se disant Mère de Dieu. 337
Éclaircissemens. 345

Précis historique des événemens qui se sont passés dans la soirée du 9 thermidor, par C. A. Méda. 353
Notice historique sur Charles-André Méda. 355
Avant-propos. 365
Précis historique des Événemens du 9 thermidor. 371
Pièces justificatives. 387

FIN DE LA TABLE.

UNIVERSITÉ MONTPELLIER

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

MAR 15 2000

AVR
APR 2008

a39003 001364271b

DC 145 .B55 V52 1825
DESMOULINS, CAMILLE.
VIEUX CORDELIER.

CE DC 0145
.B55 V052 1825
COO DESMOULINS, VIEUX CORDEL
ACC# 1068298